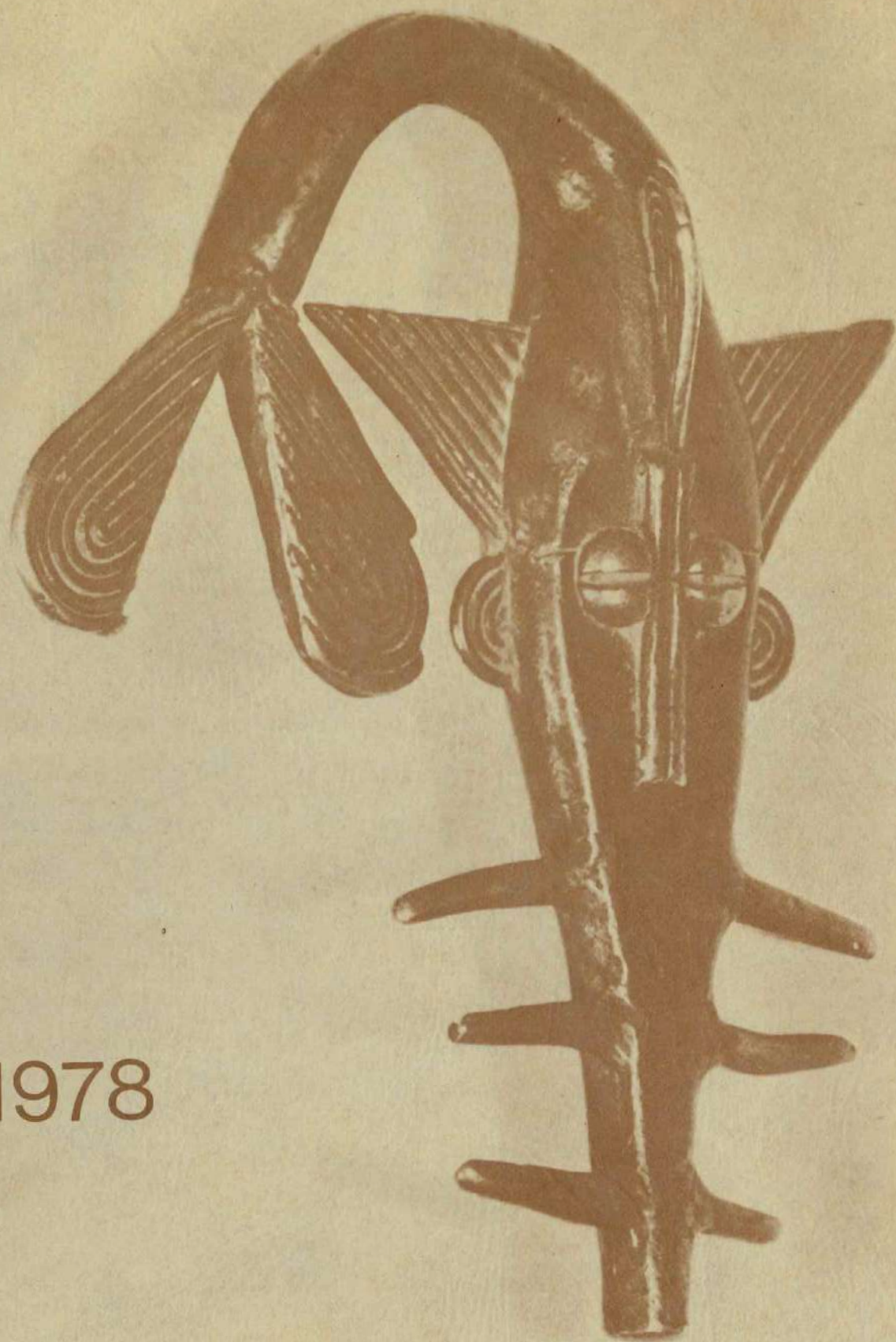




1978

banque centrale
des états
de l'afrique de l'ouest

La Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest, dont le seizième exercice d'activité est ici retracé, est l'organisme public international constitué par six Etats de l'Ouest africain pour assurer en commun la gestion de leur monnaie commune.

L'Union Monétaire Ouest Africaine, maintenant établie par le Traité du 14 novembre 1973 qui a remplacé celui du 12 mai 1962, groupe les six Républiques suivantes :

BÉNIN

NIGER

COTE D'IVOIRE

SÉNÉGAL

HAUTE-VOLTA

TOGO

BANQUE CENTRALE DES ÉTATS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

SIÈGE SOCIAL

Dakar, avenue du Barachois
Boîte postale 3108
Téléphone : 21-16-15. - 21-44-59 et 23-10-42. - 21-45-01
Télex : 31-54 et 31-55 BCEAO SG

BÉNIN

Cotonou, route de Lomé
Boîte postale 325
Téléphone : 31-24-66 et 31-24-67
Adresse télégraphique : Instemafoc Cotonou
Télex : Instemafoc Ctnou 5211.

NIGER

Niamey, Rond-Point de la Poste
Boîte postale 487
Téléphone : 72-24-91 et 72-24-92
Adresse télégraphique : Instemafoc Niamey
Télex : BCEAO Niamey 5218.
Zinder (agence auxiliaire)
Boîte postale 133
Téléphone : 20-92 et 20-94
Adresse télégraphique : Instemafoc Zinder.

COTE D'IVOIRE

Abidjan, avenue Terrasson-de-Fougères
Boîte postale 1769 ABIDJAN 01
Téléphone : 32-04-66
Adresse télégraphique : Instemafoc Abidjan
Télex : Instemafoc Abidjan 3761.
Bouaké (agence auxiliaire)
Boîte postale 773
Téléphone : 63-33-13 et 63-33-14
Adresse télégraphique : Instemafoc Bouaké
Télex : Instema Bouaké 9913.

SÉNÉGAL

Dakar, 3, avenue Georges Pompidou
Boîte postale 3 159
Téléphone : 22-13-30 et 22-53-84
Adresse télégraphique : Instemafoc Dakar
Télex : Instema SG 536.
Kaolack (agence auxiliaire)
Boîte postale 79
Téléphone : 41-13-86 et 41-13-87
Adresse télégraphique : Instemafoc Kaolack.

HAUTE-VOLTA

Ouagadougou, avenue d'Arboussier
Boîte postale 356
Téléphone : 367-15 et 16
Adresse télégraphique : Instemafoc Ouagadougou
Télex : Instema Ouaga 5 205.
Bobo-Dioulasso (agence auxiliaire)
Boîte postale 603
Téléphone : 905-48 et 75 et 906-43
Adresse télégraphique : Instemafoc Bobo

TOGO

Lomé, avenue de Sarakawa
Boîte postale 120
Téléphone : 23-84 et 23-85
Adresse télégraphique : Instemafoc Lomé
Télex : Instemafoc Lomé 5216.

BUREAUX A L'EXTÉRIEUR DE L'UNION

FRANCE

Paris, 29, rue du Colisée (75008)
Téléphone : 225-71-60 à 67
Adresse télégraphique : Instemafoc Paris
Télex : BECEAO 650087 F.

CONSEIL DES MINISTRES

AU 30 SEPTEMBRE 1978

PRÉSIDENT : M. l'Intendant Militaire de 2ème classe Isidore AMOUSSOU
Ministre des Finances
de la République Populaire du Bénin

République Populaire du Bénin

M. l'Intendant Militaire de 2ème classe Isidore AMOUSSOU, Ministre des Finances, Président du Conseil des Ministres de l'Union Monétaire Ouest Africaine.
M. le Lieutenant-Colonel Barthélémy OHOUENS, Ministre de l'Industrie et de l'Artisanat.

République de Côte d'Ivoire

M. Abdoulaye KONÉ, Ministre de l'Economie, des Finances et du Plan.

République de Haute-Volta

M. le Capitaine Léonard KALMOGO, Ministre des Finances.
M. Georges SANOGO, Ministre du Plan et de la Coopération.

République du Niger

M. l'Intendant Militaire Moussa TONDI, Ministre des Finances.
M. Maï MAIGANA, Ministre des Affaires économiques, du Commerce et de l'Industrie.

République du Sénégal

M. Ousmane SECK, Ministre des Finances et des Affaires économiques.
M. Louis ALEXANDRENNE, Ministre du Plan et de la Coopération.

République togolaise

M. Yao GRUNITZKY, Ministre des Finances et de l'Economie.
M. Koudjolou DOGO, Ministre du Plan, du Développement industriel et de la Réforme administrative.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

AU 30 SEPTEMBRE 1978

PRÉSIDENT : M. Abdoulaye FADIGA
Gouverneur de la Banque centrale

République Populaire du Bénin

M. Jérôme AHOUANMÈNOU, Directeur des Affaires monétaires et bancaires au Ministère des Finances.
M. Jean ALOTOUNOU, Directeur du Trésor et de la Comptabilité publique.

République de Côte d'Ivoire

M. Adama KONÉ, Trésorier Payeur Général.
M. Oumar DIARRA, Directeur général de l'Activité industrielle.

République de Haute-Volta

M. Ambroise BATIENON, Directeur du Trésor et de la Comptabilité publique.
M. Pierre TAHITA, Directeur du Plan et des Etudes de développement au Ministère du Plan.

République du Niger

M. Ahmadou MAYAKI, Secrétaire général du Ministère des Finances.
M. Yacouba TCHERNAKA, Secrétaire général du Ministère du Plan.

République du Sénégal

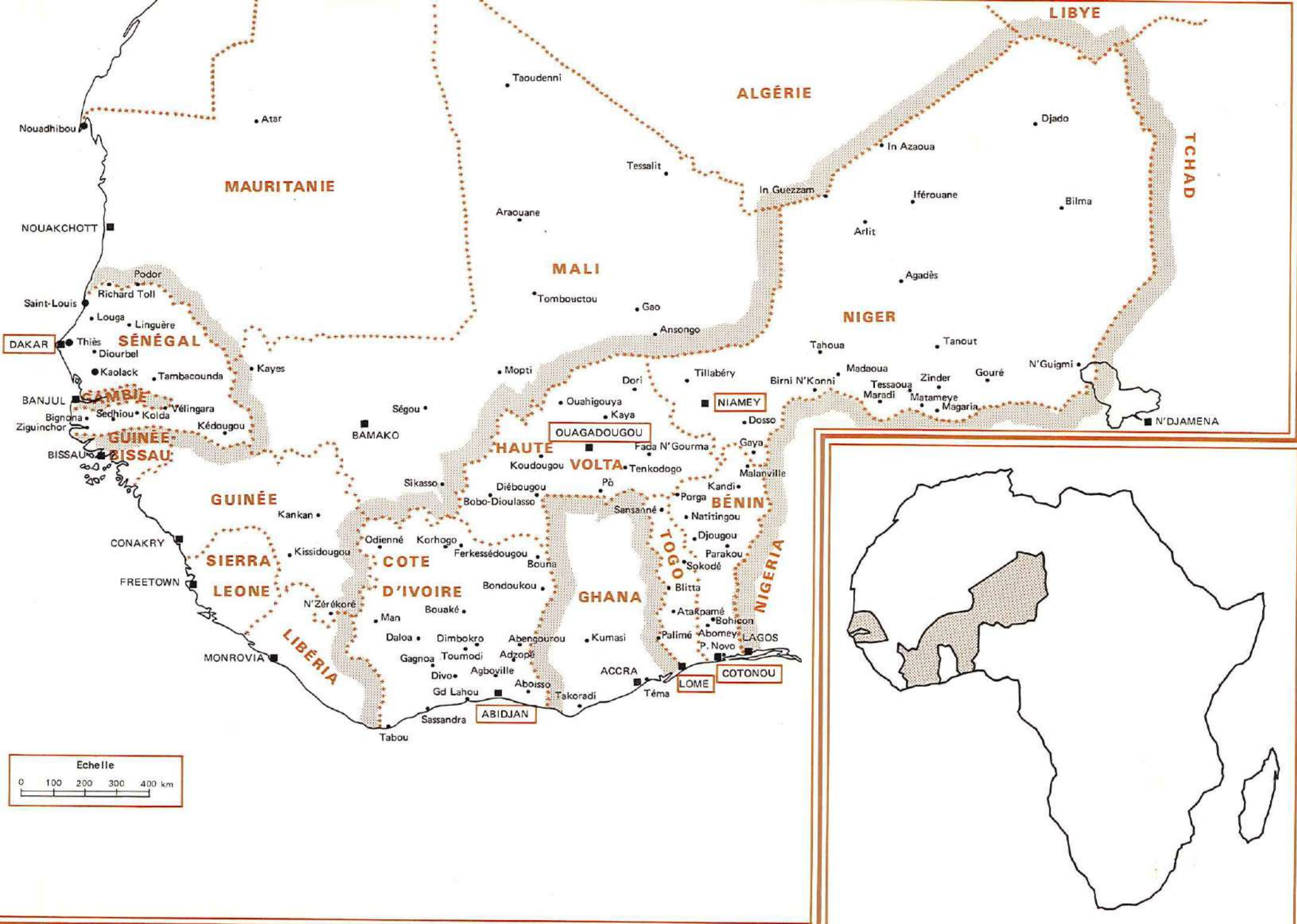
M. Moustapha NDIAYE, Directeur du Cabinet du Ministre des Finances et des Affaires économiques.
M. Aliou FALL, Inspecteur des Affaires administratives et financières au Ministère du Plan et de la Coopération.

République togolaise

M. Agbéko ETSI, Secrétaire général du Ministère des Finances et de l'Economie.
M. Kodjo LABAN, Directeur des Douanes.

République française

M. Jean-Yves HABERER, Inspecteur des Finances, Directeur du Trésor.
M. Christian JOUDIQU, Directeur du Développement économique au Ministère de la Coopération.



SOMMAIRE

L'UNION MONÉTAIRE OUEST AFRICAINE	13
LES ÉTATS MEMBRES DE L'UNION MONÉTAIRE	
— Bénin	55
— Côte d'Ivoire	71
— Haute-Volta	93
— Niger	111
— Sénégal	127
— Togo	145
LA BANQUE CENTRALE DES ÉTATS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST	165
Bilan au 30 septembre 1978	179
Taux des opérations de la Banque centrale au 30 septembre 1978	183
ANNEXE STATISTIQUE	189

INTRODUCTION

L'année 1978 n'aura pas été celle de cette « nouvelle croissance » dont l'économie internationale avait tant besoin au sortir d'une période caractérisée par la persistance des mauvaises performances économiques.

Après un début d'année décevant, les représentants des sept principaux pays industrialisés du monde occidental, se sont réunis à Bonn les 16 et 17 juillet 1978, et se sont engagés à prendre un certain nombre de mesures destinées à redonner à l'économie mondiale une nouvelle vigueur, par le biais notamment d'une relance de la demande intérieure.

La mise en œuvre de ces mesures, malgré le maintien de l'inflation mondiale à un niveau élevé, a eu des effets plus ou moins positifs selon les pays. Le taux de croissance du Produit National Brut (PNB) réel s'est établi à 3,5% en 1978 pour l'ensemble de la zone de l'*Organisation de Coopération et de Développement Economiques* (O.C.D.E.) contre 3,6% en 1977, tandis que l'évolution de la demande intérieure a connu des développements différents selon les pays. On a assisté en effet à un ralentissement de la demande intérieure aux Etats-Unis et à une accélération de cet agrégat dans les autres grands pays. On est en droit d'attendre de cette inversion du mouvement qui avait jusqu'alors prévalu un effet positif sur les équilibres des paiements internationaux, devant se traduire par un redressement des exportations nettes aux Etats-Unis et une diminution des excédents commerciaux en Allemagne et au Japon.

Globalement, la croissance des échanges internationaux a été faible en 1978. Les exportations des pays de la zone O.C.D.E. ont cru au taux de 5,3% contre 4,8% en 1977, et le taux de croissance des importations s'est chiffré à 4,3% contre 4,5% l'année précédente.

Cette conjoncture internationale morose n'a pas été favorable, il s'en faut, aux économies des pays regroupés au sein de l'Union Monétaire Ouest Africaine dont l'interdépendance avec celles des pays membres de l'O.C.D.E. est grande, leurs exportations en particulier n'ayant pas pu bénéficier d'un regain de la demande internationale de biens primaires agricoles et miniers. De plus, les performances économiques des pays de l'Union Monétaire Ouest Africaine ont été gênées par la persistance de la sécheresse dans certains Etats où les mauvaises conditions climatiques ont réduit le volume des principales productions agricoles d'exportation : ce fut notamment le cas du café et de l'arachide.

Il était dès lors important de circonscrire la dégradation de la position extérieure nette de l'Union monétaire dans des limites raisonnables sans pour autant que cette volonté prenne l'allure d'une politique déflationniste. Ainsi, tout en acceptant le principe d'une baisse contrôlée et limitée des avoirs extérieurs de l'U.M.O.A., le Conseil des Ministres de l'Union avait décidé pour l'année 1978 le maintien

de l'expansion du financement des secteurs productifs des économies des Etats. Il incombait à la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest, chargée de l'application des directives données par le Conseil des Ministres de l'Union Monétaire Ouest Africaine, la délicate mission de mener à bien un contrôle de la liquidité globale qui se voulait à la fois rigoureux et souple, limitatif et incitatif.

L'évolution de quelques agrégats significatifs permet de juger de l'efficacité de la politique monétaire conduite en application des directives du Conseil des Ministres. Ainsi, le crédit intérieur a progressé en 1978 au rythme de 23% environ contre plus de 33% une année auparavant, l'essentiel de cette variation étant imputable aux crédits à l'économie dans la mesure où la position nette des Trésors des Etats de l'U.M.O.A. a pu être maintenue stable malgré une activité économique qui avait laissé augurer un recours accru des Trésors nationaux au système bancaire.

Le taux de progression de la masse monétaire durant l'année s'est élevé à 17,1% après s'être chiffré à 36,3% en 1976 et à 36,2% en 1977. Comme par ailleurs on peut estimer qu'en 1978, le Produit Intérieur Brut (PIB) pour l'ensemble de la zone d'émission aura connu une progression en valeur d'un peu plus de 9% par rapport à l'année précédente, la Banque centrale, dans ses actions en vue de réconcilier le taux d'expansion de la masse monétaire et celui du PIB, a vu ses efforts récompensés. Cette évolution modérée de la masse monétaire a notamment contribué à favoriser le processus de décélération des prix durant l'année qui vient de s'achever.

L'année 1979 devra confirmer la poursuite de ces efforts ainsi que celle de la mise en œuvre de la « politique sectorielle du crédit », instrument qui doit permettre par le biais du contrôle qualitatif du crédit une meilleure orientation de celui-ci en fonction des secteurs économiques définis comme prioritaires par les autorités nationales compétentes.

L'Union Monétaire Ouest Africaine

SOMMAIRE

1 – CONDITIONS GÉNÉRALES DE PRODUCTION	15
2 – L'ENVIRONNEMENT EXTÉRIEUR	20
1. Situation économique internationale	20
2. Situation des marchés des matières premières	22
3. Prix à l'importation et taux de change	27
4. Financements extérieurs	29
5. Relations avec le Fonds Monétaire International	31
3 – RELATIONS RÉGIONALES	35
1. Coopération économique et financière	35
2. Coopération monétaire	40
4 – ÉVOLUTION MONÉTAIRE DE L'UNION	43
1. Situation des institutions monétaires	43
2. Interventions de la Banque centrale	47

TABLEAUX

Commercialisation des principaux produits	16
Evaluation de la production des principales cultures vivrières	17
Indices des prix à la consommation familiale africaine	18
Evolution des prix à la production des cultures d'exportation	19
Cours des principaux produits d'exportation	23
Evolution des cours moyens des principaux produits	27
Evolution des taux de change	28
Indices des prix à l'importation	28
Montants nets des ressources reçues des pays membres du Comité d'Aide au Développement et des organismes internationaux	29
Financement des principales institutions internationales	30
Position globale des Etats de l'Union envers le F.M.I.	34
Situation monétaire intégrée	44
Avoirs extérieurs bruts de la Banque centrale	45
Evolution des concours de la Banque centrale	48
Répartition des concours de la Banque centrale aux banques et établissements financiers	48
Evolution des emplois bancaires	48
Evolution des ressources bancaires	49
Concours de la Banque centrale aux Trésors nationaux	49
Répartition par taux des concours de la Banque centrale	50
Répartition par nature des concours de la Banque centrale	50
Répartition par état des concours de la Banque centrale	51
Part des crédits à l'économie financée par la Banque centrale	52

1. CONDITIONS GÉNÉRALES DE PRODUCTION

Le développement économique des Etats de l'Union Monétaire Ouest Africaine a été freiné par la faiblesse des résultats de certains secteurs de l'agriculture consécutifs à une mauvaise répartition des pluies.

Les **productions agricoles d'exportation**, et tout particulièrement celles du café et de l'arachide ont non seulement souffert des aléas climatiques, mais encore, dans certains cas, de la concurrence des cultures vivrières que les agriculteurs ont eu tendance à développer à la suite du déficit vivrier occasionné par la sécheresse des deux années précédentes.

La production commercialisée d'*arachide d'huilerie* en 1977-1978 n'a atteint, en base coque, que 463 500 tonnes contre 985 200 tonnes l'année précédente, soit une baisse de 53%. Principal producteur de l'Union monétaire, le Sénégal a subi un lourd déficit de l'ordre de 54% par rapport à la campagne 1976-1977.

Grâce au niveau record atteint par la Côte d'Ivoire avec 306 000 tonnes contre 235 800 tonnes en 1976-1977, la production commercialisée de *cacao* s'est accrue de 29%, 324 100 tonnes ayant été collectées en 1977-1978 au lieu de 252 200 tonnes au cours de la campagne précédente.

La *production caféière* a subi, comme celle de l'arachide, les effets de la sécheresse en accusant une forte baisse de 33% ; la collecte a atteint 200 200 tonnes contre 301 500 tonnes en 1976-1977.

Le volume de la production commercialisée de *coton graine* a peu varié d'une campagne à l'autre, avec 200 300 tonnes en 1977-1978 contre 207 500 tonnes l'année précédente. Cette stabilité cache une diversité d'évolution d'un Etat à l'autre. La situation s'est sensiblement dégradée dans les pays de l'Union autres que la Côte d'Ivoire. Celle-ci a bénéficié d'une bonne pluviométrie en 1977 sur les régions productrices qui lui a permis d'obtenir une récolte en hausse de 36% sur celle de la campagne précédente.

La commercialisation des **produits vivriers** a marqué une légère progression en 1977-1978 du fait de l'extension des superficies ensemencées au détriment de certaines cultures de rente et de la politique menée dans certains Etats pour améliorer les structures de production et de commercialisation des produits vivriers.

Stimulée par la mise en service de nouvelles unités de production, l'**activité industrielle** a continué de progresser en 1978 sauf au Sénégal où son niveau a été en retrait par rapport à celui de l'année 1977 du fait principalement de la baisse des approvisionnements des huileries en graines d'arachide.

U.M.O.A. — COMMERCIALISATION DES PRINCIPAUX PRODUITS

Produits	1974-1975	1975-1976	1976-1977	1977-1978
Milliers de tonnes				
Arachides d'huilerie				
<i>En coque</i>				
Sénégal	768,2	1 177,8	956,9	436,3
<i>Décortiquées</i>				
Bénin	4,8	7,0	7,9	2,7
Haute-Volta	18,1	13,1	4,7	1,8
Niger	90,2	3,8	7,2	14,6
Cacao				
Bénin	1,7	1,1	2,3	1,4
Côte d'Ivoire	245,0	234,4	235,8	306,0
Togo	14,5	17,8	14,1	16,7
Café				
Bénin	0,6	0,1	0,8	0,4
Côte d'Ivoire	271,0	307,8	291,3	195,7
Togo (marchand)	6,4	6,2	9,3	4,1
Coton graine				
Bénin	30,9	20,1	19,5	13,9
Côte d'Ivoire	59,9	65,1	75,4	102,9
Haute-Volta	30,6	50,7	55,2	38,0
Niger	7,9	11,1	7,2	3,8
Sénégal	42,1	39,0	45,2	37,1
Togo	10,7	9,7	7,0	4,5
Karité				
Bénin	0,4	12,4	2,9	8,3
Haute-Volta	4,9	48,5	32,4	56,7
Togo	1,2	5,4	1,2	6,7
Sources : Organismes nationaux de commercialisation.				

U.M.O.A. — EVALUATION DE LA PRODUCTION DES PRINCIPALES CULTURES VIVRIERES

Produits	1974-1975	1975-1976	1976-1977	1977-1978
Milliers de tonnes				
Mil et sorgho				
Bénin	51,6	75,8	80,8	60,0(a)
Côte d'Ivoire	78,0	72,5	72,5	73,8
Haute-Volta	1 000,0	1 100,0	881,3	941,0
Niger	1 101,5	835,1	1 502,8	1 472,3
Sénégal	795,0	621,0	553,8	491,0
Togo	16,0	18,0	107,2	130,4
Maïs				
Bénin	216,5	181,7	242,0	250,0(a)
Côte d'Ivoire	327,0	294,0	257,0	279,0
Haute-Volta	...	...	60,0	82,5
Sénégal	43,2	48,9	52,8	45,5
Togo	127,0	136,0	123,3	172,8
Riz paddy				
Bénin	12,7	18,4	20,5	...
Côte d'Ivoire	460,8	425,0	440,0	475,0
Haute-Volta	35,2	39,9	36,4	13,7
Niger	30,2	28,5	28,7	26,6
Sénégal	116,9	133,8	112,3	83,7
Togo	22,0	23,0	15,5	23,3
Niébé				
Niger	132,7	218,5	216,1	206,8
Sénégal	22,1	24,5	16,4	11,7
Manioc				
Bénin	...	623,6	624,5	...
Côte d'Ivoire	1 146,0	1 200,0	828,8	1 042,0
Sénégal	...	120,1	102,2	39,3
Togo	444,0	449,0	319,1	454,0
Igname				
Bénin	...	590,0	552,0	400,0(a)
Côte d'Ivoire	2 220,6	2 030,0	1 836,0	2 167,0
Togo	404,0	407,0	394,3	474,5
Banane « Plantain »				
Côte d'Ivoire	1 151,0	1 035,0	1 058,0	1 147,0
(a) Estimations.				
Sources : Ministères de l'Agriculture des Etats.				

L'activité minière s'est stabilisée dans le secteur des phosphates à un niveau comparable à celui de l'année 1977, en raison du marasme du marché international. Mais elle a continué de se développer au Niger où de nouvelles unités d'extraction de minerai d'uranium sont entrées en production.

Les indices des **prix** à la consommation ont enregistré durant le premier semestre 1978, une hausse plus modérée que durant la période correspondante de l'année 1977 en Côte d'Ivoire, en Haute-Volta et au Niger, et une relative stabilité au Sénégal et au Togo. La décélération observée sur les prix des produits vivriers en juin 1978 a entraîné un fléchissement de l'indice général des prix au deuxième semestre dans l'ensemble des pays de l'Union monétaire suivi d'une nouvelle tension des prix alimentaires en fin d'année.

U.M.O.A. — EVOLUTION DE L'INDICE DES PRIX A LA CONSOMMATION FAMILIALE AFRICAINE

	1973	1974	1975	1976	1977	1978
Base 100 : Année 1970						
Abidjan						
Mars	104,1	124,5	141,8	157,3	181,5	215,8
Juin	118,3	132,1	143,8	161,8	222,9	241,1
Septembre	115,8	134,4	148,2	166,2	213,3	242,3
Décembre	115,5	137,5	151,0	171,8	208,8	248,6
Ouagadougou						
Mars	103,5	114,8	131,2	118,6	147,6	216,6
Juin	115,0	124,4	145,9	123,9	201,3	231,5
Septembre	104,6	110,8	146,4	140,0	168,2	205,5
Décembre	109,8	110,3	127,3	128,2	162,8	238,2
Niamey						
Mars	122,7	129,1	138,1	163,8	204,6	231,2
Juin	132,5	130,3	145,3	177,8	221,4	237,9
Septembre	130,6	132,9	145,5	189,8	231,1	249,2
Décembre	129,7	135,2	156,2	201,5	233,5	252,5
Dakar						
Mars	110,2	129,3	180,4	188,5	200,7	217,3
Juin	126,3	137,2	192,1	190,0	211,9	218,6
Septembre	127,9	152,1	189,6	192,8	219,0	214,6
Décembre	130,7	176,6	203,1	214,2	221,2	236,8
Lomé						
Mars	119,9	129,4	152,4	173,8	211,8	222,4
Juin	123,2	137,8	159,6	176,5	240,7	215,7
Septembre	114,3	136,6	158,7	182,4	207,9	219,7
Décembre	119,1	146,1	163,8	178,1	216,2	216,7

N.B. - Indices calculés par le B.C.E.A.O. à partir de ceux établis par les Services de Statistique nationaux sur les bases qui leur sont propres (Abidjan : Février 1960 - Ouagadougou : Année 1958 - Niamey : 1^{er} juillet 1962 - 30 juin 1963 - Dakar : base mobile 100 en 1967 - Lomé : Année 1963).

S'agissant des **revenus**, des mesures de réajustement ont été prises en Côte d'Ivoire et au Niger. Les augmentations intervenues en Côte d'Ivoire ont été de 25% pour le S.M.I.G. et de 10% pour les salaires du secteur public. Au Niger, le S.M.I.G. a été accru de 30%, portant le salaire minimum mensuel de la première catégorie à 13 115 francs c.f.a.

U.M.O.A. — EVOLUTION DES PRIX A LA PRODUCTION DES CULTURES D'EXPORTATION

	1974-1975	1975-1976	1976-1977	1977-1978
Francs c.f.a. le kg				
Arachides d'huilerie				
<i>En coque</i>				
Sénégal	41,5	41,5	41,5	41,5
<i>Décortiquées</i>				
Bénin	40,5	55,0	55,0	55,0
Haute-Volta	34,0	34,0	40,0	44,0
Niger	55,0	55,0	55,0	69,0
Togo	45,0	50,0	55,0	80,0
Cacao				
Bénin	250,0	250,0	250,0	250,0
Côte d'Ivoire	175,0	175,0	180,0	250,0
Togo (marchand)	115,0	120,0	130,0	150,0
Café				
Bénin	103,0	110,0	115,0	135,0
Côte d'Ivoire	150,0	150,0	180,0	250,0
Togo (marchand)	105,0	115,0	125,0	145,0
Coton graine				
Bénin	40,0	45,0	50,0	55,0
Côte d'Ivoire	70,0	70,0	80,0	80,0
Haute-Volta	40,0	40,0	40,0	55,0
Niger	47,0	47,0	47,0	55,0
Sénégal	47,0	47,0	49,0	49,0
Togo	46,0	48,0	50,0	60,0
Karité				
Bénin	15,0	15,0	20,0	24,0
Haute-Volta	8,0	20,0	20,0	22,0
Togo	21,0	21,0	21,0	26,0
Sources : Journaux officiels des Etats.				

2. L'ENVIRONNEMENT EXTERIEUR

2.1. Situation économique internationale

Après une croissance économique qui s'est effectuée au taux de 5,2% en 1976, les pays industrialisés faisant partie de l'*Organisation de Coopération et de Développement Economiques* (O.C.D.E.) ont connu une période de faible expansion en 1977, n'enregistrant, au cours de cette année, qu'une croissance de 3,6%. L'année 1978 a été marquée à son début, par la persistance de l'enlisement économique qui s'est traduite notamment par le fléchissement du niveau des investissements et par le ralentissement de la demande privée intérieure. Malgré les mesures de relance prises à la fin de l'année 1977 et qui étaient essentiellement axées sur un développement des dépenses budgétaires et des allègements fiscaux, l'activité économique dans les pays de la zone de l'O.C.D.E. n'a enregistré qu'un taux de croissance de 3,2% durant le premier semestre 1978 et de 3,5% pour toute l'année.

En vue de pallier les difficultés de la relance et d'assurer une meilleure coordination de leur politique économique, les représentants des sept principaux pays industrialisés du monde occidental ont tenu, en juillet 1978, une réunion de concertation à Bonn. Les principaux engagements qui ont été pris à cette réunion concernaient aussi bien les politiques individuelles de chaque Etat que la politique d'ensemble de ladite zone.

Ces mesures de relance qui, pour l'essentiel, s'appuyaient sur une expansion de la demande intérieure et un redéploiement de l'activité industrielle, ont produit des résultats divergents d'un pays à l'autre.

Dans la reprise qui a suivi la réunion de Bonn, il convient d'accorder une place de choix à l'économie allemande qui, par son poids à l'intérieur du bloc européen, est amenée à jouer un rôle d'entraînement de plus en plus grand. Après avoir été marquée par une quasi-stabilité au cours du premier semestre 1978, la production industrielle allemande a affiché, à partir du mois de juin, une nette tendance à la reprise qui, selon l'enquête réalisée par l'institut allemand de conjoncture I.F.O. devrait avoir un caractère durable, susceptible de soutenir la croissance à 4% en 1979.

Bien que moins net qu'en Allemagne, le redéploiement de l'activité économique s'est installé également dans les autres grands pays européens.

Pénalisée par un taux d'inflation élevé, la France a réalisé en 1978 des efforts pour équilibrer sa balance commerciale et relancer sa production industrielle. Les résultats ont cependant été plus limités au plan de la lutte contre le chômage.

La Grande-Bretagne, malgré une aggravation de son déficit commercial, a pu faire progresser à partir du mois d'août 1978 sa production industrielle. Ce pays a également réussi à obtenir des résultats probants au plan de la lutte contre le chômage.

En Italie, la croissance économique a été hésitante, notamment au cours des premiers mois de l'année. Une reprise de la production industrielle est cependant intervenue au cours du quatrième trimestre 1978.

Un point sombre dans cette situation orientée vers la reprise a été constitué par la faiblesse de la conjoncture aux Etats-Unis. Après le peu de succès remporté à la fin du mois d'octobre 1978 par le plan anti-inflation mis en place par les autorités fédérales, les Etats-Unis ont en effet pris, au début du mois suivant, un train de mesures destinées à renforcer la tenue de la devise américaine. Ces mesures prévoyaient l'utilisation de facilités du Fonds Monétaire International, l'émission de Bons de Trésors libellés en francs suisses, en deutsche marks et en yens et, au plan intérieur, le relèvement des taux d'intérêt. Bien que ces mesures aient réussi à juguler la chute du dollar, elles comportaient le danger de retarder la reprise économique aux Etats-Unis et de gêner leurs principaux partenaires commerciaux.

Dans le domaine de la lutte contre l'inflation, la situation dans les pays industrialisés a été caractérisée par une divergence entre l'évolution en hausse des prix aux Etats-Unis et la tendance plus stable observée dans les pays européens.

Pour l'ensemble des pays de l'O.C.D.E., les prix ont suivi l'évolution tendancielle de 7% par an observée depuis 1977, et qui a conduit en 1978 à un taux d'inflation de 6,8%. Toutefois, les récentes perturbations de la situation économique provoquées par les événements d'Iran qui se sont traduites par un renchérissement planifié du prix du pétrole brut, pourraient conduire à un niveau sensiblement plus élevé en 1979.

Suivant dans ses grandes lignes celle de la production, l'évolution des échanges a été marquée par une légère amélioration en 1978. Les exportations des pays de la zone de l'O.C.D.E. se sont accrues de 5,3% contre 4,8% en 1977. Les importations, quant à elles, ont cru de 4,3% en 1978 au lieu de 4,5% l'année précédente.

Dans le cadre des accords entre la *Communauté Economique Européenne* (C.E.E.) et les pays de l'*Afrique, des Caraïbes et du Pacifique* (A.C.P.), la mise en application du *système de stabilisation des recettes d'exportation* (STABEX) s'est traduite par la décision prise le 17 juillet 1978 par la Commission Economique Européenne d'autoriser, au titre de l'exercice 1977, le transfert de 17,3 millions d'unités de compte européennes (U.C.E.) en faveur des six Etats A.C.P. ayant subi des pertes sur leurs exportations de produits de base. Ce montant est à rapprocher des 37 millions d'U.C.E. qui avaient été transférés au titre de l'année 1976.

Sur les montants versés en 1978 s'élevant à 15,9 millions d'U.C.E. pour les Etats de l'U.M.O.A., 4,6 millions ont été attribués au Bénin, 10,2 millions au Niger et 1,1 million à la Haute-Volta. Au titre de l'exercice 1978, une avance exceptionnelle de 19 millions d'U.C.E., soit 5,3 milliards de francs c.f.a. a été consentie au Sénégal du fait de la diminution de ses recettes d'exportation de produits arachidières. S'agissant de la Côte d'Ivoire, une régularisation intervenue en 1978 a permis à ce pays de recevoir 4,1 milliards de francs c.f.a. du STABEX au titre de l'année 1976. Ce transfert était motivé par la diminution des recettes d'exportation de bois brut.

2.2 Situation des marchés des matières premières

L'évolution d'ensemble des prix des matières premières a été influencée par les perspectives d'amélioration des disponibilités, mais aussi par les fluctuations monétaires et singulièrement par la baisse du dollar des Etats-Unis. La baisse des prix amorcée en avril 1977 et qui s'était plus ou moins stabilisée au cours du quatrième trimestre de cette même année, s'est poursuivie de façon irrégulière durant le premier semestre 1978. Une légère remontée est intervenue par la suite jusqu'en octobre, les deux derniers mois de l'année ayant été plutôt orientés à la baisse.

De 226 points en janvier 1978, l'indice des prix des produits de base exportés par les pays en voie de développement calculé par la *Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement* (C.N.U.C.E.D.) est tombé à 213 points en juillet, son niveau le plus faible de l'année. Les cours les plus élevés ont été observés en octobre 1978, l'indice C.N.U.C.E.D. se situant à 239 points.

En moyenne annuelle, l'indice exprimé en dollars courants est ressorti à 225,8 points en 1978 contre 243,8 l'année précédente, ce qui correspond à une diminution de 7%. Toutefois, si l'on tient compte de la hausse des prix des produits manufacturés, l'indice exprimé en D.T.S. a marqué une baisse de 14% par rapport à l'année précédente avec 195,9 points au lieu de 226,8.

Dans cette évolution, une mention particulière doit être faite au secteur de l'alimentation et des boissons tropicales qui s'est particulièrement ressenti de l'effritement des cours du café. En se référant au prix indicatif de l'*Organisation Internationale du Café* (O.I.C.), les cours de ce produit ont baissé en effet de 192 cents par livre en janvier 1978 à 131 cents en décembre 1978, s'établissant en moyenne à 155 cents par livre contre 229 cents en 1977 et 142 cents en 1976.

Favorisé à la fois par une situation de pénurie et une demande ferme, le marché des oléagineux a connu des cotations élevées en 1978, notamment dans le secteur des huiles fluides alimentaires. En particulier les cotations de l'huile d'arachide ont été supérieures à celles de l'année 1977 en dépit de la concurrence des autres huiles de table rendues plus compétitives par l'importance de l'écart des prix en leur faveur.

Dans le secteur des matières premières agricoles, les cours du coton ont été stables à un niveau inférieur à celui de l'année 1977.

U.M.O.A. - COURS DES PRINCIPAUX PRODUITS D'EXPORTATION*

	Campagnes			
	1974-1975	1975-1976	1976-1977	1977-1978
U.C. cents par livre-poids				
Cacao				
Prix indicatif O.I.C.C.	60,40	75,07	164,83	148,72
Café Robusta				
Prix indicatif O.I.C.	56,66	101,48	225,67	154,41
Coton U.S.				
Strict Middling	51,73	69,96	77,68	66,90
U.S. dollars par tonne				
Huile d'arachide brute				
CAF Rotterdam	882	678	822	915
Huile de palme brute				
Sumatra CAF Europe	508	389	527	564
*Cotations moyennes par période calculées par la B.C.E.A.O. d'après les sources ci-dessous.				
Sources : Cacao, Organisation Internationale du Cacao. - Café, Organisation Internationale du Café. - Huiles, Oil World.				

L'indice global des cours mondiaux, exprimés en francs c.f.a., des principaux produits végétaux exportés par les pays de l'Union monétaire (cf annexe A2) a reflété la tendance observée sur les marchés internationaux en passant de 371,7 en 1977 à 301,7 en 1978.

Toutefois, en raison de l'importance des pondérations affectées au café et au cacao, mais aussi par suite des variations des taux de change entre le dollar et le franc français, cet indice des prix exprimés en francs c.f.a. des principaux produits de base a atteint son niveau le plus élevé de l'année en novembre 1978 et non en octobre comme ce fut le cas pour l'indice des prix, exprimés en dollars, de la C.N.U.C.E.D.

Par produit, les principales tendances observées en 1978 font l'objet de développement ci-après :

CAFE

La production exportable de café en 1977-1978 a été évaluée à 53,7 millions de sacs de 60 kilos contre 49,3 millions de sacs la saison précédente. Cette reprise de la production faisait suite au rétablissement de la récolte brésilienne qui avait été réduite à 0,7 million de sacs en volume exportable à la suite des gelées de 1975. En 1977-1978, la production exportable du Brésil a été estimée à 11,9 millions de sacs contre 7,7 millions la saison précédente. Cette situation avait conduit à un important prélèvement sur les stocks dont le niveau mondial est passé de 36,2 millions de sacs au début de la campagne 1975-1976 puis successivement à 14,0 millions et 15,6 millions de sacs à l'ouverture des campagnes 1976-1977 et 1977-1978.

Les disponibilités nettes à l'exportation, compte tenu de ce faible niveau de stocks étaient tombées de 75,4 millions de sacs en 1975-1976 à 63,3 millions puis sont revenues à 69,3 millions de sacs au cours des deux campagnes suivantes.

Évaluée à travers les importations des pays membres de l'*Organisation Internationale du Café*, la consommation de ce produit serait passée de 54,4 millions de sacs en 1976-1977 à 42,3 millions en 1977-1978 accusant une forte baisse de 22%. Celle-ci aurait eu pour cause, semble-t-il, le haut niveau de prix atteint par le café durant l'année 1977.

Toutefois, si l'on se réfère aux utilisations effectives, la demande de café aura marqué une tendance à la reprise. C'est ainsi qu'aux États-Unis, les mises à la torréfaction ont porté sur 16,5 millions de sacs en 1978 contre 14,2 millions en 1977, marquant une hausse de 16%.

Cependant, l'importance des stocks détenus par les pays importateurs, évalués à fin décembre 1978 à 2,5 millions de sacs aux États-Unis au lieu de 1,7 million à la fin décembre 1977, explique l'attitude des torréfacteurs dont les opérations sur les marchés se sont limitées à la couverture des besoins à court terme.

Au plan des prix, l'évolution des cours du café en 1978 a été baissière, le prix indicatif de l'O.I.C. représenté par la moyenne des cotations des « autres doux » et des « robusta » passant de 192 cents par livre en janvier 1978 à 132 cents en décembre 1978. Les perspectives d'évolution de la production au Brésil ont été un facteur déterminant en provoquant une forte baisse en juillet 1978 lorsque la période critique d'apparition des gels a été passée sans dommage, et en entraînant une hausse brusque en septembre et en octobre après la vague de froid ressentie le 15 août. Un relâchement a ensuite commencé à se produire à partir de novembre 1978 au fur et à mesure qu'il se précisait que l'ampleur des dégâts causés par le gel était beaucoup plus faible qu'en 1975.

La moyenne du prix indicatif de l'O.I.C. s'est établie à 155 cents par livre pour l'année 1978 contre 229 cents en 1977 et 142 cents en 1976.

CACAO

La production mondiale de cacao pour la récolte 1977-1978 a été estimée par la firme britannique spécialisée dans l'étude du marché de cacao, Gill and Duffus, à 1 471 000 tonnes de fèves contre 1 340 000 tonnes la saison précédente, accusant ainsi une hausse de 10%. Celle-ci est essentiellement imputable à la production africaine qui a évolué entre les deux saisons de 849 000 à 922 000 tonnes. Avec une récolte passant de 236 000 tonnes à 306 000 tonnes, la Côte d'Ivoire a pris pour la première fois en 1977-1978, le premier rang mondial, devançant le Ghana dont la production a baissé de 320 000 à 268 000 tonnes.

La hausse de la production mondiale en 1977-1978 a permis de compenser la faiblesse des stocks tombés à la fin de la campagne 1976-1977 à moins de trois mois de consommation et fait apparaître un excédent de disponibilités de 116 000 tonnes.

Stimulée par la faiblesse des cours, l'activité cacaoyère a été marquée par une tendance à la reprise après la forte baisse qui l'avait caractérisée un an auparavant. Le total des broyages mondiaux a en effet été estimé en 1978 à 1.367.000 tonnes alors que les prévisions pour 1979 s'établissaient à 1.379.000 tonnes de fèves. Il convient de rappeler qu'en 1977, le chiffre des broyages mondiaux avait marqué une baisse de 10% avec 1.366.000 tonnes contre 1.519.000 tonnes l'année précédente. Cette tendance à la reprise de la consommation mondiale s'est trouvée renforcée par l'accroissement des importations de produits transformés du cacao. Il apparaît en effet de plus en plus que les seules statistiques des broyages ne suffisent pas à rendre compte de l'évolution de la demande de cacao en raison de l'industrialisation progressive des pays producteurs. En se référant aux importations américaines, les entrées de produits transformés du cacao ont marqué en 1978, une hausse de 25% par rapport à celles de l'année 1977.

Les phénomènes monétaires ont joué un rôle important dans la situation des marchés du cacao en 1978, en faisant de ce produit une valeur refuge de la spéculation face à la chute du dollar des Etats-Unis.

Réagissant aux prévisions initiales qui faisaient état d'une insuffisance de disponibilités de la récolte 1978-1979, le marché du cacao a reflété une tendance irrégulière à la hausse de janvier à novembre 1978. Le prix indicatif de l'*Organisation Internationale du Cacao* (O.I.C.C.) est passé au cours de cette période de 135 cents par livre à 183 cents par livre marquant une hausse de 36%. La fin de l'année 1978 a été marquée par des mouvements de baisse du fait de la révision en hausse des perspectives de récoltes africaines, mais aussi en raison du raffermissement du dollar. C'est ainsi que les cotations de références relevées par l'O.I.C.C. sont tombées à 179 cents par livre en décembre. La moyenne de l'année s'est établie à 154 cents par livre contre 172 cents en 1977 et 93 cents en 1976.

OLEAGINEUX

La production de graines oléagineuses de la campagne 1977-1978 a été évaluée à 145 millions de tonnes contre 126 millions de tonnes en 1976-1977, accusant ainsi une hausse de 15%. Pour l'essentiel, cette reprise de la production est imputable au soja, qui a atteint un niveau record de 77,0 millions de tonnes au lieu de 64,7 millions de tonnes l'année précédente. Cette abondance d'ensemble de disponibilités de produits oléagineux cachait cependant des déficits sectoriels, notamment pour l'arachide.

La production d'huile et de matières grasses, a été de 46,2 millions de tonnes contre 43,9 millions en 1976-1977. Reflétant la situation des graines, la production d'huile a été inégalement répartie selon les secteurs. Le déficit de la production africaine d'arachides en 1977-1978 s'est traduit par une baisse de 9% de la production mondiale d'huile issue de cette graine. La production d'huile de palme s'est également inscrite en baisse cependant que des hausses sensibles ont été enregistrées sur les huiles de tournesol et de soja. Dans l'ensemble, les utilisations effectives de graines oléagineuses se sont accrues en 1977-1978 avec 144,7 millions de tonnes contre 130,3 millions la saison précédente. Il convient toutefois de noter qu'une partie de ces tonnages a servi à reconstituer les stocks tombés à la fin de 1976-1977 à un niveau relativement bas de 9,7 millions de tonnes contre 13,9 millions à la fin de 1975-1976.

Dans la conjoncture du moment, les facteurs monétaires ont joué un rôle important dans la demande de produits oléagineux en raison de la cotation en dollars des principaux d'entre eux. Les pays européens ont notamment accru leur demande durant les périodes de forte baisse du dollar des Etats-Unis.

Néanmoins, la demande de produits oléagineux a été ferme en 1978 et a, comme d'habitude, reflété la forte concurrence entre produits facilement substituables les uns aux autres. C'est ainsi qu'au cours de la seconde moitié de la saison 1977-1978, la demande s'est plutôt reportée sur l'huile de palme, l'huile d'arachide et l'huile de palmiste alors que les huiles de soja et de coton ont été quelque peu délaissées. La rivalité a été également forte entre l'huile d'arachide et l'huile de tournesol, cette dernière ayant bénéficié d'une décote de prix sur une bonne partie de l'année.

Il convient de souligner que la demande a été particulièrement forte du côté des pays consommateurs nouveaux tels que l'Espagne, le Venezuela et l'Algérie pour l'huile de tournesol, les pays d'Amérique latine pour l'huile d'arachide ; par ailleurs, l'Union soviétique a procédé à des achats importants de graines de soja vers la fin de l'année 1978.

L'importance de la demande, face à une offre déficitaire dans certains secteurs, a conduit à des niveaux de prix élevés, notamment dans le secteur des huiles fluides.

Le niveau moyen du prix de l'huile d'arachide, en cotation CAF Rotterdam, a été de 1 079 dollars par tonne contre 846 dollars en 1977 et 670 dollars en 1976. L'appréciation du prix de l'huile d'arachide sur le marché a sensiblement réduit sa compétitivité vis-à-vis de l'huile de tournesol qui, à fin septembre 1978, présentait un écart en sa faveur de 500 dollars par tonne.

Bénéficiant aussi d'une fermeté de la demande, l'huile de palme a également atteint de hauts niveaux de prix, s'établissant en moyenne à 600 dollars CAF Rotterdam par tonne contre 530 dollars en 1977 et 421 dollars en 1976.

COTON

Estimée à 65,2 millions de balles en 1977-1978, la production mondiale de coton a marqué une hausse de 9% par rapport à celle de 1976-1977. Cette évolution a été pour l'essentiel imputable à la production américaine évaluée à 14,5 millions de balles contre 10,7 millions l'année précédente.

Cette hausse de la production a permis de compenser la faiblesse des stocks qui, au 1er août 1977, étaient descendus à 20,4 millions de balles au lieu de 30,9 millions en 1976. C'est ainsi qu'au 1er août 1978, le volume des stocks atteignait 23,3 millions de balles.

Affectée par la crise de l'économie mondiale, la consommation de coton a connu une baisse d'environ un demi-million de balles en 1978. L'industrie textile a, dans son ensemble, été profondément marquée par la concurrence des fibres synthétiques d'une part, et par celle exercée par les unités de production dont se sont progressivement dotés les pays en voie de développement d'autre part.

En définitive, la moyenne des cotations de l'année est ressortie au même niveau que celle de l'année 1977, soit 63 cents par livre.

	Huile			Cacao	Café	Coton fibre
	Arachide (a)	Coprah (b)	Palme (c)	Moy. O.I.C.C.	Moy. O.I.C.	2 ^{ème} posit.
	à terme					
	\$ U.S. /tonne métrique			U.S. Cents/livre poids		
Moyenne mensuelle						
— Décembre 1977	917	539	501	145	186	53
— Décembre 1978	1 022	886	604	179	132	70
Cours en 1978						
— maximum	Sept. 1 210	Déc. 886	Juin 654	Nov. 183	Janv. 192	Nov. 72
— minimum	Fév. 910	Janv. 541	Janv. 514	Fév. 128	Juil. 131	Janv. 56
Moyenne annuelle						
— 1977	846	578	530	172	229	63
— 1978	1 079	683	600	154	155	63

(a) Toutes origines, CAF Rotterdam. - (b) Origine : Philippines - Indonésie, CAF Rotterdam. - (c) Origine : Malaisie Sumatra, CAF Europe.

Sources : Huiles : Oil World. - Cacao : O.I.C.C. - Café : O.I.C. - Coton : Financial Times.

Au cours de l'exercice qui vient de s'écouler, le franc c.f.a. s'est légèrement apprécié par rapport au Droit de Tirage Spécial (D.T.S.), le taux de change du D.T.S. à la fin du mois de septembre passant de 285,25 francs c.f.a. en 1977 à 277,42 francs c.f.a. en 1978. Cette appréciation du franc c.f.a. a été encore plus marquée à l'égard du dollar des Etats-Unis. En ce qui concerne le comportement du franc c.f.a. vis-à-vis des monnaies des autres principaux partenaires commerciaux de l'Union Monétaire Ouest Africaine, il convient de noter la légère appréciation du deutsche mark pendant l'exercice 1977-1978.

Les variations du taux de change du franc c.f.a. vis-à-vis des monnaies des principaux partenaires de l'Union ont eu un effet favorable sur l'évolution du coût des importations exprimé en francs c.f.a. qui a baissé d'environ 3,4% entre le mois de septembre de l'année 1977 et le mois de juin de l'année 1978, date pour laquelle sont disponibles les dernières données.

U.M.O.A. — EVOLUTION DES TAUX DE CHANGE

	1977				1978			
	1 ^{er} trim.	2 ^e trim.	3 ^e trim.	4 ^e trim.	1 ^{er} trim.	2 ^e trim.	3 ^e trim.	4 ^e trim.
Francs c.f.a. par unité monétaire étrangère en fin de période								
Droit de Tirage Spécial	288,00	286,76	285,25	285,76	283,23	278,99	277,42	272,28
Dollar E.U.	248,46	245,96	245,16	235,25	229,03	225,08	216,55	209,00
Deutsche mark	104,01	105,20	106,25	111,76	113,21	108,46	111,71	114,33
Lire italienne	0,28	0,28	0,28	0,27	0,27	0,26	0,26	0,25
Livre sterling	427,36	423,11	428,16	448,39	425,16	418,68	427,06	425,22
Indice du taux de change moyen pondéré par les importations (a)								
Base 100 : 1970	109,88	109,85	110,20	109,30	107,56	110,98	112,57	111,81
(a) Inverse du taux de change moyen du franc c.f.a. qui exprime l'évolution du coût d'un panier de devises (base 100 : 1970) dans lequel sont représentés les partenaires de l'U.M.O.A. avec des pondérations reflétant la répartition géographique des importations de l'U.M.O.A. en 1970.								
L'accroissement de l'indice marque une appréciation du franc c.f.a.								
Source : B.C.E.A.O. et F.M.I. (International Financial Statistics).								

U.M.O.A. — INDICES DES PRIX A L'IMPORTATION

Périodes	Dollar des Etats-Unis (a)	Franc c.f.a. (b)
Base 100 : Année 1975		
1972 — Année	64,9	76,4
1973 — Année	71,8	74,6
1974 — Année	93,3	104,7
1975 — Année	100,0	100,0
1976 — 1 ^{er} trimestre	104,2	109,9
2 ^e trimestre	106,7	117,1
3 ^e trimestre	110,7	126,7
4 ^e trimestre	113,6	131,9
1977 — 1 ^{er} trimestre	117,1	136,0
2 ^e trimestre	118,3	136,7
3 ^e trimestre	120,1	137,0
4 ^e trimestre	120,6	136,0
1978 — 1 ^{er} trimestre	122,4	135,8
2 ^e trimestre	123,1	132,3
3 ^e trimestre	...	...
4 ^e trimestre	...	...
(a) Cet indice est établi en pondérant les indices de prix à l'exportation en dollars E.U. des pays partenaires de l'Union. La pondération reflète la répartition des importations de l'Union en 1970.		
(b) Ce nouvel indice est obtenu après conversion de l'indice précédent par utilisation du taux de change c.f.a./dollar.		

2.4. Financements extérieurs

L'expansion des marchés internationaux des capitaux enregistrée à partir du quatrième trimestre 1977 s'est poursuivie en 1978 ; selon la *Banque Mondiale*, l'accroissement des engagements bruts s'est traduit par une hausse de 78,4 milliards de dollars des Etats-Unis pour les trois premiers trimestres de l'année 1978 contre 70,1 milliards pour toute l'année 1977.

Les difficultés économiques qui sont apparues dans certains pays prêteurs ne leur ont pas permis d'honorer leurs engagements envers les pays en voie de développement en matière d'aide ; les apports de ressources publiques à long terme ont connu un recul au profit des crédits des marchés financiers qui ont représenté 62,8% des engagements en 1978 alors qu'ils n'en constituaient que 48,2% en 1977. Ces prêts bancaires à court ou moyen terme sont assortis de taux d'intérêt dépendant du taux interbancaire pratiqué à Londres (LIBOR) majoré d'une commission et d'une prime dont le montant est fonction du risque présumé ; de tels financements se sont traduits pour les pays en développement par des charges annuelles élevées et variables au titre du service de la dette. Les récents travaux de la *Conférence des Nations-Unies pour le Commerce et le Développement* (C.N.U.C.E.D.) ont souligné qu'au cours de ces dernières années la dette extérieure a augmenté de 20% par an dans les pays en voie de développement et que dans de nombreux pays d'Afrique non producteurs de pétrole, le service de la dette a représenté 25% de leurs exportations de biens et services.

MONTANTS NETS DES RESSOURCES REÇUES DES PAYS MEMBRES DU COMITE D'AIDE AU DEVELOPPEMENT ET DES ORGANISMES MULTILATERAUX*

	1974	1975	1976	1977
Millions de dollars des E.U.				
Pays en développement	28 511	39 039	38 603	46 937
Afrique	5 175	9 327	9 714	13 099
dont : U.M.O.A.	599	675	915	1 148
Milliards de francs c.f.a.				
U.M.O.A.	147,1	165,8	224,8	282,0
*Chiffres révisés.				
Source : O.C.D.E.				

L'examen des données actuellement disponibles sur la dette publique extérieure des Etats de l'U.M.O.A. pour l'année 1978 montre que les engagements ou dette contractée, se sont établis à 175,7 milliards de francs c.f.a., enregistrant ainsi une diminution de plus de la moitié par rapport à leur montant de l'année précédente.

U.M.O.A. — FINANCEMENT DES PRINCIPALES INSTITUTIONS INTERNATIONALES

	Prêts accordés				Versements effectués			
	1975	1976	1977	1978	1975	1976	1977	1978
Milliards de francs c.f.a.								
B.I.R.D.	30,9	23,0	26,4	17,6	7,3	9,5	12,3	—
A.I.D.	10,2	20,3	13,3	17,9	6,3	8,6	10,3	0,3
B.A.D.	3,9	7,2	7,2	2,4	0,4	2,4	2,1	0,1
F.A.D.	6,7	—	5,3	4,7	—	0,2	2,1	—
F.E.D.	0,3	4,5	0,3	1,3	3,0	0,9	2,9	2,4
B.E.I.	—	5,6	6,7	0,4	3,3	1,7	4,0	3,5
Total	52,0	60,6	59,2	44,3	20,3	23,3	33,7	6,3
Sources : Rapports des institutions internationales.								

Les concours provenant des institutions internationales ont atteint 69,5 milliards de francs c.f.a. en 1978, soit 39,5 % du montant total des engagements. Les prêts de la *Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement* et les crédits de sa filiale, l'*Association Internationale pour le Développement*, se sont élevés à 35,5 milliards et ont été orientés essentiellement vers le financement de l'agriculture et des infrastructures routières et portuaires. La *Banque Africaine de Développement* et le *Fonds Africain de Développement* sont intervenus pour environ 7,1 milliards de francs c.f.a. dans des secteurs aussi divers que l'infrastructure routière, les mines et l'enseignement. Les pays arabes exportateurs de pétrole ont accordé des prêts à certains Etats de l'Union par le canal de la *Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique* : les engagements se sont élevés à 4,7 milliards, dont près de la moitié servira à financer l'industrialisation régionale. La *Communauté Economique Européenne*, par l'intermédiaire de la *Banque Européenne d'Investissement* et du *Fonds Européen de Développement*, a consenti, en plus des subventions, environ 1,7 milliard de francs c.f.a. de crédits.

En matière d'aides gouvernementales, les Etats de l'U.M.O.A. ont bénéficié principalement des apports de ressources financières des pays membres du Comité d'Aide au Développement (C.A.D.). L'apport net de ressources extérieures au titre de l'Aide Publique au Développement (A.P.D.) s'est élevé à 364,5 millions de dollars des Etats-Unis en 1977 contre 345,4 millions l'année précédente.

Les Etats de l'U.M.O.A. ont contracté en 1978 envers la République française, par le canal du *Fonds d'Aide et de Coopération* et de plus en plus par celui de la *Caisse Centrale de Coopération Economique*, des engagements s'élevant à près de 23,0 milliards de francs c.f.a., équivalant à 80% des prêts gouvernementaux.

La République fédérale d'Allemagne a, de son côté, consenti 3,0 milliards de prêts aux Etats de l'U.M.O.A. en 1978.

Les prêts du Canada ont connu un certain ralentissement en 1978 ; dans le souci d'alléger les conditions financières liées aux apports de capitaux, le Gouvernement a décidé par le biais de l'*Agence Canadienne pour le Développement International* (A.C.D.I.) d'accorder l'aide aux pays les moins développés sous forme de dons ; c'est dans ce cadre et après la *Conférence de Paris sur la Coopération Economique Internationale* (C.C.E.I.) de 1976-1977 que les prêts n'ayant pas encore fait l'objet de remboursement, ont été convertis en subventions en 1978 ; il en est de même pour la Grande-Bretagne, les Pays-Bas, le Japon, la Suède, la Suisse et la République fédérale d'Allemagne.

Il est important de remarquer la place toujours croissante occupée par les financements de source privée. En 1978, les engagements envers le secteur des banques privées ont représenté 44% des engagements totaux, soit un montant d'environ 77 milliards de francs c.f.a.

Ces financements privés, accordés essentiellement par des banques américaines et européennes, étaient destinés à financer des secteurs de l'économie comme le bâtiment, les télécommunications et les industries de transformation.

Sur la base des éléments disponibles, on peut estimer à 114,2 milliards de francs c.f.a., répartis en 69,4 milliards d'amortissements et 44,8 milliards d'intérêts, le service de la dette pour l'année 1978. Appréciables par rapport à une estimation des exportations de biens et services, les charges annuelles afférentes aux emprunts font apparaître un ratio du service de la dette de 14,2%.

2.5. Relations avec le Fonds Monétaire International

L'entrée en vigueur, le 1er avril 1978, du second amendement des statuts du *Fonds Monétaire International* a incontestablement constitué l'évènement majeur dans ce domaine, dans la mesure où elle consacrait juridiquement les mutations profondes intervenues au cours des dernières années dans le fonctionnement du système monétaire international. L'amendement met un terme au système antérieur des parités fixes, déjà abandonné en fait depuis 1973, et introduit de nombreuses innovations. C'est ainsi que les pays membres pourront adopter des dispositions de change de leur choix : flottement autonome ou concerté, rattachement à une monnaie, à un panier de monnaies ou au Droit de Tirage Spécial (D.T.S.). Il s'agit donc d'une légalisation de la situation actuelle. Un système de parités stables mais ajustables pourra ultérieurement être établi à la majorité de 85%, si les conditions économiques internationales le permettent, mais les pays ne seront pas tenus d'y adhérer.

Par ailleurs, chaque pays membre assume l'obligation générale de collaborer avec le Fonds et les autres membres, en vue d'assurer le maintien de dispositions de change ordonnées et de promouvoir un système stable de taux de change. A cet effet, les pays membres devront respecter certains engagements concernant leur politique économique et financière tant intérieure qu'extérieure.

En outre, l'or cesse d'être le dénominateur commun du système de parités monétaires et l'unité de valeur du D.T.S., ce dernier instrument prenant sa place au centre du système monétaire. Le prix officiel de l'or est aboli. Le Fonds sera tenu de réaliser entièrement la cession, déjà engagée, de 50 millions d'onces d'or - soit le tiers environ du stock détenu - et il pourra décider la réalisation du solde de ses avoirs en or. Le Fonds devra éviter, dans ses transactions sur or, d'établir un prix fixe sur le marché. De même, les transactions éventuelles avec les pays membres s'effectueront normalement sur la base des prix du marché.

Le Droit de Tirage Spécial, dont le principe d'évaluation est arrêté par le Fonds, constitue le principal instrument de réserve du système. Le D.T.S. remplace l'or comme moyen de paiement normal entre le Fonds et les pays membres ; il devient l'unité de compte du Fonds. C'est donc en D.T.S. que seront exprimés tous ses avoirs. Les D.T.S. pourront être utilisés plus librement par les participants et des éléments de souplesse ont, en outre, été introduits dans les règles relatives à la reconstitution des avoirs en D.T.S.

Une utilisation plus large des monnaies des pays membres est prévue. Tout pays dont la position de balance des paiements et le niveau des réserves de change sont jugés satisfaisants par le Fonds pourra ainsi être conduit à mettre à la disposition d'un autre pays membre une partie des avoirs en sa monnaie nationale détenus par le Fonds. Dans cette perspective, des arrangements de change sont prévus entre le Fonds et les pays membres pour assurer la conversion des monnaies utilisées dans des conditions satisfaisantes.

Les dispositions complexes et rigides qui, selon les statuts antérieurs, déterminaient les obligations de rachat encourues par les pays membres à la suite d'un tirage sont supprimées. Le remboursement interviendra au fur et à mesure que la situation de la balance des paiements s'améliorera, sans que la durée d'utilisation des ressources obtenues du Fonds puisse excéder cinq ans.

La création d'un *Collège de conseillers*, appelé à se substituer au Comité intérimaire, pourra être éventuellement décidée à la majorité de 85%. Le Collège qui, à la différence du Comité intérimaire, serait doté de pouvoirs de décision, surveillerait la gestion et l'adaptation du système monétaire international, notamment le bon fonctionnement du processus d'ajustement, l'évolution de la liquidité globale et le transfert de ressources réelles aux pays en développement.

L'organisation et le fonctionnement du Fonds subissent également des modifications tant sur le plan financier que sur celui de l'administration.

Le Compte général devient le *Département général*, avec création d'un Compte de versements spécial enregistrant les bénéfices sur les ventes d'or et d'un Compte d'investissement pour les avoirs que le Fonds sera autorisé à placer sur les marchés. Le Compte spécial devient le *Département des Droits de Tirage Spéciaux*.

Les règles relatives aux majorités requises ont également été revues. La règle fondamentale demeure celle de la majorité simple des voix exprimées. Les décisions relevant de la politique du Fonds, mais sans présenter un caractère routinier, seront prises à la majorité de 70%. Celles ayant trait aux dispositions fondamentales exigeront une majorité de 85%.

Certaines modifications ont, en outre, été apportées aux modalités d'élection des administrateurs.

Mais la réforme des statuts du Fonds est loin d'être achevée. Il s'agit maintenant de prendre les mesures concrètes d'application pratique. Nul doute que les prochaines

années se révélèrent fructueuses en matière de modifications des règles et règlements. Les propositions faites en septembre 1978 par le Comité intérimaire et relatives à l'utilisation et aux caractéristiques du D.T.S. - taux d'intérêt et de rémunération, taux des commissions périodiques sur les avoirs du Fonds, seuil de reconstitution des avoirs en D.T.S. abaissé de 30 à 15% - ne constituent en fait que le prélude à d'importantes décisions en cours d'examen au niveau du Conseil d'administration du Fonds.

En ce qui concerne le cadre spécifique des relations entre les Etats de l'Union et le F.M.I., le volume des transactions financières s'est considérablement accru avec les nouvelles opérations liées aux restitutions d'or par le F.M.I. aux pays membres, aux transferts directs des plus-values sur ventes d'or aux pays en développement, aux prêts du Fonds fiduciaire et à la libération des quotes-parts dans le cadre de la sixième révision générale.

En décembre 1977, le Fonds monétaire, dans le cadre de sa seconde restitution d'or, a livré à la *Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest*, agent financier des Etats de l'U.M.O.A., la quantité globale de 30.064 onces d'or fin, au cours de 35 D.T.S. l'once. Au titre des transferts directs aux pays en développement, des plus-values sur ventes d'or, les Etats de l'Union ont globalement reçu en avril et juillet 1978 la somme de 6,2 millions de dollars des Etats-Unis.

Au cours de l'exercice écoulé, a pris fin, le 30 juin 1978, la première période du Fonds fiduciaire, mécanisme de financement créé par le F.M.I. pour aider les pays membres dont le revenu par habitant en 1973 était inférieur à 300 D.T.S., à couvrir leurs besoins de balance des paiements. Ce fonds est alimenté par les ventes d'or du F.M.I. correspondant aux quotes-parts des pays industrialisés. Les Etats de l'Union qui figuraient tous sur la liste des 61 pays éligibles, ont été admis à bénéficier effectivement des concours du Fonds fiduciaire. Les versements au 30 septembre 1978 y afférents ont atteint la somme de 58,0 millions de D.T.S., soit la contre-valeur réelle de 16,3 milliards de francs c.f.a.

L'entrée en vigueur du second amendement des statuts entraînait la libération intégrale des quotes-parts, au contraire des dispositions antérieures. La République Populaire du Bénin a été ainsi amenée à libérer en avril 1978 le reliquat de sa souscription initiale, soit la somme de 6,8 millions de D.T.S. L'amendement déterminait également la date d'exigibilité des souscriptions au titre de la sixième révision générale des quotes-parts dont la libération devait intervenir au plus tard 60 jours après l'entrée en vigueur des nouveaux statuts. Conformément à cette disposition, les Etats de l'Union ont procédé en mai 1978 au relèvement de leurs quotes-parts qui sont passées de 140 à 185 millions de D.T.S.

La situation favorable des réserves de la Côte d'Ivoire et du Niger, au cours de l'année 1978, n'a pas manqué d'attirer l'attention des autorités du Fonds. De mars à septembre 1978, la Côte d'Ivoire a été régulièrement incluse dans le plan de désignation trimestriel en D.T.S., tandis que le Niger était inclus en mars 1978 dans le budget de devises du Fonds. Si la Côte d'Ivoire n'a pas été effectivement désignée, le Niger par contre a dû fournir en devises l'équivalent de 2 millions de D.T.S., se créant ainsi une super position de réserve auprès du F.M.I. dont les avoirs en francs c.f.a. du Niger ne représentaient plus que 68% de sa quote-part au 30 septembre 1978.

En ce qui concerne l'endettement des Etats vis-à-vis du Fonds monétaire, l'exercice 1978 aura marqué une réduction sensible de leurs engagements. Le Togo s'est acquitté de l'intégralité du reliquat de sa dette au titre du mécanisme de financement compensatoire, s'élevant à 7,5 millions de D.T.S. La Côte d'Ivoire, quant à elle, a également soldé ses engagements relatifs au mécanisme de financement compensatoire par un règlement d'un montant de 12,6 millions de D.T.S. Elle n'est plus redevable au Fonds que d'un encours réduit de 6,3 millions de D.T.S. afférent au mécanisme pétrolier. Le Sénégal dont les divers tirages sur le F.M.I. arrivent à échéance, a commencé ses remboursements, soit 1,2 million de D.T.S. au titre de son achat dans sa tranche de réserve et 1,9 million au titre du mécanisme pétrolier.

Les règlements de commissions périodiques dues au titre des facilités du Fonds ont continué à éroder le niveau global des avoirs de l'Union en droits de tirage spéciaux, malgré la progression, de 3,3 millions, enregistrée en fin de période. En effet, le Sénégal a dû procéder à plusieurs opérations de reconstitution, pour un montant global de 5,3 millions de D.T.S. Au 30 septembre 1978, les D.T.S. détenus par les six Etats représentaient 68,9% de leurs allocations cumulatives nettes.

La Côte d'Ivoire et le Sénégal ont bénéficié, comme en 1976 et en 1977, de versements du compte de subvention, en atténuation de la charge d'intérêt au titre du mécanisme pétrolier 1975, respectivement pour les sommes de 517 500 et 495 500 D.T.S.

POSITION GLOBALE DES ETATS DE L'UNION ENVERS LE F.M.I.

	30 septembre			
	1975	1976	1977	1978
	Millions de D.T.S.			
Département général				
Quotes-parts	140,0	140,0	140,0	185,0
Positions de réserve	14,8	9,6	11,0	25,9
Encours des tirages	52,1	71,8	61,8	33,4
— Tranche de réserve	15,5	4,8	4,8	3,6
— Mécanisme pétrolier	36,6	46,9	36,9	29,8
— Financement compensatoire	—	20,1	20,1	—
Département des D.T.S.				
— Allocations	44,0	44,0	44,0	44,0
— Disponibilités	36,6	32,1	27,0	30,3
Fonds fiduciaire	—	—	—	58,1

Source : B.C.E.A.O. (cf. annexe A.3).

3. RELATIONS RÉGIONALES

Dans le domaine des relations régionales, la période sous revue aura vu se développer les activités des deux grands ensembles économiques de l'Afrique de l'Ouest : la *Communauté Economique de l'Afrique de l'Ouest* (C.E.A.O.) et la *Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest* (C.E.D.E.A.O.).

3.1. Coopération économique et financière

La C.E.A.O. n'a pas ménagé ses efforts en vue de promouvoir le développement économique de ses membres et de s'assurer une place de choix dans le concert régional. Outre divers séminaires au niveau national, elle n'a pas hésité à organiser ou à patronner de nombreux colloques internationaux qui ont rencontré une audience certaine, en raison de l'actualité des thèmes. Dans le domaine énergétique, s'est tenue en février 1978 la première réunion du Comité consultatif, chargé d'examiner les problèmes de la création d'une Ecole Communautaire de Formation des Cadres des Mines, de la Géologie et de la Cimenterie, intégrant une section hydrocarbures. Cette réunion précédait de peu la réunion constitutive en mars 1978 du Comité Permanent de l'Energie, chargé de trouver des solutions communautaires aux problèmes d'approvisionnement en énergie des pays de la C.E.A.O., notamment par la mobilisation de l'énergie solaire.

En matière d'élevage, un colloque regroupant les pays membres et de nombreuses institutions régionales s'est tenu à Abidjan en mars 1978. A l'issue des travaux, deux commissions ont été instituées :

- la Commission de production,
- et la Commission de commercialisation.

Des recommandations ont été adoptées concernant les statistiques en matière de bétail et de viande, la santé animale, les pâturages et la protection des sols, les systèmes de production, la productivité, l'alimentation, les échanges, le stockage, le transport et l'équipement. Devant les difficultés d'ordre financier que rencontrent les opérateurs économiques, le colloque a recommandé une étude approfondie du projet en vue de la création d'un fonds d'intervention dont l'objet consisterait à régulariser les cours du bétail et de la viande, à garantir un prix rémunérateur aux producteurs et à assurer la régularité des approvisionnements. A cette occasion, la *Banque Ouest Africaine de Développement* (B.O.A.D.) s'est déclarée disposée à financer des projets en matière de bétail et de viande.

Une commission d'experts en télécommunications d'organisations intergouvernementales de l'Afrique de l'Ouest, s'est réunie en juin 1978, sous l'égide de la C.E.A.O., afin d'examiner le rapport définitif d'une étude régionale des télécommunications entreprise à l'initiative d'une association entre la B.O.A.D., la C.E.A.O. et le *Conseil de l'Entente*. Les experts ont souligné l'urgence de la réalisation des investissements prévus dans l'étude et la nécessité d'une réunion de concertation pour le financement entre les organismes promoteurs. Ils ont également insisté sur la coopération entre Etats et le recours aux institutions africaines spécialisées dans le domaine des télécommunications, notamment l'*Union Africaine des Postes et Télécommunications* (U.A.P.T.).

La définition d'une politique commune dans le domaine de la recherche agronomique a été confiée à un comité ad hoc d'experts de la C.E.A.O. qui s'est réuni du 29 juin au 1er juillet 1978. Les questions examinées ont couvert l'identification des priorités et des objectifs, les doubles emplois, le rôle des structures nationales, la formation et le statut des chercheurs, les structures nouvelles et les moyens financiers mis à la disposition de la recherche agronomique.

En ce qui concerne la vie des organes de la C.E.A.O., les réunions en juin 1978 du Comité de coopération en matière douanière et statistique et du Comité des experts financiers et administratifs entraient dans le cadre de la préparation de la quatrième Conférence des Chefs d'Etat, prévue en octobre 1978 à Bamako. Le premier Comité a examiné les dossiers destinés à accélérer l'organisation des échanges commerciaux intra-communautaires, les dossiers relatifs à l'agrément des produits industriels originaires de la Communauté et à l'harmonisation des tarifs douaniers, notamment le régime tarifaire des produits de l'artisanat traditionnel. Le deuxième Comité s'est préoccupé de rechercher les structures adéquates au *Fonds de Solidarité et d'Intervention pour le Développement de la Communauté* (F.O.S.I.D.E.C.), alimenté par des dotations annuelles de 5 milliards de francs c.f.a. en provenance des Etats membres et devant permettre à ces Etats d'accéder aux marchés internationaux des capitaux. Signalons d'ailleurs que le septième Conseil des Ministres, tenu en janvier 1978, était uniquement consacré au F.O.S.I.D.E.C.

Au cours de la période sous revue, s'est également tenu le premier Conseil des Ministres et la première réunion des experts civils et militaires des sept pays signataires de l'*Accord de Non-Agression et d'Assistance en Matière de Défense* entre les pays membres de la C.E.A.O. et le Togo. Rappelons que le Secrétaire général de l'Accord est le Lieutenant-Colonel Joseph-Louis TAVARES DA SOUZA du Sénégal.

La C.E.D.E.A.O., de son côté, a accéléré la mise en place de ses différents organes institutionnels, en vue de se rendre pleinement opérationnelle. Les réunions de Lagos en avril 1978, ont constitué dans ce sens un tournant décisif vers la voie d'un dynamisme nouveau. Le Conseil des Ministres a examiné les conclusions des travaux des quatre commissions techniques et spécialisées de la Communauté sur l'intégration économique dans la sous-région de l'Afrique de l'Ouest. Les problèmes traités concernaient notamment la coopération et le développement dans les secteurs de l'industrie, des transports, des télécommunications, de l'énergie, de l'agriculture, des ressources naturelles, du commerce, des relations monétaires et financières et des affaires sociales et culturelles. Le Conseil des Ministres s'est également penché sur la ratification du Conseil des Ministres s'est également penché sur la ratification du Secrétaire exécutif, le Docteur Aboubacar Diaby OUATTARA, du Directeur général du *Fonds de Coopération, de Compensation et de Développement* (F.C.C.D.), le Docteur Roméo A. HORTON et sur leur prestation de serment. Les rapports des travaux du Conseil des Ministres ont été soumis au troisième sommet de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement qui a immédiatement suivi le Conseil des Ministres.

La Conférence des Chefs d'Etat s'est essentiellement attachée aux questions douanières et au problème du développement des échanges. Elle a arrêté la date du 25 mai 1979 pour « l'entrée en vigueur de la consolidation des tarifs douaniers »

et a donné « son accord de principe à la signature de l'accord multilatéral relatif à la libre circulation des personnes à l'intérieur de la Communauté ». Par ailleurs, un pacte de non-agression, devant être ultérieurement complété par un « pacte de défense mutuelle », a été signé.

Le *Fonds de Coopération, de Compensation et de Développement* de la C.E.D.E.A.O., a organisé en janvier 1978 une mission en Europe de l'Ouest dans le but de rechercher des concours extérieurs pour le financement de ses projets et de négocier les conditions de placement d'une partie de ses disponibilités. Par ailleurs, son Conseil d'administration s'est réuni à deux reprises, en janvier et juillet 1978. La première réunion a été consacrée à l'examen et à l'adoption des règlements financiers concernant les opérations de différentes natures, du règlement général devant régir les activités et les décisions de la Direction générale du Fonds, du budget et du programme d'activités du Fonds pour l'exercice 1978, et du statut du personnel. Au cours de la seconde réunion M. Isidore AMOUSSOU, Ministre des Finances de la République Populaire du Bénin a été porté à la présidence du Conseil. Cette seconde réunion a entendu le rapport du Directeur général du Fonds et a étudié la liste des projets nationaux soumis au Fonds par les Etats membres.

L'*Organisation Commune Africaine et Mauricienne* (O.C.A.M.) a tenu son Conseil des Ministres en mars 1978 à Cotonou. Cette réunion a été essentiellement consacrée aux activités des dix-sept institutions communes et à leur ouverture éventuelle aux Etats non membres. Les Ministres ont également étudié les relations de ces institutions avec l'O.C.A.M. Le rapport des travaux du Conseil des Ministres sera soumis à la dixième Conférence des Chefs d'Etat, initialement prévue en février 1979 à Cotonou. L'O.C.A.M., dont s'est retirée la République des Seychelles, achève ainsi sa mutation en un organisme de coopération inter-africaine, à vocation purement économique, technique et culturelle. S'agissant du *Fonds de Coopération et de Garantie* de l'O.C.A.M., au capital de 5 milliards de francs c.f.a., notons qu'il est devenu opérationnel avec l'installation effective de son siège à Cotonou et la nomination de son Directeur général, M. Amadou BOUKAR.

Le *Fonds Africain de Solidarité*, également au capital de 5 milliards de francs c.f.a., réparti à parts égales entre la France et les pays africains, s'est aussi doté en septembre 1978 de son personnel dirigeant : M. BOUCKAT-BOU-NZIENGUI, Directeur général et M. FARES, Directeur général adjoint. Le Fonds, dont le siège est provisoirement installé à Paris, devra prendre les mesures adéquates à se rendre opérationnel dès le début de l'année 1979 et à assurer son implantation dans son siège définitif, sis à Niamey. Le personnel dirigeant du Fonds a pris ses fonctions le 1er octobre 1978. Rappelons que la participation globale des Etats de l'Union au capital initial du Fonds s'élève à 936,7 millions de francs c.f.a.

Le groupe de la *Banque Africaine de Développement* a poursuivi et intensifié ses interventions dans le financement du développement des pays membres. Deux événements semblent avoir dominé la vie du groupe en 1978. Tout d'abord, la décision du Conseil des Gouverneurs, adoptée en mai 1978, d'ouvrir le capital-actions de la Banque à la participation de pays non-régionaux et d'autoriser leur représentation au sein du Conseil d'administration. Ainsi, la B.A.D. pourra mobiliser plusieurs milliards de dollars qui lui sont indispensables pour maintenir à un niveau élevé le volume de ses opérations. On estime que cette décision devrait permettre à la B.A.D. de consentir à chaque pays membre en moyenne, un financement de 10 millions de dollars des Etats-Unis par an. Ensuite, l'accord auquel sont parvenus les Etats membres du *Fonds Africain de Développement* (F.A.D.), sous réserve des procédures de ratification, de se fixer un objectif de 700 millions d'unités de compte F.A.D. (a) pour les ressources qui serviront à des actions de financement à des conditions privilégiées, pour la période allant du 1er janvier 1979 au 31 décembre 1981. En décembre 1978, les engagements au titre des contributions pour la deuxième reconstitution des ressources du Fonds, atteignaient une somme dépassant 651 millions d'unités de compte.

(a) L'unité de compte F.A.D. est égale à 1,11111 dollar des Etats-Unis.

Le *Conseil de l'Entente* a organisé en janvier 1978 à Lomé un sommet des Chefs d'Etat précédé du Conseil des Ministres des Affaires étrangères. Le sommet a pris acte de la mise en œuvre d'un programme de développement rural, comprenant dix neuf projets en matière d'élevage, de production vivrière et d'hydraulique pastorale. Le coût total du programme est évalué à 8 milliards de francs c.f.a. et son financement sera réalisé sur des aides américaine, française et néerlandaise, complétées par des contributions des Etats membres. Les Chefs d'Etat ont également adopté un programme quinquennal d'hydraulique villageoise de 1 000 points d'eau par pays. Ils ont approuvé une progression du programme de formation des transporteurs routiers et ont décidé de reconduire pour cinq ans la cotisation annuelle des Etats au *Fonds d'Entraide et de Garantie des Emprunts*, pour un montant global annuel de 668 millions de francs c.f.a. Les ressources du Fonds seront désormais consacrées à la Conférence des Chefs d'Etat, au fonctionnement du Secrétariat administratif, aux interventions économiques et aux investissements sociaux dans les Etats membres, ainsi qu'à la bonification des intérêts relatifs aux emprunts des Etats. Il est à noter que le Comité de Gestion s'était auparavant réuni à Abidjan, en décembre 1977, en vue d'adopter le budget de l'année 1978 et de redéfinir les structures du Secrétariat administratif.

La *Communauté Economique du Bétail et de la Viande* (C.E.B.V.) des Etats de l'Entente a acquis une dimension nouvelle en 1978. La seizième réunion du Conseil des Ministres en avril 1978, a adopté le budget du Secrétariat exécutif pour l'année 1978 et a pris trois résolutions importantes, prévoyant une campagne régionale de lutte contre les trypanosomiasés animales, par la mise en place dans chaque Etat membre d'un service spécialisé, la normalisation des statistiques et l'harmonisation des réglementations nationales sur l'utilisation des trypanocides. Le Conseil a également décidé d'introduire une requête auprès de la F.A.O. pour déterminer les besoins de formation en matière de lutte contre les trypanosomiasés.

Dans le cadre de l'*Organisation de la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal* (O.M.V.S.), les Chefs d'Etat du Mali, de la Mauritanie et du Sénégal ont entrepris une vaste campagne de mobilisation des ressources de financement des barrages de Manantali et de Diama, dont le coût, en l'espace de deux ans, a augmenté de plus de 56%, passant de 80 milliards à 125 milliards de francs c.f.a., sous l'effet de l'inflation mondiale. Après la France qui a décidé en mai de tripler sa contribution à l'aménagement du fleuve Sénégal, les pays arabes ont apporté également un concours appréciable, ne laissant subsister qu'un déficit modéré de financement qui d'ailleurs a été comblé en fin d'année par les participations de la République fédérale d'Allemagne et du Canada. Les travaux pourront donc démarrer incessamment.

La lutte contre la désertification dans le Sahel se poursuit méthodiquement. Les Chefs d'Etat du *Comité Inter-Etats pour la Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel* (C.I.L.S.S.) s'attachent à rassembler les ressources financières - 98 milliards de francs c.f.a. - nécessaires à la réalisation des 272 projets prioritaires déjà approuvés pour la période 1977-1982. En ce qui concerne le programme agricole, le « Club des Amis du Sahel », composé de la plupart des pays industrialisés, s'est engagé à verser trois milliards de dollars sur une période de cinq ans. De son côté, l'Institut du Sahel, organisme regroupant les pays membres du C.I.L.S.S. et des organisations régionales ou multinationales, a consacré ses activités à coordonner, harmoniser et promouvoir la recherche et la formation dans le Sahel en vue d'assurer une utilisation optimale des structures existantes.

Dans le cadre de leur coopération, les dirigeants des institutions régionales et sous-régionales de financement du développement en Afrique de l'Ouest - F.C.C.D., B.O.A.D. et C.E.A.O. - se sont rencontrés à Lomé en février 1978. Cette rencontre avait été préparée par deux réunions préliminaires de leurs experts. A l'issue des travaux de Lomé, les responsables de ces organisations ont convenu des dispositions pratiques relatives aux échanges d'informations, à l'harmonisation des méthodes et procédures de traitement des projets de développement et à la coordination de la mobilisation des ressources financières et humaines. Ils ont, en outre, arrêté un programme immédiat d'actions conjointes, notamment dans les secteurs agricoles, miniers et industriels et dans le domaine de l'infrastructure - télécommunications, société communautaire d'armement, d'achat et de commercialisation des produits de la pêche, barrages, etc. - et se sont mis d'accord sur les règles et les principes de la coopération.

Le *Club de Dakar*, à sa quatrième assemblée générale de novembre 1977, a lancé un appel aux pays industriels pour qu'ils « répudient solennellement et effectivement le protectionnisme comme moyen de résoudre les problèmes économiques et sociaux qu'ils peuvent connaître... ». Le Club a par ailleurs préconisé que les pays industriels et les pays en développement se concertent afin de négocier la « redistribution progressive des activités au bénéfice mutuel de toutes les parties en cause ». Le Club a également créé trois groupes de travail : le premier sur « l'impôt mondial de solidarité », le deuxième sur « le redéploiement économique concerté entre les pays industriels, à commencer par les pays européens et l'Afrique », et le troisième sur « la crise économique mondiale et la montée du protectionnisme ». Enfin, le Club a procédé à un renouvellement de ses organes internes dont la présidence reste confiée à M. Mohamed T. DIAWARA.

Tels sont les événements les plus significatifs de la coopération régionale durant la période sous revue. Toutefois, d'autres organisations multilatérales ou bilatérales n'ont pas cessé de déployer leurs efforts pour le développement économique de la sous-région de l'Afrique de l'Ouest. On peut citer notamment à ce titre, la *Commission du Bassin du Fleuve Niger*, l'*Autorité de développement intégré du Liptako-Gourma*, l'*Organisation Africaine et Malgache du Café*, l'*Alliance des Pays Producteurs de Cacao*, l'*Organisation de Coordination et de Coopération contre les Grandes Endémies*, l'*Association pour le Développement de la Riziculture en Afrique de l'Ouest*, le *Conseil Africain de l'Arachide*, la *Commission du Bassin du Lac Tchad*, l'*Organisation de Mise en Valeur du Fleuve Gambie*, l'*Union Africaine des Postes et Télécommunications*, l'*Organisation Commune de Lutte Anti-acridienne et Anti-aviaire*, l'*Organisation pour le Développement du Tourisme en Afrique*, etc.

Les pays de la *Communauté Economique Européenne* (C.E.E.) et les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (A.C.P.), associés dans la Convention de Lomé, ont ouvert au cours de l'année 1978 des négociations pour le renouvellement de cette Convention qui expire en 1980. Il apparaît d'ores et déjà que les principales discussions porteront sur les questions commerciales, industrielles et financières. En matière de commerce, seront examinés les problèmes de la stabilisation des recettes d'exportation des pays A.C.P., notamment l'élargissement du STABEX à certains produits, la modification des seuils de dépendance, la nature remboursable ou non remboursable des concours du STABEX, et de l'ouverture des marchés des pays de la C.E.E. aux produits manufacturés originaires des pays A.C.P. La coopération industrielle et le volume global de l'aide financière retiendront également l'attention.

3.2. Coopération monétaire

Une place privilégiée a été réservée à la coopération monétaire régionale. Le *Centre Africain d'Etudes Monétaires* (C.A.E.M.) dont le siège est situé à Dakar, a démarré ses activités le 1er janvier 1978, sous la conduite du Dr. A.B. TAYLOR, son Directeur général. Au cours de la cinquième réunion du Conseil d'administration en juin 1978, ont été examinés et approuvés le projet de statut du personnel, la nomination du Directeur général adjoint, le règlement relatif aux questions financières et le budget révisé pour les années 1978 et 1979. Le même mois, s'est tenue une réunion des Directeurs des Etudes des banques centrales membres de l'*Association des Banques Centrales Africaines* (A.B.C.A.). Au sommaire des travaux figuraient la publication d'une revue financière trimestrielle, la confection d'un sommaire financier annuel, d'un répertoire bibliographique sur la monnaie, les banques et les finances en Afrique et l'organisation de symposiums sur les problèmes bancaires et monétaires. Par ailleurs, à la demande du *Comité sous-régional de l'Afrique de l'Ouest de l'A.B.C.A.*, le Centre a été chargé d'étudier et de proposer les mesures d'assouplissement aux réglementations des changes des pays membres de la *Chambre de Compensation de l'Afrique de l'Ouest* (C.C.A.O.), en vue d'assurer la liberté des paiements courants à l'intérieur de la sous-région.

S'agissant du *Comité sous-régional de l'Afrique de l'Ouest*, ses assises annuelles se sont déroulées en mai 1978 à Bamako. La deuxième réunion des banques commerciales et de la Commission spéciale a convenu de créer une *Association des Banques de l'Afrique de l'Ouest*, regroupant les banques commerciales, les banques de développement et les autres institutions de crédit de la sous-région. Cette association serait dotée d'un organe de direction, le Conseil général, composé d'un représentant de chaque association nationale, tandis que les fonctions de secrétariat et de trésorerie seraient confiées à la *Chambre de Compensation de l'Afrique de l'Ouest*. Parmi les autres questions figurant à l'ordre du jour, mention spéciale doit être accordée aux projets de création de chèques de voyage libellés en unités de compte de l'Afrique de l'Ouest et d'établissement d'une chambre de confirmation de l'Afrique de l'Ouest, à l'harmonisation des réglementations des changes, à la confection d'un annuaire des banques et aux difficultés rencontrées par les banques commerciales dans l'application de la procédure de compensation. Le *Sous-Comité de Change et de Compensation* a examiné le rapport d'activité de la Chambre de compensation, les propositions concernant l'Assistant administratif, les conditions de service du personnel et le projet de budget pour l'exercice 1978-1979. Le *Comité sous-régional de l'Afrique de l'Ouest*, dont la réunion était confondue avec celle du Comité de Change et de Compensation, a tout d'abord admis la *Banque Nationale de Guinée-Bissau* à la Chambre de compensation. Il a ensuite décidé de changer la dénomination de l'Assistant administratif en Secrétaire exécutif adjoint. Le Comité a été informé de l'évolution de la situation économique des pays membres et de celle des problèmes monétaires internationaux. Il a par ailleurs approuvé l'adhésion de la Chambre de Compensation au Comité de Coordination des arrangements multilatéraux de paiements et de la coopération monétaire. Il a enfin pris note de la tenue prochaine d'un séminaire des banques commerciales d'Afrique à Freetown, siège de la Chambre de compensation, sous l'égide de l'A.B.C.A. et de la Commission Economique pour l'Afrique.

Concernant les activités propres de la Chambre de compensation pendant cette période, il faut signaler la publication d'une brochure consacrée à la première réunion des banques commerciales à Monrovia en mai 1977 et intitulée « l'Activité bancaire en Afrique de l'Ouest », l'organisation en septembre-octobre 1978 du deuxième voyage d'études dans les pays socialistes d'Europe de l'Est. Dans le domaine opérationnel, les résultats de la Chambre, tels que figurant dans son rapport annuel, sont retracés ci-après.

Au cours de l'exercice clos le 31 août 1978, le volume des transactions effectuées par l'intermédiaire de la Chambre s'est élevé à 43 791 797 U.C.A.O. (a). Le montant des opérations effectivement compensées s'est établi à 14 201 229 U.C.A.O., soit un taux de compensation de l'ordre de 32%, en hausse par rapport au taux de 25% constaté pour la période précédente. Toutefois, le volume des règlements intervenant en devises, a atteint la somme de 29 590 568 U.C.A.O., et demeure élevé, comparé aux objectifs d'économies en devises assignés à la Chambre.

En ce qui concerne la B.C.E.A.O., le total des transferts émis, avec 3 121 328 U.C.A.O., soit 0,8 milliard de francs c.f.a., n'a représenté que 7% des émissions globales tandis que le volume des transferts reçus s'élevait à 27 689 540 U.C.A.O. ou 7,6 milliards de francs c.f.a. ce qui représente 63% du volume total des paiements. Cette situation explique que la B.C.E.A.O. ait constamment présenté, au cours de l'exercice sous revue, une position nette créditrice. A ce titre, elle a donc accordé aux autres banques centrales participantes, des facilités de règlement, pour un montant cumulé de 24 568 212 U.C.A.O., soit environ 6,8 milliards de francs c.f.a.

De l'analyse des règlements par pays, il ressort que les Etats de l'Union entretiennent un fort courant d'échanges commerciaux et financiers avec le Nigeria et le Ghana, et dans une moindre mesure avec la Gambie. Les principaux partenaires du Nigeria dans l'Union sont le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Togo et le Niger, tandis que ceux du Ghana sont le Togo, la Haute-Volta et la Côte d'Ivoire. Le Sénégal détient presque le monopole des règlements de l'Union en provenance ou à destination de la Gambie. Rappelons que les règlements entre les Etats de l'Union et le Mali s'effectuent directement en raison de leur appartenance à la zone franc et ne transitent donc pas par la Chambre de compensation.

La ventilation des transferts par nature économique ne peut être opérée avec certitude au stade actuel où les opérations de la Chambre ne sont pas toujours bien identifiées. Indiquons seulement que ces règlements couvrent des paiements commerciaux, à l'exclusion des paiements afférents à la livraison du pétrole brut, et des transactions gouvernementales.

Si le volume des opérations de la Chambre apparaît en progression sensible et si le taux de compensation s'est amélioré, il n'en demeure pas moins que certains problèmes subsistent. En premier lieu, les difficultés de communications et le volume anormal des opérations en suspens nuisent à la rapidité et à l'efficacité du système. En second lieu, la participation des banques centrales membres au mécanisme de compensation demande à être accrue. A cet égard, il importe d'inciter les banques commerciales et leur clientèle à utiliser pleinement le canal de la Chambre de compensation pour leurs règlements à l'intérieur de la sous-région.

La *Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest* a participé à Kuala-Lumpur en mars 1978 à la première Assemblée des Gouverneurs des Banques centrales et des Autorités Monétaires des Pays Membres de la *Conférence Islamique* à laquelle adhèrent trois Etats de l'Union Monétaire, la Haute-Volta, le Niger et le Sénégal. Cette assemblée avait été précédée en janvier 1978 par une réunion des

(a) L'unité de Compte de l'Afrique de l'Ouest (U.C.A.O.) équivaut à un Droit de Tirage Spécial (D.T.S.) du Fonds Monétaire International.

experts. Parmi les résolutions adoptées par les Gouverneurs, figurent le développement des échanges d'informations, confié au *Centre de Recherches Statistiques, Economiques et Sociales* d'Ankara, et la création d'un groupe d'experts dont fait partie la B.C.E.A.O.

Le mandat du groupe d'experts couvre les domaines de la recherche, de la coopération et de l'information monétaire et financière.

En matière de recherche, priorité a été donnée à la mobilisation des capitaux internes, au financement du commerce et des investissements. Les réflexions ont été essentiellement orientées vers la création d'une banque d'import-export, l'octroi de crédits mutuels, la promotion et le développement des marchés des capitaux dans les Etats membres et l'accès de ces derniers auxdits marchés.

La coopération concerne l'association entre pays membres de la Conférence Islamique avec les institutions financières existantes.

S'agissant de l'information monétaire et financière, le groupe d'experts devra s'attacher à assurer une meilleure connaissance des institutions monétaires et financières établies dans les différents Etats membres.

La *Banque Islamique de Développement* a été invitée à renforcer son action dans la mobilisation des capitaux et dans le financement des investissements. Enfin, il était recommandé de promouvoir les mouvements bilatéraux des capitaux et d'assurer la participation de tous les pays de la Conférence aux institutions multilatérales ou régionales regroupant déjà certains membres de la Conférence. L'assemblée des Gouverneurs se tiendra désormais tous les ans.

A la première réunion du groupe des experts en août 1978, la B.C.E.A.O. a été sollicitée pour réaliser une étude sur les arrangements possibles de paiements entre les Etats membres. Ce rapport doit être soumis à la prochaine assemblée des Gouverneurs prévue en mars 1979.

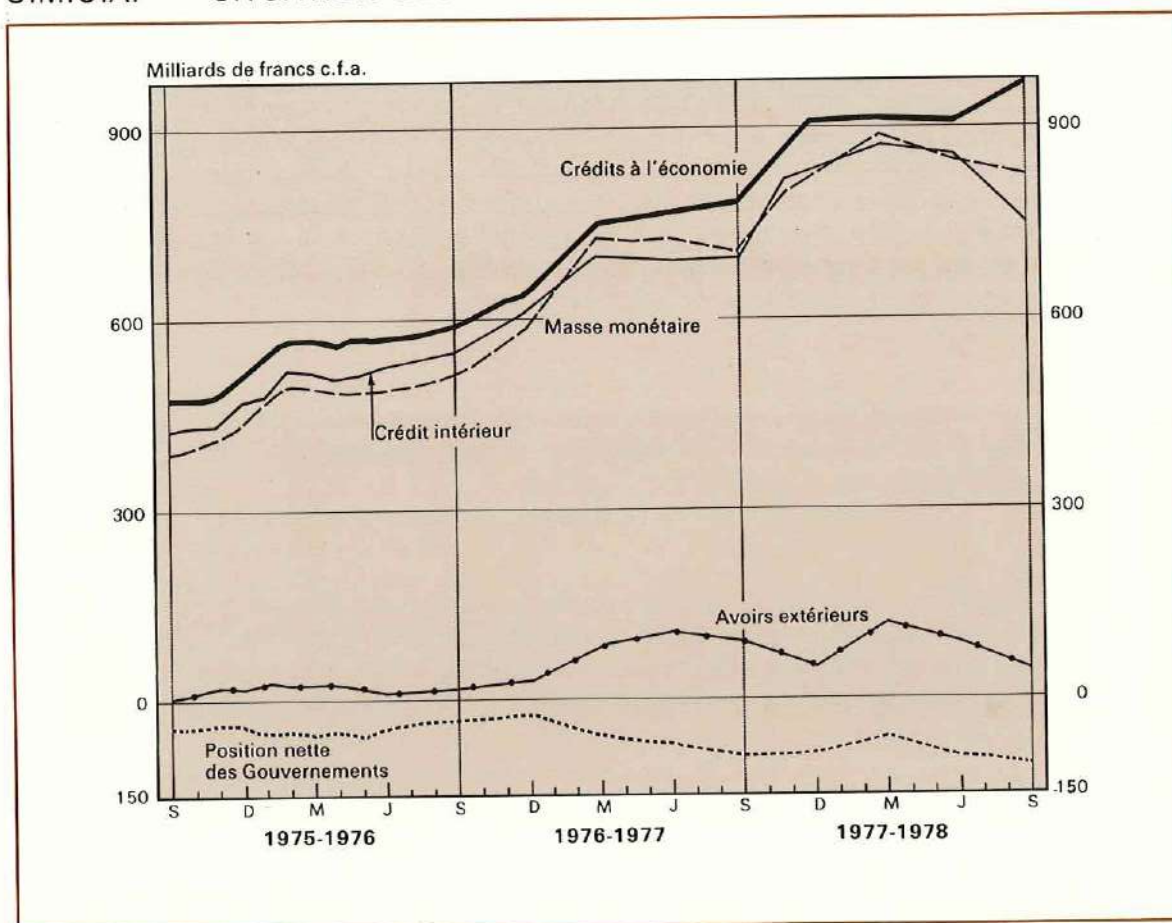
4. ÉVOLUTION MONÉTAIRE DE L'UNION

4.1. Situation des institutions monétaires*

La conjoncture économique analysée plus haut, caractérisée par des résultats peu satisfaisants pour la plupart des productions agricoles ainsi que par des prix d'écoulement sur les marchés mondiaux généralement moins rémunérateurs, s'est reflétée dans l'évolution de la situation monétaire au cours de l'exercice 1977-1978.

Cette évolution s'est traduite par une forte diminution des avoirs extérieurs nets ainsi que par une réduction du taux annuel de croissance des crédits à l'économie et de la masse monétaire, revenus respectivement de 34,6% à 24,2% et de 36,2% à 17,1%. La sensible décélération ayant affecté ces deux agrégats s'est accompagnée d'une nette amélioration de la position créditrice nette des Gouvernements.

U.M.O.A. — SITUATION DES INSTITUTIONS MONÉTAIRES



*Les données concernant le Bénin résultent d'estimations depuis juillet 1976, les situations d'une des banques devant faire l'objet de révisions.

U.M.O.A. — SITUATION MONÉTAIRE INTÉGRÉE

	Septembre			
	1975	1976	1977	1978
Milliards de francs c.f.a.				
Avoirs extérieurs nets	3,7	16,5	93,0	45,1
— Banque centrale	35,3	56,9	127,9	92,4
— Trésor	— 2,9	—	—	—
— Banques	— 28,7	— 40,4	— 34,9	— 47,3
Crédit intérieur	428,9	549,9	695,8	870,2
— Gouvernements (net)	— 44,0	— 36,1	— 93,3	— 110,5
— Crédits à l'économie	472,9	586,0	789,1	980,7
Masse monétaire	391,4	515,2	701,9	822,2
Autres éléments nets	41,2	51,2	86,9	93,1
Source : B.C.E.A.O.				

Alors que les **avoirs extérieurs nets** avaient enregistré une augmentation de 76,5 milliards au cours de l'exercice 1976-1977, ils ont subi une ponction de 47,9 milliards entre le 30 septembre 1977 et le 30 septembre 1978. A cette dernière date, avec 45,1 milliards au lieu de 93,0 milliards, leur montant était inférieur de moitié environ au chiffre constaté un an auparavant. L'évolution défavorable de cet agrégat amorcée à partir du mois de mars 1978 s'est soldée pour les six mois suivants par une sortie nette de devises de près de 70 milliards. Elle a affecté tous les Etats de l'Union et a eu pour origine, d'une façon générale, une détérioration de la balance des biens et services liée essentiellement à la baisse des recettes procurées par les exportations de produits agricoles conjuguée à un développement des importations de produits vivriers et de biens d'équipement.

La diminution des avoirs extérieurs nets s'est traduite par un surcroît d'endettement extérieur des banques de 12,4 milliards, et par une réduction de 35,5 milliards des avoirs extérieurs nets de la Banque centrale.

Les emprunts extérieurs à moyen et long terme des banques ont peu varié au cours de l'exercice, se maintenant aux alentours de 27 milliards, de sorte que la dégradation de la position extérieure de celles-ci a résulté exclusivement d'un endettement supplémentaire à court terme envers leurs correspondants.

En ce qui concerne les réserves officielles de change comptabilisées au bilan de la Banque centrale, leur montant s'est réduit de 23,9 milliards pendant l'exercice 1977-1978, pour atteindre 138 milliards environ au 30 septembre 1978. Rappor-tées aux engagements à vue, ces réserves faisaient ressortir, à cette dernière date, un ratio en baisse assez sensible par rapport à celui calculé un an auparavant, 41,7% au lieu de 59,1%.

U.M.O.A. — AVOIRS EXTÉRIEURS BRUTS DE LA BANQUE CENTRALE

	1975	1976	1977		1978		
	Septembre	Septembre	Septembre	Décembre	Mars	Juin	Septembre
Milliards de francs c.f.a.							
Or	—	—	0,3	0,6	0,6	0,6	0,6
Devises	43,1	80,2	151,0	117,7	175,6	154,9	121,9
F.M.I.							
— Tranche de réserve	2,6	2,6	3,2	3,4	3,4	4,3	7,3
— D.T.S. détenus	9,6	8,7	7,8	8,1	8,3	8,0	8,6
Total	55,3	91,5	162,3	129,8	187,9	167,8	138,4
Source : B.C.E.A.O.							

Durant l'exercice écoulé, les avoirs officiels de l'Union ont enregistré le produit des tirages au titre du Fonds fiduciaire effectués par les six Etats membres et dont la contre-valeur a représenté au total 16,3 milliards. La part des avoirs de la Banque centrale en monnaies étrangères autres que le franc français s'est relevée de 27,8% à 31,1% entre le début et la fin de l'exercice.

Le **crédit intérieur** a accusé une augmentation de 174,4 milliards ou 25%, taux en léger recul par rapport à celui de l'exercice précédent. Par suite du renforcement de la position créditrice nette des Gouvernements, cette augmentation a reposé exclusivement sur l'expansion des crédits à l'économie.

La *position créditrice nette des Gouvernements* s'est améliorée de 17,2 milliards entre septembre 1977 et septembre 1978. Pour l'essentiel, cette amélioration a été due à un Etat de l'Union où les apports de l'organisme chargé de la stabilisation des cours des produits agricoles ont renforcé l'aisance de la trésorerie publique. Dans la plupart des autres Etats, la stagnation des recettes du Trésor a entraîné un prélèvement sur les disponibilités déposées auprès de la Banque centrale ou un recours accru aux concours statutaires de celle-ci.

Entre le 30 septembre 1977 et le 30 septembre 1978, l'encours des *crédits à l'économie* s'est accru de 191,6 milliards ou 24,2% au lieu de 34,6% pendant l'exercice précédent, faisant ainsi apparaître un ralentissement de la progression de cet agrégat. Toutefois, une analyse de l'évolution du rythme de croissance des crédits au cours de l'exercice met en lumière trois phases distinctes.

La première phase qui couvre le quatrième trimestre 1977 a été caractérisée par une accélération du taux de croissance, passé de 34,6% à 42,3%. La seconde concerne le premier semestre 1978 et dénote au contraire une forte décélération qui a ramené ce taux aux alentours de 24%. La troisième qui correspond au dernier trimestre de l'exercice indique une stabilisation du rythme d'expansion du crédit au voisinage de 25%.

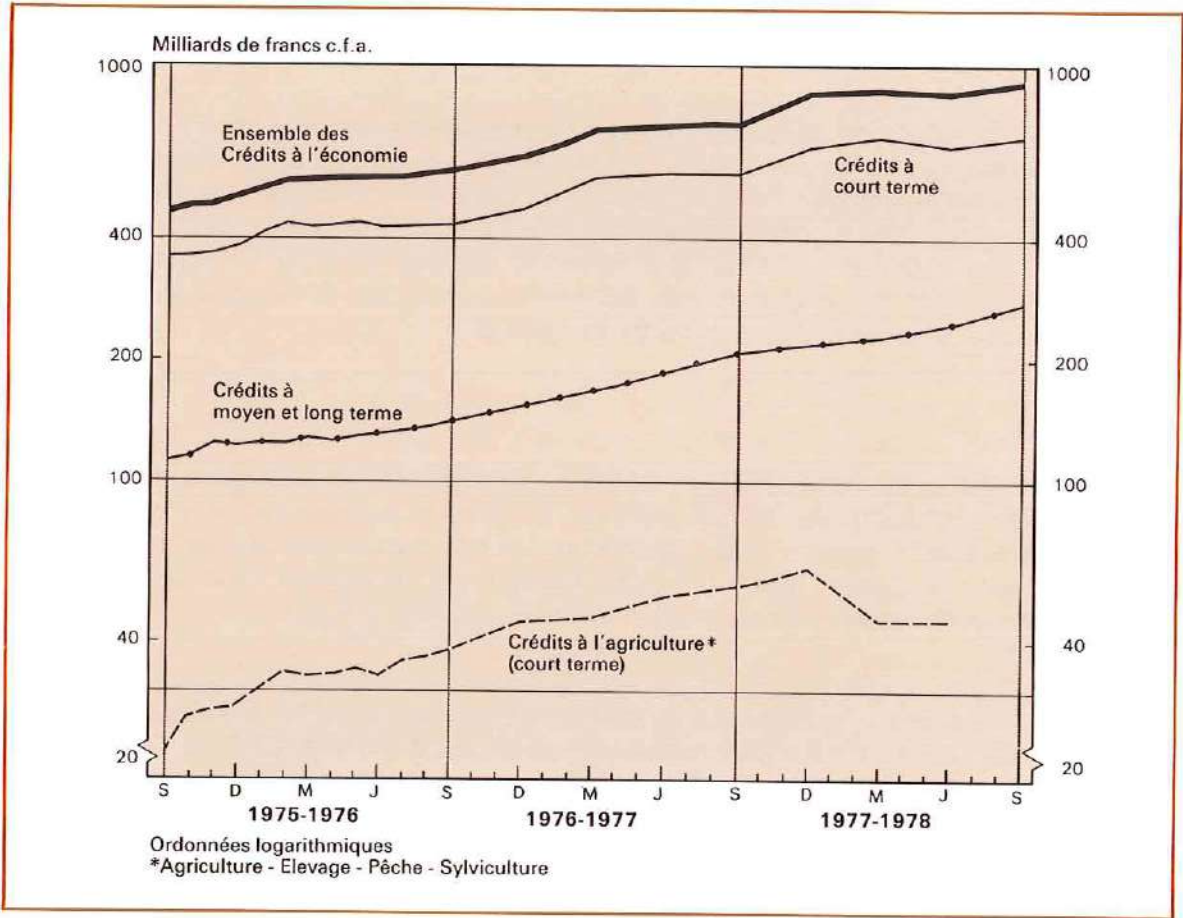
Le ralentissement de la demande de crédit constaté au cours de l'exercice 1977-1978 a concerné tous les Etats de l'Union, sauf le Sénégal et surtout le Niger où les besoins de financement du secteur minier ont développé le recours aux crédits bancaires.

L'analyse des crédits à court terme montre que leur progression de 119,3 milliards est due, dans sa quasi-totalité, aux crédits ordinaires. Les concours bancaires destinés au financement de la campagne agricole se sont en effet retrouvés, au 30 septembre 1978, à peu près au même niveau, qu'un an auparavant, 75,2 milliards au lieu de 74,0 milliards. Cette stabilité a eu son origine dans les résultats en recul de la plupart des productions agricoles. Elle aurait fait place à une baisse si le financement des achats de produits vivriers au Niger et celui de stocks invendus de coton en Haute-Volta n'avaient entraîné dans ces deux pays une augmentation sensible des crédits de campagne entre le 30 septembre 1977 et le 30 septembre 1978.

Concernant les crédits à moyen et long terme, leur montant a continué à progresser à un rythme sensiblement plus rapide que celui des concours à court terme, 35,1 % au lieu de 20,4 %. La part des crédits à long terme dans le total des crédits à l'économie s'est en conséquence relevée au cours de l'exercice de 26,1 % à 28,4 %.

Les financements supplémentaires à moyen et long terme consentis par les banques ont surtout bénéficié à la production d'électricité, aux mines, aux industries alimentaires et aux entreprises de travaux publics. L'effort dans le domaine de l'habitat s'est également traduit par un sensible développement des concours à moyen et long terme.

U.M.O.A. — ÉVOLUTION DES CRÉDITS A L'ÉCONOMIE



La **masse monétaire** a augmenté, pendant l'exercice 1977-1978 de 120,3 milliards ou 17,1% au lieu de 36,2% au cours de l'exercice précédent. La décélération constatée est en relation avec un tarissement des entrées de devises et une atténuation de la demande de crédits. Elle est due à deux Etats, la Côte d'Ivoire et le Sénégal. Dans les autres Etats de l'Union, les taux de croissance sont demeurés voisins de ceux calculés pour le 30 septembre 1977, ou paraissent même en progrès, comme en Haute-Volta et au Niger.

La création de nouvelles liquidités dans l'Union s'est réalisée pour les trois quarts environ sous forme de dépôts à vue et de dépôts à terme, la circulation fiduciaire n'intervenant que pour un quart. Le montant de celle-ci s'est accru de 35,5 milliards ou 19,9% au lieu de 17,3% pendant l'exercice précédent. La progression du taux de croissance constatée au niveau de l'Union est exclusivement imputable à la Côte d'Ivoire où ce taux est passé de 17,0% à 28,9%. Ailleurs, les résultats médiocres de la commercialisation des produits agricoles ont contribué à limiter les émissions de billets et pièces. Dans deux Etats de l'Union, au Bénin et en Haute-Volta, une diminution de la circulation fiduciaire a même été enregistrée entre le 30 septembre 1977 et le 30 septembre 1978.

La progression des dépôts en banque du secteur privé s'est chiffrée à 73,7 milliards au cours de l'exercice 1977-1978, soit un taux de croissance de 22,8%, comparable à celui constaté au cours de l'exercice précédent.

L'analyse de la répartition des dépôts en banque du secteur privé indique que les dépôts à terme ont progressé à un rythme beaucoup plus rapide que ceux constitués à vue, 38,3% contre 16,9% et leur part dans le total des dépôts bancaires appartenant au secteur privé s'est sensiblement relevée, passant de 27,1 à 30,6%.

Les dépôts en banque des organismes publics ont augmenté de 8,5 milliards environ ou 4,2% alors qu'au cours de l'exercice précédent ils avaient quasiment doublé avec une hausse de 92 milliards. La disproportion des augmentations constatées est pour l'essentiel imputable à la Côte d'Ivoire où la *Caisse de Stabilisation et de Soutien des Prix des Productions Agricoles* a contribué d'une année à l'autre à l'expansion puis à la stagnation des dépôts des organismes publics.

4.2. Interventions de la Banque centrale

Contrastant avec la nette décélération observée au cours des deux dernières années, le taux d'expansion des interventions de la Banque centrale en faveur des Trésors, des banques et des établissements financiers a connu durant l'exercice 1977-1978 une reprise sensible.

U.M.O.A. – ÉVOLUTION DES CONCOURS DE LA BANQUE CENTRALE

30 septembre				
	1975	1976	1977	1978
Milliards de francs c.f.a.				
Banques et établissements financiers	138,3	147,9	173,6	247,3
Trésors publics	6,1	21,5	16,9	19,9
– dont obligations cautionnées	0,6	0,1	0,8	–
Total	144,4	169,4	190,5	267,2
Source : B.C.E.A.O.				

Cette vive progression a surtout concerné les concours accordés aux banques et aux établissements financiers qui ont enregistré un taux d'expansion annuel de 41,7% contre 19,7% en 1977 et 9,0% en 1976.

U.M.O.A. – RÉPARTITION DES CONCOURS DE LA BANQUE CENTRALE AUX BANQUES ET ÉTABLISSEMENTS FINANCIERS

30 septembre				30 septembre		
	1976	1977	1978	1976	1977	1978
Milliards de francs c.f.a.				Pour cent		
Réesc. Pensions	117,9	113,3	178,2	79,7	65,3	72,1
Marché monétaire	13,0	15,0	8,9	8,8	8,6	3,6
Autres avances	17,0	45,3	60,2	11,5	26,1	24,3
Total	147,9	173,6	247,3	100,0	100,0	100,0
Source : B.C.E.A.O.						

L'accroissement des refinancements a intéressé pour l'essentiel les effets mobilisés par voie de réesc. et de prise en pension. La part relative des avances garanties par des dépôts d'effets privés s'est au contraire réduite d'un exercice à l'autre.

La forte poussée des refinancements est à rapprocher de l'évolution des ressources bancaires dont l'insuffisance par rapport aux emplois s'est notablement accrue durant l'exercice 1977-1978.

U.M.O.A. – ÉVOLUTION DES EMPLOIS BANCAIRES

30 septembre				
	1975	1976*	1977*	1978*
Milliards de francs c.f.a.				
Long terme	41,2	45,4	55,0	57,2
Moyen terme	73,5	99,0	152,5	221,4
Court terme	347,5	421,1	553,3	670,1
– dont crédits de campagne	73,3	83,1	74,0	75,3
Total	462,2	565,5	760,8	948,7
*Chiffres définitifs pour tous les Etats de l'Union sauf pour le Bénin où les données ont fait l'objet d'estimations				
Source : B.C.E.A.O.				

Si la progression des emplois bancaires ne s'est que légèrement atténuée en 1977-1978 par rapport à l'exercice précédent, ainsi qu'il ressort du tableau précédent, celle des ressources a connu un ralentissement accusé du fait des dépôts. Le surplus de dépôts recueilli auprès de la clientèle s'est en effet sensiblement réduit d'un exercice à l'autre à la suite de la quasi-stabilité des dépôts des organismes publics. Ces derniers avaient fortement contribué à l'expansion des dépôts en banque au cours de l'exercice 1976-1977.

U.M.O.A. — ÉVOLUTION DES RESSOURCES BANCAIRES

30 septembre				
	1975	1976*	1977*	1978*
Milliards de francs c.f.a.				
Dépôts des particuliers et entreprises	178,7	253,4	322,9	396,6
Dépôts des organismes publics	81,0	99,4	191,4	199,3
Dépôts du Trésor	50,0	59,2	61,6	68,3
Autres ressources	44,0	26,5	52,3	58,0
Ressources totales	353,7	438,6	628,2	722,2
*Chiffres définitifs pour tous les Etats de l'Union sauf pour le Bénin où les données ont fait l'objet d'estimations.				
Source : B.C.E.A.O.				

Quant aux concours aux Trésors nationaux, ils ont accusé une hausse de 3,8 milliards après la nette contraction observée pendant l'exercice 1976-1977.

U.M.O.A. — CONCOURS DE LA BANQUE CENTRALE AUX TRÉSORS NATIONAUX*

30 septembre				
	1975	1976	1977	1978
Milliards de francs c.f.a.				
Bénin	0,7	—	0,9	0,4
Côte d'Ivoire	5,4	15,6	—	—
Haute-Volta	—	—	1,1**	2,0
Niger	—	—	0,7**	3,2
Sénégal	—	3,4	8,3	4,4
Togo	—	2,5	5,9	9,9
Total	6,1	21,5	16,9	19,9
* Y compris les obligations cautionnées.				
** Pour la première fois en 1977, il a été enregistré, en Haute-Volta et au Niger, la mobilisation des facilités que la Banque centrale accorde aux Etats et aux collectivités territoriales dans le cadre de l'article 15 de ses statuts.				
Source : B.C.E.A.O.				

Les concours de l'Institut d'émission aux Trésors nationaux ont pris la forme aussi bien de découverts que de crédits d'investissements dans le cadre de l'article 15 des statuts de la Banque centrale.

La structure, par taux d'intervention, des concours de la Banque centrale, montre que le fait majeur qui a caractérisé les derniers mois de l'exercice a résidé dans la performance réalisée au niveau des opérations effectuées au taux d'escompte normal ; en effet, celles-ci se sont vivement développées, pour s'élever au même rang que les interventions à taux préférentiel dans le total des concours distribués par l'Institut d'émission.

U.M.O.A. — RÉPARTITION PAR TAUX DES CONCOURS DE LA BANQUE CENTRALE

	Montants		Part relative	
	30 septembre			
	1976	1977	1976	1977
	Milliards de francs c.f.a.		Pour cent	
Taux d'escompte normal (8,00%)	34,3	119,3	18,0	44,7
Trésor (5,50%)	16,1	19,9	8,4	7,4
Crédits à court terme (5,50%)				
— de campagne	66,6	55,2	35,0	20,7
— autres au T.E.P.	36,2	42,9	19,0	16,1
Crédits à moyen terme				
— à 5,50%	20,1	20,2	10,6	7,6
— à 3,50%	2,2	0,8	1,1	0,2
Marché monétaire	15,0	8,9	7,9	3,3
Total	190,5	267,2	100,0	100,0
Source : B.C.E.A.O.				

Le développement remarquable des refinancements au taux d'escompte normal a résulté d'un fort accroissement des concours au titre des crédits ordinaires ; ceux ayant pour support des crédits de campagne ont au contraire diminué.

U.M.O.A. — RÉPARTITION PAR NATURE DES CONCOURS DE LA BANQUE CENTRALE

	30 septembre			
	1975	1976	1977	1978
	Milliards de francs c.f.a.			
Interventions de la Banque centrale :				
— Crédits de campagne	46,5	57,1	66,6	55,2
— Crédits ordinaires	91,8	90,8	107,0	192,1
— Obligations cautionnées	0,6	0,1	0,8	—
Total	138,9	148,0	174,4	247,3
Source : B.C.E.A.O.				

L'analyse, au niveau de chaque Etat, des concours accordés confirme la pleine utilisation des facilités prévues par l'Institut d'émission et met en relief, pour la plupart des Etats, un relèvement de la proportion des crédits à l'économie refinancés par la Banque centrale.

U.M.O.A. - RÉPARTITION PAR ÉTAT DES CONCOURS DE LA BANQUE CENTRALE

	30 septembre 1977			30 septembre 1978		
	Concours	Concours	Total	Concours	Concours	Total
	au Trésor	aux banques*		au Trésor	aux banques*	
Milliards de francs c.f.a.						
Bénin	0,9	10,7	11,6	0,4	11,9	12,3
Côte d'Ivoire	—	107,4	107,4	—	155,0	155,0
Haute-Volta	1,1	5,5	6,6	2,0	9,3	11,3
Niger	0,7	0,8	1,5	3,2	7,8	11,0
Sénégal	8,3	43,8	52,1	4,4	56,4	60,8
Togo	5,9	5,4	11,3	9,9	6,9	16,8
Total	16,9	173,6	190,5	19,9	247,3	267,2
*Y compris les établissements financiers.						
Source : B.C.E.A.O.						

Au *Bénin*, les interventions de la Banque centrale sont demeurées relativement stables, la réduction des concours au Trésor ayant été compensée par l'accroissement des concours aux banques.

En *Côte d'Ivoire*, les besoins de financement suscités par une activité économique plus soutenue que prévue ont obéré la trésorerie des banques à partir du mois de juin. Le déficit des ressources a été d'autant plus ressenti que des prélèvements importants ont été opérés par la Caisse de stabilisation sur ses dépôts bancaires dans le cadre de sa contribution au financement des dépenses du Budget Spécial d'Investissement et d'Equipement. Il en est résulté un appel significatif des établissements de crédit à l'Institut d'émission, dont les concours ont enregistré une augmentation de 44,3% au cours de l'exercice 1977-1978, sous l'influence exclusive des crédits ordinaires. Les refinancements portant sur des crédits saisonniers ont en effet enregistré une baisse tandis que les facilités prévues pour le Trésor restaient inutilisées.

U.M.O.A. — PART DES CRÉDITS A L'ÉCONOMIE FINANCÉE PAR LA BANQUE CENTRALE

30 septembre				
	1975	1976	1977	1978
Milliards de francs c.f.a.				
Bénin				
— Crédits à l'économie (C.E.)	24,2	31,5	37,0	43,5
— Refinancements (R.)	5,7	9,4	10,7	11,9
— <i>Rapport R. / C.E. (pour cent)</i>	23,5	29,8	28,9	27,4
Côte d'Ivoire				
— Crédits à l'économie (C.E.)	282,0	343,8	498,6	614,4
— Refinancements (R.)	88,2	84,2	107,4	155,0
— <i>Rapport R. / C.E. (pour cent)</i>	31,3	24,5	21,5	25,2
Haute-Volta				
— Crédits à l'économie (C.E.)	18,7	27,7	38,7	49,7
— Refinancements (R.)	2,1	5,4	5,5	9,3
— <i>Rapport R. / C.E. (pour cent)</i>	11,2	19,5	14,2	18,7
Niger				
— Crédits à l'économie (C.E.)	26,3	26,3	32,4	51,3
— Refinancements (R.)	4,5	0,5	0,8	7,8
— <i>Rapport R. / C.E. (pour cent)</i>	17,1	1,9	2,5	15,2
Sénégal				
— Crédits à l'économie (C.E.)	102,2	126,1	142,4	171,4
— Refinancements (R.)	37,0	44,6	44,6	56,4
— <i>Rapport R. / C.E. (pour cent)</i>	36,2	35,4	31,4	32,9
Togo				
— Crédits à l'économie (C.E.)	19,6	30,6	40,0	50,2
— Refinancements (R.)	1,4	3,9	5,4	6,9
— <i>Rapport R. / C.E. (pour cent)</i>	7,1	12,7	13,5	13,7
U.M.O.A.				
— Crédits à l'économie (C.E.)	473,0	586,0	789,1	980,7
— Refinancements (R.)	138,9	148,0	174,4	247,3
— <i>Rapport R. / C.E. (pour cent)</i>	29,4	25,2	22,1	25,2

En *Haute-Volta*, les interventions de la Banque centrale se sont développées de 68,6% sous l'effet conjugué de la mobilisation des billets souscrits dans le cadre de l'article 15 et des concours aux banques et aux établissements financiers.

Au *Niger*, les mobilisations d'effets au titre de l'article 15 ainsi que la reprise des refinancements en faveur des banques commandée notamment par des besoins de financements importants du secteur minier, ont été à l'origine d'une vive progression. Celle-ci contraste avec le faible niveau des concours de la Banque centrale observé au cours des deux derniers exercices.

Au *Sénégal*, malgré une baisse des concours à l'Etat et des mobilisations de crédits de campagne, les interventions de la Banque centrale se sont néanmoins accrues de 16,7%, en raison de l'augmentation de plus de 50% des refinancements portant sur des crédits ordinaires. Cette catégorie de refinancements avait au contraire diminué au cours de l'exercice 1976-1977.

Au *Togo*, les interventions de la Banque centrale ont progressé de 68% environ par suite notamment de l'accroissement des concours au Trésor.

Dans le cadre de la politique d'extension progressive du **marché monétaire** de l'U.M.O.A., les opérations à terme à 1 mois et à 3 mois y ont été admises à compter du mois d'août 1978. Cette décision a constitué un premier élargissement du marché monétaire qui était limité, depuis sa création en juillet 1975, aux opérations au jour le jour.

Les nouveaux compartiments, fonctionnent suivant les mêmes principes que le marché au jour le jour, c'est-à-dire que les avances sont consenties dans la limite des dépôts constitués auprès de la Banque centrale par les banques dont la trésorerie est excédentaire.

Bien que chacun des trois compartiments soit en principe autonome, les dépôts étant affectés à l'octroi d'avances de durée identique, la Banque centrale a la possibilité de prêter à un terme plus court ou au jour le jour, les sommes déposées à terme au marché monétaire et qui n'ont pu être utilisées dans leur compartiment par suite d'une absence de demande au même terme le jour du dépôt.

Durant les deux mois de l'exercice 1977-1978 où il a fonctionné, le marché à terme a eu une activité des plus réduites. Aucune avance n'a pu être accordée faute de contrepartie tandis que 350 millions déposés à 1 mois ont été affectés au marché au jour le jour devant une absence de demande correspondante.

La part relative des avances consenties au titre du marché monétaire dans les refinancements de la Banque centrale a sensiblement diminué au cours de l'exercice 1977-1978. Calculée à partir des encours en fin de mois, elle ressortait en moyenne à 4,9% de l'ensemble des concours aux banques et établissements financiers pour l'exercice 1977-1978 contre 8,2% pour l'exercice précédent.

En valeur absolue le montant des avances en fin de mois a évolué durant l'exercice entre un minimum de 3,3 milliards et un maximum de 28,6 milliards.

Conséquence de l'admission de dépôts à terme des banques publiques à statut spécial à partir du mois de mai 1977, le volume des dépôts au marché monétaire a nettement fléchi au cours de l'exercice et la moyenne du total mensuel des dépôts s'est élevée à 235 milliards contre 467 milliards pour l'exercice précédent.

**L'évolution économique et financière
de la République Populaire du Bénin**

1. ÉVOLUTION DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET DES PRIX ET SALAIRES EN 1978

A peine remise des effets de la sécheresse de 1976, l'agriculture béninoise a encore été perturbée par des conditions climatiques médiocres en 1978 ; sauf pour les amandes de karité, les résultats de la commercialisation 1977-1978 ont été en retrait par rapport à ceux de la campagne précédente.

Selon les estimations de l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique, le secteur rural représentait 42,6% du Produit Intérieur Brut en 1977.

Pour cette même année, la part du Produit Intérieur Brut attribuée à l'industrie et à la construction dans cet agrégat était relativement modeste et ne dépassait guère 11%.

Dans le domaine industriel, l'application du programme du plan triennal 1977-1979 n'a été effective qu'en 1978, entraînant l'ouverture de plusieurs chantiers industriels. De même la construction de bâtiments publics a connu une certaine activité qui devrait s'intensifier en 1979.

1.1. La production agricole

La campagne 1977-1978 s'est ressentie de la mauvaise répartition des pluies en 1978 et des derniers effets de la sécheresse qui avait sévi en 1976.

Les tableaux suivants retracent l'évolution des principales cultures d'exportation au cours des quatre dernières campagnes ainsi que les prix officiels payés aux producteurs.

BÉNIN — COMMERCIALISATION DES PRINCIPAUX PRODUITS

	1974-1975	1975-1976	1976-1977	1977-1978
Milliers de tonnes				
Arachides décortiquées	4,8	7,0	7,9	2,7
Karité	0,4	12,4	2,9	8,3
Café	0,6	0,1	0,8	0,4
Coton graine	30,9	20,1	17,5	13,9
Sources : Société Nationale pour la Production Agricole (SONAGRI). Société Nationale pour l'Industrie des Corps Gras (SONICOG).				

BÉNIN — PRODUITS DU PALMIER

	1974-1975	1975-1976	1976-1977	1977-1978
Milliers de tonnes				
Régimes collectés	88,8	128,4	74,8	53,8
Production d'huile de palme	13,7	23,0	13,5	10,5
Production d'huile de palmiste	21,2	21,4	22,2	5,3
Tourteaux	21,2	21,6	22,9	5,7
Sources : Société Béninoise de Palmier à Huile (SOBEPALH). Société Nationale pour l'Industrie des Corps Gras (SONICOG).				

BÉNIN — PRIX A LA PRODUCTION

	1974-1975	1975-1976	1976-1977	1977-1978
Francs c.f.a. le kg				
Arachides décortiquées	40,50	55,00	55,00	55,00
Karité	15,00	15,00	20,00	24,00
Coton-graine (Allen 1 ^{re} qualité)	40,00	45,00	50,00	55,00
Café (1 ^{re} qualité)	103,00	110,00	115,00	135,00
Source : Journaux officiels de la République populaire du Bénin.				

Les retards apportés à la fourniture des facteurs de production et notamment des engrais, ont entraîné une baisse de 21% de la production de coton qui s'est élevée à 13 889 tonnes contre 17 497 tonnes à la clôture de la campagne 1976-1977, sans que les prix aux producteurs aient été modifiés. L'égrenage du coton a permis d'obtenir 5 575 tonnes de fibres en 1977-1978 au lieu de 7 179 tonnes à la fin de la précédente campagne.

La commercialisation de l'arachide a également enregistré un recul sensible puisqu'elle a atteint 2 716 tonnes contre 7 886 tonnes en 1976-1977.

Comme l'an passé, la *Société Béninoise de Palmier à Huile* (SOBEPALH) a produit en 1977-1978 la quasi-totalité de l'huile de palme, alors que la *Société Nationale de l'Industrie des Corps Gras* (SONICOG) qui a cédé ses huileries de palme à la SOBEPALH a plus particulièrement orienté ses activités vers l'extraction d'huile de palmiste. Au total, 53 763 tonnes de régimes de palme ont été collectées pendant la dernière campagne contre 74 806 tonnes en 1976-1977, soit une baisse de 28%.

La collecte de palmiste a été réduite, puisque 11 818 tonnes seulement ont été livrées au lieu de 41 425 tonnes la campagne précédente, soit une chute de 71%.

1.2. L'élevage et la pêche

Le niveau de la production animale a faiblement évolué en 1978 où les efforts ont essentiellement porté sur l'équipement en matériel, et l'installation de poulaillers, porcheries et parcs à bétail.

En 1977 les estimations du cheptel ont porté sur 725 548 têtes de bovins, 780 891 têtes d'ovins, 848 339 têtes de caprins et 402 284 têtes de porcins.

Le *Fonds Africain de Développement* a accordé à la République populaire du Bénin un prêt de 4,5 millions d'unités de compte F.A.D., soit 1 152 millions de francs c.f.a. environ en vue du financement d'un projet de développement de la production animale dont l'objectif est l'installation de deux ranches naisseurs, l'un à Samiodji et l'autre à Mbétécoucou.

Dans le secteur de la pêche, la production tend à décroître d'année en année depuis 1970. La demande intérieure estimée à 12 000 tonnes en 1978 n'a été satisfaite qu'à hauteur de 6 049 tonnes par les importations de poissons congelés. Cette évolution est liée aux difficultés d'approvisionnement rencontrées par la SONAPECHE. Il convient de signaler qu'il n'y a eu aucune exportation de crevettes en 1978.

Dans le domaine de l'aquaculture, des travaux d'aménagements et de creusements d'étangs piscicoles sont en cours à Godomey. Le coût total du projet, estimé à 924 000 U.C.E. est financé par le *Fonds Européen de Développement* et le Bénin. Il prévoit la construction d'une ferme piscicole d'environ 6 hectares d'étangs.

1.3. La production industrielle

L'activité industrielle béninoise est dominée par la production de l'huile de palme qui a connu en 1977-1978 une forte régression par rapport aux précédentes campagnes.

Au cours de la dernière campagne l'extraction de l'huile de palme a baissé de 28% par rapport à l'année précédente, portant sur 10 526 tonnes contre 13 466 tonnes en 1976-1977. La production de palmiste a été également en nette diminution, n'ayant totalisé que 2 872 tonnes contre 4 382 tonnes pour la même période de l'année passée.

Du fait d'une forte réduction des approvisionnements en graines, le rythme d'extraction d'huile de palmiste s'est considérablement ralenti, la SONICOG a livré 5 337 tonnes d'huile au lieu de 22 190 tonnes en 1976-1977. Il s'en est suivi une réduction importante de la production de tourteaux de palmiste qui n'a atteint que 5 707 tonnes contre 22 905 tonnes l'an dernier.

Il convient de noter cependant l'entrée en activité de nouvelles unités de production industrielle dans le secteur des huiles alimentaires, des savonneries et des cimenteries.

Une usine de fabrication de concentré de tomates et de jus de fruits a été mise en service à la fin de l'année.

Enfin une exploitation de carrière de pierres est entrée en activité pour la fourniture de matériaux nécessaires à l'extension du port de Cotonou. Ce dernier projet revêt une importance considérable non seulement pour le Bénin, mais aussi pour les pays voisins, tels que le Niger et le Nigeria.

1.4. Commerce

Les objectifs dans ce secteur portent sur la rationalisation des circuits de commercialisation ; néanmoins, le petit commerce est demeuré encore prépondérant et très actif.

Toutefois au niveau des grandes surfaces, le chiffre d'affaires marchandises a augmenté de 34% pour le premier semestre 1978 au lieu de 25% pour les six premiers mois de 1977.

1.5. Les prix et salaires

L'évolution globale des prix a été surtout influencée par la tendance à la hausse des prix des produits importés. Cependant la majoration des prix de l'huile à partir de juin et de la viande paraît avoir été compensée par la baisse concomitante des prix du maïs et du gari qui entrent pour une part importante dans la consommation intérieure.

2. FINANCES PUBLIQUES

L'exécution du budget de l'exercice 1977 a fait apparaître un rendement assez appréciable des recettes fiscales, notamment douanières, qui ont atteint 11,5 milliards sur une prévision de 8,8 milliards, par suite d'une forte augmentation des importations. Ce résultat a contribué au renforcement de la masse globale des recettes arrêtée à 19,9 milliards. Dans le même temps, les dépenses restées sensiblement au même niveau que les recettes se sont chiffrées à 19,2 milliards, ce qui a permis de dégager un solde excédentaire de 0,7 milliard.

D'un montant de 23,2 milliards en recettes et en dépenses, le budget de l'exercice 1978 a conservé dans ses grandes lignes les mêmes caractéristiques que ceux des exercices précédents. En effet, les recettes fiscales demeurent prépondérantes avec 82,3% du total des ressources ; elles sont constituées en grande partie par les recettes douanières en progression de 46% par rapport à 1977.

S'agissant des autres recettes, l'effort d'assainissement entrepris par les autorités dans la gestion des sociétés d'Etat et des entreprises publiques a permis le renforcement de la contribution au budget des collectivités et établissements publics ; cette contribution est en augmentation de 1,2 milliard par rapport à l'exercice antérieur.

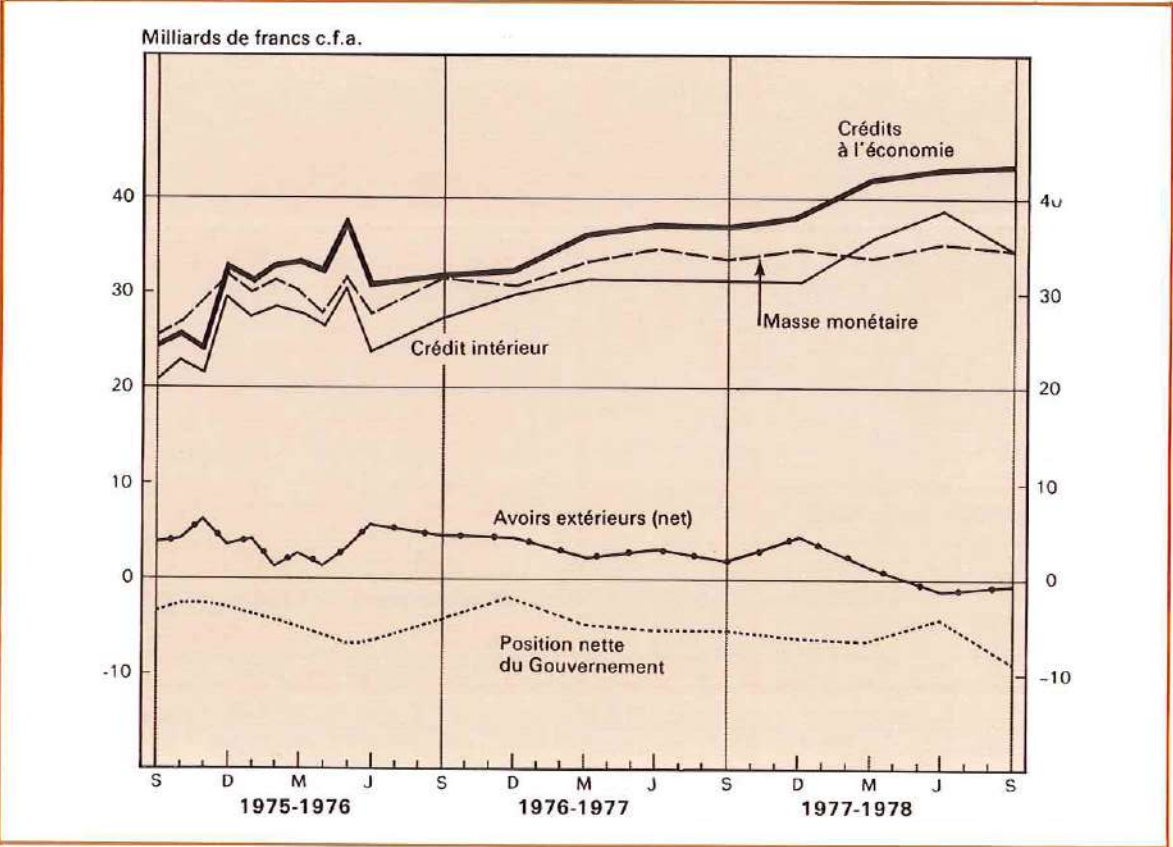
BÉNIN — BUDGET NATIONAL*

	1975	1976	1977	1978
	Réalizations			Prévisions
Milliards de francs c.f.a.				
Recettes	13,1	18,7	19,7	23,2
— Recettes fiscales	10,7	18,0	...	19,1
dont : <i>Douanes</i>	7,8	10,2	11,5	10,4
— Autres recettes	2,4	0,7	...	4,1
— Financements extérieurs	—	—	—	—
Dépenses	12,6	13,0	19,2	23,2
— Budget de fonctionnement	12,6	13,0	19,2	23,2
— Budget d'équipement	—	—	—	—
Déficit (—) ou excédent (+)	+ 0,5	+ 5,7	+ 0,7	—
Apports des correspondants	...	...	...	...
Autres opérations du Trésor (a)	...	...	...	...
Variations des avoirs nets				
auprès du système bancaire (b)	+ 0,5	+ 3,9	+ 3,9	...
* Exercice 1^{er} janvier-31 décembre				
(a) Décalages de trésorerie, budgets annexes et comptes spéciaux.				
(b) Le signe + indique un accroissement des créances nettes ou une réduction des engagements nets.				
Source : Services du Trésor béninois.				

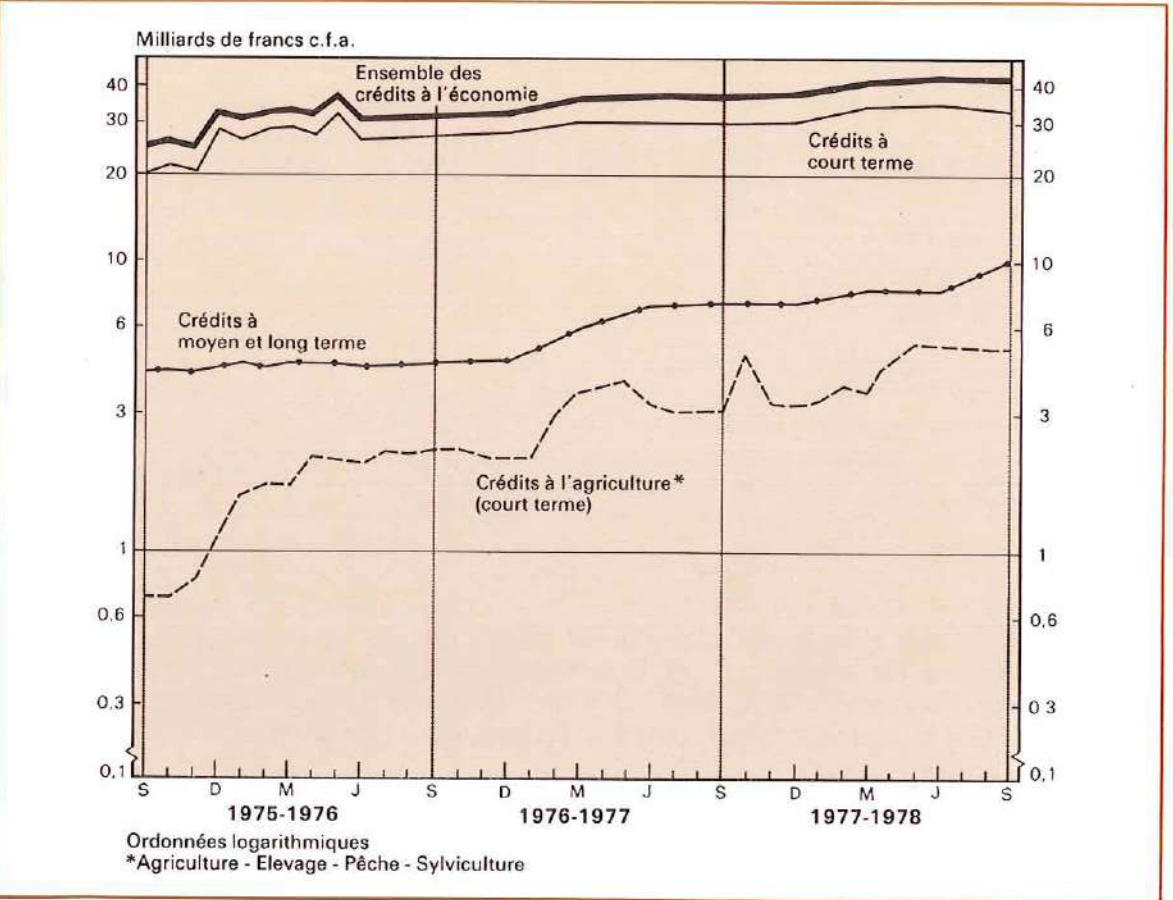
Les différentes mesures d'ordre social prises par les pouvoirs publics relatives aux salaires, aux rémunérations et indemnités des agents de l'Etat ont eu pour conséquence un accroissement de 27,3% des dépenses de personnel ; les dépenses de matériel, quant à elles, ont enregistré une progression de 50%.

Bien que les données relatives à l'exécution du budget 1978 ne soient pas encore toutes disponibles, tout laisse croire, eu égard au renforcement des réserves de trésorerie du Trésor public, qu'elle a été réalisée dans de bonnes conditions.

BÉNIN — SITUATION DES INSTITUTIONS MONÉTAIRES



BÉNIN — ÉVOLUTION DES CRÉDITS A L'ÉCONOMIE



3. MONNAIE ET CRÉDIT

Sous l'influence de la conjoncture précédemment décrite, les agrégats monétaires (a) ont accusé des évolutions très diverses : détérioration de la situation en devises, amélioration de la position nette du Gouvernement, expansion modérée des crédits à l'économie, stagnation de la masse monétaire.

BÉNIN — SITUATION MONÉTAIRE INTÉGRÉE

	Septembre			
	1975	1976	1977	1978
Millions de francs c.f.a.				
Avoirs extérieurs nets	3 954	4 529	2 017	- 725
— Banque centrale	3 537	2 529	1 017	- 525
— Banques	417	2 000	1 000	- 200
Crédit intérieur	20 679	27 221	31 790	34 680
— Gouvernement (net)	- 3 510	- 4 279	- 5 210	- 8 820
— Crédits à l'économie	24 189	31 500	37 000	43 500
Masse monétaire	25 306	31 422	34 275	34 684
Autres éléments nets	- 673	328	- 468	- 729
Source : B.C.E.A.O.				

La position des institutions monétaires à l'égard de l'extérieur s'est dégradée de 2,7 milliards, devenant négative de 0,7 milliard au 30 septembre 1978. Le passage, au cours de l'exercice, d'une position extérieure positive à une position négative a concerné aussi bien la Banque centrale que les banques.

L'excédent des engagements extérieurs sur les avoirs s'est établi, au terme de l'exercice, à 525 millions pour la première et à 200 millions pour les secondes.

L'évolution défavorable de la situation en devises paraît avoir été commandée par le déficit des échanges commerciaux avec l'extérieur.

Les avoirs extérieurs bruts de la Banque centrale qui ont enregistré le versement en devises d'une contre-valeur de 1,5 milliard de francs c.f.a. au titre des concours du Fonds fiduciaire, ont progressé de 0,5 milliard, atteignant 3,3 milliards au 30 septembre 1978. A cette dernière date, le rapport de ces avoirs extérieurs aux engagements monétaires à vue était en léger progrès par comparaison avec celui relevé au début de l'exercice : 23,2% au lieu de 21,3%.

Entre le 30 septembre 1977 et le 30 septembre 1978, le crédit intérieur a progressé de 3 milliards environ ou 9,1%, taux en sensible retrait sur celui constaté pour l'exercice 1976-1977, qui s'élevait à 16,9%. Cette décélération est

(a) Les données des banques résultent d'estimations depuis juillet 1976, les situations d'une des banques devant faire l'objet de révisions.

due exclusivement au renforcement de la position créditrice nette du Gouvernement, la croissance des crédits à l'économie s'étant maintenue au même rythme d'un exercice à l'autre.

La *position créditrice nette du Gouvernement* a augmenté de 3,6 milliards pour atteindre 8,8 milliards au 30 septembre 1978. L'amélioration a correspondu pour l'essentiel à un important développement des dépôts des différents organismes d'Etat, notamment la Caisse Autonome d'Amortissement, tant auprès des banques que de la Banque centrale. Les appels du Trésor public aux facilités statutaires de la Banque centrale ont fléchi de 850 millions à 400 millions environ.

L'amélioration de la trésorerie publique qu'atteste l'évolution de la position créditrice nette du Gouvernement au cours de l'exercice 1977-1978 a été liée au développement des recettes, notamment douanières, et à une gestion rigoureuse en matière de dépenses publiques.

Le montant des *crédits à l'économie* a progressé de 6,5 milliards ou 17,6%, taux inchangé par rapport à celui enregistré pendant l'exercice précédent. Seuls les crédits ordinaires ont contribué à cette augmentation, les crédits de campagne ayant peu varié entre le 30 septembre 1977 et le 30 septembre 1978.

L'accroissement de la demande de crédits ordinaires est à attribuer aussi bien aux crédits à court terme qu'à ceux à moyen et long terme qui ont progressé respectivement de 3,6 milliards et 2,9 milliards. Toutefois, le taux d'expansion des seconds avec 40,8% a été très supérieur à celui des premiers limité à 12,0%.

L'analyse sectorielle de la distribution du crédit montre que le développement des crédits ordinaires à court terme a surtout profité à l'agriculture, à l'industrie des corps gras et à celle des textiles. En ce qui concerne les crédits à moyen et long terme, ils ont principalement été orientés vers le secteur agricole et celui des transports.

La **masse monétaire** n'a pratiquement pas varié, passant de 34,3 milliards au 30 septembre 1977 à 34,7 milliards au 30 septembre 1978. Au cours de l'exercice précédent, le rythme de croissance de cet agrégat s'était établi à 9,1%.

La quasi-stabilité de la masse monétaire a résulté de deux mouvements opposés de faible importance, une baisse de la circulation fiduciaire, une progression de la monnaie scripturale.

La circulation fiduciaire a régressé de 0,9 milliard environ ou 8,8% au cours de l'exercice 1977-1978, alors qu'elle avait augmenté de 17,5% pendant l'exercice précédent. Cette décroissance paraît liée aux résultats médiocres de la campagne agricole.

Concernant les dépôts en banque en augmentation de 0,9 milliard, leur rythme de croissance a chuté d'un exercice à l'autre s'abaissant de 4,7% à 0,4%.

Les dépôts en C.C.P. ont, quant à eux, contribué pour 0,4 milliard au développement de la monnaie scripturale.

La **base monétaire** (a) s'est contractée de 420 millions à la suite de la réduction de 900 millions de la circulation fiduciaire, partiellement compensée par un relèvement des réserves des banques de 290 à 770 millions. La masse monétaire ayant progressé, le multiplicateur s'est relevé de 3,24 à 3,42. A l'inverse, la proportion de la circulation fiduciaire dans cette masse monétaire s'est abaissée de 29,9% à 27,0%.

L'analyse des contreparties de la base monétaire montre que la contraction qui a affecté celle-ci a été commandée par la baisse de plus de 1 500 millions des avoirs extérieurs nets, dont l'incidence a été atténuée par un accroissement de l'ordre de 1 200 millions des refinancements accordés aux banques, la position créditrice du Gouvernement n'ayant de son côté varié que de façon infime.

BÉNIN — ÉVOLUTION DE LA BASE MONÉTAIRE

	1975	1976	1977		1978		
	Sept.	Sept.	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Base monétaire (B.M.)	7 533	9 260	10 560	10 459	10 476	9 331	10 138
— Circulation fiduciaire	7 087	8 739	10 269	9 924	10 063	8 775	9 370
— Réserves des banques	446	521	291	535	413	556	768
— Autres dépôts	—	—	—	—	—	—	—
Contreparties							
de la base monétaire	7 533	9 260	10 560	10 459	10 476	9 331	10 138
— Avoirs extérieurs nets	3 537	2 529	1 016	3 106	1 425	— 1 197	— 525
— Position du Gouvernement	— 1 693	— 2 711	— 1 165	— 1 965	— 2 629	— 1 679	— 1 204
— Concours aux banques et aux établissements financiers	5 690	9 446	10 710	9 325	11 680	12 380	11 883
— Autres éléments nets	— 1	— 4	— 1	— 7	—	— 173	— 16
Masse monétaire (M2)	25 306	31 422	34 275	34 824	33 882	35 432	34 684
Multiplicateur ($\frac{M2}{BM}$)	3,36	3,39	3,24	3,33	3,23	3,80	3,42
Pour cent							
Partage des encaisses							
— Circulation fiduciaire	28,0	27,8	29,9	28,5	29,7	24,8	27,0
— Dépôts en C.C.P.	3,6	4,4	5,0	4,9	5,7	6,1	6,1
— Dépôts en banque	68,4	67,8	65,1	66,6	64,6	69,1	66,9
Coefficients de réserves (a)	2,6	2,4	1,3	2,3	1,9	2,3	3,3

(a) Rapport des réserves des banques aux dépôts dans les banques.

a) Le concept de « base monétaire » est fréquemment utilisé pour décomposer les variations de la masse monétaire. Selon cette analyse, la base monétaire, définie comme l'ensemble des engagements liquides de la Banque centrale, conditionne le niveau de la masse monétaire par le jeu d'une relation appelée *multiplicateur*. Les éléments déterminants de cette relation sont, d'une part, le comportement du public partageant ses encaisses entre monnaie fiduciaire et dépôts bancaires, et, d'autre part, le coefficient de réserves choisi par les banques. Les variations de la masse monétaire peuvent ainsi se décomposer en variations de la base (qui reflètent la politique de la Banque centrale) et variations du multiplicateur (qui reflètent le comportement du public et des banques).

4. RELATIONS AVEC L'EXTÉRIEUR

4.1. Échanges commerciaux avec l'extérieur

Après avoir baissé de près de la moitié entre 1974 et 1976, à la suite du fléchissement continu de la production de la plupart des cultures industrielles, la valeur des **exportations** du Bénin s'est redressée en 1977, pour atteindre 7,6 milliards de francs c.f.a., contre 5,5 milliards l'année précédente.

Cette évolution n'a toutefois résulté que d'une amélioration passagère dans le secteur des produits du palmier. En tout état de cause, les montants enregistrés sont demeurés particulièrement faibles au regard de la valeur des importations. L'orientation à la baisse qui s'est développée depuis 1975, s'est à nouveau renforcée en 1978 en raison de la poursuite du fléchissement de la production des cultures industrielles qui constituent l'essentiel des exportations du pays.

BÉNIN — ÉCHANGES EXTÉRIEURS

	1973	1974	1975	1976	1977
Milliards de francs c.f.a.					
Exportations	9,8	10,2	6,8	5,5	7,6
Importations	24,9	35,5	42,1	52,2	60,4
Balance commerciale	- 15,1	- 25,3	- 35,3	- 46,7	- 52,8
Pour cent					
Couverture des importations par les exportations.	39,4	28,7	16,2	10,2	12,6

Source : Ministère du Plan, de la Statistique et de la Coördination des Aides Extérieures.

Gonflées par les achats à l'étranger de produits alimentaires nécessités par les faibles résultats du secteur agricole, les **importations** ont progressé à un rythme soutenu, creusant ainsi le déficit commercial avec l'extérieur, encore renforcé par la dégradation des termes de l'échange. Ce déficit s'est très certainement élargi en 1978 en raison du démarrage effectif au cours de cette dernière année du plan triennal de développement 1977-1979 qui s'est traduit entre autres par des importations supplémentaires de biens d'équipement.

En 1977, plus de la moitié des exportations a été absorbée par les pays de la C.E.E., tandis que les livraisons aux autres pays de l'U.M.O.A. se sont élevées à 10,8% du total. La C.E.E. a été également le principal fournisseur du Bénin avec 54,5% du total des importations. Les achats dans les autres pays de l'U.M.O.A. n'ont représenté que 3,3% de ce même total.

4.2. Balance des paiements

Entre 1973 et 1977, le déficit des opérations au titre des biens et services a quintuplé, passant de 8,2 à 42,3 milliards de francs c.f.a. La dégradation continue de la balance commerciale pour les raisons déjà évoquées en est la cause principale. Elle a provoqué la contraction de la couverture des importations par les exportations de 72,6% en 1973 à 31,4% en 1977. Les transferts au titre des services ont généralement dégagé des soldes positifs dus aux opérations de transit découlant de la situation privilégiée du port de Cotonou qui assure une part importante des mouvements de marchandises du Niger et bénéficie en outre de l'engorgement du port nigérian de Lagos.

En partie lié à la sécheresse qui a frappé les pays du Sahel, mais également dans le cadre des projets de développement mis en œuvre, le montant des transferts sans contrepartie était près de 2 fois et demi plus élevé en 1977 avec 13,7 milliards, qu'en 1973 où il avait atteint 5,8 milliards. La baisse des exportations a notamment amené la C.E.E., dans le cadre du mécanisme du STABEX, à procéder à des paiements compensatoires tant en 1976 qu'en 1977.

Le Bénin a également bénéficié, comme support des investissements industriels ou d'infrastructure, de prêts à long terme relativement importants, concédés dans la plupart des cas à des conditions préférentielles. De 1973 à 1977, les entrées nettes à ce titre ont progressé de 2,5 à 10,3 milliards de francs c.f.a., représentant une augmentation moyenne annuelle de 42,5%.

Compte tenu des mouvements nets de capitaux à court terme constamment positifs, la balance des paiements du Bénin, malgré les performances modestes des exportations, a été dans l'ensemble légèrement excédentaire au cours de la période sous revue et témoigne de la rigueur de gestion des autorités. Le déficit enregistré en 1977 a eu pour origine l'augmentation volontaire des investissements.

BÉNIN — BALANCE DES PAIEMENTS

	1973	1974	1975	1976*	1977**
Milliards de francs c.f.a.					
Marchandises	- 7,8	- 18,4	- 25,5	- 26,5	- 44,6
dont — <i>Exportations FOB</i>	+ 20,7	+ 22,4	+ 24,9	+ 23,5	+ 20,4
— <i>Importations CAF</i>	- 28,5	- 40,8	- 50,4	- 50,0	- 65,0
Services	- 0,4	+ 1,1	- 0,3	+ 2,5	+ 2,3
Transferts sans contrepartie	+ 5,8	+ 10,2	+ 14,4	+ 11,4	+ 13,7
dont — <i>Privés</i>	+ 1,7	+ 2,1	+ 3,9	+ 4,7	+ 4,7
— <i>Publics</i>	+ 4,1	+ 8,1	+ 10,5	+ 6,7	+ 9,0
Balance des paiements courants	- 2,4	- 7,1	- 11,5	- 12,6	- 28,6
Mouvements de capitaux					
non monétaires à long terme	+ 2,5	+ 4,7	+ 3,8	+ 4,2	+ 10,3
Balance de base	+ 0,1	- 2,4	- 7,7	- 8,4	- 18,3
Mouvements de capitaux					
non monétaires à court terme	+ 0,7	+ 2,9	+ 5,0	+ 3,9	+ 3,2
Erreurs et omissions nettes	- 2,1	+ 2,6	+ 4,9	+ 8,0	+ 5,6
Balance globale	- 1,3	+ 3,1	+ 2,2	+ 3,5	- 9,5
N.B. - Le signe + indique un excédent, le signe - un déficit.					
* Données provisoires. - ** Estimations.					
Source : B.C.E.A.O.					

4.3. Dette extérieure

La dette publique extérieure a continué à s'accroître en 1978 où le montant total des engagements contractés s'est établi à 8,9 milliards environ contre 5,0 milliards en 1977, soit une progression de 78%

Les engagements représentant les crédits approuvés ont eu pour origine, comme les années précédentes, les institutions internationales et les Gouvernements ou institutions publiques. A concurrence de 86,6% ces engagements ont été destinés à l'extension et à l'amélioration de la productivité du port de Cotonou.

L'exécution du plan triennal (1977-1979) a soutenu l'élan observé au niveau des tirages en 1977. En effet, au cours de l'année sous revue, les tirages ont atteint 9,7 milliards de francs c.f.a. contre 6,7 milliards l'année précédente. Cet accroissement de 3,0 milliards s'inscrit dans le cadre de la poursuite du programme de réalisation du complexe sucrier de Savé et de la cimenterie d'Onigbolo.

Au 31 décembre 1977, le solde des crédits engagés et non versés se chiffrait à 14,6 milliards au lieu de 35,0 milliards un an plus tôt. Cette baisse est consécutive en partie à la non reprise du prêt contracté envers la République Populaire de Chine en attendant une estimation du coût des travaux d'infrastructure. Il convient d'indiquer également que le Bénin a bénéficié de la décision du Gouvernement canadien de transformer certains prêts accordés en dons.

L'endettement global a connu un taux d'accroissement de 32,4% à la suite des nouveaux engagements contractés au cours de l'année 1978. Malgré la réduction des possibilités de tirages en 1977 et leur reprise en 1978, l'encours de la dette a accusé un taux de croissance annuel de 29,9% ; selon les estimations, il a progressé de 8,4 milliards au cours de l'année pour s'établir à 36,5 milliards au 31 décembre 1978.

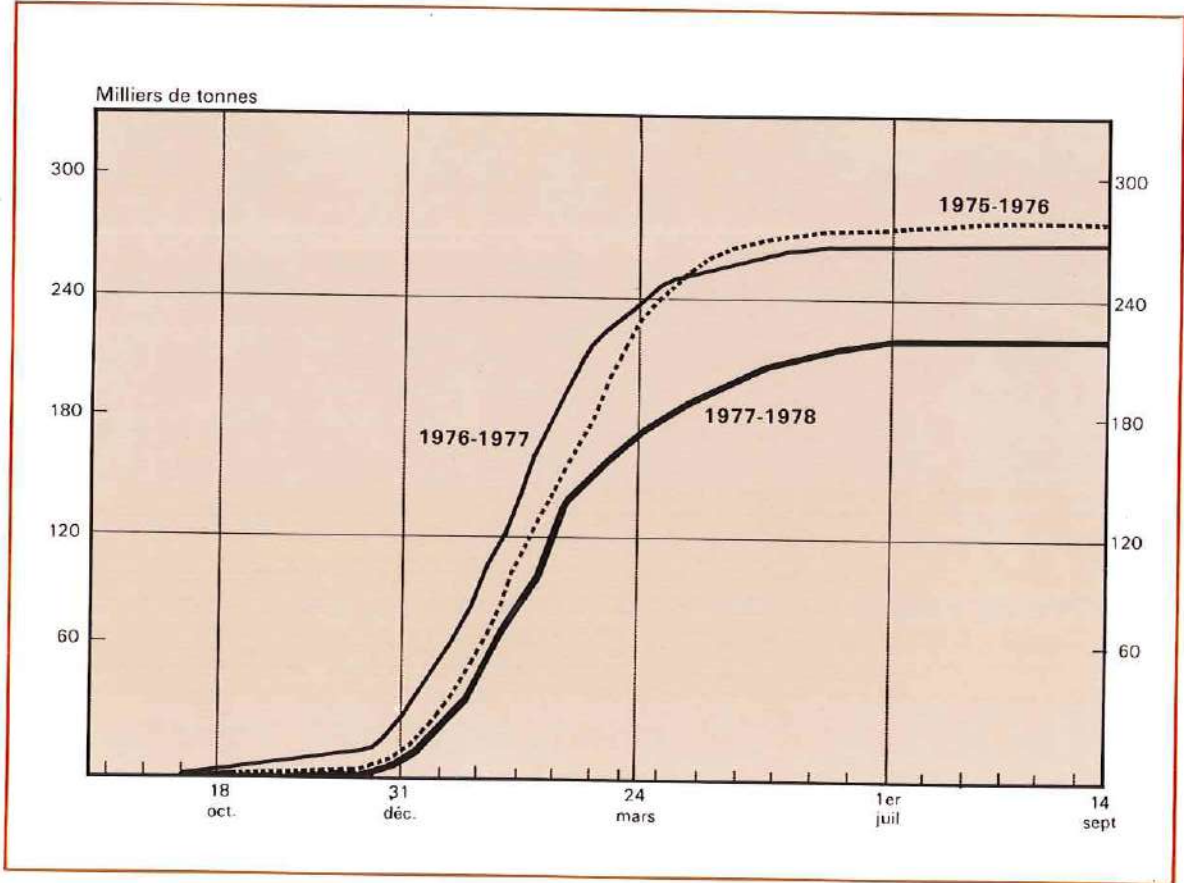
Le service de la dette a connu un taux de croissance moyen annuel d'environ 6,0% au cours des quatre dernières années pour atteindre 1,6 milliard en 1978. Ce montant a représenté 3,0% de la valeur estimée des exportations de biens et services. La modération de ce taux provient de la faiblesse de l'endettement global et de la structure de la dette où prédominent les engagements contractés auprès des institutions internationales et des organismes gouvernementaux.

BÉNIN — DETTE EXTÉRIEURE*

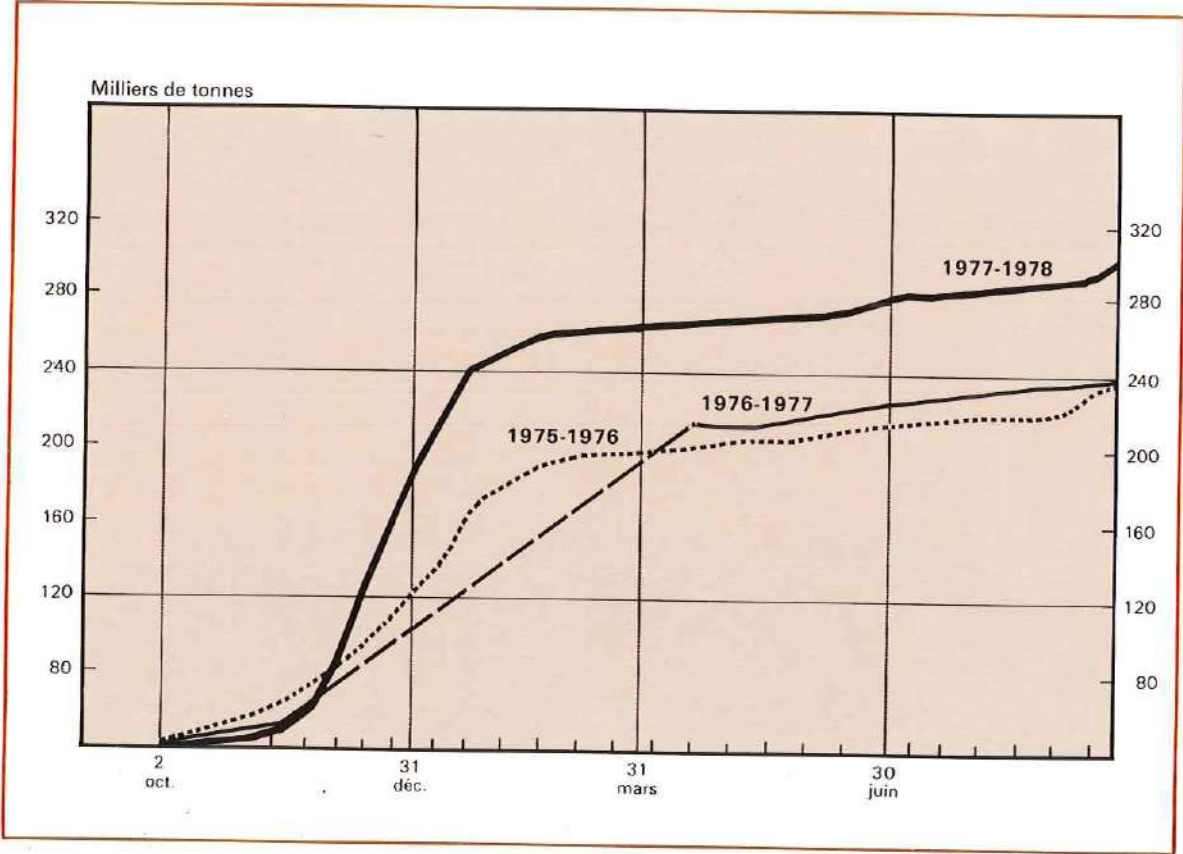
		Opérations de la période				Dettes en fin de période	
Origine des prêts		Service de la dette				Partie	
		Tirages	Amortis- sement	Intérêts	Total	Encours	non encore prélevée
Millions de francs c.f.a.							
Institutions internationales	1974	1 551,1	—	—	—	4 130,5	4 262,0
	1975	1 829,1	—	6,2	6,2	5 811,7	5 549,3
	1976	1 985,1	—	6,7	6,7	8 661,9	9 185,0
	1977	3 356,5	9,9	—	9,9	12 401,1	5 390,9
	1978	...	...	...	...	...	...
Gouvernements	1974	481,2	629,5	107,9	737,4	7 474,1	20 389,7
	1975	731,2	690,6	62,9	753,5	7 806,7	22 206,5
	1976	1 987,7	677,9	107,4	785,3	12 065,0	25 804,8
	1977	1 759,3	552,2	125,0	667,2	10 777,6	9 085,9
	1978	...	...	...	...	...	...
Banques et autres établissements financiers	1974	578,7	6,7	3,9	10,6	634,0	2 442,9
	1975	330,0	187,3	2,2	189,5	308,0	251,6
	1976	30,2	43,1	0,9	44,0	145,9	28,0
	1977	1 593,0	51,7	8,7	60,4	2 210,2	—
	1978	...	...	...	...	...	...
Crédits fournisseurs	1974	—	401,2	40,6	441,8	3 516,0	142,0
	1975	63,7	255,7	60,2	315,9	3 180,8	96,8
	1976	—	34,7	10,9	45,6	3 066,4	—
	1977	—	138,5	31,6	170,1	2 702,6	101,7
	1978	...	...	...	...	...	...
Autres origines	1974	—	1,2	0,2	1,4	95,5	—
	1975	—	10,1	2,8	12,9	85,4	—
	1976	1,3	—	—	—	84,2	—
	1977	—	—	—	—	—	—
	1978	...	...	...	...	...	...
Total	1974	2 215,0	1 038,6	152,6	1 191,2	15 850,1	27 236,6
	1975	2 954,0	1 143,7	134,3	1 278,0	17 192,6	28 104,2
	1976	4 004,3	755,7	125,9	881,6	24 017,4	35 017,8
	1977	6 708,8	752,3	165,3	917,6	28 091,5	14 578,5
	1978 (a)	9 700,0	1 200,0	400,0	1 600,0	36 500,0	20 000,0
* Dette directe de l'Etat et dette garantie par l'Etat. - (a) Estimations B.C.E.A.O.							
Source : Rapports annuels adressés à la B.I.R.D.							

**L'évolution économique et financière
de la République de Côte d'Ivoire**

COMMERCIALISATION DU CAFÉ EN COTE D'IVOIRE



COMMERCIALISATION DU CACAO EN COTE D'IVOIRE



1. ÉVOLUTION DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET DES PRIX ET SALAIRES EN 1978

Après la forte reprise de la croissance économique amorcée en 1976 et poursuivie en 1977, l'économie ivoirienne a subi en 1978 un freinage de son expansion sous l'effet notamment des mauvaises conditions climatiques, d'un ralentissement volontaire de l'exploitation forestière et d'un tassement des cours mondiaux des principaux produits d'exportation.

La Production Intérieure Brute devrait s'établir en 1978 à 1 582,7 milliards contre 1 458,3 milliards en 1977, marquant ainsi une progression de 8,5% contre 43,9% en 1977 et 34,9% en 1976.

Les conditions climatiques ont limité la croissance du secteur primaire à 1,1% cependant que le secteur secondaire a encore connu une croissance soutenue enregistrant, en termes réels, une hausse de 15,4%.

Les prix intérieurs qui avaient subi une forte tension durant le premier semestre 1978 ont connu à partir de juillet une période de décélération jusqu'en novembre où une nouvelle hausse des prix de certaines denrées alimentaires s'est dessinée.

1.1. La production agricole

Les tableaux ci-après font le point de la commercialisation des principaux produits agricoles en 1977-1978 en comparaison avec celle des années précédentes, ainsi que celui de l'évolution des prix à la production :

COTE D'IVOIRE — COMMERCIALISATION DES PRINCIPAUX PRODUITS

	1974-1975	1975-1976	1976-1977	1977-1978
Milliers de tonnes				
Cacao	245,0	234,4	235,8	306,0
Café vert*	271,0	307,8	291,3	196,2
Coton graine	59,9	65,1	75,4	102,9
*Y compris le café vert produit par la SERIC.				
Source : Caisse de Stabilisation et de Soutien des Prix des Productions Agricoles.				

COTE D'IVOIRE - PRIX A LA PRODUCTION

	1974-1975	1975-1976	1976-1977	1977-1978
	Francs c.f.a. le kilo			
Cacao	175	175	180	250
Café vert	150	150	180	250
Coton graine	70	70	80	80
Régimes de palme	8,11	8,11	8,11	10
Tabac (2ème catégorie)	130	140	170	170
Source : Journaux officiels de la République de Côte d'Ivoire.				

Les séquelles de la sécheresse que la Côte d'Ivoire avait subie en 1976 et en début de 1977 ont été encore ressenties par la culture du café dont la récolte a baissé de 33% par rapport à celle de la campagne 1976-1977. En revanche, les commercialisations du cacao et du coton ont atteint des volumes jusque là inégalées.

La situation des principales cultures est la suivante :

La campagne 1977-1978 a été officiellement close le 30 septembre dernier. A cette date la commercialisation du **café** a atteint 196 224 tonnes au lieu de 291 337 tonnes l'an dernier.

En dépit du relèvement des prix aux producteurs de 180 francs à 250 francs le kilo, les revenus distribués à ceux-ci en fin de campagne pouvaient être estimés à 49 milliards, montant en diminution de 6,5% sur celui de la campagne précédente.

Au 30 septembre, les exportations de café vert totalisaient 207 643 tonnes contre 204 789 tonnes à la date correspondante de 1977, soit une augmentation de 1,4%. Mais du fait de la morosité des cours mondiaux, la Caisse de stabilisation a placé ses produits, au cours des neuf premiers mois de 1978, à un prix voisin de 564 francs c.f.a. par kilo contre 858 francs c.f.a. par kilo pour la même période de 1977.

Officiellement close le 30 septembre 1978, la campagne de commercialisation du **cacao** a atteint un nouveau record avec une collecte de 305 959 tonnes contre 235 830 tonnes en 1976-1977, plaçant ainsi la Côte d'Ivoire au premier rang mondial devant le Ghana.

Grâce au relèvement des prix aux producteurs de 180 francs à 250 francs le kilo, les sommes distribuées aux paysans sont passées de 42,4 milliards de francs c.f.a. au titre de la campagne 1976-1977, à 76,5 milliards et ont ainsi enregistré une hausse de 80%.

Au 30 septembre 1978, 251 418 tonnes de fèves avaient été exportées contre 211 392 tonnes à la même date de 1977.

Le prix moyen CAF de réalisation pour les quatre premiers mois de 1978 a été voisin de 644 francs c.f.a. le kilo au lieu de 555 francs le kilo pour la même période de 1977.

La production commercialisée de **coton** a dépassé sensiblement le tonnage escompté de 95 000 tonnes, en atteignant 102 929 tonnes en 1977-1978 contre 75 443 tonnes l'an passé, soit une hausse de 36%.

L'augmentation enregistrée est due essentiellement à l'abondance et à la régularité des pluies en cours de campagne dans les zones de production. L'égrenage du coton a permis de produire, au lieu de 30 732 tonnes la campagne précédente, 41 406 tonnes de coton fibre sur lesquelles 14 725 tonnes ont été livrées à l'industrie locale. Les prix aux producteurs sont restés inchangés à 80 francs le kilo.

Les exportations de coton fibre se poursuivront jusqu'à la fin du mois d'août 1979 compte tenu de l'importance du tonnage restant à placer et de la lourdeur du marché mondial.

Les superficies ensemencées en 1978 ont progressé de près de 22% par rapport à l'an dernier. La capacité d'égrenage se trouvera sensiblement renforcée du fait du démarrage effectif de la nouvelle usine de Yamoussoukro.

Au 31 décembre 1978 les exportations de **bananes** enregistraient une augmentation de 23% sur l'année précédente à la même date avec 135 191 tonnes au lieu de 109 543 tonnes.

Les tonnages d'**ananas** exportés durant l'année 1978 étaient en progression de 46% par rapport à 1977, ils atteignaient en effet 90 573 tonnes en 1978 contre 62 243 tonnes.

La production de **régimes de palme** pour l'année 1978 a atteint 716 929 tonnes contre 560 429 tonnes en 1977, soit un accroissement de 28 %. Quant à la production d'huile de palme, les prévisions fixées à 138 000 tonnes en 1978 ont été dépassées avec 151 008 tonnes contre 118 037 tonnes en 1977, en augmentation de 28%. Les exportations d'huile de palme ont enregistré une hausse de 5% en totalisant 71 987 tonnes en 1978 au lieu de 68 703 tonnes en 1977.

Les livraisons aux industries locales se sont accrues de 34% par rapport à 1977 du fait du développement de l'industrie ivoirienne des corps gras. Elles ont porté sur 70 455 tonnes contre 52 582 tonnes en 1977.

L'année 1978 aura été marquée par la réorganisation des sociétés d'Etat dont l'activité était orientée vers le secteur des oléagineux.

La SODEPALM est désormais chargée uniquement de l'encadrement de la culture du palmier et du cocotier.

La PALMINDUSTRIE, quant à elle, étend son activité à la collecte et à la transformation industrielle de produits oléagineux. Les opérations de commercialisation des huiles et dérivés ont été confiées à la Caisse de stabilisation qui contrôle ainsi la quasi-totalité des exportations agricoles de la Côte d'Ivoire.

Après l'opération test de Ferkessedougou I, le **plan sucrier** s'est poursuivi avec la mise en chantier des complexes de Ferkessedougou II, Borotou — Koro, Serebou, Katiola — Marabadiassa et Zuenoula. Pour la campagne 1977-1978, les estimations initiales qui étaient fixées à 38 500 tonnes n'ont pu

être atteintes, puisque la production s'est élevée à 32 210 tonnes contre 32 500 tonnes en 1976-1977. La chaleur qui a sévi en début de campagne a réduit la teneur en sucre des cannes.

Pour la campagne 1978-1979, les surfaces récoltées totalisaient 9 360 hectares représentant 67% de la superficie des plantations, dont l'ensemble est de 14 000 hectares.

La production de **caoutchouc** a atteint 19 167 tonnes en 1978 contre 17 677 tonnes en 1977, mais les exportations n'ont connu qu'une hausse légère de 3% avec 17 920 tonnes contre 17 382 tonnes en 1977.

La Côte d'Ivoire vient de constituer avec le groupe Michelin, la Société des Caoutchoucs de Grand Bereby en vue de la construction d'une usine de traitement du latex. Le coût de ce projet qui bénéficie des concours financiers de la *Banque Mondiale*, du *Fonds Européen de Développement* et de la *Caisse Centrale de Coopération Economique* est estimée à une vingtaine de milliards de francs c.f.a.

Les **productions vivrières** consommées exclusivement sur le marché local n'ont pas connu le développement des cultures industrielles. Les quantités produites, pour certaines d'entre elles, n'en sont pas moins considérables.

C'est ainsi que la production d'igname a été évaluée en 1978 à 2 167 mille tonnes, celle de la banane plantain à 1 147 mille tonnes et celle du manioc à 1 042 mille tonnes contre respectivement 1 836, 1 058, et 828 mille tonnes en 1977.

Parmi les cultures vivrières, celles du riz et du maïs requièrent l'attention particulière des pouvoirs publics qui s'emploient à encourager et à améliorer la production de ces céréales.

Le premier semestre 1978 a été marqué par la pénurie de certains produits vivriers dans l'Est du pays, mais cette situation s'est améliorée à partir de juillet. Toutefois de nouvelles tensions sur les prix sont apparues en novembre, notamment sur la banane plantain, le manioc, l'attiéké, et surtout les ignames.

La Côte d'Ivoire s'oriente vers la production massive de légumes de grande consommation pour ses besoins intérieurs ou exportables par voie maritime. Des périmètres irrigués de grande et moyenne superficie sont en cours de réalisation à Marabadiassa, Ferkessedougou et dans la vallée du Kan.

Enfin un projet d'aménagement des savanes de l'Est est actuellement à l'étude au ministère de l'Agriculture, il prévoit le développement de l'agriculture traditionnelle par l'intensification des cultures vivrières.

1.2 L'exploitation forestière

Le secteur du bois a rencontré au cours de ces dernières années des difficultés importantes tant au niveau de la production qu'à celui de la commercialisation. Aussi l'Etat a-t-il été amené à prendre des mesures visant d'une part, à accélérer le programme de reforestation confié à la SODEFOR ainsi qu'à favoriser l'exploitation et la promotion d'essences nouvelles et, d'autre part, à valoriser les produits de la forêt par une transformation locale plus poussée de ces produits.

Ainsi un nombre accru de zones a été inscrit dans les forêts classées ou protégées. La SODEFOR a disposé de moyens accrus pour reboiser de plus grandes superficies. Sur 2 000 hectares prévus en 1978, 1 820 hectares ont été réalisés.

En règle générale, la profession d'exportateur de bois ne pourra désormais être exercée que par les personnes physiques ou morales disposant d'une usine de transformation de bois en Côte d'Ivoire.

La production de bois qui avait atteint 5 239 mille mètres cubes a diminué de 13% en 1978 en s'élevant à 4 544 mille mètres cubes.

Quant aux exportations de grumes, elles se sont établies à 2 521 mille mètres cubes en 1978 contre 3 255 mille mètres cubes en 1977, soit une baisse de 23%. Les bois débités ont également enregistré une diminution des exportations de 9% avec 301 milliers de mètres cubes contre 332 milliers de mètres cubes en 1977.

Le prix moyen de la tonne de grume exportée s'est situé à 26 454 francs contre 26 945 francs en 1977.

COTE D'IVOIRE - EXPORTATIONS DE BOIS

Bois	1975	1976	1977	1978
Milliers de mètres cubes				
Grumes	2 419,0	3 275,3	3 255,2	2 521,1
Débités	224,1	308,1	331,7	300,6
Millions de francs c.f.a.				
Grumes	34 860	63 261	67 602	52 961
Débités	6 676	10 947	13 544	13 178
Source : Syndicat des Exportateurs et des Négociants en bois de Côte d'Ivoire.				

1.3 L'élevage

En Côte d'Ivoire l'élevage est conçu comme une activité devant se développer parallèlement à l'action agricole. Pour cela l'Etat a décidé de mener deux programmes : l'un concerne l'embouche industrielle qui est plus directement orientée vers l'approvisionnement des villes ; l'autre a pour objectif la transformation des paysans en éleveurs et l'implantation de cette activité en milieu rural traditionnel.

Dans le deuxième programme, l'encadrement du paysan est assuré par la *Société pour le Développement de la Production Animale* (SODEPRA). Mais bien que la SODEPRA soit très active, le manque de vocation pastorale des paysans et l'insuffisance des points d'eau permanents freinent quelque peu l'expansion attendue.

Le projet de laboratoire de pathologie animale de Bingerville dont la réalisation avait débuté en 1972 est devenu opérationnel à la fin de 1978. Son activité est centrée sur le dépistage et le diagnostic des maladies des ruminants, des maladies aviaires, des maladies infectieuses et parasitaires du bétail et l'établissement d'un service de production de vaccins contre les maladies virales et bactériennes des volailles.

1.4. La pêche

Le total des prises des navires ivoiriens rattachés au port d'Abidjan s'est élevé à 42 080 tonnes pour les neuf premiers mois de 1978 contre 48 261 tonnes pour la même période de 1977, soit une diminution de 13 %. Cette diminution est due à une chute de 22 % des apports des sardiniers et à une baisse de 8 % de ceux

des thoniers. Du fait du plafonnement des importations de poisson congelé qui se sont élevées à 51 385 tonnes pour les trois premiers trimestres de 1978 contre 52 436 tonnes pour la période correspondante de l'année 1977, la consommation globale ivoirienne de poissons de mer s'est trouvée réduite en 1978.

COTE D'IVOIRE — PECHE INDUSTRIELLE

	1975	1976	1977	1978
	Tonnes			
Pêche thonière	9 060	10 897	16 662	...
Pêche sardinière	28 786	32 592	31 283	24 642
Pêche chalutière	15 597	14 908	16 467	16 032

Le tableau suivant indique l'évolution en 1978 du prix moyen au kilogramme des produits de la pêche fraîche.

COTE D'IVOIRE — PRIX MOYEN DES PRODUITS DE LA PECHE FRAICHE

	1 ^{er} trimestre	2 ^{ème} trimestre	3 ^{ème} trimestre	4 ^{ème} trimestre
	Francs c.f.a. le kilo			
Année 1978				
- Sardiniers	108	136	68	97
- Chalutiers	128	154	132	147

Le relèvement des cours du poisson amorcé en 1977 s'est poursuivi pendant les deux premiers trimestres de l'année 1978. Cette hausse des prix constatée sur les produits de la pêche fraîche est imputable à la diminution du tonnage de poisson congelé importé. Le marché de ce produit s'étant assaini au cours du deuxième trimestre, les prix ont subi une baisse d'autant plus sensible que le troisième trimestre correspond sur une année à l'offre maximale de poisson de la pêche industrielle fraîche.

1.5. La production industrielle

Mines

L'exploitation du pétrole découvert par un consortium SHELL-ESSO devrait commencer en 1980 avec une production initiale de 400 000 tonnes de pétrole brut. Un programme d'investissement en cours de réalisation a prévu la construction d'une plate-forme d'exploitation et d'un oléoduc, ainsi que le doublement de la capacité de traitement de la raffinerie de la *Société Ivoirienne de Raffinage* (S.I.R.) à Vridi.

Le Ministre des Mines a annoncé l'exploitation en 1979 d'un gisement d'or découvert en 1963 à Ity. Les réserves de minerai sont évaluées à 15 tonnes environ.

Industrie

Selon l'indice calculé par la *Direction Centrale des Marchés*, l'activité industrielle, à l'exclusion de l'énergie, des bâtiments et des travaux publics, a marqué une hausse de 14,6% sur la base de la moyenne de l'indice brut des neuf premiers mois de l'année 1978 par rapport à la même période de l'année 1977. La hausse correspondante en 1977 était de 19,8%.

COTE D'IVOIRE - INDICATEUR DE L'ACTIVITE INDUSTRIELLE

Mois	1975	1976	1977	1978
Base 100 : Année 1972				
Janvier	149,2	173,8	225,2	257,1
Février	149,4	183,2	224,3	256,0
Mars	134,9	180,1	213,5	244,0
Avril	168,7	185,8	220,2	274,7
Mai	149,2	188,4	211,0	224,5
Juin	159,5	174,9	216,4	257,6
Juillet	142,8	183,0	214,4	228,4
Août	121,7	171,9	213,2	230,1
Septembre	130,0	182,6	206,5	256,0
Octobre	151,6	194,8	206,9	256,9
Novembre	157,6	200,9	213,8	251,2
Décembre	170,6	211,7	229,9	253,9
Source : Ministère de l'Economie et des Finances (Direction centrale des Marchés).				

L'évolution de cet indice fait apparaître depuis le début du deuxième trimestre 1978 une certaine instabilité du niveau de la production industrielle qui reste cependant soutenue.

Au cours de l'année 1978, de nouvelles unités de production industrielles ont été mises en exploitation dans le secteur agricole, pour le traitement du manioc et de la noix de coco, dans le secteur alimentaire, les brasseries, la pétrochimie, la chaudronnerie et les produits cosmétiques. Il a été également entrepris la construction d'usines à décortiquer les cerises de café à l'intérieur du pays et d'une cimenterie d'une capacité de 300 000 tonnes à San Pedro.

La *Société pour le Développement des Fruits et Légumes* (SODEFEL) doit réaliser en 1979 un complexe agro-industriel à Sinematiali en vue de la production de concentré de tomates et de la transformation de fruits locaux.

1.6. Le tourisme

L'objectif du Gouvernement ivoirien est d'attirer en 1980 environ 300 000 touristes et hommes d'affaires.

Le pays disposait en 1978, de 132 hôtels de tourisme offrant 4 850 chambres dont 64 % en hôtels classés et 16% en villages touristiques. Les hôtels classés à trois, quatre et cinq étoiles représentaient la moitié du parc hôtelier.

La *Direction des Etudes et Programmes* du Ministère du Tourisme avait en examen au début du mois de juillet 1978, 93 dossiers relatifs à la construction d'hôtels, dont dix en cours de réalisation.

1.7. Les prix et salaires

L'année 1978 a été marquée par une nouvelle poussée des **prix** intérieurs dont le maximum a été atteint en juin. Cette hausse s'explique par la montée des prix des produits vivriers sur les marchés urbains. Cette évolution qui semble saisonnière a été plus accentuée en 1978 qu'au cours des années précédentes.

Une décélération de l'indice général des prix à la consommation familiale a été observée au cours du deuxième semestre, interrompue par une brusque remontée en novembre, sous l'influence d'une nouvelle tension des prix des denrées alimentaires.

En décembre 1978, l'indice général des prix à la consommation familiale africaine a accusé une hausse de 12% par rapport à janvier 1978, contre 18% pour la période correspondante de l'année 1977. Sur la base de la moyenne annuelle de cet indice le taux de progression des prix d'une année à l'autre a été de 13% en 1978 contre 27% en 1977.

ABIDJAN – EVOLUTION DE L'INDICE GENERAL DES PRIX A LA CONSOMMATION FAMILIALE AFRICAINE

	1975	1976	1977	1978
Base 100 : Année 1970				
Janvier	139,1	155,1	177,4	221,5
Février	140,6	156,2	179,6	211,8
Mars	141,8	157,3	181,5	215,8
Avril	142,7	158,5	206,1	228,0
Mai	142,5	161,1	218,1	233,8
Juin	143,8	161,8	222,9	241,1
Juillet	145,6	162,4	223,8	240,1
Août	146,2	163,9	224,6	237,3
Septembre	148,2	166,2	213,3	242,3
Octobre	149,5	167,3	214,2	240,2
Novembre	150,0	169,6	212,5	248,9
Décembre	151,0	171,8	208,8	248,6
<i>Moyenne annuelle</i>	<i>145,1</i>	<i>162,6</i>	<i>206,9</i>	<i>234,1</i>
N.B. : Indice calculé par la B.C.E.A.O. à partir de ceux établis sur la base février 1960				

Le **salaire minimum interprofessionnel garanti** a augmenté de 25% à partir du premier janvier 1978 en passant de 115 francs c.f.a. à 143,75 francs c.f.a. de l'heure.

Le Gouvernement a également opéré une restructuration des échelles de soldes et revalorisé les traitements des personnels militaires à compter du 1er janvier 1978.

2. FINANCES PUBLIQUES

La loi de finances pour l'exercice 1977 équilibrée en recettes et en dépenses à 443,4 milliards a été exécutée dans des conditions favorables consécutives à la remarquable expansion économique enregistrée au cours de la période sous revue. L'exercice s'est soldé par un excédent de 59,7 milliards.

L'ampleur exceptionnelle observée en 1977 de la progression des masses budgétaires qui avaient plus que doublé par rapport à l'année précédente a fait place en 1978 à une croissance modérée de 15,2%, si l'on tient compte du collectif budgétaire intervenu à la fin de l'année.

Le budget national constitué par le *budget général de fonctionnement* et le *budget spécial d'investissement et d'équipement* (B.S.I.E.) a franchi en 1978 le cap des 500 milliards, s'équilibrant en recettes et en dépenses à 510,9 milliards.

Le *budget général de fonctionnement*, porté de 223,2 milliards à 253,7 milliards en cours d'exercice pour tenir compte de la « nécessité de renforcer l'efficacité des actions de l'Etat », représentait 49,7% du total des crédits budgétaires. Les ressources attendues étaient essentiellement d'origine fiscale avec 250 milliards sur 253,7 milliards. Les dépenses de personnel et de matériel s'élevaient respectivement à 127,3 milliards et à 74,9 milliards.

La part des ressources intérieures dans le *budget spécial d'investissement et d'équipement* a enregistré une baisse de 11,3% d'une année à l'autre pour s'établir à 174,5 milliards. Par contre, les ressources extérieures en progression de 70% par rapport à l'exercice précédent atteignaient 82,7 milliards.

En ce qui concerne la répartition des crédits en 1978, la primauté a été donnée au secteur des routes et transports avec 35% du B.S.I.E. La part consacrée au développement de l'agriculture, de l'industrie, des mines et du tourisme représentait 24,4% et celle réservée à l'urbanisme, l'habitat, le développement sanitaire et l'aménagement rural 17,8%.

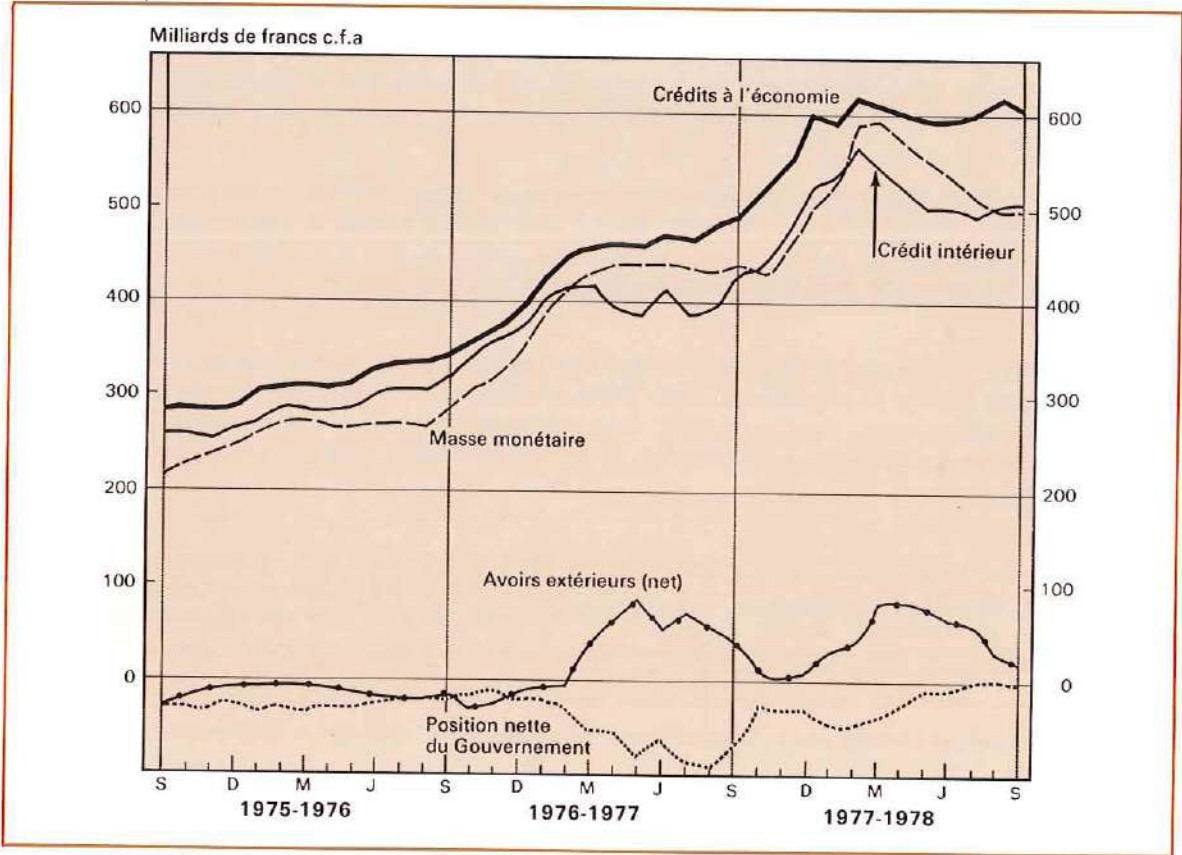
Parmi les nombreux projets financés par le B.S.I.E. figurent la construction d'un complexe sucrier à Sérébou Comoé, la mise en place d'importantes infrastructures routières, la modernisation du réseau ferré, le développement du réseau téléphonique, la construction de plusieurs centres hospitaliers régionaux et de lycées et collèges.

Les données provisoires disponibles relatives aux résultats d'exécution du budget national 1978, font état d'une bonne rentrée des recettes fiscales par suite du relèvement du taux de certains impôts. Dans ce cadre, les émissions douanières enregistrées pendant les onze premiers mois de l'année étaient en progression de 15,4% sur celles de la période correspondante de l'année précédente. De même, pour les douze mois de l'année 1978, les recettes provenant de la fiscalité intérieure ont connu une hausse de 36% par rapport à 1977.

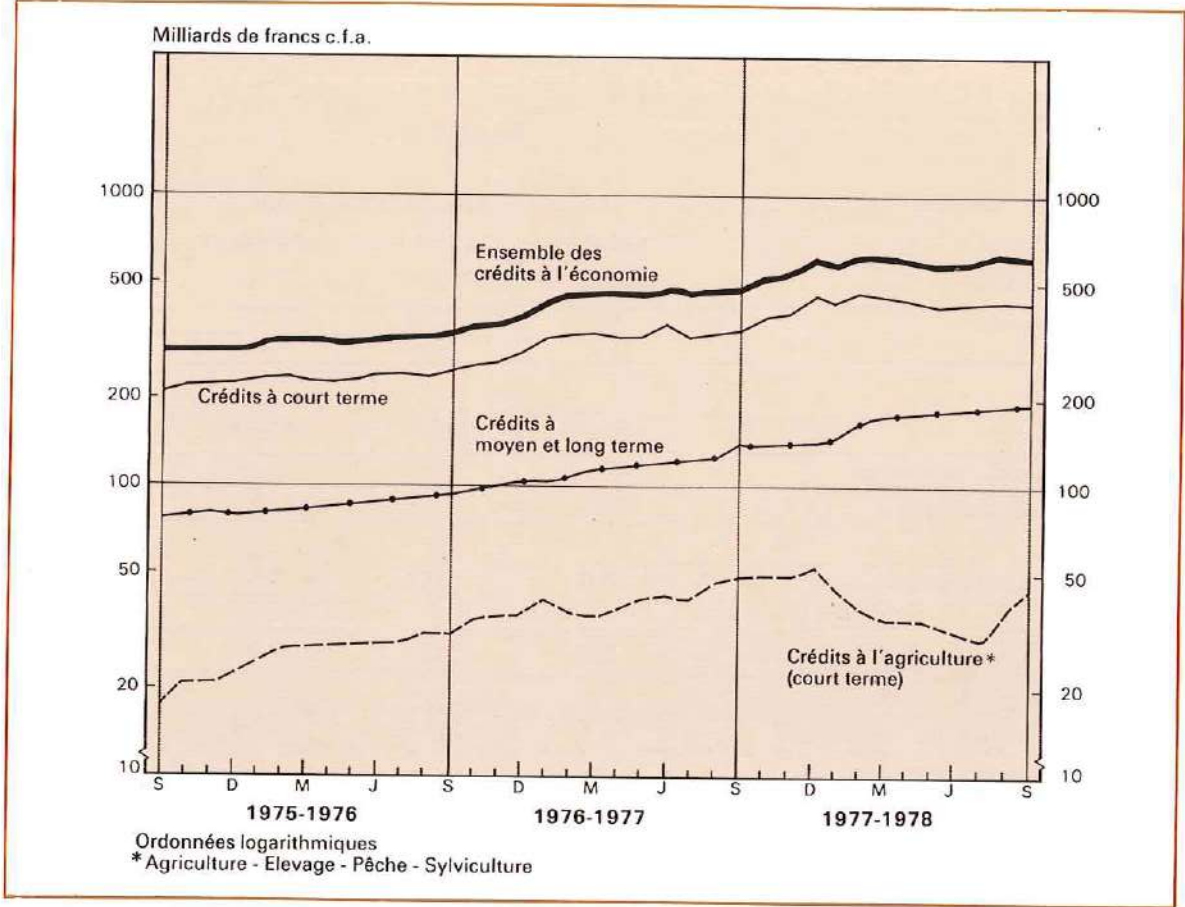
COTE D'IVOIRE — BUDGET NATIONAL*

	1975	1976**	1977**	1978
	Réalizations			Prévisions
	Milliards de francs c.f.a.			
Recettes	189,4	231,6	438,6	510,9
— Recettes fiscales	155,7	196,6	266,1	279,2
— Autres recettes	0,3	3,2	120,1	149,0
— Financements extérieurs	33,4	31,8	52,4	82,7
Dépenses	176,4	226,6	378,9	510,9
— Budget de fonctionnement	127,7	155,5	201,2	253,7
— Budget d'équipement	48,7	71,1	177,7	257,2
Déficit (—) ou excédent (+)	+ 13,0	+ 5,0	+ 59,7	—
Apports des correspondants	3,5	10,2	— 4,1	
Autres opérations du Trésor				
et solde de la C.A.A. (a)	— 29,2	3,9	32,8	
Variation des avoirs nets				
auprès du système bancaire (b)	— 12,7	+ 3,7	+ 60,7	
*Exercice : 1 ^{er} janvier - 31 décembre. — **Provisoire. — (a) Décalage de trésorerie, budgets annexes et comptes spéciaux. — (b) Le signe + indique un accroissement des créances nettes ou une réduction des engagements nets.				
Source : Services du Trésor et Caisse Autonome d'Amortissement.				

COTE D'IVOIRE – SITUATION DES INSTITUTIONS MONÉTAIRES



COTE D'IVOIRE – ÉVOLUTION DES CRÉDITS A L'ÉCONOMIE



3. MONNAIE ET CREDIT

La faible progression de l'activité économique dont les causes ont été analysées auparavant s'est traduite au niveau des agrégats monétaires par une très nette décélération de la croissance des crédits à l'économie et de la masse monétaire au cours de l'exercice 1977-1978.

COTE D'IVOIRE — SITUATION MONETAIRE INTEGREE

	Septembre			
	1975	1976	1977	1978
Millions de francs c.f.a.				
Avoirs extérieurs nets	— 31 001	— 24 341	49 073	30 770
— Banque centrale	— 14 709	1 877	63 701	50 735
— Trésor	— 2 868	—	—	—
— Banques	— 13 424	— 26 218	— 14 628	— 19 965
Crédit intérieur	255 030	319 974	416 296	506 866
— Gouvernement (net)	— 27 002	— 23 839	— 82 245	— 107 575
— Crédits à l'économie	282 032	343 813	498 541	614 441
Masse monétaire	215 777	288 326	432 040	497 811
Autres éléments nets	8 252	7 307	33 329	39 825
Source : B.C.E.A.O.				

Entre le 30 septembre 1977 et le 30 septembre 1978, les **avoirs extérieurs nets** ont marqué des mouvements alternés de hausse et de baisse qui se sont soldés par une diminution de 18,3 milliards. Celle-ci contraste avec l'amélioration de 73,4 milliards enregistrée au cours de l'exercice précédent.

La baisse constatée au cours du présent exercice a reflété une réduction des avoirs extérieurs nets de la Banque centrale de 13 milliards et un surcroît d'endettement extérieur des banques de 5,3 milliards. Cette détérioration de la position extérieure nette des institutions monétaires peut être attribuée à la contraction de l'excédent de la balance commerciale résultant d'un accroissement des importations, notamment de biens d'équipement, combiné avec une stabilité des recettes procurées par les exportations de produits agricoles.

Le montant des réserves officielles de change comptabilisées au bilan de la Banque centrale est revenu de 73,4 milliards au 30 septembre 1977 à 63,4 milliards au 30 septembre 1978, enregistrant ainsi une diminution de 10 milliards. Le rapport de ces réserves aux engagements monétaires à vue de la Banque centrale qui s'élevait à 48,0 % au début de l'exercice s'est situé au plus bas à 22,0 % et au plus haut à 59,1 %, avant d'atteindre 34,4 % au 30 septembre 1978.

Le **crédit intérieur** a progressé de 90,6 milliards ou 21,8% sous l'influence exclusive des crédits à l'économie.

La *position créditrice nette du Gouvernement* a en effet connu une augmentation de 25,3 milliards qui s'est ajoutée à celle de près de 58 milliards constatée au cours de l'exercice précédent, pour s'élever à 107,6 milliards au 30 septembre 1978. L'exceptionnelle aisance de la trésorerie publique que traduit le niveau de cet agrégat a un caractère conjoncturel. Elle était due à l'augmentation des recettes fiscales consécutive, notamment à la majoration du taux de certains impôts ou taxes et surtout aux versements de la *Caisse de Stabilisation et de Soutien des Prix des Productions Agricoles* au titre de sa contribution aux dépenses publiques d'équipement. Comme par ailleurs, le rythme des dépenses publiques, en particulier d'équipement, s'est sensiblement ralenti, il en est résulté pour le Trésor public d'importantes disponibilités supplémentaires. Les dépôts du Trésor auprès de la Banque centrale ont ainsi progressé de plus de 20 milliards et ceux constitués auprès des banques d'environ 3 milliards.

Les *crédits à l'économie* sont passés de 498,5 milliards à 614,4 milliards, en augmentation de 116 milliards environ ou 23,2% contre 45% au cours de l'exercice précédent. La baisse sensible du taux de croissance de cet agrégat d'un exercice à l'autre fait suite aux mesures de freinage prises dans le cadre de la politique de contrôle du crédit qui ont amplifié le mouvement naturel de décélération après la période de surchauffe observée pendant l'exercice 1976-1977. Cette décélération a concerné aussi bien les crédits à court terme que ceux à moyen et long terme, mais le rythme de progression des seconds est demeuré plus rapide que celui des premiers : 31% au lieu de 21%.

L'examen des concours à court terme montre que leur évolution au cours de l'exercice 1977-1978 a exclusivement reposé sur les crédits ordinaires dont l'encours a augmenté de 72,2 milliards. Ceux destinés au financement des campagnes agricoles ont régressé de 6,2 milliards du fait du recul de la production de café.

La croissance des crédits ordinaires à court terme a répondu à des besoins supplémentaires de financement de fonds de roulement exprimés par les entreprises industrielles et celles de travaux publics. En ce qui concerne le secteur tertiaire, l'essentiel de la hausse a bénéficié au secteur des transports et au commerce autre que celui de l'exportation des produits agricoles.

L'encours des crédits à moyen et long terme a enregistré un excédent de crédits nouveaux sur les amortissements se chiffrant à 43,7 milliards. La contribution ainsi apportée au financement des investissements a profité en particulier au secteur industriel, à celui de la construction immobilière et à l'hôtellerie.

La **masse monétaire** s'est accrue de 65,8 milliards ou 15,2% entre le 30 septembre 1977 et le 30 septembre 1978. Le taux de progression de cet agrégat apparaît ainsi en sensible recul par rapport à celui de 50% constaté à la fin de l'exercice précédent. Cette décélération s'explique par un certain tassement dans la distribution des crédits à l'économie précédemment analysé et par l'action déflationniste de la diminution des réserves de change. Elle a exclusivement affecté les dépôts en banque, la circulation fiduciaire ayant connu une expansion plus forte qu'au cours de l'exercice précédent.

Le montant de la circulation fiduciaire a progressé de 27 milliards ou 28,9% au lieu de 17,0% pendant l'exercice 1976-1977. Le relèvement du *Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti* et celui des prix d'achat aux producteurs de café et de cacao ont contribué à activer l'émission de billets et de pièces. Alors que le taux de croissance de cet agrégat était multiplié par deux d'un exercice à l'autre, celui des dépôts en banque a chuté de 64,0% à 11,4%.

Cette baisse a résulté d'une moindre progression des dépôts du secteur privé, 27,1% au lieu de 33,2%, et surtout du renversement constaté dans l'évolution des dépôts des organismes publics. Ces dépôts ont en effet subi des prélèvements qui ont réduit leur montant de 5% entre le 30 septembre 1977 et le 30 septembre 1978, alors que celui-ci avait plus que doublé pendant l'exercice précédent. Cette évolution est à mettre au compte de la *Caisse de Stabilisation et de Soutien des Prix des Productions Agricoles* qui a versé à l'Etat sa contribution au budget d'équipement en même temps que ses ressources avaient tendance à décliner en liaison avec la baisse des recettes d'exportation.

Le **base monétaire** (a) a progressé de 14,2 milliards sous l'effet d'une augmentation de 27 milliards de la circulation fiduciaire et d'une réduction de près de 13 milliards des réserves des banques, qui dénote un net resserrement de la liquidité bancaire.

Le multiplicateur est passé de 3,35 à 3,48, tandis que de son côté, la part des billets et pièces dans la masse monétaire qui baissait jusqu'à présent de façon rapide et continue s'est relevée de 21,6% à 24,0%. Les concours aux banques et établissements financiers qui ont progressé de 47,6 milliards ont constitué l'unique source de développement de la base monétaire, alors que l'évolution des autres agrégats de la situation de la banque centrale - position créditrice nette du Gouvernement, avoirs extérieurs nets - a au contraire exercé une action de contraction.

COTE D'IVOIRE - ÉVOLUTION DE LA BASE MONÉTAIRE

	1975	1976	1977		1978		
	Sept.	Sept.	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Base monétaire (B.M.)	75 741	98 735	128 796	167 378	220 051	172 590	143 028
— Circulation fiduciaire	66 708	79 748	93 322	137 268	145 985	130 379	120 270
— Réserves des banques	8 970	18 960	35 390	30 045	73 607	41 950	22 640
— Autres dépôts	63	27	84	65	459	261	118
Contreparties							
de la base monétaire	75 741	98 735	128 796	167 378	220 051	172 590	143 028
— Avoirs extérieurs nets	— 14 709	1 877	63 701	32 789	98 171	87 615	50 735
— Position du Gouvernement	2 998	12 793	— 42 332	— 33 155	— 32 093	— 50 532	— 62 561
— Concours aux banques et aux établissements financiers	87 582	84 175	107 428	169 557	153 997	135 544	154 990
— Autres éléments nets	— 130	— 110	— 1	— 1 813	— 24	— 37	— 136
Masse monétaire (M2)	215 777	288 326	432 040	524 485	596 520	535 877	497 811
Multiplicateur ($\frac{M2}{BM}$)	2,85	2,92	3,35	3,09	2,71	3,10	3,48
Pour cent							
Partage des encaisses							
— Circulation fiduciaire	30,9	27,7	21,6	26,1	24,4	24,3	24,0
— Dépôts en C.C.P.	0,7	1,3	0,5	0,4	0,4	0,3	0,4
— Dépôts en banque	68,4	71,0	77,9	73,5	75,2	75,4	75,6
Coefficients de réserves (a)	6,1	9,3	10,5	7,8	16,4	10,3	5,9
(a) Rapport des réserves des banques aux dépôts dans les banques.							

(a) Le concept de « base monétaire » est fréquemment utilisé pour décomposer les variations de la masse monétaire. Selon cette analyse, la base monétaire, définie comme l'ensemble des engagements liquides de la Banque centrale conditionne le niveau de la masse monétaire par le jeu d'une relation appelée *multiplicateur*. Les éléments déterminants de cette relation sont, d'une part, le comportement du public partageant ses encaisses entre monnaie fiduciaire et dépôts bancaires, et, d'autre part, le coefficient de réserves choisi par les banques. Les variations de la masse monétaire peuvent ainsi se décomposer en variations de la base (qui reflètent la politique de la Banque centrale) et variations du multiplicateur (qui reflètent le comportement du public et des banques).

4. RELATIONS AVEC L'EXTERIEUR

4.1. Échanges commerciaux avec l'extérieur

Après le développement exceptionnel des échanges commerciaux de la Côte d'Ivoire avec l'étranger en 1976 et 1977, une certaine pause a été enregistrée en 1978, du moins en ce qui concerne le produit des exportations. Celui-ci n'aurait dépassé que très légèrement le niveau de 1977, tandis que la valeur des importations aurait progressé d'environ 14 %, soit à un rythme nettement moins élevé qu'en 1976 et 1977 où il avait atteint respectivement 29,1 et 37,9 %. La balance commerciale serait ainsi à peine équilibrée. Ce qui ne s'était pas encore produit depuis le début de la décennie au cours de laquelle les résultats les moins favorables avaient été enregistrés en 1975, où le taux de couverture des importations par les exportations s'était malgré tout élevé à 105,5%.

COTE D'IVOIRE – ÉCHANGES EXTÉRIEURS

	1973	1974	1975	1976	1977
Milliards de francs c.f.a.					
Exportations	190,0	291,8	254,6	392,5	529,2
Importations	157,5	232,3	241,4	311,6	429,6
Balance commerciale	+ 33,4	+ 59,5	+ 13,2	+ 80,9	+ 99,6
Pour cent					
Couverture des importations					
par les exportations	121,2	125,6	105,5	126,0	123,2
Source : Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan : Direction Générale des Douanes, Service des statistiques douanières.					

Les **exportations** restent toujours dominées par les trois produits primaires traditionnels : cacao, café et bois, malgré le rétablissement de la production bananière après deux ans de fléchissement continu, et la politique de diversification et de promotion de produits nouveaux menée avec succès dans certains domaines, notamment dans ceux du coton et de l'hévéa.

Sur la base des dix premiers mois de l'année, les expéditions de cacao se sont élevées en 1978 à 138,7 milliards de francs c.f.a., contre 63,4 milliards en 1977. Elles ont ainsi plus que doublé, tant en raison de la récolte record de 1977-1978, que de la fermeté des cours de réalisation. Les exportations de café qui, en volume, ont légèrement augmenté, 218 000 tonnes au lieu de 209 954 tonnes, en raison de l'utilisation des stocks pour compenser le recul de la production, ont par contre enregistré une diminution de 31,7 % de leur valeur, liée à la régression des prix mondiaux. Le volume ainsi que la valeur des exportations de bois se sont également contractés de 17 % environ, à la suite des mesures prises pour sauvegarder et reconstituer le capital forestier.

Depuis 1974, le glissement des **importations** de biens de consommation vers celles de matières premières et de produits semi-finis ainsi que vers celles de biens d'équipement est très net. Il rend compte du développement des industries manufacturières de substitution aux importations d'une part et de l'intensification des investissements, d'autre part. C'est ainsi que, pour les dix premiers mois de l'année, les achats de produits minéraux ont plus que triplé. Ceux de produits sidérurgiques ont augmenté de 37,8 % et ceux de matériel électrique de 51,4 %. Il convient de signaler toutefois l'augmentation des importations de riz, 8,0 milliards de francs c.f.a. contre 1,7 milliard, nécessitée par certains problèmes rencontrés au niveau de la collecte et de la distribution.

Tant à l'exportation qu'à l'importation, les échanges de la Côte d'Ivoire avec la C.E.E. avoisinent les 60 %. Les relations commerciales avec les autres partenaires de l'U.M.O.A. ne représentent que 5 % environ à l'exportation et tombent en dessous de 2 % à l'importation.

4.2. Balance des paiements

La balance des paiements de la Côte d'Ivoire reflète dans ses grandes lignes le caractère ouvert de l'économie qui se traduit par une dépendance très étroite vis-à-vis des facteurs de production extérieurs.

Bénéficiant de circonstances généralement favorables pour l'écoulement des principales productions agricoles, les exportations au cours de la période 1973-1977 ont dépassé les dépenses d'importations de 484,5 milliards de francs c.f.a. L'accumulation de ces excédents a permis du point de vue des paiements extérieurs de couvrir en partie les dépenses de services et les transferts sans contrepartie vers l'étranger, initiés par la progression des dépenses d'investissements publics notamment qui ont plus que quintuplé au cours de la période, passant de 35,9 milliards de francs c.f.a. en 1973 à 200,4 milliards en 1977.

Les sorties au titre des services ont augmenté à un rythme rapide entre 1973 et 1977, notamment en raison des transferts à l'extérieur des revenus des investissements, qui représentaient 30,5 % des dépenses nettes en 1976. Les paiements relatifs aux transferts sans contrepartie ont occasionné assez exceptionnellement pour un pays en voie de développement, des sorties de devises très importantes qui ont progressé également à un rythme élevé ; elles ont quintuplé entre 1973 et 1977. Ces paiements découlent des transferts à l'étranger des revenus d'épargne accumulés par l'importante main-d'œuvre expatriée que requiert le développement accéléré du pays.

Malgré les excédents dégagés par les opérations sur marchandises, la balance des paiements courants s'est trouvée ainsi régulièrement déficitaire. Toutefois, les entrées nettes de capitaux ayant été, sauf en 1975, supérieures au déficit des opérations courantes, la balance des paiements s'est généralement soldée par un excédent. Le recours aux capitaux étrangers particulièrement soutenu en 1977, a porté l'excédent pour cette dernière année, au niveau élevé de 43,8 milliards de francs c.f.a.

COTE D'IVOIRE — BALANCE DES PAIEMENTS

	1973	1974	1975	1976	1977*
Milliards de francs c.f.a.					
Marchandises	+ 35,8	+ 86,2	+ 48,6	+ 137,2	+ 176,8
dont — <i>Exportations FOB</i>	+ 191,9	+ 301,3	+ 265,5	+ 414,6	+ 560,4
— <i>Importations FOB</i>	- 156,1	- 215,1	- 216,9	- 277,4	- 383,6
Services	- 69,2	- 78,5	- 100,5	- 134,9	- 173,6
Transferts sans contrepartie	- 15,4	- 22,3	- 30,3	- 61,8	- 74,0
dont — <i>Privés</i>	- 26,2	- 32,1	- 38,1	- 66,5	- 80,3
— <i>Publics</i>	+ 10,8	+ 9,8	+ 7,8	+ 4,7	+ 6,3
Balance des paiements courants	- 48,8	- 14,6	- 82,2	- 59,5	- 70,8
Mouvements de capitaux					
non monétaires à long terme	+ 48,6	+ 41,8	+ 48,8	+ 57,6	+ 123,8
Balance de base	- 0,2	+ 27,2	- 33,4	- 1,9	+ 53,0
Mouvements de capitaux					
non monétaires à court terme	- 3,7	- 1,2	- 4,8	+ 7,5	- 5,5
Erreurs et omissions nettes	+ 1,6	- 5,0	+ 3,1	+ 2,2	- 3,7
Balance globale	- 2,3	+ 21,0	- 35,1	+ 7,8	+ 43,8
N.B. - Le signe + indique un excédent, le signe - un déficit.					
*Données provisoires.					
Source : B.C.E.A.O.					

4.3. Dette extérieure

La politique de développement poursuivie par la Côte d'Ivoire a nécessité un recours de plus en plus important aux capitaux extérieurs. La Caisse Autonome d'Amortissement, instrument de la politique d'endettement, a établi à la fin de l'année 1977 le volume de la dette publique extérieure à 927,3 milliards répartis en 435,0 milliards d'encours et en 492,3 milliards de possibilités de tirages. L'accroissement de plus de 400,0 milliards de l'endettement global enregistré au cours de l'année 1977, a eu pour origine principale, le volume important des prêts et conventions signés qui ont atteint 295,1 milliards.

Les nouvelles ressources financières ont été orientées essentiellement vers les investissements réalisés dans les secteurs aussi variés que l'agriculture, les transports, l'énergie et l'habitat.

Les tirages ont suivi la tendance à la hausse de l'endettement global, ils sont passés de 88,4 milliards en 1976 à 202,2 milliards en 1977 et ont permis à la Côte d'Ivoire de bénéficier d'un transfert net de capitaux de 130,8 milliards.

La structure de la dette en 1977 fait apparaître que les crédits accordés par les établissements financiers privés représentent plus de la moitié de l'encours alors que les Gouvernements ou institutions publiques, les organismes internationaux ne sont intervenus respectivement que pour 21,0% et 15,0%.

Cette importance relative des crédits privés consentis à des conditions de marché a contribué à accroître le service de la dette de 62,3% en l'établissant à 71,4 milliards en 1977 ; rapporté à la valeur des exportations de biens et services le ratio du service de la dette extérieure totale a atteint 11,1% en 1977.

Sur la base des données provisoires concernant la dette extérieure en 1978, le volume de l'endettement global avoisinerait 1 054,6 milliards de francs au lieu de 927,3 milliards l'année précédente. Le montant de l'encours est passé de 435,0 milliards en 1977 à 551,6 milliards en 1978 alors que la partie non encore prélevée atteignait 503,0 milliards.

COTE D'IVOIRE — DETTE EXTÉRIEURE*

Origine des prêts		Opérations de la période				Dettes en fin de période	
		Service de la dette				Partie	
		Tirages	Amortis- sements	Intérêts	Total	Encours	non encore prélevée
Millions de francs c.f.a.							
Institutions internationales	1974	9 779,9	340,7	565,2	905,9	23 335,7	33 911,3
	1975	9 574,6	789,9	509,4	1 299,3	31 227,5	48 282,6
	1976	8 804,1	1 071,5	1 004,5	2 076,0	35 609,0	49 099,8
	1977	...	...	...	...	...	...
	1978	...	...	...	...	...	...
Gouvernements	1974	3 140,6	3 919,8	2 151,6	6 071,4	55 684,5	6 493,6
	1975	7 847,5	4 661,3	2 430,9	7 092,2	53 198,8	16 422,5
	1976	10 543,8	3 922,9	2 187,4	6 110,3	73 145,9	56 791,2
	1977	...	...	...	...	...	...
	1978	...	...	...	...	...	...
Banques et autres établissements financiers	1974	25 559,4	7 648,3	4 385,5	12 033,8	62 502,6	21 910,0
	1975	7 176,8	4 140,2	6 442,5	10 582,7	71 967,3	31 088,5
	1976	34 339,1	13 320,1	8 174,8	21 494,9	108 895,3	58 038,5
	1977	...	...	...	...	...	...
	1978	...	...	...	...	...	...
Crédits fournisseurs	1974	13 058,2	4 891,6	1 173,6	6 065,2	20 799,3	14 924,9
	1975	13 414,9	6 926,3	1 567,3	8 493,6	34 528,0	22 537,5
	1976	29 767,3	10 173,2	3 083,9	13 257,1	46 822,3	45 876,4
	1977	...	...	...	...	...	...
	1978	...	...	...	...	...	...
Autres origines	1974	704,1	—	—	—	792,1	4 931,3
	1975	4 342,1	—	—	—	4 939,4	2 080,0
	1976	832,7	828,4	2461	1 074,5	3 026,6	8 117,9
	1977	...	...	...	...	...	...
	1978	...	...	...	...	...	...
Total	1974	52 242,2	16 800,4	8 275,9	25 076,3	163 114,2	82 171,1
	1975	42 355,9	16 517,7	10 950,1	27 467,8	195 861,0	120 411,0
	1976	84 287,0	29 316,8	14 696,7	44 013,5	267 499,1	217 983,9
	1977	202 230,3	46 899,3	24 552,2	71 451,5	435 047,0	492 228,4
	1978(a)	...	...	...	...	551 600,0	503 000,0
* Dette de l'Etat et dette garantie par l'Etat (Air Afrique, CIMA O, R.A.N. et S.M.B. y compris).							
(a) Données provisoires							
Source : Rapports à la B.I.R.D. — Rapport annuel de la Caisse Autonome d'Amortissement.							

**L'évolution économique et financière
de la République de Haute-Volta**

1. ÉVOLUTION DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET DES PRIX ET SALAIRES EN 1978

L'activité économique voltaïque a subi en 1978 comme en 1977 les retombées d'une campagne agricole déficitaire du fait de l'évolution défavorable de la pluviométrie. Alors que la production céréalière faisait apparaître un déficit de 176 000 tonnes à la fin de la campagne 1977-1978 contre 180 000 tonnes la saison précédente, la collecte de coton ne dépassait guère 38 000 tonnes au lieu des 70 000 tonnes initialement prévues. Toutefois certaines améliorations ont été enregistrées dans la culture des fruits et légumes ainsi que dans l'élevage.

Par ailleurs, les secteurs de l'industrie, du bâtiment et des travaux publics se sont renforcés grâce à la réalisation de la plupart des projets envisagés en 1977 à l'exception toutefois de certains investissements, notamment de ceux liés à l'exploitation des mines de manganèse de Tambao.

Cette situation pourrait se répercuter au niveau du plan quinquennal par une révision en baisse de 100 milliards de l'enveloppe initialement prévue qui serait ramenée à 300 milliards. Le taux de croissance du Produit Intérieur Brut passerait dans ces conditions de 8% à 7%.

1.1. La production agricole

Les tableaux présentés ci-après retracent l'évolution des principales productions agricoles d'exportation au cours des quatre dernières campagnes ainsi que celle des prix aux producteurs durant les mêmes périodes.

HAUTE-VOLTA — COMMERCIALISATION DES PRINCIPAUX PRODUITS

	1974-1975	1975-1976	1976-1977	1977-1978
	Milliers de tonnes			
Arachides décortiquées	18,1	13,1	4,7	1,8
Sésame	4,0	1,8	3,2	1,7
Amandes de karité	4,9	48,5	32,4	56,7
Coton graine	30,6	50,7	55,3	38,0
Source : Caisse de Stabilisation				

HAUTE-VOLTA — PRIX A LA PRODUCTION

[illegible]

Les situations par produit ont été les suivantes en 1977-1978.

La commercialisation du **coton graine** a porté sur 38 043 tonnes en 1977-1978 contre 55 253 tonnes à la clôture de la campagne précédente. La chute de la production s'explique par la réduction des superficies semées ramenées de 79 200 ha à 68 700 ha d'une campagne à l'autre.

La désaffectation qui a touché la culture du coton est due à l'insuccès des premiers semis et à l'attrait qu'a présenté en période de grave pénurie l'extension des cultures vivrières.

Cependant, les rendements du coton qui étaient en nette amélioration depuis trois campagnes ont encore progressé par rapport à 1976-1977 en raison d'une diminution du parasitisme. Ils ont été de l'ordre de 712 kilogrammes à l'hectare contre 697 kilogrammes la campagne précédente.

Les revenus bruts versés aux paysans durant la campagne 1977-1978 se sont élevés à 2 043 millions de francs c.f.a. faisant ressortir un prix d'achat moyen de 53,71 francs le kilogramme.

La collecte **d'amandes de karité** a atteint 56 653 tonnes contre 32 400 tonnes en 1976-1977. Le relèvement du prix d'achat au producteur de 2 francs le kilogramme a favorisé la commercialisation de ce produit dont 40 437 tonnes ont été exportées.

L'orientation à la baisse du niveau de la production d'**arachides** observée ces dernières années s'est encore manifestée durant la campagne 1977-1978. Seulement 1 781 tonnes de graines décortiquées ont été commercialisées au lieu de 4 375 tonnes pour la campagne précédente et 13 100 tonnes en 1975-1976.

La campagne de commercialisation 1977-1978 a été handicapée par le niveau du prix de cession des graines à la Caisse de stabilisation qui a été jugé insuffisamment rémunérateur par les commerçants. La commercialisation a également souffert de la faiblesse de la production et d'une accentuation de la rétention des graines par les producteurs à des fins d'auto-consommation. Pour pallier cette situation la Caisse a dû relever en cours de campagne, de 69 francs à 80 francs c.f.a. par kilo, le prix offert pour la cession des graines.

Bien que les résultats de la dernière campagne aient été meilleurs qu'en 1976-1977, la commercialisation du **sésame** ne s'est élevée qu'à 1 711 tonnes contre 3 192 tonnes la campagne précédente. Des circuits clandestins de commercialisation seraient à l'origine de cette sensible diminution. Le revenu procuré aux producteurs a été évalué à 77 millions de francs c.f.a. environ.

Depuis 1975 la *Société Sucrière de Haute-Volta* n'a cessé de développer ses activités. Les surfaces exploitées ont été étendues à 3 775 hectares en 1977-1978 contre 2 513 hectares en 1976-1977. Les capacités de broyage ont augmenté de 1 500 à 2 500 tonnes de **canne** par jour, permettant de traiter 287 486 tonnes en 1977-1978 contre 100 237 tonnes la campagne précédente. La production de sucre raffiné s'est accrue de 45% avec 30 214 tonnes contre 20 794 tonnes en 1976-1977.

Au cours de la campagne 1977-1978, l'*Union Voltaïque des Coopératives Agricoles et Maraîchères* (U.V.O.C.A.M.) a exporté environ 2 300 tonnes de **fruits et légumes** contre 1 485 tonnes en 1976-1977, dont 1 300 tonnes de haricots. Les principales destinations ont été l'Europe, la Côte d'Ivoire, et le Togo. Malgré leur importance, les exportations n'ont pas atteint les prévisions initiales qui s'établissaient à 3 140 tonnes.

L'U.V.O.C.A.M. a entrepris l'extension de ses capacités de stockage et de conservation pour permettre un développement de cette production et l'étalement des ventes sur sept à huit mois.

En raison de la sécheresse et de la faiblesse des stocks la campagne 1977-1978 s'est soldée par un déficit des **productions vivrières** de 176 000 tonnes contre 180 000 tonnes au cours de la campagne précédente. La Haute-Volta a dû faire appel à nouveau à l'aide extérieure, et 35 000 tonnes de céréales ont été reçues sous forme de dons au cours de l'année 1978.

Sur l'ensemble du territoire national il n'existe aucune région productrice excédentaire où il aurait été possible de constituer des stocks. Grâce aux efforts déployés par l'*Office National de Commercialisation des Céréales* (OFNACER), les effets de ce déficit ont toutefois été très atténués dans les centres urbains.

L'action dynamique de l'OFNACER a entraîné une détente sur les prix des produits vivriers en améliorant les circuits de collecte et de distribution des céréales.

HAUTE-VOLTA — PRODUCTION CÉRÉALIÈRE

	1974-1975	1975-1976	1976-1977	1977-1978
Milliers de tonnes				
Mil, Sorgho, Mais	1 011,0	1 205,3	932,0	1 023,5
Riz paddy	31,8	39,9	37,5	13,7
Total	1 042,8	1 245,2	969,5	1 037,2
Source : Ministère du Développement rural.				

1.2 L'élevage

Après les pertes dues à la sécheresse, la situation de l'élevage s'est améliorée progressivement pour recouvrer en 1977 son rythme normal de croissance de 2% pour les bovins et de 3% pour les ovins et les caprins.

HAUTE-VOLTA – ÉVOLUTION DU CHEPTEL

	1975	1976	1977	1978
Milliers de têtes				
Bovins	1 600	2 550	2 601	2 653
Ovins	2 550	1 648	1 698	1 748
Caprins	2 400	2 472	2 556	2 632
Volailles	10 000	10 200	10 404	10 612
Source : Ministère du Développement rural.				

L'accent a été mis cette année sur la couverture sanitaire et le développement de l'embouche dans le cadre du projet « Elevage Ouest-Volta » démarré depuis 1975.

1.3. La pêche

Ce secteur très peu développé en Haute-Volta a bénéficié en 1978 de quelques réalisations. Dans le cadre d'un vaste projet de création de vingt centres orientés vers le développement de la pêche et de la pisciculture, trois centres de pêche ont été ouvert à Nagbare, Bazéga et Diapaga. Le potentiel halieutique de la Haute-Volta est estimé à 15 000 tonnes par an alors que la production annuelle n'est que de 6 000 tonnes.

1.4. Les ressources minières

Créé en 1978, le *Bureau Voltaïque de la Géologie et des Mines* (BUVOGMI) est un établissement public à caractère industriel et commercial. Le BUVOGMI participera aux travaux de recherche géologique et minière et à la mise en place des structures d'exploitation des ressources minières de la Haute-Volta.

Les expérimentations sur les phosphates de l'Est en vue de leur utilisation directe dans l'agriculture ont commencé. Une aire de broyage a été installée à Diapaga et environ 500 tonnes de minerai ont été extraites en 1978.

1.5. Le tourisme

La première pierre d'un hôtel de classe internationale de 160 chambres a été posée fin 1978 à Ouagadougou. Le coût de cet investissement s'élève à 3,5 milliards de francs c.f.a.

1.6. La production industrielle

L'année 1978 a été marquée par une diversification de la petite industrie alors que la plupart des unités existantes ont développé leur capacité de production.

Dans le domaine des industries alimentaires qui représentent 59% de la valeur ajoutée du secteur industriel, il faut citer :

- l'extension du complexe agro-industriel de la *Société Sucrière de la Haute-Volta* (SO.SU.H.V.) qui est en cours de réalisation,
- l'implantation d'une usine de concentré de tomates, d'une biscuiterie et d'une confiserie.

Le développement des autres unités industrielles se poursuit, notamment dans les branches des pneumatiques, du textile et des brasseries.

S'agissant des travaux publics, d'importants chantiers ont été mis en œuvre en 1978. Ainsi le bitumage des routes Ouagadougou-Koudougou, Houndé-Bobo-Dioulasso-Banfora est en cours. L'Etat a également entrepris les travaux de réfection des routes nationales et de construction de la gare routière de Ouagadougou. Le coût de la réalisation de la première tranche de ce dernier projet est évalué à 1,8 milliard de francs c.f.a.

Dans le domaine de l'énergie, les études préliminaires à la réalisation du barrage agricole et hydro-électrique de Bagré se poursuivent. La société d'électricité « VOLTELEC » entreprend par ailleurs une nouvelle extension de ses installations.

1.7. Les prix et salaires

L'année 1977 avait été caractérisée par de fortes variations de l'**indice général des prix**, dues principalement aux spéculations sur les prix des denrées vivrières en rupture de stocks.

Cette évolution s'est poursuivie durant le premier semestre 1978, mais grâce à la politique énergétique menée par les pouvoirs publics, des mesures de concertation, touchant la collecte et la distribution des céréales ont provoqué une détente des prix intérieurs à partir de juin.

Toutefois les augmentations de prix d'achat au producteur intervenues en novembre sont à l'origine d'une nouvelle montée de l'indice général des prix à la consommation africaine en fin d'année.

Entre janvier et décembre 1978, l'augmentation des prix, mesurée par l'indice des prix à la consommation familiale africaine, a été de 10% contre 13% au cours de la même période de 1977.

Sur la base de la moyenne annuelle de cet indice, le taux de progression des prix d'une année à l'autre est demeuré très élevé avec 30% en 1978 contre 33% en 1977.

OUAGADOUGOU – ÉVOLUTION DE L'INDICE GÉNÉRAL DES PRIX A LA CONSOMMATION FAMILIALE AFRICAINE

	1975	1976	1977	1978
Base 100 : Année 1970				
Janvier	121,5	121,3	143,7	216,6
Février	131,8	134,6	150,0	208,7
Mars	131,2	118,6	147,6	216,6
Avril	147,6	127,6	168,5	216,6
Mai	149,7	124,7	175,4	224,9
Juin	145,9	123,9	201,3	231,5
Juillet	142,9	119,6	185,8	226,3
Août	143,1	120,9	178,7	209,0
Septembre	146,4	140,0	168,2	205,5
Octobre	135,9	123,2	169,3	212,7
Novembre	128,6	130,5	160,1	218,0
Décembre	127,3	128,2	162,8	238,2
<i>Moyenne annuelle</i>	<i>137,7</i>	<i>126,1</i>	<i>167,6</i>	<i>218,7</i>
N.B. - Indices calculés par la B.C.E.A.O. à partir de ceux établis sur la base année 1958.				

Au plan des **salaires**, il convient de noter qu'après le relèvement de 53% du salaire minimum interprofessionnel garanti suivi d'un ajustement des salaires en 1976, aucune nouvelle mesure n'a été prise en 1978.

2. FINANCES PUBLIQUES

Les résultats globaux d'exécution du budget de 1977 ne sont pas encore disponibles. Il peut être cependant noté que l'exécution du programme spécial 1977 dont la clôture est intervenue en 1978 a été assurée dans de bonnes conditions, tant en ce qui concerne la mobilisation des ressources que la réalisation des projets d'investissement. En effet, les ressources se sont établies à 4,7 milliards sur une prévision de 5,0 milliards ; les dépenses quant à elles se sont chiffrées à 4,1 milliards.

La relative stabilité, observée depuis 1975, du taux de progression des masses budgétaires s'est maintenue en 1978 où le budget a enregistré un taux d'accroissement de 32,2% par rapport à l'exercice précédent, chiffre très voisin de la moyenne constatée au cours des quatre dernières années.

Le budget général pour 1978, équilibré à 30,6 milliards, a prévu la mise en place d'un certain nombre de dispositions destinées à accroître les ressources du Trésor public et de mesures rigoureuses en ce qui concerne l'exécution des dépenses ; il s'agit notamment du reversement au budget de l'Etat, à hauteur de 300 millions de francs c.f.a., des revenus du portefeuille de l'Etat initialement versés au Fonds de Voltaïsation des Capitaux et le blocage à concurrence de 428,1 millions de francs c.f.a. des crédits de matériel ouverts au budget.

Bien que la part relative des recettes fiscales ait été en légère régression par rapport à l'exercice précédent, celles-ci, essentiellement constituées par les impôts indirects, sont demeurées prépondérantes ; elles représentaient en effet 89,5% du total des ressources au lieu de 92,2% en 1977. Comme l'année antérieure, aucune ressource extérieure n'a été inscrite au budget en 1978.

En ce qui concerne les dépenses, la part des dépenses de personnel et de matériel est tombée de 73,2% à 67,3% du total du budget d'une année à l'autre ; les dépenses d'équipement se sont élevées à 4,4 milliards, soit 14,3% contre 8,7% en 1977.

Faisant suite au programme spécial 1977, le programme spécial 1978 a été arrêté en recettes et en dépenses à 2 528 millions. Les ressources sont essentiellement constituées par la contre-valeur des tirages effectués sur le Fonds fiduciaire et la Convention d'Assistance française qui se sont élevés respectivement à 1,5 milliard et à 0,8 milliard. Concernant les dépenses, la priorité a été donnée au secteur de l'urbanisme et des communications qui a absorbé 31,3% du total des crédits contre 6% un an auparavant ; par ailleurs, une attention particulière a été accordée à la politique de l'eau à laquelle ont été consacrés 655,6 millions, soit 25,9% des ressources du programme.

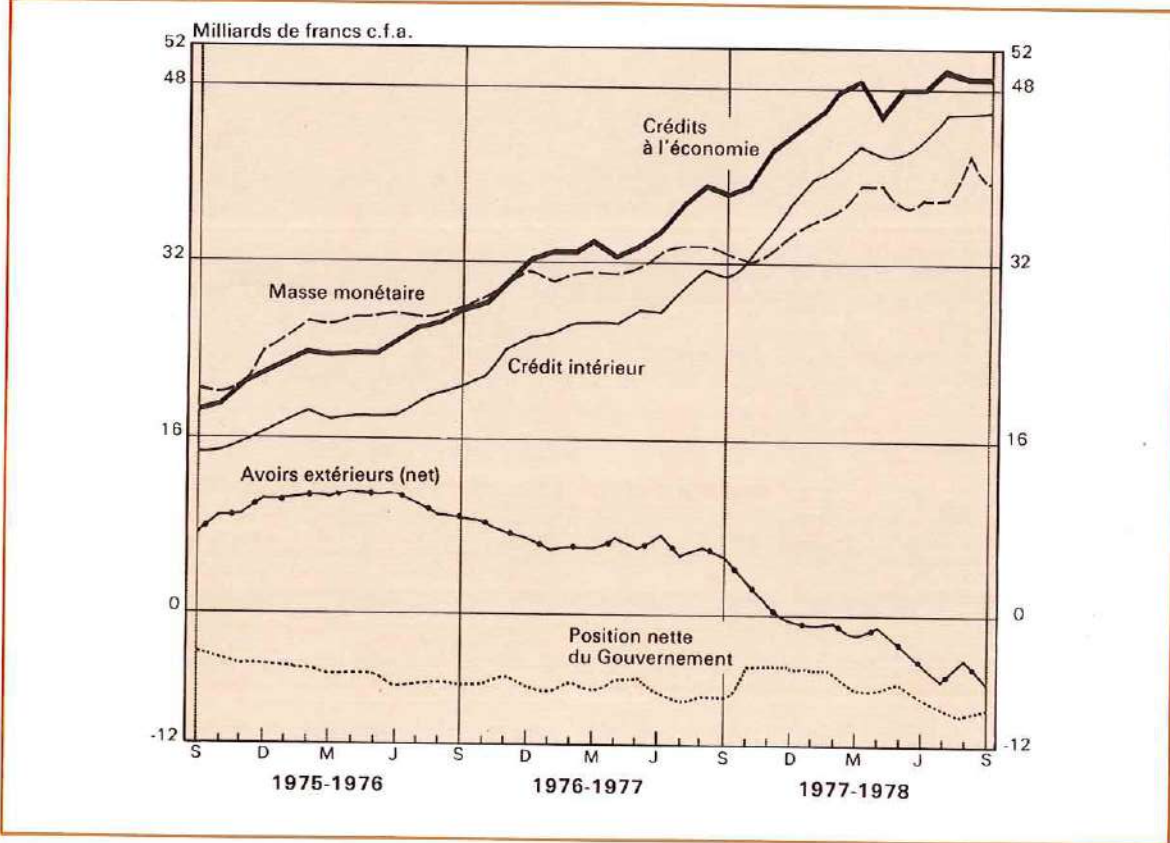
Des éléments disponibles relatifs à l'exécution du budget, il ressort que les recettes douanières au 31 décembre 1978 ont été recouvrées à hauteur de 16,5 milliards contre 15,7 milliards en 1977, soit un taux de progression de 5%.

Malgré la mise en place des nouvelles institutions politiques et les divers préfinancements effectués par l'Etat qui ont nettement influencé le rythme des dépenses, la trésorerie publique a continué à s'améliorer pour atteindre 4,2 milliards à fin décembre 1978.

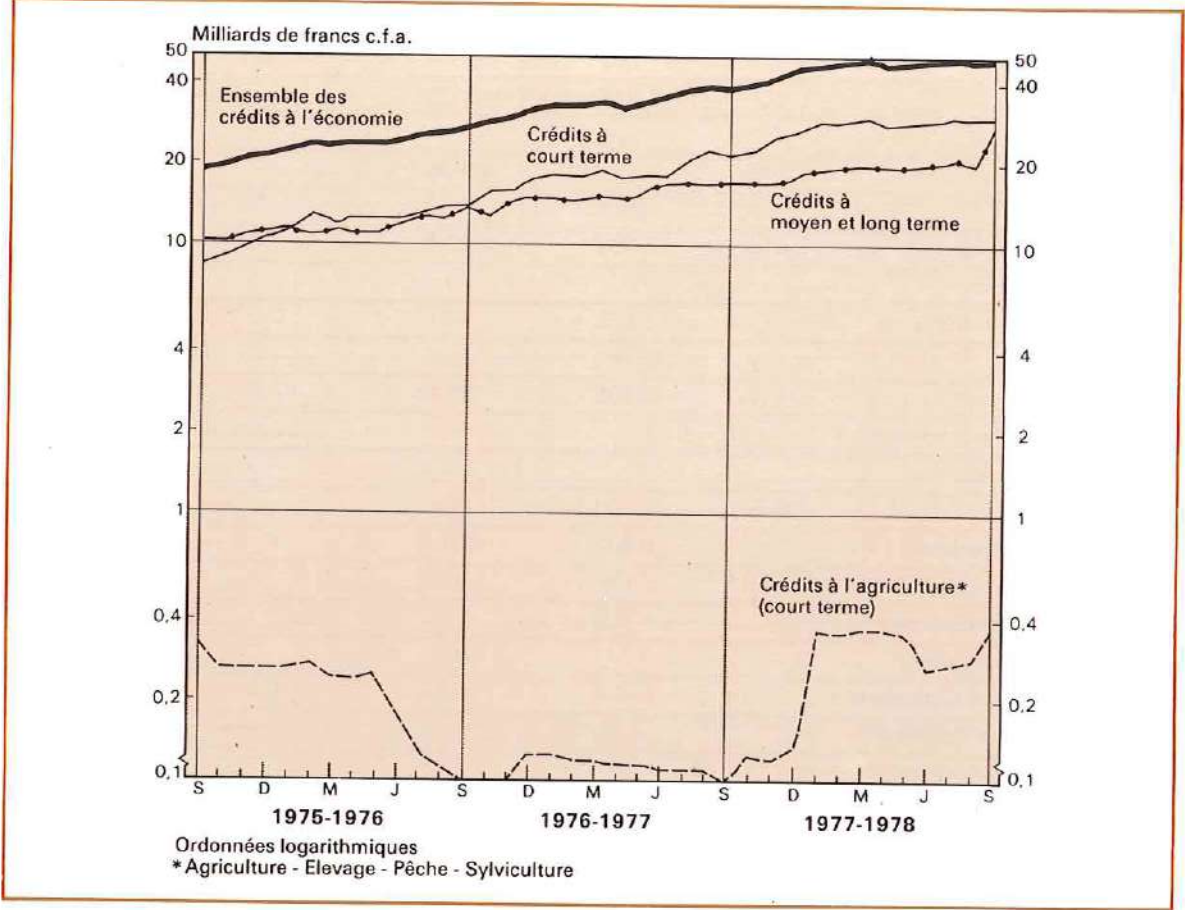
HAUTE-VOLTA — BUDGET NATIONAL*

	1975	1976	1977 (c)	1978
	Réalizations		Prévisions	
	Milliards de francs c.f.a.			
Recettes	16,6	21,7	27,9	30,6
— Recettes fiscales	14,8	20,5	21,3	28,3
— Autres recettes	1,2	0,4	4,1	2,3
— Financements extérieurs	0,6	0,8	2,5	—
Dépenses	16,4	21,0	27,9	30,6
— Budget de fonctionnement	...	...	20,9	26,2
— Budget d'équipement	...	...	7,0	4,4
Déficit (—) ou excédent (+)	+ 0,2	+ 0,7	—	—
Apports des correspondants	0,6	—	—	—
Autres opérations du Trésor (a)	0,5	— 0,3	—	—
Variation des avoirs nets				
auprès du système bancaire (b)	— 4,4	+ 2,0	+ 0,8	—
*Exercice : 1 ^{er} janvier-31 décembre				
(a) Décalages de trésorerie et comptes spéciaux.				
(b) Le signe + indique un accroissement des créances nettes ou une réduction des engagements nets.				
(c) Y compris « Programme spécial d'équipement »				
Source : Service du Trésor voltaïque.				

HAUTE-VOLTA — SITUATION DES INSTITUTIONS MONÉTAIRES



HAUTE-VOLTA — ÉVOLUTION DES CREDITS A L'ÉCONOMIE



3. MONNAIE ET CRÉDIT

Le déficit vivrier consécutif aux mauvaises récoltes céréalières et la lenteur d'écoulement du coton sur les marchés extérieurs ont constitué deux facteurs importants dans l'évolution de la situation monétaire au cours de l'exercice 1977-1978. Cette évolution s'est caractérisée par une forte détérioration de la position extérieure des institutions monétaires, une croissance de 49,7% du crédit intérieur et une expansion accélérée, de l'ordre de 27%, de la masse monétaire.

HAUTE-VOLTA — SITUATION MONÉTAIRE INTÉGRÉE

	Septembre			
	1975	1976	1977	1978
	Millions de francs c.f.a.			
Avoirs extérieurs nets	7 429	8 609	3 864	- 6 715
— Banque centrale	12 112	13 835	14 297	4 630
— Trésor	5	5	5	5
— Banques	- 4 688	- 5 231	- 10 438	- 11 350
Crédit intérieur	14 840	20 918	31 081	46 466
— Gouvernement (net)	- 3 849	- 6 754	- 7 654	- 3 228
— Crédits à l'économie	18 689	27 672	38 735	49 694
Masse monétaire	20 646	27 754	31 420	39 813
Autres éléments nets	1 623	1 773	3 525	- 62
Source : B.C.E.A.O.				

La **position extérieure nette** des institutions monétaires a continué de se détériorer au cours de l'exercice 1977-1978. Alors qu'elle était créditrice de 3,9 milliards au 30 septembre 1977, elle s'est retrouvée débitrice de 6,7 milliards au 30 septembre 1978, conséquence d'un déficit des règlements avec l'extérieur fortement amplifié par rapport à celui de l'exercice précédent : 10,6 milliards au lieu de 4,7 milliards.

Ce déficit s'est traduit par une ponction de 9,7 milliards sur les avoirs extérieurs nets de la Banque centrale et par un endettement extérieur supplémentaire des banques de 1 milliard environ, ainsi porté à 11,4 milliards au 30 septembre 1978. Pour une part importante, cet endettement est constitué par des dépôts des institutions régionales installées en Haute-Volta.

L'évolution défavorable de la situation en devises est imputable au déséquilibre accru de la balance commerciale qui a simultanément enregistré un développement des importations de produits vivriers et une perte des recettes au titre des exportations de coton.

Dans ce contexte, le montant des réserves officielles de change enregistrées dans la situation de la Banque centrale est passé de 16,1 milliards à 8,7 milliards, accusant ainsi une diminution de 7,4 milliards. Le taux de couverture des engagements monétaires à vue de la Banque centrale par les réserves officielles de change a été en conséquence ramené de 74,9% à 46,6% entre le début et la fin de l'exercice 1977-1978.

Le **crédit intérieur** a augmenté de 15,4 milliards ou 49,7%, taux très voisin de celui constaté au cours de l'exercice précédent. L'expansion de cet agrégat a résulté tant d'une réduction de la position créditrice nette du Gouvernement que d'une croissance des crédits à l'économie.

La *position créditrice nette du Gouvernement* a fléchi de 4,4 milliards, alors qu'elle s'était améliorée de 1 milliard environ au cours de l'exercice précédent. Le resserrement sensible de la trésorerie publique qu'atteste l'évolution de cet agrégat au cours de l'exercice 1977-1978 est dû en particulier aux charges résultant de l'importation de produits vivriers et à une certaine accélération des dépenses publiques d'investissement. Pour le financement de celles-ci, l'Etat a eu notamment recours aux facilités statutaires accordées par la Banque centrale dans le cadre de l'article 15. Il a par ailleurs réduit ses dépôts auprès de celle-ci de plus de 3 milliards, tout en bénéficiant d'un apport de 1,5 milliard au titre des prêts du Fonds fiduciaire.

Entre fin septembre 1977 et fin septembre 1978, l'encours des *crédits à l'économie* s'est accru de 11 milliards ou 28,3% au lieu de 39,5% pour l'exercice précédent. La décélération constatée s'est amorcée à partir du mois de mai, s'accroissant pendant les derniers mois de l'exercice. Elle a affecté aussi bien les crédits à court terme que ceux à moyen et long terme. Le taux de croissance annuel des premiers est en effet revenu de 55,9% à 36,9% et celui des seconds de 23,9% à 17,3%.

L'analyse des crédits à court terme montre que leur progression est due presque exclusivement, 7,5 milliards sur 8 milliards, aux concours destinés au financement de la campagne agricole. La hausse de ces concours a résulté de la mévente du coton qui a entraîné un financement de stock. La quasi-stagnation des crédits ordinaires à court terme paraît être liée à l'atonie de l'activité économique.

L'encours des crédits à moyen et long terme s'est accru de 3 milliards au profit principalement de la production d'électricité, du commerce autre que celui d'exportation de produits agricoles et des personnes physiques. Il est probable que les concours bancaires supplémentaires accordés à celles-ci ont pour une part importante été orientés vers la construction d'habitations.

La **masse monétaire** s'est accrue de 8,4 milliards ou 26,7% au lieu de 13,2% au cours de l'exercice précédent. Le doublement du rythme de croissance de cet agrégat a été exclusivement imputable à la monnaie scripturale. La circulation fiduciaire s'est en effet légèrement contractée entre le 30 septembre 1977 et le 30 septembre 1978.

Les dépôts en banque se sont substantiellement renforcés ; ils ont enregistré un accroissement de 8,4 milliards contre 2,7 milliards pendant l'exercice précédent correspondant à des taux respectifs de progression de 46,7% et 17,1%.

Les dépôts des particuliers et entreprises privées ont contribué pour 4,9 milliards à cette augmentation et ceux des organismes publics pour 3,6 milliards. Mais, en valeur relative, la progression des seconds a été sensiblement plus rapide avec 66,0% au lieu de 38,3%.

A l'inverse des dépôts en banque, la circulation fiduciaire a fléchi au cours de l'exercice 1977-1978, passant de 12,2 milliards à 11,9 milliards. Ce léger fléchissement peut être attribué aux mauvais résultats des campagnes agricoles.

La **base monétaire** (a) est passée de 13,6 milliards à 13,0 milliards, d'où une diminution de 0,6 milliard qui s'est partagée à peu près également entre la circulation fiduciaire et les réserves des banques. Le coefficient de réserves de celles-ci s'est en conséquence réduit de 7,8% à 3,8%. Le multiplicateur a accusé au contraire une forte hausse de 2,31 à 3,06, résultant d'une expansion accélérée des dépôts en banque et d'une baisse de la circulation fiduciaire. La part de celle-ci dans la masse monétaire s'est fortement réduite : 28% au lieu de 38,7%.

L'évolution de la base monétaire a reflété la réduction de 9,7 milliards des avoirs extérieurs nets de la Banque centrale dont l'effet a été atténué par un accroissement de 3,7 milliards des concours aux banques et établissements financiers et une dégradation de 5,5 milliards de la position créditrice nette du Gouvernement.

HAUTE-VOLTA — ÉVOLUTION DE LA BASE MONÉTAIRE

	1975	1976	1977	1978			
	Sept.	Sept.	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Base monétaire (B.M.)	10 058	12 537	13 590	15 675	16 261	14 149	13 018
— Circulation fiduciaire	8 818	11 012	12 161	14 749	14 229	12 724	11 905
— Réserves des banques	1 240	1 525	1 429	922	2 032	1 409	1 113
— Autres dépôts	—	—	—	4	—	16	—
Contreparties							
de la base monétaire	10 058	12 537	13 590	15 675	16 261	14 149	13 018
— Avoirs extérieurs nets	12 117	13 834	14 302	11 398	11 594	8 409	4 635
— Position du Gouvernement	— 4 212	— 6 662	— 6 260	— 3 639	— 2 761	— 2 329	— 791
— Concours aux banques et aux établissements financiers	2 133	5 362	5 549	7 946	7 433	8 074	9 273
— Autres éléments nets	20	— 3	— 1	— 30	— 5	— 5	— 99
Masse monétaire (M2)	20 646	27 754	31 420	35 570	39 174	38 257	39 813
Multiplicateur ($\frac{M2}{BM}$)	2,05	2,21	2,31	2,27	2,41	2,70	3,06
Pour cent							
Partage des encaisses							
— Circulation fiduciaire	42,7	39,7	38,7	41,4	36,3	33,2	28,0
— Dépôts en C.C.P.	5,1	4,5	3,6	3,8	4,6	6,2	3,7
— Dépôts en banque	52,2	55,8	57,7	54,8	59,1	60,6	68,3
Coefficients de réserves (a)	11,5	9,8	7,8	4,7	8,7	6,0	3,8
(a) Rapport des réserves des banques aux dépôts dans les banques.							

a) Le concept de « base monétaire » est fréquemment utilisé pour décomposer les variations de la masse monétaire. Selon cette analyse, la base monétaire, définie comme l'ensemble des engagements liquides de la Banque centrale, conditionne le niveau de la masse monétaire par le jeu d'une relation appelée *multiplicateur*. Les éléments déterminants de cette relation sont, d'une part, le comportement du public partageant ses encaisses entre monnaie fiduciaire et dépôts bancaires, et, d'autre part, le coefficient de réserves choisi par les banques. Les variations de la masse monétaire peuvent ainsi se décomposer en variations de la base (qui reflètent la politique de la Banque centrale) et variations du multiplicateur (qui reflètent le comportement du public et des banques).

4. RELATIONS AVEC L'EXTÉRIEUR

4.1. Échanges commerciaux avec l'extérieur

Après s'être améliorée en 1975 et 1976, la balance commerciale de la Haute-Volta s'est à nouveau dégradée en 1977 en raison du ralentissement de la progression des exportations et de l'accélération de celle des importations. Il en est résulté une contraction du taux de couverture des importations par les exportations qui s'est retrouvé pratiquement aux niveaux enregistrés en 1973 et 1974, soit 26,5%.

HAUTE-VOLTA — ÉCHANGES EXTÉRIEURS

	1973	1974	1975	1976	1977
Milliards de francs c.f.a.					
Exportations	5,6	8,7	9,4	12,7	13,6
Importations*	21,7	34,7	32,4	34,4	51,4
Balance	- 16,1	- 26,0	- 23,0	- 21,7	- 37,8
Pour cent					
Couverture des importations par les exportations	25,8	25,1	29,0	36,9	26,5
*A compter de 1974, y compris importations en franchise.					
Source : Ministère du Commerce, du Développement industriel et des Mines : Direction du Commerce.					

La progression de la valeur des **exportations** de 7,0% en 1977 a été uniquement imputable à l'augmentation des ventes à l'étranger de bétail sur pied qui ont plus que doublé, passant de 1,5 milliard de francs c.f.a. en 1976 à 3,9 milliards en 1977. En effet, les exportations de coton sont revenues de 5,8 milliards de francs c.f.a. en 1976 à 5,4 milliards en 1977, tandis que les livraisons d'amandes de karité sont tombées de 2,1 milliards de francs c.f.a. en 1976 à 1,3 milliard en 1977.

Les **importations**, pour leur part, ont largement progressé avec un taux d'accroissement de 49,4% par rapport à l'année précédente. La politique active d'investissement mise en œuvre par le Gouvernement s'est reflétée notamment par une augmentation des achats de biens d'équipement. C'est ainsi que les importations de machines électriques sont passées de 3,7 milliards de francs c.f.a. en 1976 à 6,9 milliards en 1977, et celles de matériel de transport routier, de 3,9 milliards de francs c.f.a. en 1976 à 6,9 milliards en 1977. Les résultats peu satisfaisants de la campagne céréalière 1976-1977 consécutifs à la sécheresse ont entraîné également un accroissement des approvisionnements en céréales qui ont atteint 3,3 milliards de francs c.f.a. en 1977 contre 1,7 milliard en 1976. D'une manière générale, d'ailleurs, les importations de biens de consommation ont été stimulées par une reconstitution des stocks liée au développement du secteur commercial.

Les exportations de la Haute-Volta sont principalement orientées vers les pays de la C.E.E. Les ventes à ces derniers pays ont représenté 47,1% du total en 1977. Les livraisons aux autres pays de l'U.M.O.A., également très importantes, se sont élevées à 34,6% des exportations. La C.E.E., avec 61,7% du total des importations a été également le principal fournisseur de la Haute-Volta en 1977. En revanche, les achats en provenance des autres pays de l'U.M.O.A. n'ont représenté que 14,6% de l'ensemble des importations.

4.2. Balance des paiements

Pays enclavé, sans ressources naturelles importantes exploitées actuellement, la Haute-Volta ne peut présenter qu'un déficit important dans ses opérations extérieures sur biens et services. Ce dernier, en progression de 32,0% par rapport à l'année précédente, s'élevait à 49,1 milliards de francs c.f.a. en 1977, sous la poussée des importations supplémentaires liées au développement des investissements.

Jusqu'en 1974, les transferts sans contrepartie qui reflètent, d'une part, sous forme d'envois de fonds, les apports privés de l'importante main-d'œuvre voltaïque expatriée dans les pays voisins et, d'autre part, l'aide publique internationale, notamment en dons alimentaires, ont équilibré les sorties au titre des biens et services. Les transferts publics sans contrepartie marquent toutefois depuis 1975 une tendance très nette au plafonnement après avoir même baissé assez largement en 1976. Aussi, la balance des paiements courants, pratiquement équilibrée en 1973 et 1974, a enregistré un déficit de 8,9 milliards de francs c.f.a. en 1975 et de 8,5 milliards en 1976 ; celui-ci s'est fortement creusé en 1977 où il se serait établi à 17,3 milliards.

HAUTE-VOLTA — BALANCE DES PAIEMENTS

	1973	1974	1975	1976*	1977**
Milliards de francs c.f.a.					
Marchandises	- 16,8	- 19,6	- 24,4	- 20,8	- 30,0
dont — Exportations (FOB)	+ 9,9	+ 15,9	+ 15,8	+ 19,8	+ 22,9
— Importations (FOB) (a)	- 26,7	- 35,5	- 40,2	- 40,6	- 52,9
Services	- 4,7	- 10,6	- 15,4	- 16,4	- 19,1
Transferts sans contrepartie	+ 22,0	+ 29,3	+ 30,9	+ 28,7	+ 31,8
dont — Privés	+ 10,3	+ 9,6	+ 10,1	+ 11,5	+ 12,8
— Publics	+ 11,7	+ 19,7	+ 20,8	+ 17,2	+ 19,0
Balance des paiements courants	+ 0,5	- 0,9	- 8,9	- 8,5	- 17,3
Mouvements de capitaux					
non monétaires à long terme	+ 3,9	+ 3,1	+ 4,1	+ 5,0(b)	+ 11,6(b)
Balance de base	+ 4,4	+ 2,2	- 4,8	- 3,5(c)	- 5,7(c)
Mouvements de capitaux					
non monétaires à court terme	+ 0,1	- 1,6	+ 2,8	-	-
Erreurs et omissions nettes	- 0,5	+ 0,3	+ 0,5	0,7	-
Balance globale	+ 4,0	+ 0,9	- 1,5	- 2,8	- 5,7
N.B. - Le signe + indique un excédent, le signe - un déficit.					
*Données provisoires. **Estimations.					
(a) Importations C.A.F. en 1973. (b) Long terme plus court terme. (c) Solde global des transactions non monétaires y compris les mouvements de capitaux à court terme.					
Source : B.C.E.A.O					

Les apports nets de capitaux, principalement à long terme, qui ont pourtant doublé en 1977 en liaison notamment avec l'accroissement des importations de biens d'équipement, n'ont pas permis d'équilibrer le solde global de la balance des paiements qui présentait, à la fin de 1977, une position débitrice de 5,7 milliards de francs c.f.a.

4.3. Dette extérieure

L'endettement global de la Haute-Volta au cours de la période 1974-1978 a connu un taux de croissance moyen annuel de 20,8%. Au 31 décembre 1978, le montant total de la dette extérieure s'établissait à 66,7 milliards répartis entre l'encours, 37,1 milliards et la partie non encore prélevée, 32,1 milliards.

Au cours de la période sous revue, les tirages ont atteint 7,6 milliards, contre 11,8 milliards l'année précédente, soit une diminution de 36,6% ; cette baisse peut s'expliquer par le fait qu'il n'a pas été prévu de financement sur ressources extérieures pour le programme spécial 1978.

Le souci de modération de l'endettement extérieur qui a prévalu en 1977 s'est confirmé en 1978 : en effet, les nouveaux engagements, contractés dans leur quasi-totalité envers les institutions internationales et les Gouvernements ou institutions publiques, n'ont atteint que 5,7 milliards. Les projets devant bénéficier de ces accords de prêts sont la construction de la route Dori-Djibo et celle de la gare internationale de Ouagadougou.

Bien que les paiements effectués au titre du service de la dette aient progressé de 29,4% d'une année à l'autre, ils ne représentaient que 5,7% environ de la valeur prévue des exportations de biens et services.

HAUTE-VOLTA — DETTE EXTÉRIEURE*

		Opérations de la période				Dettes en fin de période	
Origine des prêts		Service de la dette				Partie	
		Tirages	Amortis- sements	Intérêts	Total	Encours	non encore prélevée
Millions de francs c.f.a.							
Institutions internationales	1974	1 618,9	10,6	18,7	2,3	3 331,0	6 220,0
	1975	2 170,4	11,9	89,9	101,8	5 285,3	11 199,9
	1976	1 827,8	13,5	26,7	40,2	7 539,3	19 868,9
	1977	6 584,6	13,4	56,3	69,7	15 383,5	16 155,7
	1978	5 654,4	19,4	113,7	133,1	18 443,4	13 992,8
Gouvernements	1974	2 214,2	545,2	185,9	731,1	6 581,6	14 954,2
	1975	2 783,3	604,0	212,4	816,4	8 501,2	17 875,0
	1976	3 847,4	481,8	228,1	709,9	12 491,2	18 262,2
	1977	3 847,9	530,8	224,2	755,0	14 953,4	15 718,1
	1978	1 804,1	537,8	297,3	835,1	17 549,4	18 022,7
Banques et autres établissements financiers	1974	—	1,0	0,4	1,4	4,8	—
	1975	93,5	0,8	0,5	1,3	95,0	—
	1976	99,5	20,9	8,9	29,8	183,4	1 161,4
	1977	894,5	20,0	17,5	37,5	1 028,0	256,3
	1978	173,0	104,9	47,7	152,6	590,8	77,0
Crédits fournisseurs	1974	—	79,0	17,1	96,1	203,4	—
	1975	66,1	128,6	32,4	161,0	364,5	—
	1976	273,3	161,2	29,2	190,4	476,6	—
	1977	595,8	266,7	46,6	313,3	1 163,0	—
	1978	—	282,7	72,6	295,3	502,9	—
Autres origines	1974	—	—	—	—	—	—
	1975	—	—	—	—	—	—
	1976	—	—	—	—	—	—
	1977	—	—	—	—	—	—
	1978	—	—	—	—	—	—
Total	1974	3 833,1	635,8	222,1	857,9	10 120,8	21 174,2
	1975	5 113,3	745,3	335,2	1 080,5	14 246,0	29 074,9
	1976	6 048,0	679,4	292,9	970,3	20 690,5	39 292,5
	1977	11 842,8	770,9	323,3	1 094,2	32 527,9	32 130,1
	1978	7 631,5	944,8	471,3	1 416,1	37 086,5	32 095,5
* Dette de l'Etat et dette garantie par l'Etat.							
Source : Rapports à la B.I.R.D.							

**L'évolution économique et financière
de la République du Niger**

1. ÉVOLUTION DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET DES PRIX ET SALAIRES EN 1978

Le développement soutenu de l'activité dans le secteur moderne de l'économie nigérienne, sous l'impulsion notamment de l'industrie minière, a contribué à maintenir à un niveau satisfaisant l'expansion économique, malgré une production agricole inférieure aux prévisions. Celle-ci s'est en effet caractérisée par une baisse sensible par rapport à la campagne précédente, singulièrement au niveau des produits vivriers, rendant nécessaire la mise en place d'un important programme d'importation de céréales par l'*Office des Produits Vivriers du Niger* (O.P.V.N.).

En revanche, la croissance a été relativement soutenue dans les industries du textile et du ciment, cependant que l'industrie extractive bénéficiait de l'entrée en activité à partir du troisième trimestre 1978 de la *Compagnie Minière d'Akouta* (COMINAK). Les performances réalisées par ce secteur ont dû se traduire par une hausse de 20% du P.I.B. en 1978.

1.1. La production agricole

Les résultats de la commercialisation des cultures industrielles ont été faibles du fait des attaques de prédateurs et du développement des emblavures des cultures vivrières motivé par les déficits des campagnes précédentes et l'attrait pour les paysans d'une meilleure rentabilité.

Le tableau ci-après fait le point de la commercialisation des principales cultures d'exportation pour la campagne 1977-1978 en comparaison avec les résultats obtenus au cours des années précédentes.

NIGER — COMMERCIALISATION DES PRINCIPAUX PRODUITS

	1974-1975	1975-1976	1976-1977	1977-1978
Milliers de tonnes				
Arachides décortiquées	90,2	3,8	7,2	14,6
Coton graine	7,9	11,1	7,2	3,8
Niébé	18,7	44,2	49,0	4,1
Sources : Société Nigérienne de Commercialisation de l'Arachide (SONARA) Office des Produits Vivriers du Niger (O.P.V.N.)				

L'évolution des prix à la production est retracée dans le tableau ci-dessous :

NIGER — PRIX A LA PRODUCTION

	1974-1975	1975-1976	1976-1977	1977-1978
	Francs c.f.a. le kilo			
Arachides décortiquées	55	55	55	69
Coton graine (1 ^{er} choix)	47	47	47	55
Source : Journaux officiels de la République du Niger.				

La commercialisation de l'**arachide** n'arrive plus à se rétablir au niveau de 100 000 tonnes qui était régulièrement atteint avant la période de sécheresse. La campagne de commercialisation 1977-1978 a été close sur une collecte de 14 585 tonnes d'arachides décortiquées contre 7 191 tonnes en 1976-1977, enregistrant ainsi un accroissement de 102,8%. Au 10 juillet 1978, les livraisons aux huileries portaient sur 12 127 tonnes d'arachides décortiquées et 3 633 tonnes d'arachides en coques, soit 14 331 tonnes base décortiquées.

En 1977-1978, les prix aux producteurs ont été augmentés de 25%.

La **campagne cotonnière** 1977-1978 a accusé un recul d'environ 50% avec une collecte de 3 799 tonnes de coton graine contre 7 151 tonnes l'année précédente. Cette chute de la production a été le résultat non seulement d'un certain développement du parasitisme, mais aussi de l'extension des cultures vivrières. Les cours élevés des céréales sur les marchés parallèles ont incité les paysans à développer cette culture aux dépens du coton dont le prix n'a pas été révisé avant les semis.

L'égrenage de coton graine a permis d'obtenir 1 349 tonnes de coton fibre dont 304 tonnes ont été exportées pour une valeur de 99 millions de francs c.f.a.

La commercialisation du **niébé** a été particulièrement faible en 1977-1978 avec 4 146 tonnes collectées contre 48 989 tonnes l'an dernier. Aussi, convient-il de s'attendre à une chute des exportations de ce produit.

La production de **céréales** a été estimée par les autorités nigériennes à environ 1 478 000 tonnes pour la campagne 1977-1978, laissant apparaître un déficit évalué à 50 000 tonnes.

Sur une production de 1 130 325 tonnes, la commercialisation du **mil** n'a porté que sur 6 496 tonnes contre 42 555 tonnes en 1976-1977 accusant ainsi une baisse de 85%.

Le **sorgho** dont la production a atteint 342 035 tonnes a donné lieu à une commercialisation de 7 146 tonnes en 1977-1978 au lieu de 2 477 tonnes la précédente campagne.

Alors que la production de **riz** s'est élevée à 26 621 tonnes contre 28 696 tonnes en 1976-1977, seulement 2 290 tonnes ont été commercialisées au cours de la campagne 1977-1978.

1.2. L'élevage

Selon le bilan dressé par le Service de l'Elevage, le cheptel bovin a été reconstitué en 1978 à 71%, le cheptel ovin à 93% et les autres espèces à plus de 100% de leur niveau de 1972. Le tableau ci-après donne l'évolution de ce cheptel au cours des quatre dernières années :

	1975	1976	1977	1978
Milliers de têtes				
Asins	344	384	428	437
Bovins	2 508	2 671	2 850	2 993
Camelins	253	283	345	352
Caprins	5 395	5 946	6 540	6 703
Equins	191	206	224	228
Ovins	2 159	2 354	2 556	2 658
Source : Service de l'élevage				

1.3. La forêt

Dans le cadre de sa politique de reboisement, le Niger, a obtenu de l'A.I.D. un prêt de 4,5 millions de dollars des Etats-Unis pour la création de 1 700 ha de plantations pilotes d'arbres dont 400 ha irrigués. Le coût du projet est évalué à 5,3 millions de dollars des Etats-Unis.

1.4. La production minière

L'uranium continue d'imprimer son évolution à l'ensemble de l'économie nigérienne. En attendant l'entrée en pleine activité de la *Compagnie des Mines d'Akouta* (COMINAK), la part la plus importante de la production a encore été assurée par la *Société des Mines de l'Air* (SOMAÏR).

NIGER — PRODUCTION ET VENTES D'URANIUM

	1975	1976	1977	1978
Tonnes de concentré d'uranium				
Production	1 305	1 459	1 416	2 109
Ventes	1 400	1 500	1 466	2 249
Millions de francs c.f.a.				
Valeur des ventes	13 999	21 005	28 320	52 352

Pour l'année 1978, les ventes d'uranium de la SOMAÏR se sont élevées à 1 851 tonnes. Les prévisions pour la fin de l'année qui étaient de l'ordre de 1 700 tonnes, ont été dépassées de 9%. Du fait du relèvement de 20 000 francs à 23 000 francs c.f.a. le kilo du prix de concentré d'uranium, la valeur des ventes s'est inscrite en forte hausse par rapport à 1977 avec 43 milliards de francs c.f.a. contre 28,4 milliards de francs c.f.a.

Le démarrage en 1978 des activités de la COMINAK a été moins rapide que prévu. Les estimations initiales étaient fixées à 600 tonnes à fin décembre 1978 alors que la COMINAK n'avait produit que 398 tonnes à cette date.

1.5. La production industrielle

Dans ce secteur, les évolutions ont été très divergentes suivant les branches d'activité.

En raison des faibles résultats de la campagne arachidière, l'activité des huileries est demeurée à un très bas niveau. Les triturations à fin décembre 1978 ont porté sur 8 287 tonnes de graines permettant d'obtenir 3 563 tonnes d'huile et 4 660 tonnes de tourteaux. La quasi-totalité de cette production a été exportée.

Il convient de noter que les trois usines locales réunissent une capacité de trituration évaluée à environ 100 000 tonnes de graines.

L'usine de produits chimiques a connu également une baisse d'activité. Elle semble avoir subi l'incidence de la forte concurrence exercée par les produits importés du Nigeria.

En revanche la reprise des activités de l'ancienne *Société Nigérienne des Textiles* (NITEX) par la *Société Nouvelle Nigérienne des Textiles* (SONITEXTIL) s'est traduite par un accroissement sensible de la production grâce au renouvellement du matériel et de l'outillage. La capacité de la SONITEXTIL a été portée à 900 000 mètres de tissus imprimés par mois alors que le niveau d'activité de la NITEX était tombé à environ 300 000 mètres par mois. En 1978, la production s'est élevée à 6 951 milliers de mètres de tissus imprimés contre 4 540 milliers de mètres en 1977.

Depuis plusieurs années, la cimenterie de Malbaza fonctionne à la limite de sa capacité de production sans pouvoir satisfaire une demande en régulière augmentation.

1.6. Les prix et salaires

Par rapport aux années précédentes, 1978 a été marquée par une forte décélération de l'augmentation des **prix** des produits alimentaires qui s'est traduite par un ralentissement sensible de la hausse de l'indice général des prix. Cette décélération a fait suite à un meilleur approvisionnement du marché en produits alimentaires du cru.

De janvier à décembre 1978, l'indice général des prix à la consommation africaine a marqué une progression de 6%, contre 16% pour la même période de 1977.

D'une année sur l'autre, les variations de la moyenne annuelle de cet indice ont fait apparaître une augmentation des prix de 16% en 1978 au lieu de 23% en 1977.

NIAMEY — ÉVOLUTION DE L'INDICE GÉNÉRAL DES PRIX A LA CONSOMMATION FAMILIALE AFRICAINE

	1975	1976	1977	1978
Base 100 : Année 1970				
Janvier	133,2	153,8	202,1	237,4
Février	138,7	155,8	203,2	227,8
Mars	138,1	163,8	204,6	231,2
Avril	142,7	166,4	204,2	234,1
Mai	136,0	174,0	198,3	236,1
Juin	145,3	177,8	221,4	237,9
Juillet	148,4	184,4	236,2	247,9
Août	145,9	187,4	236,7	249,9
Septembre	145,5	189,8	231,1	249,2
Octobre	149,7	185,2	236,5	248,3
Novembre	151,6	198,6	228,0	249,4
Décembre	156,2	201,5	233,5	252,5
<i>Moyenne annuelle</i>	<i>144,3</i>	<i>178,2</i>	<i>219,7</i>	<i>254,7</i>
N.B. - Indices calculés par la B.C.E.A.O. à partir de ceux établis sur la base 1 ^{er} juillet 1962 - 30 juin 1963.				

Le taux horaire du **SMIG** a été relevé à compter du 1^{er} mai 1978 de 58,21 francs c.f.a. à 75,67 francs c.f.a., soit une hausse de 30% portant à 13 115 francs c.f.a. le salaire minimum mensuel pour la première catégorie.

2. FINANCES PUBLIQUES

En raison essentiellement de la non utilisation d'une partie des crédits affectés au *Fonds National d'Investissement* (F.N.I.), l'exécution du budget général de l'exercice 1977-1978 s'est soldée par un excédent de 2,0 milliards alors que la loi de finances rectificative au titre de la même année prévoyait un déficit de 1,2 milliard.

Equilibré en recettes et en dépenses à 43,4 milliards, le budget général pour 1977-1978 a enregistré une augmentation de 27% par rapport à l'exercice précédent.

Bien que les droits de douane aient progressé de 11,3%, les recettes fiscales ont accusé, en valeur relative, un léger recul d'une année à l'autre, passant de 80,6% du total des recettes à 78,9% par suite de la suppression de l'impôt forfaitaire sur les revenus.

Comme pour l'exercice 1976-1977, les dépenses de fonctionnement ont représenté 77% du total des crédits budgétaires et les dépenses d'équipement, 23%. Au titre de ces dernières, il était prévu le transfert de 13 milliards du budget général du F.N.I.

En 1977-1978, les dépenses de personnel se sont accrues de 17,7% pour tenir compte des différentes mesures d'ordre social prises par les pouvoirs publics, mesures relatives à l'augmentation des salaires des fonctionnaires, à la revalorisation des pensions de retraites et au relèvement du taux du SMIG.

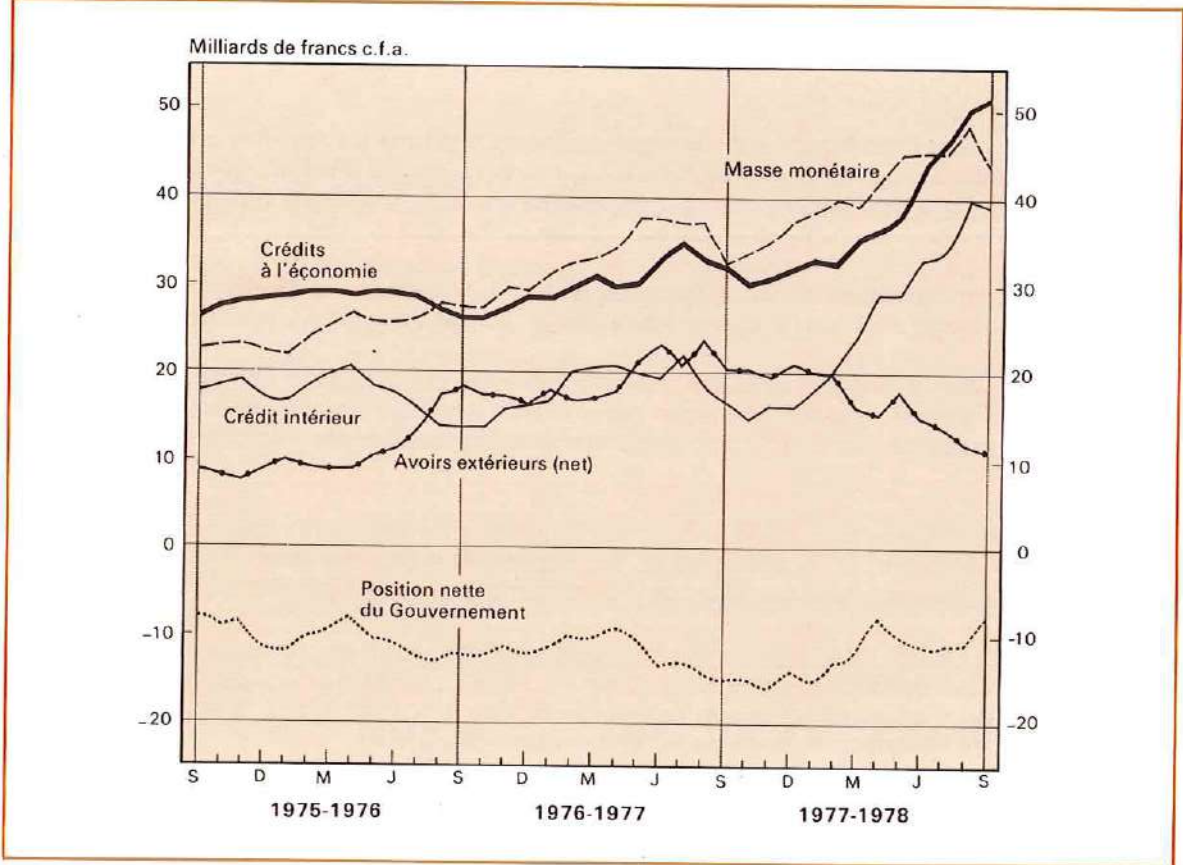
Par ailleurs, la plupart des projets retenus en matière d'infrastructure ont concerné les routes et ponts, les circuits cynégétiques, les travaux topographiques et hydrauliques.

Les résultats d'exécution du budget 1977-1978, selon les données provisoires actuellement disponibles, ont fait apparaître un solde excédentaire de 2,5 milliards, dû à concurrence de 1,1 milliard à un retard d'exécution du programme d'investissement du F.N.I.

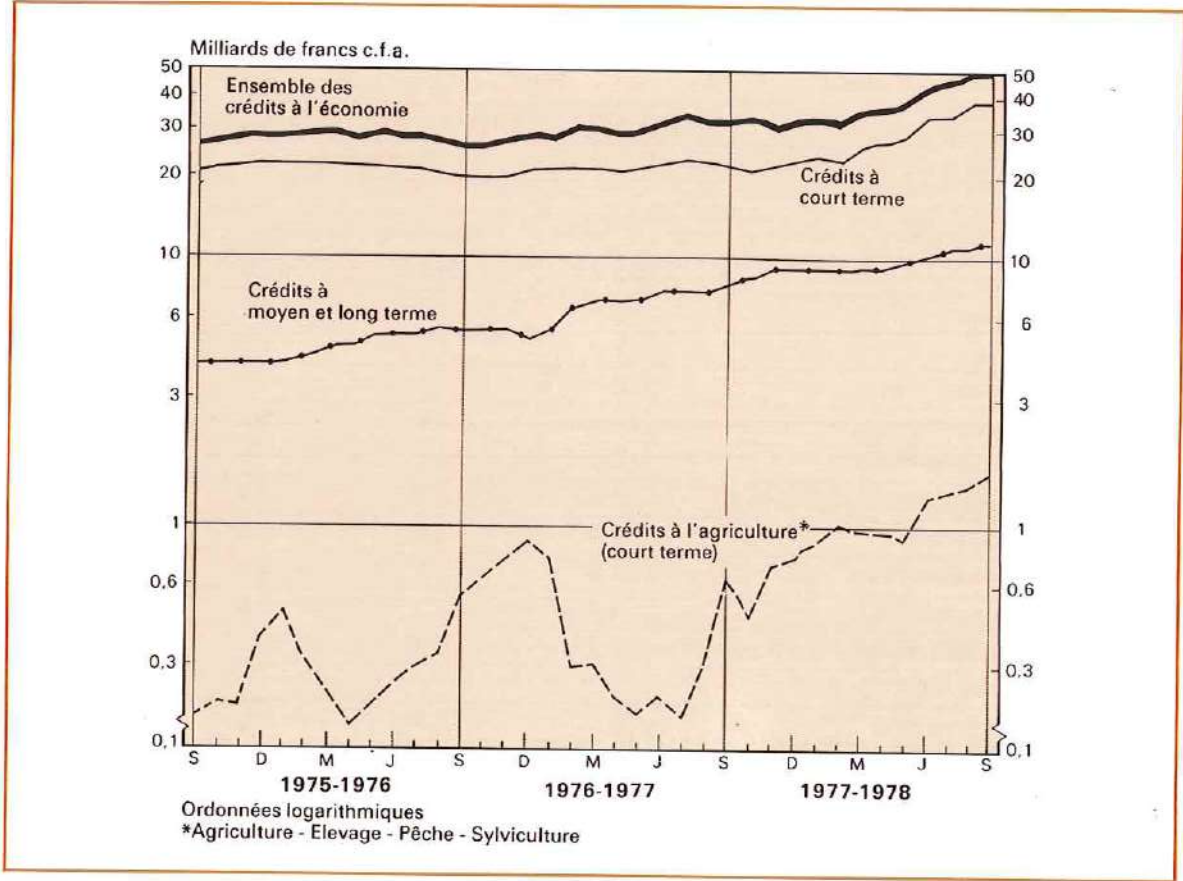
NIGER - BUDGET GÉNÉRAL*

	1974-1975	1975-1976	1976-1977	1977-1978**
Réalizations				
Milliards de francs c.f.a.				
Recettes	22,7	30,5	43,8	58,4
— Recettes fiscales	15,6	23,1	30,3	38,8
— Autres recettes	6,3	7,4	13,5	19,6
— Financements extérieurs	0,8	—	—	—
Dépenses	19,9	28,6	41,8	55,9
— Budget de fonctionnement	18,0	26,0	35,9	42,9
dont : <i>Transferts au budget d'équipement</i>	0,8	3,8	7,8	14,1
— Budget d'équipement	1,9	2,6	5,9	13,0
Déficit (-) ou excédent (+)	+ 2,8	+ 1,9	+ 2,0	+ 2,5
Apports des correspondants	0,4	+ 2,3	+ 0,5	...
Autres opérations du Trésor (a)	- 0,7	+ 0,4	+ 0,5	...
Variation des avoirs nets				
auprès du système bancaire (b)	+ 2,5	+ 4,6	+ 3,0	- 3,0
*Exercice : 1 ^{er} octobre - 30 septembre. - (a) Décalages de trésorerie, budgets annexes et comptes spéciaux. - (b) Le signe + indique un accroissement des créances nettes ou une réduction des engagements nets.				
**Chiffres provisoires				
Source : Services du Trésor nigérien.				

NIGER — SITUATION DES INSTITUTIONS MONÉTAIRES



NIGER — ÉVOLUTION DES CRÉDITS A L'ÉCONOMIE



3. MONNAIE ET CRÉDIT

La baisse de la commercialisation des produits agricoles d'exportation et l'accroissement de l'effort d'équipement tant au niveau de l'Etat que des grandes sociétés minières ont constitué les facteurs déterminants de l'évolution de la situation monétaire au cours de l'exercice 1977-1978. Cette évolution s'est traduite par une perte d'avoirs extérieurs se chiffrant à 9,9 milliards, un très fort développement du crédit intérieur dont le montant a plus que doublé et une expansion accélérée de la masse monétaire.

NIGER — SITUATION MONÉTAIRE INTÉGRÉE

	Septembre			
	1975	1976	1977	1978
	Millions de francs c.f.a.			
Avoirs extérieurs nets	8 432	18 018	21 204	11 288
— Banque centrale	8 997	17 266	23 504	15 591
— Banques	— 565	— 752	— 2 300	— 4 303
Crédit intérieur	18 344	13 790	16 873	38 580
— Gouvernement (net)	— 7 942	— 12 530	— 15 511	— 12 762
— Crédits à l'économie	26 286	26 320	32 384	51 342
Masse monétaire	22 959	27 401	32 734	44 740
Autres éléments nets	3 817	4 407	5 343	5 128

Source : B.C.E.A.O.

Le montant des **avoirs extérieurs nets** s'est réduit de près de moitié, s'abaissant de 21,2 milliards à 11,3 milliards entre le 30 septembre 1977 et le 30 septembre 1978. La ponction ainsi opérée sur les moyens de paiements sur l'étranger a concerné la Banque centrale pour 7,9 milliards et les banques pour 2,0 milliards.

Cette évolution défavorable pourrait être imputée aux échanges commerciaux avec l'extérieur. Malgré les recettes supplémentaires en devises procurées par les exportations d'uranium, ces échanges se seraient soldés par un déficit accru en raison du développement des importations de produits vivriers et de biens d'équipement.

Les réserves officielles de change comptabilisées au bilan de la Banque centrale ont de leur côté diminué de 6,4 milliards, de sorte que le taux de couverture des engagements monétaires à vue par les avoirs extérieurs qui s'établissait à 99,1 % au début de l'exercice a été ramené à 66,4 % à la fin de celui-ci.

Le **crédit intérieur** a progressé de 16,9 milliards à 38,6 milliards. Cet agrégat a plus que doublé alors qu'il avait augmenté de 18,3 % au cours de l'exercice précédent. Cette exceptionnelle expansion a été la conséquence d'une très forte demande de crédit, renforcée par une réduction de la position créditrice nette du Gouvernement.

La baisse de 3 milliards de la *position créditrice nette du Gouvernement* a ramené celle-ci à 12,8 milliards, montant qui demeure néanmoins important eu égard au volume des masses budgétaires. Cette baisse a résulté essentiellement

d'une accélération des dépenses publiques d'équipement qui ont été en partie financées par un recours de l'Etat à la Banque centrale dans le cadre des facilités prévues à l'article 15 des statuts de celle-ci.

L'encours des *crédits à l'économie* est passé de 32,4 milliards à 51,3 milliards, accusant une progression de 58,5% au lieu de 23,0% au cours de l'exercice précédent.

Le développement accéléré de la demande de crédit a été particulièrement remarquable en ce qui concerne les concours à court terme dont le rythme de croissance s'est relevé d'un exercice à l'autre de 15,5% à 57,2%, alors que dans le même temps, celui des crédits à moyen et long terme passait de 51,6% à 60,4%.

L'accroissement des crédits à court terme est dû pour 2,3 milliards aux crédits de campagne et pour 11,6 milliards aux crédits ordinaires. L'évolution des premiers a été déterminée principalement par les besoins de financement liés à la commercialisation de produits vivriers. En ce qui concerne les seconds, leur expansion a été, pour 7,0 milliards, le fait des entreprises minières ; le commerce autre que celui d'exportation de produits agricoles et les entreprises de travaux publics ont également contribué à cette augmentation.

L'encours des crédits à moyen et long terme a accusé une augmentation de 5 milliards ; celle-ci est due pour l'essentiel aux entreprises minières et à celles de travaux publics dont l'endettement supplémentaire auprès des banques s'est chiffré, selon la centrale des risques, respectivement à 3,1 milliards et 1,0 milliard.

La **masse monétaire** a connu une expansion de 12,0 milliards ou 36,7% au lieu de 19,5% pendant l'exercice précédent.

L'accélération de la création monétaire ainsi constatée est provenue des dépôts en banque dont le rythme de croissance s'est relevé d'un exercice à l'autre de 15,4% à 47,8%. Celui des dépôts des particuliers et entreprises privées est passé de 4,0% à 28,3% et celui des organismes publics de 38,1% à 77,0%.

La circulation fiduciaire a enregistré au contraire une progression relative voisine de celle de l'exercice précédent : 22,8% au lieu de 25,8%. Le maintien d'un taux assez élevé malgré les mauvais résultats des productions agricoles peut être attribué à la majoration des prix d'achat aux producteurs et au relèvement de 30% du *Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti*.

La **base monétaire** (a) s'est accrue de 2,9 milliards sous l'influence de l'augmentation de la circulation fiduciaire et d'une baisse des réserves des banques. Le multiplicateur est passé de 2,05 à 2,38 dénotant ainsi une accélération de la création monétaire. La part de la circulation fiduciaire dans la masse monétaire s'est sensiblement abaissée en passant de 42,5% au 30 septembre 1977 à 38,2% au 30 septembre 1978.

L'accroissement de la base monétaire a reposé pour l'essentiel sur les concours aux banques et établissements financiers et sur la réduction de la position créditrice nette du Gouvernement ; la baisse des avoirs extérieurs nets a, au contraire, exercé un effet de contraction.

a) Le concept de « base monétaire » est fréquemment utilisé pour décomposer les variations de la masse monétaire. Selon cette analyse, la base monétaire, définie comme l'ensemble des engagements liquides de la Banque centrale, conditionne le niveau de la masse monétaire par le jeu d'une relation appelée *multiplicateur*. Les éléments déterminants de cette relation sont, d'une part, le comportement du public partageant ses encaisses entre monnaie fiduciaire et dépôts bancaires, et, d'autre part, le coefficient de réserves choisi par les banques. Les variations de la masse monétaire peuvent ainsi se décomposer en variations de la base (qui reflètent la politique de la Banque centrale) et variations du multiplicateur (qui reflètent le comportement du public et des banques).

NIGER – ÉVOLUTION DE LA BASE MONÉTAIRE

	1975	1976	1977			1978	
	Sept.	Sept.	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Base monétaire (B.M.)	9 255	12 773	15 956	17 199	17 048	19 302	18 819
– Circulation fiduciaire	8 608	11 074	13 929	14 847	16 361	17 868	17 098
– Réserves des banques	647	1 691	2 021	2 352	675	1 434	1 719
– Autres dépôts	–	8	6	–	12	–	2
Contreparties							
de la base monétaire	9 255	12 773	15 956	17 199	17 048	19 302	18 819
– Avoirs extérieurs nets	8 997	17 266	23 504	21 594	16 994	16 715	15 591
– Position du Gouvernement	– 4 068	– 4 752	– 8 296	– 5 635	– 1 734	– 3 152	– 4 589
– Concours aux banques et aux établissements financiers	4 492	463	786	1 241	1 792	5 739	7 840
– Autres éléments nets	– 166	– 204	– 38	– 1	– 4	–	– 23
Masse monétaire (M2)	22 959	27 401	32 734	37 637	39 550	45 501	44 740
Multiplicateur ($\frac{M2}{BM}$)	2,48	2,15	2,05	2,19	2,32	2,36	2,38
Pour cent							
Partage des encaisses							
– Circulation fiduciaire	37,5	40,4	42,5	39,4	41,3	39,2	38,1
– Dépôts en C.C.P.	2,6	2,3	2,0	2,3	2,5	2,4	2,0
– Dépôts en banque	59,9	57,3	55,5	58,3	56,2	58,4	59,9
Coefficients de réserves (a)	4,7	10,8	11,1	10,7	3,0	5,4	6,4
(a) Rapport des réserves des banques aux dépôts dans les banques.							

4. RELATIONS AVEC L'EXTÉRIEUR

4.1. Échanges commerciaux avec l'extérieur

Les dernières statistiques officielles du commerce extérieur disponibles sont celles de l'année 1976.

Depuis 1974, les exportations se sont développées à un rythme rapide, 55,5% en 1975 et 63,3% en 1976. Ce sont les ventes d'uranium qui ont été à la base de cette progression. Entamées en 1971, elles ont supplanté dès 1973 les livraisons de bétail sur pied et d'arachides qui formaient jusque là l'essentiel des exportations du Niger. De 400 tonnes en 1971, les exportations d'uranium sont ainsi passées à 1 419 tonnes en 1973 et à 1 470 tonnes en 1976 et 1977. La progression a repris en 1978 où les ventes ont porté sur 2 249 tonnes tant en raison d'une nouvelle expansion des activités de la SOMAÏR que de l'entrée en activité de la COMINAK à partir du troisième trimestre. En valeur, les exportations d'uranium se sont élevées à 20,5 milliards de francs c.f.a. en 1976, ce qui représentait 64,0% du total des ventes à l'étranger.

NIGER — ÉCHANGES EXTÉRIEURS

	1972	1973	1974	1975	1976
Milliards de francs c.f.a.					
Exportations	13,7	13,8	12,6	19,6	32,0
Importations	16,6	19,1	23,1	21,9	30,4
Balance	- 2,9	- 5,3	- 10,5	- 2,3	+ 1,6
Pour cent					
Couverture des importations					
par les exportations	82,5	72,3	54,5	89,5	105,3
Source : Ministère du Plan : Direction de la Statistique et des Comptes nationaux.					

Les importations ont également enregistré, en 1976, une progression sensible, 38,8% par rapport à 1975, sous l'influence notamment des achats de biens d'équipement liés aux investissements miniers.

En 1976, les exportations du Niger ont été principalement orientées vers les pays de la C.E.E. et, en particulier vers la France, alors client exclusif pour l'uranium. La part de la C.E.E. s'est élevée à 73% du total des exportations et celle de la France à 54%. Les livraisons aux autres pays de l'U.M.O.A. n'ont représenté que 2,6% de ce même total. Les principaux fournisseurs ont été également les pays de la C.E.E., avec 56,2% du total des importations. Toutefois près de 10% des approvisionnements ont été couverts par les pays de l'U.M.O.A.

4.2. Balance des paiements

Equilibrée ou légèrement déficitaire de 1973 à 1975, la balance des paiements a dégagé des excédents les deux années suivantes : 7,3 milliards de francs c.f.a. en 1976 et 5,0 milliards en 1977.

Depuis 1975, la balance des paiements du Niger est caractérisée par une détérioration du solde des transactions courantes. Cette détérioration est le reflet du développement, lié à l'activité minière, des investissements dans les secteurs des transports, des routes, de la construction et de l'énergie, et se traduit par des importations supplémentaires. Malgré la progression des recettes provenant des ventes d'uranium et d'une nouvelle amélioration des termes de l'échange, les opérations sur marchandises se sont soldées en 1977 par un déficit de 2,1 milliards de francs c.f.a., contre 0,5 milliard en 1976. Ces dépenses supplémentaires d'importation ont entraîné la hausse des sorties au titre des services et, plus particulièrement, des dépenses relatives aux frais de transports internationaux, particulièrement onéreux pour le Niger en raison de sa situation enclavée. Le déficit des services est passé ainsi de 13,5 milliards de francs c.f.a. en 1975 à 15,4 milliards en 1976 et à 17,0 milliards en 1977.

Les diminutions successives en 1976 et 1977 des entrées nettes positives des transferts unilatéraux, résultant de la contraction des aides publiques, principalement des dons en produits alimentaires, ont contribué à accentuer le déficit de la balance courante qui est passé de 4,8 milliards de francs c.f.a. en 1976 à 11,1 milliards en 1977.

La progression régulière des apports nets de capitaux non monétaires à long terme, requis par le développement du secteur minier et des infrastructures qui y sont liées, a toutefois permis de dégager en définitive des excédents aux soldes globaux de la balance des paiements du Niger en 1976 et 1977.

NIGER — BALANCE DES PAIEMENTS

	1973	1974	1975	1976*	1977**
Milliards de francs c.f.a.					
Marchandises	- 9,0	- 15,2	- 2,0	- 0,5	- 2,1
dont - <i>Exportations (FOB)</i>	+ 22,2	+ 19,6	+ 29,7	+ 36,9	+ 44,9
- <i>Importations (FOB) (a)</i>	- 31,2	- 34,8	- 31,7	- 37,4	- 47,0
Services	- 0,8	- 12,9	- 13,5	- 15,4	- 17,0
Transferts sans contrepartie	+ 15,2	+ 24,9	+ 13,7	+ 11,1	+ 8,0
dont - <i>Privés</i>	- 2,7	- 3,4	- 3,5	- 3,7	- 4,0
- <i>Publics</i>	+ 17,9	+ 28,3	+ 17,2	+ 14,8	+ 12,0
Balance des paiements courants	+ 5,4	- 3,2	- 1,8	- 4,8	- 11,1
Mouvements de capitaux					
non monétaires à long terme	+ 2,0	+ 4,4	+ 7,8	+ 11,4	+ 15,1
Balance de base	+ 7,4	+ 1,2	+ 6,0	+ 6,6	+ 4,0
Mouvements de capitaux					
non monétaires à court terme	- 2,5	+ 1,8	- 0,5	+ 1,0	+ 1,0
Erreurs et omissions nettes	- 4,0	- 4,0	- 5,2	- 0,1	-
Balance globale	+ 0,9	- 1,0	+ 0,3	+ 7,7	+ 5,0
N.B. - Le signe + indique un excédent, le signe - un déficit.					
*Données provisoires. - **Estimations. - (a) Importations CAF en 1973.					
Source : B.C.E.A.O.					

4.3. Dette extérieure

Les engagements contractés en 1978 ont atteint environ 11,2 milliards de francs c.f.a. enregistrant ainsi une progression de 71,4% par rapport à ceux de l'année précédente. En raison des conditions relativement onéreuses des ressources financières en provenance du secteur privé bancaire, les pouvoirs publics se sont tournés de préférence vers les institutions internationales et les organismes publics dont les interventions ont représenté plus de 95% du total des engagements. Ceci explique que l'encours de la dette ait eu une progression modérée au cours de ces dernières années. La décélération observée en 1977 est consécutive à celle des amortissements bien que les tirages aient connu une hausse de 17,0% ; elle est aussi liée aux décisions de la Conférence de Paris sur la Coopération Economique Internationale aux termes desquelles le Gouvernement canadien a converti en dons les prêts de l'Agence Canadienne pour le Développement International qui n'étaient pas encore remboursés. Cette remise s'est traduite par une diminution de 7,0 milliards de francs c.f.a. de l'encours de la dette à fin 1977.

En 1978, les secteurs d'activités bénéficiaires de nouveaux prêts ont été essentiellement les mines avec la *Société Nigérienne de Charbon d'Anou Araren* (SONICHAR) à concurrence de 25% des engagements, les infrastructures routières et le transport avec la *Société Nationale des Transports Nigériens* (S.N.T.N.).

Les flux nets de ressources financières résultant des engagements ont été estimés à 7,3 milliards de francs c.f.a. Le transfert net des crédits, déduction faite des paiements au titre des intérêts, s'est chiffré à 6,2 milliards contre 4,7 milliards en 1977, soit une progression de 32%.

Cette augmentation résulte en grande partie de la réalisation des objectifs retenus dans le programme triennal de développement (1976-1978) et qui visaient en particulier l'autosuffisance alimentaire dans le secteur agricole.

C'est dans ce cadre que les tirages se sont élevés à 9,7 milliards en 1978 contre 7,0 milliards l'année précédente. Au cours des quatre dernières années, le taux de croissance annuel moyen s'est établi à 16% environ.

Les possibilités de tirages sur les prêts existants ont suivi la même évolution jusqu'en 1977. Avec les nouveaux crédits engagés, la reprise en 1978 a été plus rapide, passant de 35,8 milliards à fin 1977 à 42,8 milliards en valeur estimée à fin 1978.

En 1977, les charges afférentes au service de la dette se sont élevées à 2,3 milliards ; les paiements à ce titre l'ont été principalement envers les institutions internationales et les Gouvernements pour environ 67% ; l'importance des aménagements intervenus dans l'endettement global sous forme d'annulations et de transformations de certains prêts en subventions permettent d'estimer le montant du service de la dette à 3,5 milliards en 1978, soit 5,0% de la valeur estimée des exportations de biens et services.

NIGER — DETTE EXTÉRIEURE

		Opérations de la période				Dettes en fin de période	
Origine des prêts		Service de la dette				Partie	
		Tirages	Amortis- sements	Intérêts	Total	Encours	non encore prélevée
Millions de francs c.f.a.							
Institutions internationales	1974	775,0	—	0,7	0,7	4 005,0	1 702,3
	1975	1 452,5	52,4	45,8	98,2	5 671,2	2 455,6
	1976	1 031,8	38,3	79,3	117,6	7 197,9	12 226,6
	1977	1 602,1	38,0	82,2	120,2	7 766,0	13 575,1
	1978	...	...	...	...	...	...
Gouvernements	1974	3 366,8	537,5	371,3	908,8	15 389,5	16 828,5
	1975	5 307,1	662,4	441,0	1 103,4	19 094,4	18 171,1
	1976	4 706,3	886,2	542,8	1 429,0	24 893,7	23 069,4
	1977	5 405,3	906,6	540,3	1 446,9	18 946,8	21 632,2
	1978	...	...	...	...	...	...
Banques et autres établissements financiers	1974	—	2,0	2,5	4,5	19,9	—
	1975	—	0,4	0,3	0,7	2,1	—
	1976	158,9	0,3	0,2	0,5	160,7	—
	1977	—	59,0	4,7	63,7	94,2	—
	1978	...	...	...	...	...	...
Crédits fournisseurs	1974	45,3	17,3	—	17,3	28,0	—
	1975	100,0	28,0	4,0	32,0	182,7	62,5
	1976	62,3	58,8	11,3	70,1	190,0	—
	1977	—	93,4	42,8	136,2	466,2	575,0
	1978	...	...	...	...	...	...
Autres origines	1974	316,8	590,9	141,9	732,8	2 981,9	834,2
	1975	413,6	823,5	176,1	999,6	2 472,0	420,6
	1976	38,3	776,3	130,0	906,3	1 606,7	—
	1977	—	456,8	57,0	513,8	565,0	—
	1978	...	...	...	...	...	...
Total	1974	4 503,9	1 147,7	516,4	1 664,1	22 424,3	19 365,0
	1975	7 273,2	1 566,7	667,2	2 233,9	27 422,4	21 109,8
	1976	5 997,8	1 759,9	763,6	2 523,5	34 049,0	35 296,0
	1977	7 007,4	1 553,8	727,0	2 280,8	35 838,2	35 782,3
	1978 (a)	9 700,0	2 400,0	1 080,0	3 480,0	47 300,0	42 760,0
* Dette de l'Etat et dette garantie par l'Etat.							
(a) Estimation B.C.E.A.O.							
Source : Rapports à la B.I.R.D.							

**L'évolution économique et financière
de la République du Sénégal**

1. ÉVOLUTION DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET DES PRIX ET SALAIRES EN 1978

Le taux de croissance de l'économie sénégalaise aura été très faible en 1978 en raison de la détérioration de la production agricole tant en ce qui concerne les produits vivriers que les cultures de rente. En particulier la chute de la production arachidière et cotonnière a notablement entravé l'activité des secteurs de l'industrie de transformation.

En outre, l'atonie des cours mondiaux des phosphates a affecté l'industrie minière.

Dans ces conditions, le Produit Intérieur Brut n'a progressé que de 1,4% en 1978 contre 2,5% en 1977.

S'agissant des prix intérieurs, ils sont restés stables jusqu'à la fin du mois d'octobre 1978. Une hausse sensible a été constatée en novembre et décembre du fait d'une poussée des prix de certains produits alimentaires.

1.1. La production agricole

L'économie sénégalaise reste dominée par l'agriculture tant en raison du rôle moteur de cette dernière dans l'activité industrielle que de l'importance des revenus issus de la commercialisation des produits. Selon les chiffres publiés par la Direction de la Statistique en 1975, le secteur primaire représentait 30% du Produit Intérieur Brut.

L'hivernage de l'année 1977 a été néfaste à la production d'arachide et à un degré moindre à celle du coton.

Les tableaux ci-après résument les principales caractéristiques de la campagne 1977-1978 en comparaison avec celles des années précédentes.

SÉNÉGAL — COMMERCIALISATION DES PRINCIPAUX PRODUITS

Produits	1974-1975	1975-1976	1976-1977	1977-1978
Milliers de tonnes				
Arachides en coque				
— d'huilerie	768,2	1 177,8	956,9	436,3
— de bouche	17,6	21,8	11,5	..
Coton graine	42,1	39,0	45,2	37,1
Sources : Office National de Coopération et d'Assistance pour le Développement (O.N.C.A.D.). Société de Développement des Fibres Textiles (SODEFITEX).				

SÉNÉGAL – PRIX A LA PRODUCTION

Produits	1974-1975	1975-1976	1976-1977	1977-1978
Francs c.f.a. le kilo				
Arachides d'huilerie en coque	41,50	41,50	41,50	41,50
Coton graine	47	47	49	49
Source : Journaux officiels de la République du Sénégal.				

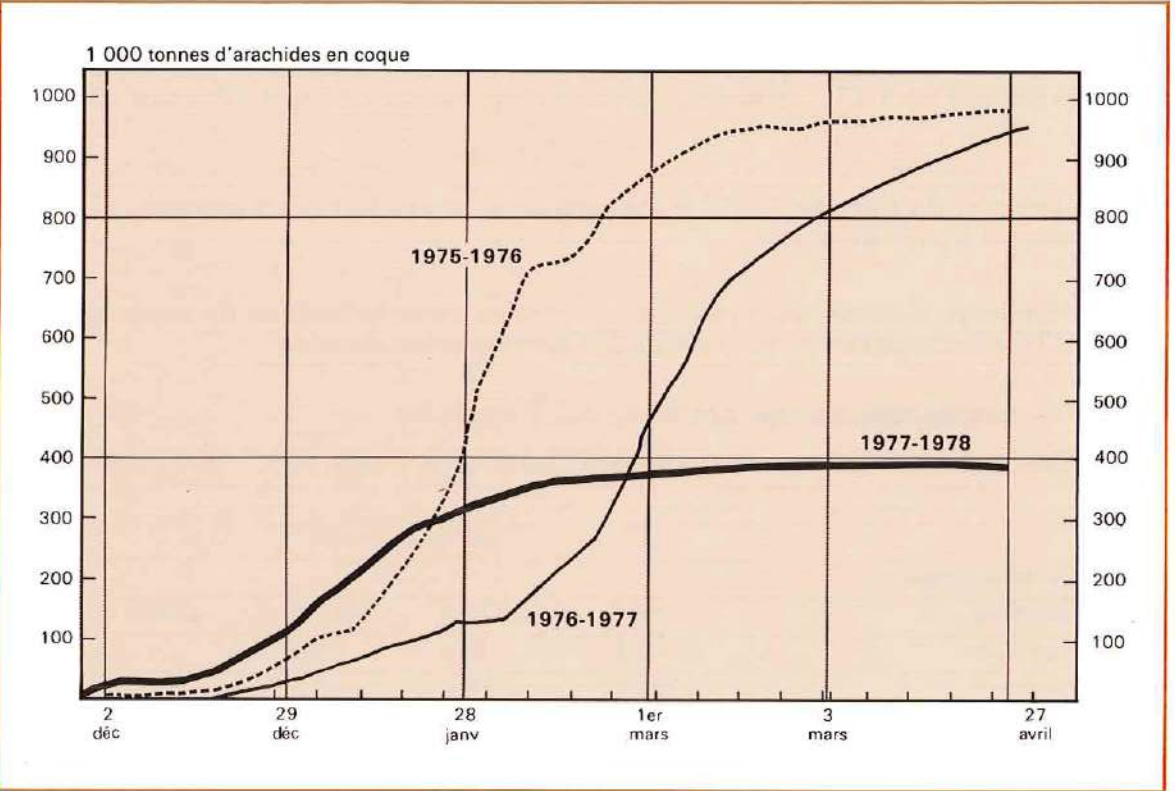
La campagne de commercialisation de l'**arachide**, close le 30 avril 1978, a porté sur une production contrôlée de 436 291 tonnes contre 956 855 tonnes à la fin de la précédente collecte. Ce lourd déficit de l'ordre de 54% par rapport à la campagne 1976-1977 a conduit les pouvoirs publics à prendre des mesures en faveur des paysans. C'est ainsi que compte tenu d'un taux de sinistre évalué au niveau national à 43,85%, il a été décidé d'une part de reporter les dettes contractées auprès de la *Banque Nationale de Développement du Sénégal* (B.N.D.S.) et d'autre part de réduire l'exigible au titre des dettes « semences » en fonction du taux de sinistre constaté pour chaque département.

Les prix aux producteurs ont été maintenus au même niveau que ceux des deux précédentes campagnes, soit 41,50 francs c.f.a. le kilo.

Au titre de la campagne 1977-1978, l'huilerie sénégalaise a reçu 271 031 tonnes d'arachide en coque au lieu de 827 139 tonnes un an auparavant.

Malgré la bonne tenue des cours mondiaux de l'huile d'arachide, le Sénégal a été fortement pénalisé dans ses exportations par la faiblesse de sa récolte d'arachide. C'est ainsi que les recettes au titre de l'arachide ont été estimées à 24 milliards pour la campagne 1977-1978 contre 65 milliards de francs c.f.a. en 1976-1977, accusant une baisse de 63%.

ACHATS DECLARES D'ARACHIDES D'HUILERIE AU SENEGAL



SÉNÉGAL — VENTES A L'EXPORTATION DE PRODUITS ARACHIDIERS

	Quantités			Valeurs CAF		
	1975-76	1976-77*	1977-78	1975-76	1976-77*	1977-78
	1 000 tonnes			Millions de francs c.f.a.		
Huile brute	222,1	180,7	52,1	35 792	39 888	13 366
Huile raffinée	32,9	29,5	11,3	6 242	7 175	2 959
Tourteaux	356,3	321,8	138,4	13 642	17 721	7 186
Total	611,3	532,0	201,8	55 676	64 784	23 511
*Non compris S.E.I.B.						
Sources : Société Nationale de Commercialisation des Oléagineux du Sénégal (SONACOS). Société Electrique et Industrielle du Baol (S.E.I.B.).						

Du fait de la chute de la production arachidière, le Sénégal a obtenu une avance de 5,3 milliards de francs c.f.a. en application des dispositions du STABEX mis en place par la convention de Lomé.

La **campagne cotonnière** 1977-1978 s'est achevée le 5 avril sur une collecte de 37 077 tonnes de coton graine contre 45 207 tonnes l'année précédente marquant une baisse de 18%. Cette baisse de production traduit une diminution dans le rendement moyen à l'hectare qui est passé de 1 020 kilos en 1976-1977 à 787 kilos en 1977-1978.

Cette contraction du volume de la commercialisation a entraîné une diminution de même ordre des revenus distribués aux paysans, les prix aux producteurs n'ayant pas subi de modifications.

L'égrenage du coton a fourni 13 359 tonnes de coton fibre dont 1 482 tonnes destinées à l'industrie locale.

Avec une **production céréalière** en baisse de 32% pour la campagne 1977-1978, le Sénégal a dû recourir à l'aide internationale. L'ensemble des concours obtenus a porté sur 195 435 tonnes de céréales sur lesquelles 78 800 tonnes devaient être vendues localement, le produit de la vente devant servir à l'acquisition de céréales mieux adaptées aux habitudes alimentaires de la population.

SÉNÉGAL — ESTIMATION DE LA PRODUCTION VIVRIERE

	1974-1975	1975-1976	1976-1977	1977-1978
	Milliers de tonnes			
Mil-Sorgho	795	621	554	491
Riz paddy	117	134	112	84
Source : Ministère du Développement rural et de l'Hydraulique.				

La diminution en 1978 des revenus monétaires tirés de la commercialisation de l'arachide a eu pour conséquence un fort accroissement des ventes de mil par les producteurs.

Pour les autres céréales, les superficies emblavées sont restées pratiquement stationnaires.

Les principales productions se sont établies à : 83 671 tonnes pour le riz paddy au lieu de 112 260 tonnes en 1976-1977 et à 45 459 tonnes pour le maïs contre 52 822 tonnes la campagne précédente.

L'un des objectifs principaux du programme sénégalais de développement agricole est l'extension de la culture de riz devant conduire à une autosuffisance du pays pour ce produit.

La production de niébé a baissé de 29% avec 11 733 tonnes contre 16 396 tonnes. La récolte de manioc a été particulièrement éprouvée par la sécheresse puisqu'elle n'a atteint que 39 318 tonnes contre 102 200 tonnes un an auparavant.

1.2. La pêche

En 1978, la campagne thonière s'est achevée sur un total de prises supérieur de 26% à celui de la campagne précédente avec 14 963 tonnes de thon contre 11 902 tonnes. La participation des armements sénégalais a sensiblement progressé au niveau des mises à terre en passant de 20% en 1977 à 33% en 1978.

Les livraisons aux usines de traitement ont été faites suivant la répartition ci-après :

CONSERVIERIES DU SENEGAL	: 7 185 tonnes dont 3 818 tonnes de thon albacore
S.A.P.A.L.	: 5 985 tonnes dont 3 851 tonnes de thon albacore
S.A.I.B.	: 1 370 tonnes dont 804 tonnes de thon albacore
CONALDA	: 423 tonnes dont 226 tonnes de thon albacore

Il convient de noter le développement de la pêche en Casamance grâce à l'assistance du Service des Pêches. En 1977, la production s'est élevée à 32 500 tonnes contre 27 000 tonnes en 1975. Pour faciliter l'écoulement des prises, des coopératives de pêcheurs ont été constituées. Elles commencent à s'équiper en matériels de conservation et de transformation. Tout au long du littoral s'implantent des centres de mareyage.

1.3. La production minière

Phosphates

La production sénégalaise de phosphates de calcium a atteint 1 555 800 tonnes en 1978 contre 1 596 000 tonnes en 1977. La lourdeur du marché international reflétée par une baisse des cours de 26% de janvier 1977 à décembre 1978 est sans doute à l'origine du recul de 3% du volume des ventes qui se sont élevées à 1 599 200 tonnes en 1978 contre 1 640 500 en 1977. Les recettes ont diminué de 5% d'une année à l'autre en passant de 14 milliards en 1977 à 13,3 milliards en 1978.

Sel marin

Avec le même niveau de production de 140 000 tonnes, en 1977 et 1978, les Salins du Sine-Saloum ont réalisé un chiffre d'affaires en hausse de 23% en 1978 avec 3,0 milliards de francs c.f.a. contre 2,4 milliards l'année précédente.

SÉNÉGAL — PRODUCTION ET VALEUR DES VENTES DE PHOSPHATES ET DE SEL

	Production			Valeur des ventes*		
	1976	1977	1978	1976	1977	1978
	Milliers de tonnes			Millions de francs c.f.a.		
Phosphates						
— de chaux (Taïba et Thiès)	1 601	1 596	1 556	11 443	13 938	13 253
— d'alumine brut (Thiès)	208	275	116	470	512	390
Sel marin	140	140	140	2 322	2 444	2 991
*Au stade F.A.S.						
Source : Sociétés productrices.						

1.4. La production industrielle

Les mauvais résultats de la campagne arachidière 1977-1978 ont pesé sur le niveau de l'activité industrielle en 1978. L'indice de la production industrielle a baissé de 12% pour les trois premiers trimestres de l'année par rapport à la même période de 1977.

Ce ralentissement, particulièrement marqué au cours du deuxième trimestre de l'année 1978, a été essentiellement dû à la forte régression de l'indice du secteur élémentaire des huileries, en baisse de 52% par rapport à celui de la période correspondante de 1977. Toutefois, les secteurs du textile, de l'habillement, des machines et matériels ont également accusé un recul sensible par rapport aux niveaux atteints en 1977.

Devant cette situation, les pouvoirs publics ont dû prendre des mesures pour soutenir l'activité de l'industrie textile et de l'industrie laitière, notamment par le biais d'allègements fiscaux.

1.5. Les prix et salaires

Au cours du premier semestre 1978, les **prix** à la consommation familiale sont demeurés stables comme l'année précédente durant la même période. Puis, sous l'influence du groupe « alimentation », l'indice général des prix à la consommation

familiale africaine a marqué une baisse à peu près continue de juillet à octobre suivie d'une brusque et forte hausse en novembre et décembre. Il en est résulté que le taux de progression des prix mesuré par cet indice a atteint 7,1% entre décembre 1977 et décembre 1978 au lieu de 3,8% au cours de la période précédente de douze mois. En retenant les variations de la moyenne annuelle de cet indice, le taux d'augmentation des prix d'une année sur l'autre a atteint 3% en 1978 contre 10% en 1977.

L'évolution de l'indice général, calculé sur la base 100 en 1970 a été la suivante :

DAKAR - EVOLUTION DE L'INDICE GENERAL A LA CONSOMMATION FAMILIALE AFRICAINE

	1975	1976	1977	1978
Base 100 : Année 1970				
Janvier	182,2	186,0	207,9	218,0
Février	182,1	188,9	204,7	218,9
Mars	180,4	188,5	200,7	217,3
Avril	186,8	190,7	201,0	215,1
Mai	187,9	189,6	202,4	219,9
Juin	192,1	190,0	211,9	218,6
Juillet	185,8	186,8	213,6	216,1
Août	188,2	193,0	238,9	212,3
Septembre	189,6	192,8	219,0	214,6
Octobre	184,7	191,8	212,3	211,9
Novembre	192,8	207,1	222,2	231,5
Décembre	203,1	214,2	221,2	236,8
Moyenne annuelle	188,0	193,3	213,0	219,2
N.B. - Indices calculés par la B.C.E.A.O. à partir de ceux établis sur la base mobile année 1967.				

Au plan des salaires, le SMIG fixé à 107,05 francs c.f.a. depuis novembre 1974 n'a pas subi de nouvelles modifications.

2. FINANCES PUBLIQUES

Conçu dans une optique réaliste, le budget général 1977-1978 dont le montant en recettes et en dépenses s'est élevé à 107 milliards a enregistré par rapport à l'exercice précédent une baisse de 10,1 %, consécutive à la forte réduction opérée au niveau du budget d'équipement qui est passé de 40 milliards à 18 milliards par suite des difficultés rencontrées antérieurement dans les interventions des sources de financement extérieur.

Bien que les chiffres prévisionnels n'aient pas été atteints, l'exécution du budget s'est déroulée dans de bonnes conditions et s'est soldée par un excédent de 4,6 milliards, l'ensemble des recettes s'étant chiffré à 101,4 milliards contre 96,8 milliards pour les dépenses. Ce résultat est dû essentiellement à une bonne rentrée des recettes, notamment fiscales, qui ont atteint 94,6 milliards et à la réalisation dans une proportion de 90,5% des dépenses initialement prévues. Les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 88,5 milliards et celles d'équipement à 8,3 milliards.

Le budget général 1978-1979 actuellement en cours d'exécution a été voté en équilibre et s'élève à 136,5 milliards, accusant ainsi un accroissement de 27,6% par rapport à l'exercice 1977-1978.

Son financement sera assuré à hauteur de 103,5 milliards par les recettes ordinaires au sein desquelles les recettes fiscales interviennent pour 98,6% ; le solde qui représente les recettes extraordinaires doit être alimenté par des emprunts extérieurs.

SÉNÉGAL – BUDGET GÉNÉRAL*

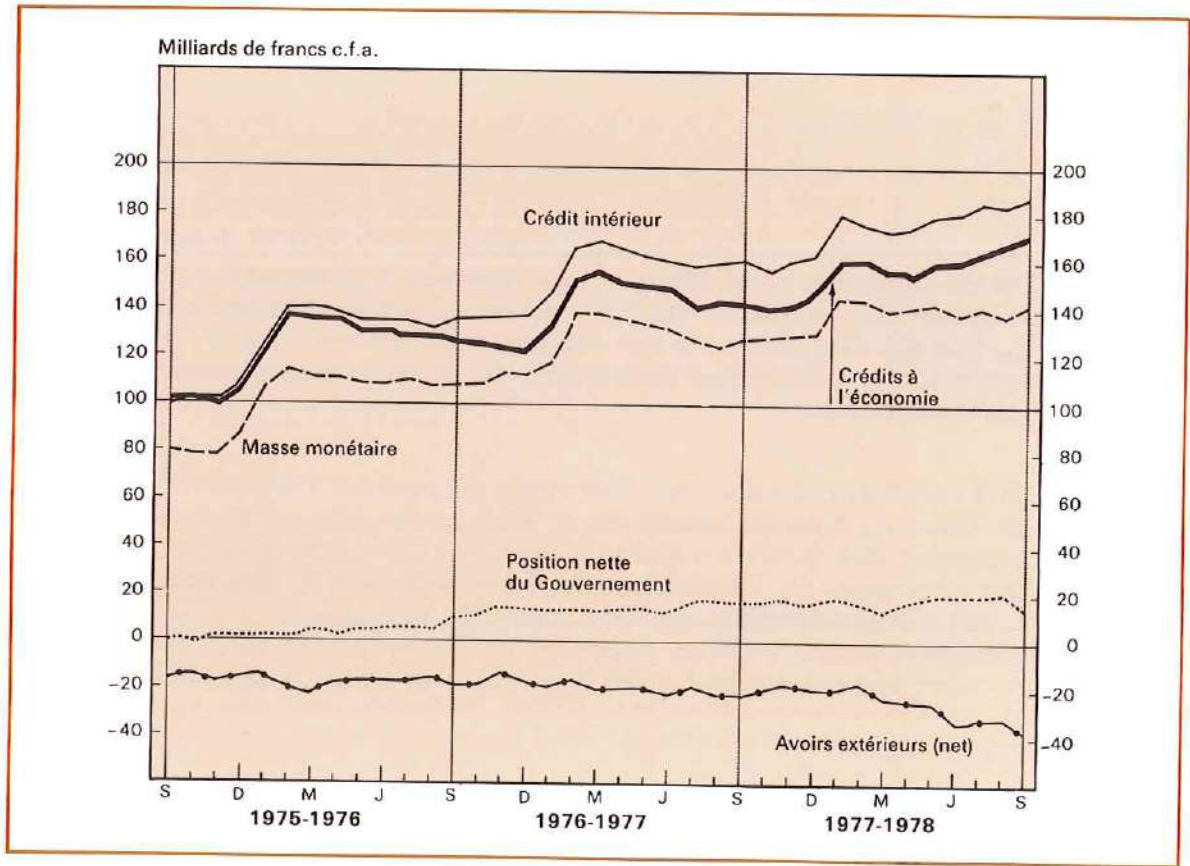
SENEGAL — BUDGET SENEGAL

	1975-1976	1976-1977	1977-1978	1978-1979
	Réalizations			Prévisions
Milliards de francs c.f.a.				
Recettes	85,2	86,0	101,4	136,5
— Recettes fiscales	75,4	81,6	94,6	102,0
— Autres recettes	5,1	4,4	4,0	1,5
— Recettes extraordinaires	4,7	—	2,8	33,0
Dépenses	90,8	107,7	96,8	136,5
— Budget de fonctionnement	74,6	81,6	88,5	100,5
— Budget d'équipement	16,2	26,1	8,3	35,0
Déficit (—) ou excédent (+)	— 5,6	— 21,7	+ 4,6	—
Apports des correspondants	1,0	4,6	4,9	...
Autres opérations du Trésor (a)	0,9	10,0	4,9	...
Variation des avoirs nets				
auprès du système bancaire (b)	— 3,7	— 7,1	— 5,0	...

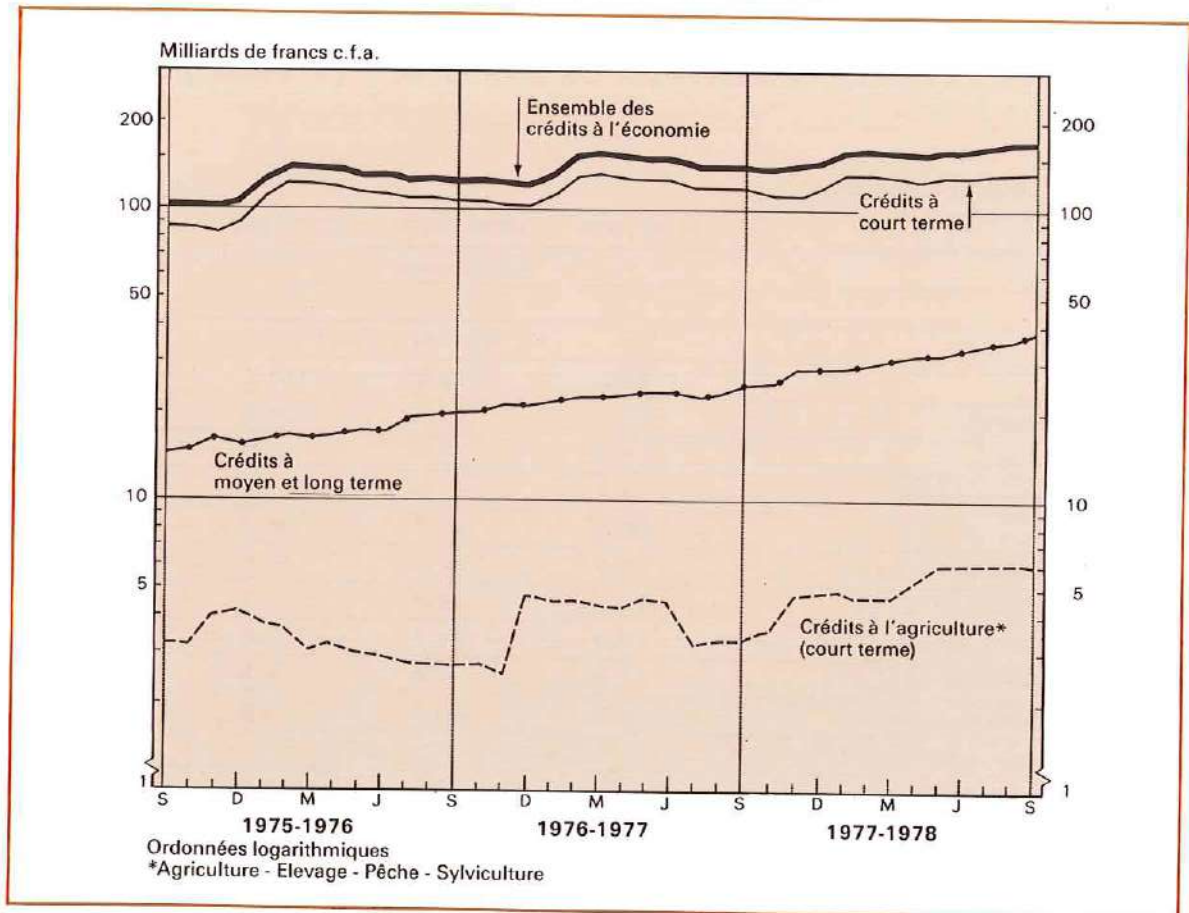
*Exercice : 1^{er} juillet-30 juin. - (a) Décalages de trésorerie, budgets annexes et comptes spéciaux. - (b) Le signe + indique un accroissement des créances nettes ou une réduction des engagements nets.

Source : Services du Trésor sénégalais.

SÉNÉGAL — SITUATION DES INSTITUTIONS MONÉTAIRES



SÉNÉGAL — ÉVOLUTION DES CRÉDITS A L'ÉCONOMIE



La part relative des dépenses de fonctionnement est en diminution et représente 74,4% du total des crédits contre 82,6% l'année précédente ; les dépenses d'équipement quant à elles ont enregistré un accroissement de 96,3% d'un exercice à l'autre.

La modicité des résultats de la campagne agricole 1977-1978 a eu des répercussions assez néfastes sur les finances publiques. Pour faire face à cette situation, les pouvoirs publics ont pris au mois d'août 1978 d'importantes mesures de redressement, les unes tendant à accroître les ressources de l'Etat et les autres à freiner le rythme des dépenses ; toutes choses qui devraient contribuer à améliorer sensiblement la situation de la trésorerie publique.

3. MONNAIE ET CRÉDIT

La baisse de l'activité économique liée aux mauvais résultats de la campagne arachidière a joué un rôle déterminant dans l'évolution de la situation monétaire au cours de l'exercice 1977-1978.

Cette évolution s'est traduite par une dégradation de 14,5 milliards de la position extérieure des institutions monétaires, par une croissance du crédit intérieur de 17% exclusivement imputable aux crédits à l'économie, la position débitrice nette du Gouvernement ayant légèrement fléchi, et par une décélération de la création monétaire.

SÉNÉGAL – SITUATION MONÉTAIRE INTÉGRÉE

	Septembre			
	1975	1976	1977	1978
Millions de francs c.f.a.				
Avoirs extérieurs nets	– 16 894	– 19 021	– 22 790	– 37 309
– Banque centrale	– 6 699	– 9 588	– 12 011	– 22 372
– Banques	– 10 195	– 9 433	– 10 779	– 14 937
Crédit intérieur	102 542	135 917	159 148	186 423
– Gouvernement (net)	381	9 830	16 805	14 982
– Crédits à l'économie	102 161	126 087	142 343	171 441
Masse monétaire	79 329	107 229	126 232	140 756
Autres éléments nets	6 319	9 667	10 126	8 358
Source : B.C.E.A.O.				

La détérioration de la **position extérieure**, telle qu'elle est retracée dans la situation des institutions monétaires, s'est accélérée au cours de l'exercice 1977-1978 ; le déficit atteignait 14,5 milliards au 30 septembre 1978, malgré une contribution de 5,3 milliards reçue au titre du STABEX. Ce déficit a été dû à un déséquilibre accentué de la balance commerciale reflétant la chute des exportations de produits arachidières.

L'aggravation de la position extérieure a concerné la Banque centrale pour 10,4 milliards et les banques pour 4,1 milliards. En ce qui concerne ces dernières, leur endettement extérieur à court terme vis-à-vis de leurs correspondants étrangers s'est accru en même temps que se réduisait leur portefeuille d'effets représentatifs d'exportations à recouvrer.

Le **crédit intérieur** a progressé de 27,3 milliards, ce qui correspond à un taux de croissance de 17%, identique à celui constaté au cours de l'exercice précédent. En raison d'une légère baisse de la position débitrice nette du Gouvernement, la progression de cet agrégat a reposé exclusivement sur les crédits à l'économie.

La *position débitrice nette du Gouvernement* qui s'élevait à 16,8 milliards au 30 septembre 1977 après avoir approché 20 milliards en juin et juillet 1978 est revenue ensuite aux alentours de 15 milliards pour se fixer à 14,9 milliards au 30 septembre 1978. La perception par l'Etat de l'avance exceptionnelle au titre du STABEX a contribué à donner plus d'aisance à la trésorerie publique et permis ainsi à l'Etat de se désendetter à l'égard de la Banque centrale. Au 30 septembre 1978, les concours statutaires de celle-ci à l'Etat s'élevaient à 4,3 milliards au lieu de 11,5 milliards à fin juillet 1978. Il convient toutefois de préciser qu'au terme de l'exercice, l'Etat bénéficiait de 4 milliards de concours au titre du Fonds fiduciaire.

La demande de crédit s'est ainsi sensiblement accélérée d'un exercice à l'autre. L'encours des *crédits à l'économie* a progressé de 29,1 milliards ou 20,4% au lieu de 12,9% au cours de l'exercice précédent.

En l'absence d'une augmentation des crédits de campagne dont l'encours s'est au contraire contracté de 2,3 milliards, l'expansion des crédits à l'économie a concerné exclusivement les crédits ordinaires. Ces crédits se sont accrus de 31,4 milliards dont 18,0 milliards pour les crédits à court terme et 13,4 milliards pour ceux à moyen et long terme. Avec 55% au lieu de 13,2%, le rythme de croissance des seconds a été plus de quatre fois supérieur à celui des premiers.

L'accroissement de 18 milliards des crédits ordinaires à court terme, a été dû pour le tiers, soit 6 milliards, aux entreprises commerciales, en raison notamment de l'existence de stocks importants consécutifs au marasme économique.

De leur côté, les entreprises industrielles, notamment celles appartenant au secteur alimentaire ou à celui des textiles, ont développé globalement leur recours au crédit de 5,7 milliards. Par ailleurs, les entreprises de travaux publics, en raison tout à la fois de nouveaux chantiers et d'un allongement du délai des règlements administratifs, ont accru de 3,3 milliards leur endettement auprès des banques.

Enfin, le secteur agricole, s'agissant en particulier des coopératives, a contribué pour 2,5 milliards environ à l'accroissement des crédits à court terme à l'économie.

A l'inverse, les utilisations du secteur des transports ont accusé une baisse d'environ 2,0 milliards, qui traduit la réduction d'activité de ce secteur, liée à la mauvaise récolte d'arachides.

En ce qui concerne les crédits à moyen et long terme, les 13,4 milliards de concours supplémentaires ont bénéficié principalement à des personnes physiques, à des coopératives agricoles, au secteur de la construction immobilière et enfin au commerce autre que celui des produits agricoles d'exportation.

Au cours de l'exercice 1977-1978, la **masse monétaire** a progressé de 14,5 milliards, s'établissant à 140,8 milliards au 30 septembre 1978. A cette date, le taux de croissance s'élevait à 11,5% alors qu'il était de 17,7% au 30 septembre 1977.

La décélération constatée a résulté pour une large part de la circulation fiduciaire dont l'évolution, étroitement dépendante du volume des revenus agricoles, s'est traduite au cours de l'exercice 1977-1978, par une augmentation nette de 1,4 milliard ou 4,1% au lieu de 4,2 milliards ou 14,2% au cours de l'exercice précédent.

D'autre part, le montant des dépôts en banque, a progressé de 11,8 milliards au lieu de 14,8 milliards pendant l'exercice 1976-1977. Les taux de croissance correspondants se sont établis respectivement à 13,0% et 19,7%. En l'absence d'une variation significative des avoirs en banques des organismes publics dont le montant est demeuré faible, l'accroissement constaté a concerné essentiellement les dépôts des particuliers et des entreprises privées. Les fonds supplémentaires ayant alimenté ces dépôts ont représenté 13,0 milliards dont 10,1 milliards, soit les trois quarts environ, ont pris la forme de dépôts à terme et assimilés alors que les dépôts à vue ne bénéficiaient que d'un surplus de 2,9 milliards. Dans ces conditions, la part des premiers dans le total des dépôts du secteur privé s'est fortement relevée au cours de l'exercice 1977-1978, passant de 26,1% à 32,7%.

En raison de la très faible progression de la circulation fiduciaire et de la baisse des réserves des banques, la **base monétaire** (a) a peu varié au cours de l'exercice 1977-1978, passant de 39,0 à 39,9 milliards.

(a) Le concept de « base monétaire » est fréquemment utilisé pour décomposer les variations de la masse monétaire. Selon cette analyse, la base monétaire définie comme l'ensemble des engagements liquides de la Banque centrale, conditionne le niveau de la masse monétaire par le jeu d'une relation appelée *multiplicateur*. Les éléments déterminants de cette relation sont, d'une part, le comportement du public partageant ses encaisses entre monnaie fiduciaire et dépôts bancaires, et, d'autre part, le coefficient de réserves choisi par les banques. Les variations de la masse monétaire peuvent ainsi se décomposer en variations de la base (qui reflètent la politique de la Banque centrale) et variations du multiplicateur (qui reflètent le comportement du public et des banques).

Cette quasi-stagnation a résulté essentiellement de l'évolution divergente de deux agrégats de la situation de la Banque centrale d'une part, des concours aux banques et aux établissements financiers qui ont progressé de 12,6 milliards et d'autre part, de la position extérieure nette débitrice qui s'est dégradée de 10,4 milliards.

Dans ces conditions, le multiplicateur est passé de 3,24 à 3,52 sous l'influence d'une baisse du coefficient de réserves ramené de 5,8 à 4,5 et surtout d'un nouveau déclin de la circulation fiduciaire au profit de la monnaie scripturale. La part des billets et pièces dans le total de la masse monétaire a en effet fléchi de 26,6% à 24,8%.

SÉNÉGAL — ÉVOLUTION DE LA BASE MONÉTAIRE

	1975	1976	1977		1978		
	Sept.	Sept.	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Base monétaire (B.M.)	26 779	37 719	38 974	44 630	45 922	42 044	39 917
— Circulation fiduciaire	23 802	29 416	33 606	39 468	41 058	37 505	34 985
— Réserves des banques	2 902	8 208	5 166	5 099	4 719	4 377	4 575
— Autres dépôts	75	95	202	63	145	162	357
Contreparties							
de la base monétaire	26 779	37 719	38 973	44 630	45 922	42 044	39 917
— Avoirs extérieurs nets	— 6 699	— 9 588	— 12 011	— 7 246	— 13 372	— 18 409	— 22 371
— Position du Gouvernement	— 3 485	2 925	7 188	6 713	6 285	9 861	5 873
— Concours aux banques et aux établissements financiers	36 964	44 448	43 800	45 784	53 250	50 610	56 426
— Autres éléments nets	— 1	— 66	— 4	— 621	— 241	— 18	— 11
Masse monétaire (M2)	79 329	107 229	126 232	130 967	139 734	138 224	140 756
Multiplicateur ($\frac{M2}{BM}$)	2,96	2,84	3,24	2,93	3,04	3,29	3,52
Pour cent							
Partage des encaisses							
— Circulation fiduciaire	30,0	27,4	26,6	30,1	29,3	27,1	24,8
— Dépôts en C.C.P.	3,7	2,9	2,4	2,2	2,7	3,1	3,1
— Dépôts en banque	66,3	69,7	71,0	67,7	68,0	69,8	72,1
Coefficients de réserves (a)	5,5	11,0	5,8	5,7	4,9	4,5	4,5
(a) Rapport des réserves des banques aux dépôts dans les banques.							

4. RELATIONS AVEC L'EXTÉRIEUR

4.1. Échanges commerciaux avec l'extérieur

Le déficit de la balance commerciale du Sénégal, d'après les dernières statistiques officielles, s'est accentué en 1976, malgré une progression de 17,0% de la valeur des exportations, inférieure toutefois au taux d'augmentation des importations de 23,5%.

En 1977, suivant les données provisoires, le déficit se serait légèrement résorbé.

Pour 1978, en raison des résultats désastreux de la campagne arachidière 1977-1978, le déséquilibre s'est à nouveau accentué malgré le freinage énergique opéré au niveau des importations. Il devrait se fixer en définitive aux environs de 60,0 milliards de francs c.f.a., ce qui ramènerait le taux de couverture des importations par les exportations de 75,3% en 1976 et 81,5% en 1977 à seulement 60% en 1978.

SÉNÉGAL — ÉCHANGES EXTÉRIEURS

	1972	1973	1974	1975	1976
Milliards de francs c.f.a.					
Exportations	54,4	43,2	94,0	99,1	115,9
Importations	70,5	80,1	119,4	124,6	153,9
Balance	- 16,1	- 36,9	- 25,4	- 25,5	- 38,0
Pour cent					
Couverture des importations					
par les exportations	77,1	53,9	78,7	79,5	75,3
Source : Ministère des Finances et des Affaires économiques : Direction des Douanes - Direction de la Statistique.					

Cette situation marque bien la dépendance étroite qui lie les performances du commerce extérieur du Sénégal aux résultats de l'arachide. En 1976, les livraisons à l'étranger d'arachides et de produits dérivés représentaient à elles seules 55% du total des exportations.

Les pays de la C.E.E. sont les principaux partenaires commerciaux du Sénégal. Leur part était en 1976 de 65,4% dans les exportations et de 63,8% dans les importations. Les relations avec les autres pays de l'U.M.O.A. sont particulièrement faibles ; toujours pour l'année 1976, elles ont représenté 5,2% des exportations et 4,0% des importations.

4.2. Balance des paiements

La balance des paiements du Sénégal, si l'on excepte l'année 1970, a régulièrement présenté un solde global en déficit depuis le début des années soixante dix, le plus important ayant été enregistré en 1973 avec 9,8 milliards de francs c.f.a.

L'évolution défavorable des opérations sur marchandises, constamment déficitaires, ainsi que le gonflement des frais connexes aux expéditions internationales sont à la base de ces déficits successifs. En effet, les autres transactions au titre des services ont régulièrement dégagé globalement des soldes positifs, qui sans atteindre les niveaux de 1973 et 1974, se sont élevés à 1,5 milliard de francs c.f.a. en 1975, 4,8 milliards en 1976 et 1,6 milliard en 1977. En particulier, les recettes relatives au tourisme sont passées de 7,1 milliards de francs c.f.a. en 1975 à 10,8 milliards en 1976 et ont dû certainement encore progresser en 1977. Elles ont ainsi permis de contrebalancer l'augmentation continue des charges d'intérêts sur les emprunts extérieurs à long terme qui traduit à la fois le gonflement des engagements et les conditions de plus en plus onéreuses de ces derniers.

Les transferts sans contrepartie ont augmenté annuellement jusqu'en 1976, puis se sont quelque peu contractés en 1977 en raison d'une diminution des aides extérieures publiques. La hausse sensible des transferts privés sans contrepartie a résulté d'une intensification des rapatriements de salaires des nationaux travaillant à l'étranger, notamment à la suite d'une campagne officielle visant à attirer ces fonds.

Il n'en reste pas moins que les paiements courants, après s'être quelque peu améliorés en 1974, se sont à nouveau régulièrement détériorés à partir de 1975.

SÉNÉGAL — BALANCE DES PAIEMENTS

	1973	1974	1975	1976	1977*
Milliards de francs c.f.a.					
Marchandises	- 45,0	- 47,5	- 23,3	- 34,8	- 34,7
dont — Exportations FOB	+ 47,7	+ 100,3	+ 107,8	+ 122,8	+ 138,5
— Importations FOB (a)	- 92,7	- 147,8	- 131,1	- 157,6	- 173,2
Services	+ 9,7	+ 16,5	- 13,1	- 12,7	- 15,7
Transferts sans contrepartie	+ 12,7	+ 15,3	+ 17,9	+ 25,4	+ 23,6
dont — Privés	- 2,3	- 2,0	+ 0,7	+ 6,1	+ 6,2
— Publics	+ 15,0	+ 17,3	+ 17,2	+ 19,3	+ 17,4
Balance des paiements courants	- 22,6	- 15,7	- 18,5	- 22,1	- 26,8
Mouvements de capitaux					
non monétaires à long terme	+ 12,1	+ 9,9	+ 13,6	+ 19,9	+ 19,6
Balance de base	- 10,5	- 5,8	- 4,9	- 2,2	- 7,2
Mouvements de capitaux					
non monétaires à court terme	- 0,6	+ 1,3	+ 4,3	- 3,2	+ 2,0
Erreurs et omissions nettes	+ 1,3	+ 4,1	- 1,3	+ 3,1	+ 2,2
Balance globale	- 9,8	- 0,4	- 1,9	- 2,3	- 3,0
N.B. - Le signe + indique un excédent, le signe - un déficit.					
*Données provisoires. - (a) Importations CAF à partir de 1974.					

Les entrées nettes de capitaux non monétaires à long terme requis pour le développement du pays, ont augmenté jusqu'en 1976, où ils se sont élevés à 19,9 milliards de francs c.f.a. En 1977, ils ont été à peu près du même montant. Les mouvements de capitaux non monétaires à court terme, se sont généralement clôturés par des excédents.

4.3. Dette extérieure

Le coût de plus en plus élevé des financements extérieurs provenant des banques et autres établissements financiers ainsi que le poids du service de la dette, environ 12,0 milliards en 1977, ont incité les pouvoirs publics à une certaine prudence en matière d'endettement extérieur. En effet, les emprunts privés n'ont représenté que 42,0% du volume global des engagements qui se sont élevés à 35,1 milliards au 31 décembre 1978 alors que cette proportion atteignait plus de 50,0% en 1977.

Les nouveaux engagements ont engendré un flux net de ressources financières de 8,0 milliards qui ont contribué à établir l'encours à 103,4 milliards à la fin de l'année 1978.

Ce sont surtout les transports avec la modernisation et le développement de la Régie des chemins de fer du Sénégal, l'agriculture avec le développement de la production vivrière et l'élevage qui ont bénéficié des nouveaux crédits accordés en 1978.

Devant les impératifs du IVème plan et les objectifs du Vème plan, les tirages pourraient s'établir en 1978 à 23,2 milliards contre 16,0 milliards en 1977. Cette hausse provient des emprunts contractés envers le secteur privé l'année précédente.

L'aggravation qu'a connue le service de la dette en 1977 s'est poursuivie en 1978, année au cours de laquelle les charges afférentes à ce titre ont atteint 21,7 milliards et représenté 9,1% de la valeur estimée des exportations de biens et services. Par rapport à l'année précédente, le ratio du service de la dette n'a pas enregistré de variation notable ; le rétrécissement des sources de financements officiels a provoqué une ouverture vers le marché des eurodevises où les prêts présentent des conditions plus onéreuses.

SÉNÉGAL — DETTE EXTÉRIEURE*

Origine des prêts		Opérations de la période				Dettes en fin de période	
		Service de la dette				Partie	
		Tirages	Amortis- sements	Intérêts	Total	Encours	non encore prélevée
Millions de francs c.f.a.							
Institutions internationales	1974	3 081,6	211,2	56,9	268,1	9 670,1	12 747,9
	1975	5 373,7	226,3	105,6	331,9	14 434,1	18 727,6
	1976	4 522,6	189,6	120,4	310,0	20 331,4	25 721,5
	1977	6 258,6	339,5	299,7	639,2	25 036,1	27 875,5
	1978	5 512,7	717,4	232,4	949,8	27 213,3	25 438,4
Gouvernements	1974	3 755,9	2 338,7	826,1	3 164,8	24 089,5	22 820,3
	1975	3 613,8	1 960,6	847,4	2 808,0	23 709,1	22 457,1
	1976	5 551,0	2 258,9	1 065,4	3 324,3	29 206,6	33 861,7
	1977	7 226,8	2 598,1	1 521,2	4 119,3	36 973,9	31 973,9
	1978	5 195,5	2 952,5	1 789,7	4 742,2	40 096,5	27 014,8
Banques et autres établissements financiers							
	1974	7 187,6	1 512,1	1 981,5	3 493,6	19 136,3	2 416,7
	1975	7 459,3	1 863,2	2 718,5	4 581,5	24 130,8	3 547,9
	1976	7 295,9	2 772,5	2 407,1	5 179,6	31 694,7	1 491,9
	1977	3 445,4	4 348,2	2 276,8	6 625,0	27 056,6	16 067,2
	1978	12 240,8	10 913,6	4 122,0	15 035,6	30 499,6	31 957,2
Crédits fournisseurs	1974	15,4	330,8	39,0	369,8	586,0	406,3
	1975	139,8	425,3	58,2	483,5	657,4	110,6
	1976	110,9	392,5	79,4	471,9	375,9	—
	1977	—	184,2	25,6	209,8	191,3	—
	1978	276,8	409,6	239,2	648,8	3 760,4	159,2
Autres origines	1974	1 459,0	217,7	104,8	322,5	3 153,5	771,3
	1975	737,0	169,1	154,8	323,9	3 646,3	237,1
	1976	—	338,7	79,1	417,8	2 907,9	370,1
	1977	149,9	222,7	154,4	377,1	2 622,3	452,3
	1978	—	202,5	147,4	349,9	1 821,1	—
Total	1974	15 499,5	4 610,5	3 008,3	7 618,8	56 635,4	39 161,5
	1975	17 323,6	4 644,5	3 884,3	8 528,8	66 577,7	51 992,3
	1976	17 480,4	5 952,2	3 751,4	9 703,6	84 516,5	61 445,2
	1977	15 997,5	7 692,4	4 277,7	11 970,1	90 968,8	76 368,9
	1978	23 225,8	15 195,6	6 530,8	21 726,4	103 390,9	84 569,6
* Dette de l'Etat et dette garantie par l'Etat.							
Source : Rapports à la B.I.R.D.							

**L'évolution économique et financière
de la République togolaise**

1. EVOLUTION DE LA SITUATION ECONOMIQUE ET DES PRIX ET SALAIRES EN 1978

La mauvaise répartition des pluies en 1977 a entravé le développement des cultures industrielles, à l'exception du cacao et du karité.

Cependant, grâce à la politique menée par les autorités pour favoriser les cultures vivrières par l'intermédiaire de campagnes de sensibilisation en milieu rural, la production vivrière a nettement augmenté par rapport aux années précédentes.

Les secteurs de l'industrie, du bâtiment et des travaux publics ont bénéficié à la fois de l'implantation de nouvelles unités de production et de l'ouverture d'importants chantiers de construction. Il convient de rappeler, que les parts respectives de ces deux secteurs dans le Produit Intérieur Brut étaient estimés à 12% et 5% en 1976.

La production minière s'est stabilisée au niveau atteint en 1977. Toutefois le Togo a mis en place en 1978 un important programme d'extension de sa capacité de production de phosphate.

L'amélioration de l'approvisionnement des marchés en produits du cru a provoqué une sensible détente des prix intérieurs.

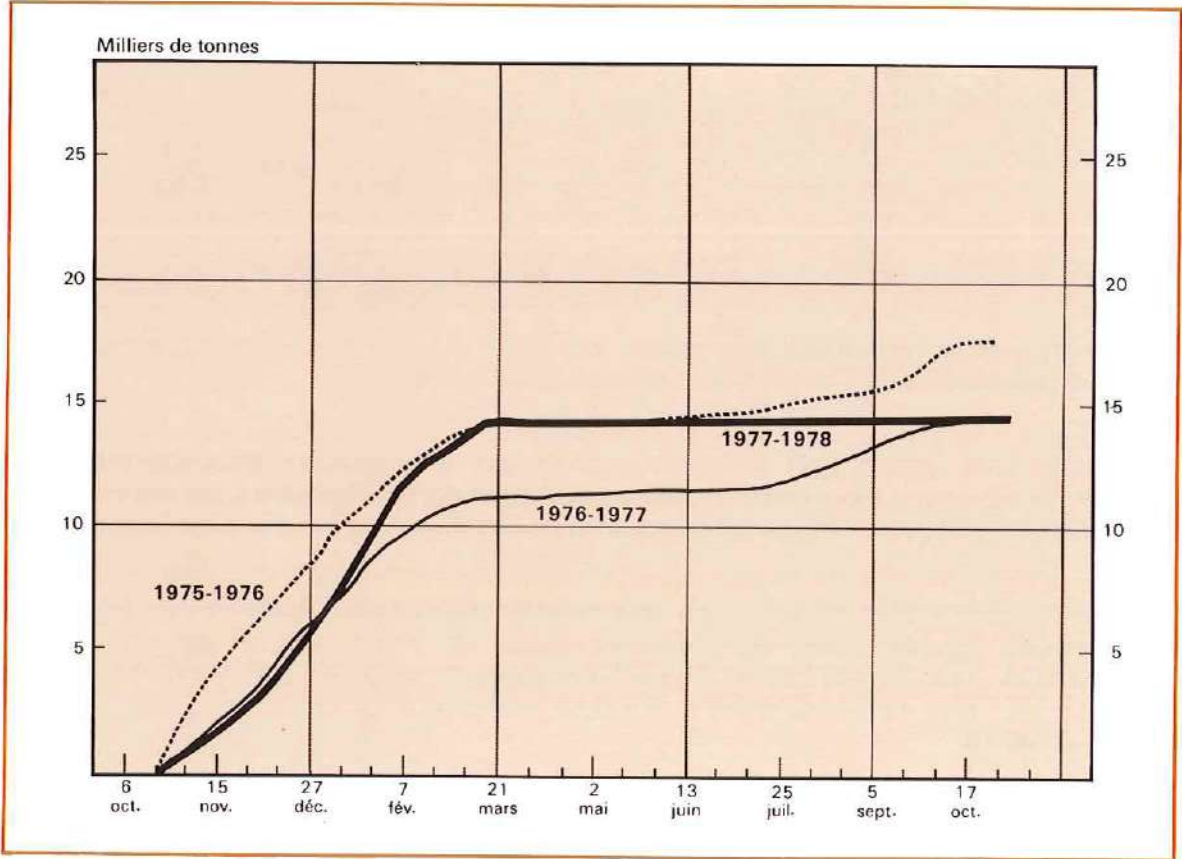
1.1. La production agricole

Les deux tableaux ci-après retracent l'évolution durant les quatre dernières campagnes de la commercialisation et des prix à la production des principaux produits.

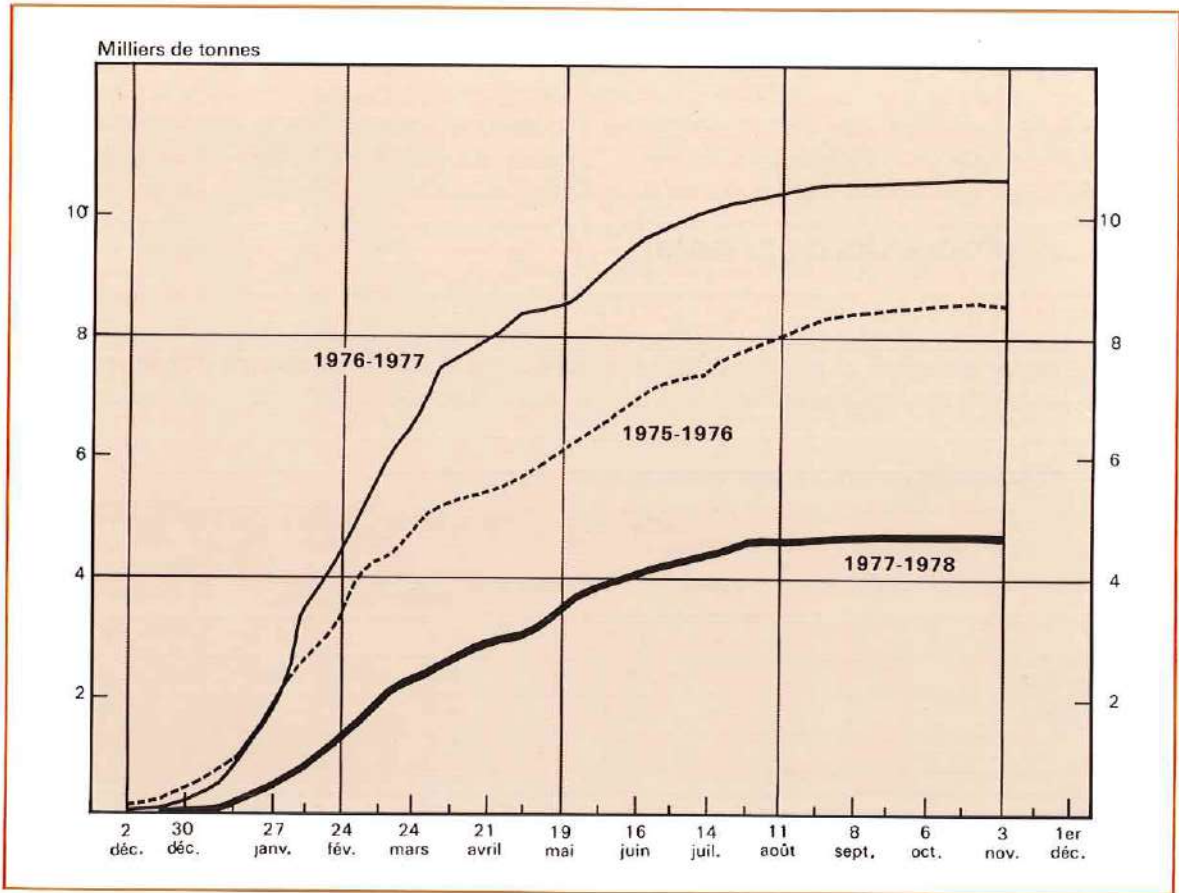
TOGO – COMMERCIALISATION DES PRINCIPAUX PRODUITS.

	1974-1975	1975-1976	1976-1977	1977-1978
Milliers de tonnes				
Cacao*	14,5	17,8	14,1	16,7
Café marchand	6,4	6,2	9,3	4,1
Coton graine	10,7	9,7	7,0	4,5
Karité	1,2	5,4	1,2	6,7
Palmistes	7,7	7,5	1,3	0,8
* Toutes récoltes				
Source : Office des Produits Agricoles du Togo (O.P.A.T.).				

COMMERCIALISATION DU CACAO AU TOGO



COMMERCIALISATION DU CAFÉ AU TOGO



TOGO — PRIX A LA PRODUCTION

	1974-1975	1975-1976	1976-1977	1977-1978
Francs c.f.a. par kg				
Cacao	115	120	130	150
Café marchand	105	115	125	145
Coton graine	46	48	50	60
Karité	21	21	21	26
Palmistes	32	32	32	42
Source : Journaux officiels togolais.				

Le volume global des produits agricoles d'exportation commercialisés au cours de la campagne 1977-1978 s'est inscrit en baisse par rapport à la précédente campagne en raison de la médiocrité des conditions climatiques. Les baisses les plus importantes ont été observées sur le café, le coton et les palmistes, tandis que le cacao et le karité connaissaient des productions en hausse.

Les récoltes principales et intermédiaires de **cacao** ont porté au total sur 16 686 tonnes contre 14 117 tonnes en 1976-1977, enregistrant une hausse de 18%. La floraison des cacaoyers s'étant produite à la fin de la période de sécheresse, les plantations ont dans l'ensemble moins souffert de la faiblesse des précipitations que les autres cultures industrielles. Ces bons résultats traduisent en outre la politique de régénération des plantations entreprise ces dernières années par les autorités.

Par suite du relèvement des prix aux producteurs de 130 à 150 francs c.f.a. le kilo, 2,5 milliards de francs c.f.a. ont pu être distribués sous forme de revenus aux paysans contre 1,8 milliard au titre de l'année précédente.

Contrairement à celle des cacaoyers, la floraison des caféiers s'est effectuée durant la période de sécheresse si bien que la production de **café** sain et de café triage a été limitée à 4 707 tonnes en 1977-1978 au lieu de 10 430 tonnes durant la même période de l'année précédente, soit une baisse de 55,0%.

Malgré la révision en hausse des prix aux producteurs, la chute de la production a entraîné une diminution sensible des revenus versés aux paysans, 646 millions de francs c.f.a. ont été distribués contre 1,3 milliard en 1976-1977.

La commercialisation du **coton graine** a accusé une baisse de 36% d'une année à l'autre avec 4 517 tonnes au lieu de 7 025 tonnes en 1976-1977.

Estimés sur la base du prix au producteur qui a été relevé de 50 à 60 francs c.f.a. le kilo en 1977-1978, les revenus bruts issus du coton ont atteint 271 millions de francs c.f.a. contre 351 millions pour la campagne 1976-1977.

En raison de la pénurie des produits vivriers qui avait entraîné une forte hausse des prix de ces denrées en 1977, les paysans ont été incités à convertir en terres de cultures vivrières, des parcelles semées en coton.

La production de **karité** dont le cycle est biennal, a considérablement augmenté en passant de 1 198 tonnes à 6 709 tonnes en 1977-1978.

La dernière campagne de **palmistes** n'a totalisé que 828 tonnes contre 1 336 tonnes en 1976-1977 et 7 474 tonnes en 1975-1976. Les régions de production ont été particulièrement touchées par la sécheresse en 1977.

Du fait des mauvaises conditions de production, la quantité commercialisée d'**arachide**, bien qu'étant passée de 160 tonnes à 715 tonnes, est restée faible.

Le **ricin** dont les quantités collectées sont modestes a connu une hausse de 39% d'une campagne à l'autre, avec 138 tonnes en 1977-1978 contre 99 tonnes l'année précédente.

La **production vivrière**, en accroissement sensible en 1977-1978, a mieux supporté que les cultures de rente les effets d'une pluviométrie irrégulière. En outre la flambée des prix sur les marchés en 1977 a favorisé la conversion en terres de cultures vivrières des superficies précédemment affectées aux plantations industrielles. Cette extension a été également favorisée par la campagne de sensibilisation à la production agricole menée par les pouvoirs publics depuis mars 1977 et par l'encadrement plus étroit des paysans par les *Offices Régionaux de Promotion de la Production Vivrière* (O.R.P.V.).

TOGO – ESTIMATION DE LA PRODUCTION DE PRODUITS VIVRIERS

	1974-1975	1975-1976	1976-1977	1977-1978
Milliers de tonnes				
Igname	404	407	394	474
Maïs	127	136	123	173
Manioc	444	449	319	454
Mil et sorgho	119	113	107	130
Riz paddy	22	23	16	23
Source : Direction des enquêtes et statistiques agricoles.				

1.2. La pêche

Les deux sociétés de pêche industrielle créées en 1977, la *Société Togolaise Arabe Libyenne de Pêche* (STALPECHE), et la *Société Togolaise de Produits de Mer* (SOTOPROMER) ont commencé leur installation, l'une en juin, et l'autre en décembre 1978 mais ne sont pas encore entrées en exploitation.

La production de la pêche maritime industrielle togolaise entravée par un armement vétuste, a accusé en 1978 une baisse de 64% en volume avec des mises à terre de 135 tonnes contre 372 tonnes en 1977.

On observe une évolution en sens contraire des activités de la pêche maritime artisanale dont la capacité de production s'est accrue à la suite de l'affrètement de bateaux ghanéens par des ressortissants togolais. Les prises ont atteint 12 002 tonnes en 1978 contre 4 718 tonnes en 1977.

Le tableau ci-dessous retrace l'évolution de la production nationale selon les estimations de l'Office National des Pêches.

	1975	1976	1977	1978
		Tonnes		
Pêche maritime industrielle	...	413	372	135
Pêche maritime artisanale	...	4 420	4 718	12 002
Pêche continentale	...	3 367	3 350	3 500
Total	...	8 200	8 440	15 637

Source : Office National des Pêches.

Les importations de poisson au titre de l'année 1978, se sont élevées à 6 741 tonnes contre 10 535 tonnes en 1977, soit une baisse de 36%.

1.3. La production industrielle et minière

La part de l'industrie dans la Production Intérieure Brute togolaise a été estimée à 16% en 1978 contre 11% en 1977.

Depuis 1975, le secteur industriel est en expansion. Ce développement s'est poursuivi en 1978 avec notamment l'entrée en activité de la *Société Togolaise des Hydrocarbures*.

Les exportations de phosphates ont totalisé 2 854 milliers de tonnes en 1978 contre 2 886 un an auparavant. Le marché mondial du phosphate a été peu actif en 1978.

TOGO - PRODUCTION ET EXPORTATIONS DE PHOSPHATES

	1975	1976	1977	1978
	Milliers de tonnes			
Production	1 660	2 068	2 857	2 827
Exportations	1 134	1 997	2 886	2 854

La part des exportations à destination des pays de la *Communauté Economique Européenne* s'est stabilisée à 61% en 1977 et en 1978 contre 75% en 1976.

La mise en route d'une cinquième chaîne de traitement des phosphates devrait permettre à la *Compagnie Togolaise des Mines du Bénin* (C.T.M.B.) d'élever à partir de 1981, la production de phosphate de 2,8 millions à 4 millions de tonnes par an.

La brasserie du Bénin a produit 281 256 hectolitres de bière et 57 829 hectolitres de boissons gazeuses en 1978 contre 231 214 et 51 696 hectolitres en 1977, soit un accroissement respectif de 22% et de 12% d'une année sur l'autre. Durant cette période son chiffre d'affaires a augmenté de 37% en atteignant 3 675 millions de francs c.f.a. en 1978 contre 2 689 millions en 1977.

Le développement de la distribution des produits de la *Brasserie du Bénin* par la *Société Togolaise des Boissons* (S.T.B.) est pour une grande part à l'origine de l'accroissement de 47% du chiffre d'affaires de cette dernière entreprise avec 1 843 millions de francs c.f.a.

Le chiffre d'affaires de l'*Industrie Textile du Togo* a progressé de 19% en ayant réalisé 4 443 millions de francs c.f.a. en 1978 contre 3 735 millions de francs c.f.a. en 1977. Les exportations ont atteint 1 533 millions de francs c.f.a. contre 1 248 millions l'année précédente.

La production de la *Société des Ciments du Togo* s'est élevée à 328 033 tonnes en 1978 contre 239 326 tonnes en 1977, grâce à la mise en activité d'un deuxième broyeur. Une partie importante de cette production est exportée en Haute-Volta, au Ghana, au Mali et au Nigeria.

Par suite des difficultés d'approvisionnement en pétrole brut, la *Société Togolaise des Hydrocarbures* a dû cesser ses activités à la fin du troisième trimestre 1978 après neuf mois d'exploitation. Au cours de cette période elle a raffiné 459 418 tonnes métriques de pétrole brut du Nigeria. Ses ventes de carburant ont totalisé 398 764 tonnes dont 314 816 tonnes ont été exportées.

La *Société des Ciments de l'Afrique de l'Ouest* (CIMA O) continue ses travaux d'installation : certains sont en voie d'achèvement tels que la construction de cités d'habitation, de la ligne de chemin de fer reliant le port de Lomé à Tabliogbo et l'alimentation du complexe cimentier en courant électrique ; d'autres comme le montage des tours et des télécommunications sont à un stade avancé.

Bâtiment et travaux publics

La valeur ajoutée de ce secteur, estimée à 13 milliards de francs c.f.a. en 1977 se serait située autour de 27 milliards en 1978. Cette forte expansion d'activité dans la construction et les travaux publics est due à la modernisation du réseau routier, et surtout à la construction d'importants bâtiments publics et privés à Lomé.

1.4. Le tourisme

Un effort particulier a été fourni par le Togo depuis plusieurs années pour développer son équipement touristique.

En 1978, 19 hôtels étaient exploités à Lomé, et 18 motels et campements à l'intérieur du pays.

Le nombre des nuitées s'est élevé à 177 225 en 1977 et a atteint 220 000 en 1978. Selon les estimations du *Haut Commissariat au Tourisme*, le nombre d'arrivées des visiteurs internationaux s'est accru de 27% en 1978 avec 75 500 visiteurs contre 59 644 en 1977. Les recettes qui se sont élevées à 1,7 milliard de francs c.f.a. en 1977 ont totalisé 2,3 milliards en 1978.

Trois nouveaux hôtels en voie d'achèvement, doivent être mis en exploitation en 1979.

1.5. Les prix et salaires

L'année 1978 a été marquée par une stabilité des **prix** à la consommation. L'abondance des produits vivriers cette année est à l'origine de cette évolution ; ainsi le prix du kilo de gari est tombé de 123 francs en septembre 1977 à 53 francs en 1978 à la même date.

En décembre 1978, l'indice des prix à la consommation familiale de type africain s'est retrouvé sensiblement au même niveau qu'en décembre 1977 alors qu'à cette date il avait progressé de 21% par rapport à décembre 1976. En mesurant les variations de la moyenne annuelle de cet indice, le taux d'augmentation des prix d'une année sur l'autre a été très faible en 1978 avec 0,4% contre 22% en 1977.

LOME – EVOLUTION DE L'INDICE GENERAL DES PRIX A LA CONSOMMATION FAMILIALE AFRICAINE

	1975	1976	1977	1978
Base 100 : Année 1970				
Janvier	150,2	163,6	202,0	213,0
Février	155,7	167,8	205,5	212,7
Mars	152,4	173,8	211,8	222,4
Avril	158,4	175,8	216,9	223,4
Mai	159,7	177,1	231,0	220,7
Juin	159,6	176,5	240,7	215,7
Juillet	158,9	180,9	225,4	213,8
Août	159,2	178,5	218,9	216,9
Septembre	158,7	182,4	207,9	219,7
Octobre	160,9	184,4	204,0	217,5
Novembre	162,0	181,9	216,7	216,0
Décembre	163,8	178,1	216,2	216,7
Moyenne annuelle	158,3	176,7	216,4	217,4
N.B. - Indices calculés par la B.C.E.A.O. à partir de ceux établis sur la base année 1963.				

Au plan des **salaires**, il convient de noter qu'après le relèvement de 15% intervenu en janvier 1977 pour l'ensemble des salariés des secteurs publics et privés, aucune nouvelle mesure n'a été prise en 1978.

2. FINANCES PUBLIQUES

Les résultats définitifs du budget général pour 1977 se sont traduits par un déficit de 7,3 milliards.

Alors que les recettes ordinaires ont été réalisées à hauteur de 42,5 milliards pour une prévision de 39,9 milliards, les recettes extraordinaires, prévues pour 15,3 milliards, n'ont pu être encaissées.

D'autre part, les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 40,2 milliards tandis que les dépenses d'équipement ont atteint 9,6 milliards pour une prévision de 15,3 milliards.

Le ralentissement du rythme d'expansion des masses budgétaires, amorcé au cours de l'exercice 1977, s'est poursuivi en 1978 où le budget a enregistré un taux d'accroissement de 9,8%, chiffre très voisin de celui de l'exercice antérieur qui s'était établi à 10,0% ; le budget général pour 1978 a été arrêté en recettes et en dépenses à 60,5 milliards, soit une augmentation de 5,3 milliards.

Il ressort de l'analyse de la structure des recettes, une nette prédominance des recettes fiscales qui se sont chiffrées à 45,9 milliards, soit 75,7% du total des recettes budgétaires. Les recettes extraordinaires d'un montant de 11,9 milliards, ont régressé de 22,8%.

Les dépenses de fonctionnement qui, en 1978, constituaient 74,3% de l'ensemble des dépenses ont augmenté de 12,8% ; les dépenses d'équipement, quant à elles n'ont enregistré qu'une très faible progression de 1,9% d'une année à l'autre.

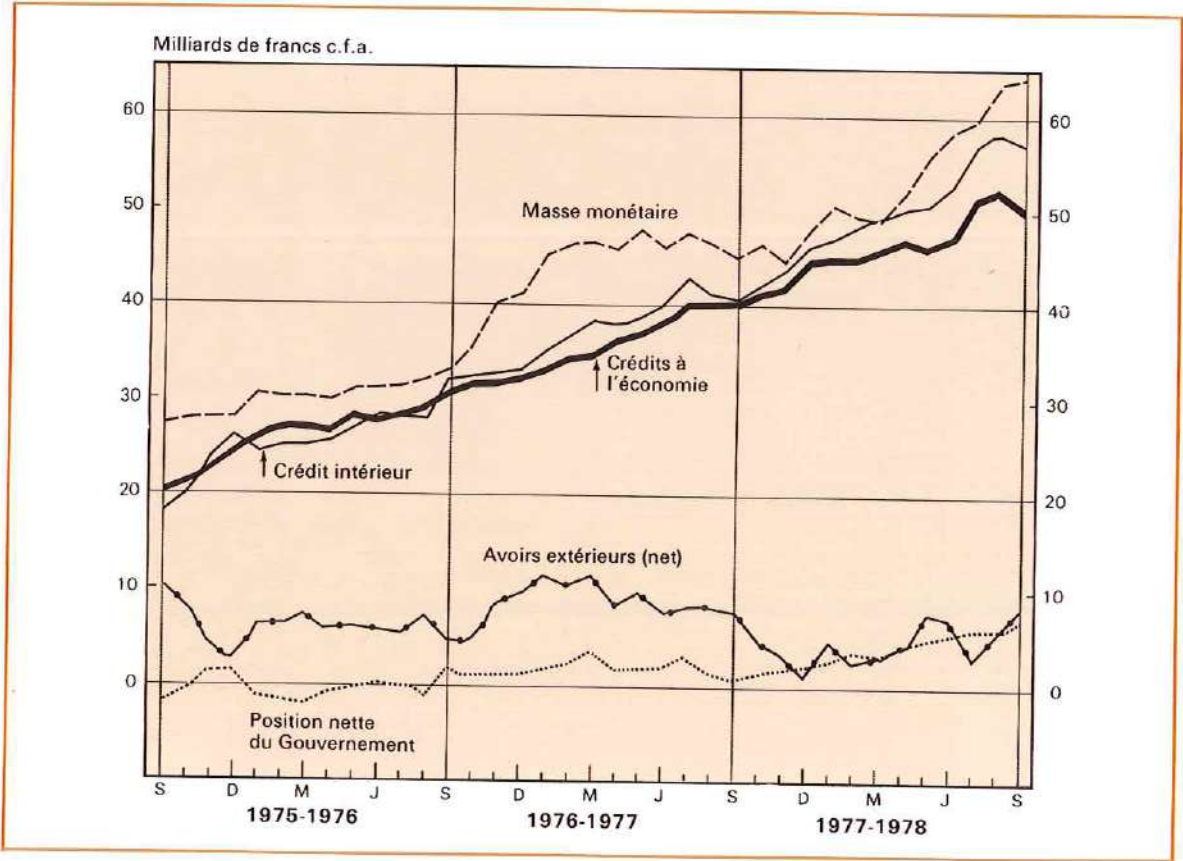
Une part substantielle des crédits est consacrée au règlement des engagements antérieurs et à la régularisation des paiements effectués dans le cadre de diverses opérations telles que l'équipement de la Défense nationale et le financement du programme de mécanisation de l'agriculture. Les autres projets retenus sont relatifs à la construction d'infrastructures sociales et aux travaux du port de Lomé.

Les données provisoires concernant l'exécution de ce budget font ressortir que la rentrée des recettes ordinaires a été appréciable ; les recouvrements se sont en effet élevés à 52,0 milliards sur une prévision de 48,6 milliards, soit un taux de réalisation de plus de 100%. Par contre, pour la deuxième année consécutive, les recettes extraordinaires n'ont pas été réalisées. Le rythme des dépenses ayant été très soutenu au cours de la période sous revue, il s'en est suivi un resserrement assez considérable de la trésorerie publique.

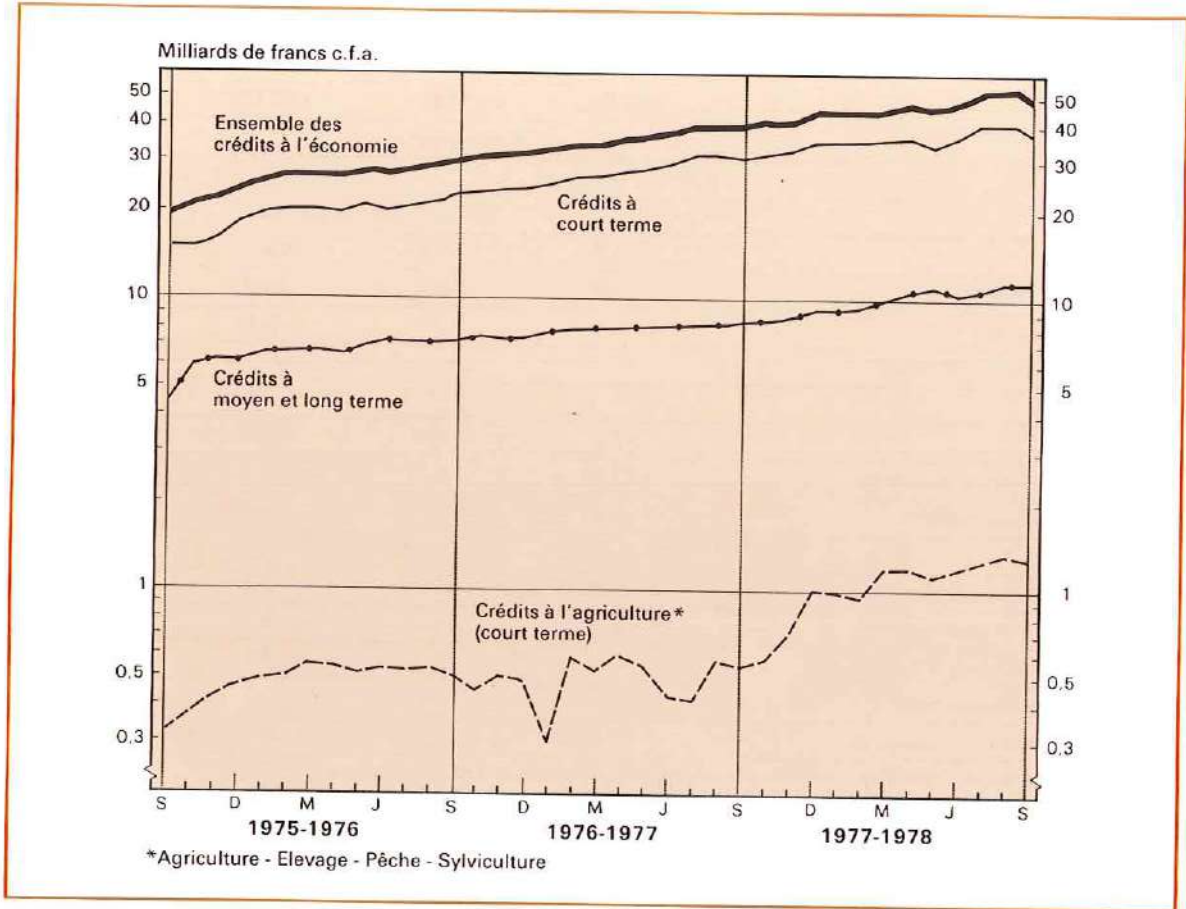
TOGO - BUDGET GÉNÉRAL*

	1975	1976**	1977**	1978
	Réalizations			Prévisions
Milliards de francs c.f.a.				
Recettes	27,7	35,1	42,5	60,6
— Recettes fiscales	17,2	32,4	40,5	45,9
— Autres recettes	10,5	2,7	2,0	14,7
— Financements extérieurs	—	—	—	—
Dépenses	32,2	42,0	49,8	60,6
— Budget de fonctionnement	22,6	24,6	40,2	45,0
— Budget d'équipement	9,6	17,4	9,6	15,6
Déficit (—) ou excédent (+)	— 4,5	— 6,9	— 7,3	—
Apports des correspondants	+ 3,1	+ 5,0	+ 5,7	...
Autres opérations du Trésor (a)	— 2,5	— 3,1	— 6,7	...
Variations des avoirs nets				
auprès du système bancaire (b)	— 3,9	— 5,0	— 0,6	...
*Exercice : 1 ^{er} janvier-31 décembre. -**Chiffres provisoires communiqués par les Autorités togolaises.				
(a) Décalages de trésorerie, budgets annexes et comptes spéciaux.				
(b) Le signe + indique un accroissement des créances nettes ou une réduction des engagements nets.				
Source : Services du Trésor togolais.				

TOGO — SITUATION DES INSTITUTIONS MONÉTAIRES



TOGO — ÉVOLUTION DES CRÉDITS A L'ÉCONOMIE



3. MONNAIE ET CREDIT

Sous l'influence de la conjoncture économique précédemment décrite, la situation monétaire a été caractérisée par une faible augmentation des avoirs extérieurs nets, une expansion accélérée du crédit intérieur de l'ordre de 40% et enfin une création monétaire soutenue dont le taux annuel de progression s'est relevé de 37,0% à 42,4%.

TOGO - SITUATION MONÉTAIRE INTÉGRÉE

	Septembre			
	1975	1976	1977	1978
Millions de francs c.f.a.				
Avoirs extérieurs nets	10 226	4 610	7 058	8 221
– Banque centrale	11 894	7 655	7 890	8 527
– Banques	– 1 668	– 3 045	– 832	– 306
Crédit intérieur	17 537	32 128	40 599	57 128
– Gouvernement (net)	– 2 039	1 481	529	6 891
– Crédits à l'économie	19 576	30 647	40 070	50 237
Masse monétaire	27 370	32 981	45 170	64 308
Autres éléments nets	393	3 757	2 487	1 041
Source : B.C.E.A.O.				

Les **avoirs extérieurs nets** des institutions monétaires ont augmenté de 1,1 milliard pendant l'exercice 1977-1978. Leur montant est ainsi passé de 7,1 milliards à 8,2 milliards entre septembre 1977 et septembre 1978. Cette augmentation peut être attribuée, en raison de la stagnation des exportations de phosphates, à d'importantes entrées de capitaux destinés à financer des investissements, et qui n'avaient pas encore été utilisés à l'importation des biens d'équipement s'y rapportant.

L'analyse chronologique de l'évolution de ces avoirs montre que ceux-ci, après avoir subi d'importants prélèvements au cours du 4ème trimestre 1977 ayant ramené leur montant de 7,1 milliards à 1,2 milliard, se sont ensuite progressivement reconstitués, pour finalement se solder par un excédent de 1,1 milliard. Cet excédent a résulté d'une amélioration de 0,6 milliard de la position de la Banque centrale vis-à-vis de l'extérieur et d'une réduction de 0,5 milliard de l'endettement extérieur des banques.

Les réserves officielles de change comptabilisées dans la situation de la Banque centrale n'ont pas enregistré de variation notable entre le 30 septembre 1977 et le 30 septembre 1978. Leur montant rapporté aux engagements monétaires à vue fait toutefois apparaître, en raison de la forte progression de ceux-ci, un ratio en baisse de 61,5% à 46,5%.

Le **crédit intérieur** s'est accru de 16,5 milliards soit 40,7% au lieu de 26,4% pour l'exercice précédent. Cette augmentation est due à la demande de crédit émanant du secteur privé et au recours accru de l'Etat au système bancaire.

La *position débitrice nette du Gouvernement* qui s'établissait à 0,5 milliard en début d'exercice s'est fortement aggravée au cours de celui-ci pour atteindre 6,9 milliards au 30 septembre 1978. La stabilité des recettes tirées des exportations de phosphates et l'accélération des dépenses publiques ont entraîné un déséquilibre accru de la trésorerie publique ; ce qui a conduit le Trésor à recourir davantage aux facilités statutaires de la Banque centrale. Par ailleurs, l'Etat a bénéficié de la contre-valeur du prêt reçu au titre du Fonds fiduciaire.

Le montant des *crédits à l'économie* a augmenté de 10,2 milliards ou 25,4% alors qu'au cours de l'exercice précédent il avait progressé de 30,7%.

Les crédits à court terme ont contribué pour 5,8 milliards à cet accroissement. Leur rythme de croissance s'est fortement ralenti, s'abaissant de 34,9% à 18,3%. L'évolution de ces crédits a été uniquement imputable aux crédits ordinaires. Ceux destinés au financement des campagnes agricoles n'ont en effet pratiquement pas varié. Une part importante du supplément de crédits ordinaires a bénéficié aux entreprises de travaux publics dont l'endettement a plus que doublé, passant de 2,3 à 4,9 milliards, en liaison avec le développement de l'activité de ce secteur. Les industries non alimentaires et les entreprises commerciales autres que celles d'exportation de produits agricoles ont également participé au développement de ces concours. A l'inverse, le secteur minier a réduit son endettement auprès des banques de 600 millions.

Les crédits à moyen et long terme ont augmenté de 4,4 milliards, soit 51,0%. Ce taux est environ trois fois supérieur à celui du précédent exercice. Les concours supplémentaires consentis ont profité principalement à la production d'électricité et aux industries alimentaires.

Pendant l'exercice 1977-1978, la **masse monétaire** a progressé de 42,4% contre 37,0% au cours de l'exercice 1976-1977. Cette accélération de la création monétaire se retrouve au niveau des deux composantes de cet agrégat, les billets et pièces en circulation et les dépôts, mais elle a été un peu plus marquée pour les premiers que pour les seconds.

Les émissions nettes de billets et pièces se sont accrues de 37% alors que l'augmentation constatée au cours de l'exercice précédent avait été de 25,9%.

En ce qui concerne les dépôts en banque, leur rythme de croissance s'est relevé de 43,9% à 45,3% d'un exercice à l'autre sous l'influence d'un développement exceptionnellement important des dépôts des organismes publics dont le montant est passé de 7,3 milliards à 16,5 milliards. Les dépôts du secteur privé, quant à eux, n'ont augmenté que de 4,4 milliards, soit 19,5%. L'analyse de ces derniers montre que les dépôts à terme ont accusé au cours de l'exercice 1977-1978 une progression relativement plus importante que les dépôts à vue.

La **base monétaire** (a) s'est accrue de 6,4 milliards à la suite de l'augmentation de 5,4 milliards de la circulation fiduciaire et de 1,0 milliard des réserves des banques. Le multiplicateur a été porté de 2,44 à 2,58.

Les diverses sources ayant contribué au développement de la base monétaire ont été les avoirs extérieurs nets pour 0,6 milliard, les concours à l'Etat à concurrence de 4,7 milliards et les refinancements de la Banque centrale en faveur des banques et établissements financiers pour 1,5 milliard.

TOGO — ÉVOLUTION DE LA BASE MONÉTAIRE

	1975	1976	1977		1978		
	Sept.	Sept.	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Base monétaire (B.M.)	12 053	13 670	18 486	19 888	18 658	21 933	24 886
— Circulation fiduciaire	9 151	11 506	14 488	15 972	16 561	18 384	19 858
— Réserves des banques	2 902	2 159	3 995	3 901	2 097	3 525	5 028
— Autres dépôts	—	5	3	15	—	24	—
Contreparties							
de la base monétaire	12 053	13 670	18 486	19 888	18 658	21 933	24 886
— Avoirs extérieurs nets	11 894	7 655	7 890	6 908	4 754	8 365	8 527
— Position du Gouvernement	— 1 294	2 042	5 198	5 815	6 880	8 523	9 857
— Concours aux banques et aux établissements financiers	1 454	3 973	5 397	7 171	7 034	5 082	6 850
— Autres éléments nets	— 1	—	1	— 6	— 10	— 37	— 348
Masse monétaire (M2)	27 370	32 981	45 170	48 078	47 971	58 878	64 308
Multiplicateur ($\frac{M2}{BM}$)	2,27	2,41	2,44	2,42	2,57	2,68	2,58
Pour cent							
Partage des encaisses							
— Circulation fiduciaire	33,4	34,9	32,0	33,2	34,5	31,2	30,8
— Dépôts en C.C.P.	1,8	1,8	1,4	1,2	1,3	1,2	1,2
— Dépôts en banque	64,8	63,3	66,6	65,6	64,2	67,6	68,0
Coefficients de réserves (a)	16,4	10,3	13,2	12,3	6,8	8,8	11,5
(a) Rapport des réserves des banques aux dépôts dans les banques.							

(a) Le concept de « base monétaire » est fréquemment utilisé pour décomposer les variations de la masse monétaire. Selon cette analyse, la base monétaire, définie comme l'ensemble des engagements liquides de la Banque centrale, conditionne le niveau de la masse monétaire par le jeu d'une relation appelée *multiplicateur*. Les éléments déterminants de cette relation sont, d'une part, le comportement du public partageant ses encaisses entre monnaie fiduciaire et dépôts bancaires, et, d'autre part, le coefficient de réserves choisi par les banques. Les variations de la masse monétaire peuvent ainsi se décomposer en variations de la base (qui reflètent la politique de la Banque centrale) et variations du multiplicateur (qui reflètent le comportement du public et des banques).

4. RELATIONS AVEC L'EXTERIEUR

4.1. Échanges commerciaux avec l'extérieur

En 1977, le déficit de la balance commerciale du Togo s'est à nouveau aggravé pour atteindre 30,7 milliards de francs c.f.a., contre 19,5 milliards en 1976, soit une détérioration de 57,4%. Toutefois, les exportations, comme les importations ayant augmenté à un rythme voisin de 57% par rapport à l'année précédente, le taux de couverture des importations par les exportations n'a guère varié et s'est maintenu au niveau antérieur de 56%.

Les exportations de cacao en fèves ont plus que doublé ; elles ont progressé de 4,1 milliards de francs c.f.a. en 1976 à 10,1 milliards en 1977. Les ventes de phosphates également ont vu leur valeur passer de 13,0 milliards de francs c.f.a. en 1976 à 19,0 milliards en 1977, soit une augmentation de 46,2%. Enfin, les exportations de café vert ont continué leur progression entamée l'année précédente ; elles se sont élevées à 5,5 milliards de francs c.f.a. en 1977, contre 4,0 milliards en 1976. A eux seuls ces trois produits ont représenté 88,5% de la valeur totale des exportations en 1977.

TOGO — ÉCHANGES EXTÉRIEURS

	1973	1974	1975	1976	1977
Milliards de francs c.f.a.					
Exportations	13,8	45,2	27,0	24,9	39,1
Importations	22,4	28,6	37,3	44,4	69,8
Balance	- 8,6	+ 16,6	- 10,3	- 19,5	- 30,7
Pour cent					
Couverture des importations					
par les exportations	61,6	158,0	72,4	56,1	56,0
Source : Ministère du Plan : Direction de la Statistique.					

Les importations portent la marque de l'effort soutenu par le Gouvernement en matière d'investissements, que ce soit dans le domaine industriel ou dans celui des grands travaux d'infrastructure et d'équipement : création d'une industrie sidérurgique et pétrolière, construction d'une centrale thermique, extension du port de Lomé aux manipulations minérales, aménagement du réseau routier et ferroviaire, développement de l'équipement hôtelier notamment. La progression a été particulièrement rapide en 1977 pour les importations de matières premières et de biens d'équipement. Les achats de produits sidérurgiques ont doublé, passant de 3,5 milliards de francs c.f.a. en 1976 à 7,3 milliards en 1977. Les approvisionnements

en produits pétroliers se sont accrus de 64% pour atteindre 5,0 milliards contre 3,1 milliards l'année précédente. L'équipement en machines et appareils tant mécaniques qu'électriques s'est élevé à 12,1 milliards en 1977 contre 6,5 milliards en 1976, soit une augmentation de 84,7%.

Les exportations ont été destinées principalement aux pays de la C.E.E. ; elles ont représenté 72,7% du total des expéditions en 1977. Avec 64,2% des importations totales, les pays de la C.E.E. ont également constitué les principales sources d'approvisionnement. Les relations commerciales avec les autres partenaires de l'U.M.O.A. ont été par contre particulièrement faibles : 1,5% à l'exportation et 2,2% à l'importation.

4.2. Balance des paiements

Après avoir enregistré un excédent de 3,3 milliards de rancs c.f.a. en 1976, la balance des paiements du Togo s'est soldée en 1977 par un déficit de 10,2 milliards, voisin de celui enregistré en 1975 qui faisait suite à l'excédent exceptionnel de 20,0 milliards sanctionnant en 1974 l'augmentation considérable, mais de courte durée, du prix des phosphates.

Malgré les résultats encourageants dégagés par les exportations qui, en termes de balance des paiements ont progressé de 38,0 milliards de francs c.f.a. en 1976 à 48,0 milliards en 1977, soit une augmentation de 26,3%, les transactions sur marchandises se sont soldées par un triplement du déficit constaté en 1976. Les importations, en effet, ont été majorées de 46,8%, passant de 43,2 milliards en 1976 à 63,4 milliards en 1977, en liaison avec la mise en place ou la poursuite des divers programmes d'investissement. Cette évolution a déterminé en partie la hausse sensible de 56,3% du déficit au titre des services, liée à la fois à la progression du coût du fret et de l'assurance relatif aux importations et à l'augmentation du coût du service de la dette publique extérieure.

Les transferts sans contrepartie n'ont que légèrement progressé, si bien que la balance des paiements courants s'est très sensiblement détériorée, son solde déficitaire est passé de 5,9 milliards de francs c.f.a. en 1976 à 20,4 milliards en 1977.

Les entrées nettes de capitaux ayant été largement inférieures au solde négatif des opérations courantes, les transactions extérieures du Togo en 1977 se sont finalement clôturées sur un déficit de 10,2 milliards de francs c.f.a.

TOGO – BALANCE DES PAIEMENTS

	1973	1974	1975	1976*	1977**
Milliards de francs c.f.a.					
Marchandises	- 5,2	+ 28,2	- 15,1	- 5,2	- 15,4
dont - <i>Exportations FOB</i>	+ 15,9	+ 51,8	+ 30,2	+ 38,0	+ 48,0
- <i>Importations FOB</i>	- 21,1 (a)	- 23,6	- 45,3	- 43,2	- 63,4
Services	- 3,0	- 5,6	- 10,0	- 9,6	- 15,0
Transferts sans contrepartie	+ 6,9	+ 9,1	+ 8,8	+ 8,9	+ 10,0
dont - <i>Privés</i>	+ 0,9	+ 0,6	+ 0,7	+ 1,3	
- <i>Publics</i>	+ 6,0	+ 8,5	+ 8,1	+ 7,6	
Balance des paiements courants	- 1,3	+ 31,7	- 16,3	- 5,9	- 20,4
Mouvements de capitaux					
non monétaires à long terme	+ 1,2	- 4,4	+ 5,1	+ 9,5	+ 10,2 (b)
Balance de base	- 0,1	+ 27,3	- 11,2	+ 3,6	- 10,2 (c)
Mouvements de capitaux					
non monétaires à court terme	-	- 2,4	+ 2,6	- 0,8	-
Erreurs et omissions nettes	- 1,2	- 4,9	- 1,2	+ 0,5	-
Balance globale	- 1,3	+ 20,0	- 9,8	+ 3,3	- 10,2
N.B. - Le signe + indique un excédent, le signe - un déficit.					
*Données provisoires. - **Estimations. - (a) Importations CAF en 1973. - (b) Long terme + court terme. - (c) Solde global des transactions non monétaires y compris les mouvements de capitaux à court terme.					

4.3. Dette extérieure

Selon les dernières statistiques provisoires, l'encours de la dette extérieure est passé de 30,7 milliards à la fin de 1976 à 39,7 milliards au 31 décembre 1977 d'où une progression de 8,5 milliards ou 29%.

Les tirages ont représenté 12 milliards en 1977 soit le double de ceux de 1976, principalement en raison de la mobilisation des emprunts destinés au financement des travaux de la Société des Ciments de l'Afrique de l'Ouest et des travaux d'infrastructure.

Le montant des possibilités de tirage existant au 31 décembre 1977 a été évalué à 105,3 milliards au lieu de 66,7 milliards à la fin de 1976, d'importants contrats d'emprunts ayant été signés avec les institutions internationales et les banques en particulier.

Le service de la dette a représenté 4,5 milliards dont le tiers a été consacré au paiement des intérêts et les deux tiers au remboursement du capital.

TOGO — DETTE EXTERIEURE *

		Opérations de la période				Dette en fin de période	
Origine des prêts		Service de la dette				Partie	
		Tirages	Amortis- sements	Intérêts	Total	Encours	non encore prélevée
Millions de francs c.f.a.							
Institutions internationales	1974	237,2	—	—	—	1 517,0	4 242,9
	1975	463,5	19,7	—	19,7	1 765,5	7 119,2
	1976	1 302,7	48,5	25,1	73,6	3 406,9	28 137,8
	1977	...	...	...	...	...	...
	1978	...	...	...	...	...	...
Gouvernements	1974	1 528,0	461,2	218,6	679,8	9 981,9	13 377,8
	1975	1 289,0	443,3	259,3	702,6	10 819,5	12 630,1
	1976	402,0	489,0	262,6	751,6	12 818,7	18 598,3
	1977	...	...	...	...	...	...
	1978	...	...	...	...	...	...
Banques et autres établissements financiers	1974	4 107,8	308,1	24,0	332,1	4 485,8	5 322,1
	1975	3 650,1	360,7	293,0	653,7	6 949,1	66,7
	1976	2 392,6	322,4	156,1	478,5	9 609,7	18 093,9
	1977	...	...	...	...	...	...
	1978	...	...	...	...	...	...
Crédits fournisseurs	1974	2 553,0	794,5	261,8	1 056,3	3 439,0	—
	1975	1 383,3	683,1	240,7	923,8	3 008,6	37,2
	1976	1 890,0	903,6	289,2	1 192,8	4 379,1	548,5
	1977	...	...	...	...	...	...
	1978	...	...	...	...	...	...
Autres origines	1974	—	99,7	28,1	127,8	1 075,0	—
	1975	—	560,7	104,6	665,3	558,6	—
	1976	—	235,9	99,4	335,3	462,0	1 369,2
	1977	...	...	...	...	...	...
	1978	...	...	...	...	...	...
Total	1974	7 147,7	1 251,7	350,9	1 602,6	18 311,6	24 201,5
	1975	6 785,8	2 067,6	897,6	2 965,2	23 101,3	19 853,3
	1976	5 987,3	1 999,4	832,4	2 831,8	30 676,4	66 747,7
	1977 (a)	12 000,0	3 000,0	1 500,0	4 500,0	39 600,0	105 300,0
	1978	...	...	...	...	...	...
* Dette de l'Etat et dette garantie par l'Etat (y compris dette C.I.M.A.O.).							
(a) Estimation B.C.E.A.O.							
Sources : Rapports à la B.I.R.D.							

**La Banque Centrale
des Etats de l'Afrique de l'Ouest**

1. ACTION RÉGLEMENTAIRE

L'action de la Banque centrale dans le domaine de la monnaie et du crédit s'est inscrite dans le cadre des règles d'intervention issues de la réforme mise en place en 1975.

Si cette action s'est toujours ordonnée, depuis lors, autour des impératifs d'un contrôle adéquat de la liquidité globale, d'une orientation rigoureuse des financements dans le contexte d'une politique sélective du crédit et d'un développement satisfaisant de l'intermédiation financière, elle s'est accommodée, durant cet exercice, de la souplesse et de l'adaptation rendues nécessaires par l'évolution de la conjoncture.

1.1. L'ajustement de la liquidité globale

Le réglage du débit monétaire dans la zone d'émission s'est organisé, comme pour les deux exercices précédents, par le moyen d'une série de diligences au nombre desquelles il convient de relever notamment :

- la fixation par le Conseil des Ministres de l'Union d'objectifs et de directives de politique monétaire. Celles-ci ont visé pour l'exercice considéré à permettre une plus grande intégration des économies de la zone dans le cadre de la solidarité monétaire et à assurer une contribution significative de l'Institut d'émission commun au soutien des politiques nationales de développement ;
- la détermination, par le Conseil d'administration de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest en décembre 1977, sur proposition des Comités Nationaux du Crédit, des maxima d'intervention de la Banque centrale dans les Etats pour l'année 1978 tant en faveur des banques et établissements financiers qu'au profit des Trésors nationaux. Ces concours, en hausse importante sur ceux de l'année 1977, ont donné l'occasion à l'Institut d'émission de pourvoir les économies de la zone en moyens de financement suffisants ;
- l'adoption par les Comités Nationaux du Crédit de chaque Etat de l'Union d'indicateurs mensuels de refinancement permettant aux responsables de la gestion quotidienne de la monnaie et du crédit de disposer de repères d'action tout au long de l'exercice monétaire.

L'ensemble de ce dispositif a été complété, pour ce qui concerne le marché monétaire, par la mise en place, à compter du 1^{er} août 1978, de deux nouveaux compartiments - un mois et trois mois - venant s'ajouter au marché au jour le jour et visant à répondre aux besoins de financement de longue durée souvent exprimés par certains demandeurs structurels sur le marché.

1.2. Contrôle qualitatif de la distribution du crédit

La mise en œuvre de la politique sectorielle du crédit s'est poursuivie au cours de l'exercice 1977-1978 dans le même esprit que précédemment, c'est-à-dire dans la claire conscience des difficultés qu'un mécanisme si nouveau peut créer au niveau du système bancaire et de la nécessité d'une action progressive organisée en plusieurs étapes.

Par ailleurs, la définition des orientations et priorités sectorielles relevant de la décision des autorités nationales de chaque Etat de l'Union, le degré d'avancement des travaux pour la mise en application de ce dispositif fondamental de la réforme de 1975 a largement dépendu des diligences nationales accomplies pour la fixation des choix et des coefficients sectoriels.

Ainsi au *Bénin*, la procédure n'a pas pu dépasser le stade des études exploratoires menées en conformité avec les orientations définies par le Plan d'Etat.

En *Côte d'Ivoire*, le Comité National du Crédit, sur recommandation des autorités responsables du Plan, a fixé, pour l'année 1978, les coefficients minima ou maxima que devait atteindre ou ne pas dépasser le total des crédits distribués par les banques et établissements financiers en fonction de la priorité accordée aux différents secteurs de l'économie.

En *Haute-Volta* où un décret a été pris pendant le deuxième semestre de l'année 1977 définissant les priorités sectorielles, les travaux, très avancés, poursuivis au sein de la Commission nationale ad hoc créée à cet effet, devraient permettre à la politique sélective du crédit de prendre effectivement corps durant le prochain exercice.

Au *Niger*, à la suite d'études approfondies au niveau des instances compétentes, des priorités sectorielles ont été définies en 1978 : elles concernaient l'agriculture, l'industrie, l'infrastructure, le génie civil, les constructions et travaux publics.

Au *Sénégal*, le Comité National du Crédit a reconduit pour l'année 1978 les objectifs fixés en 1977 qui réservaient aux secteurs prioritaires 60% de la masse des crédits bancaires à distribuer.

Au *Togo*, le Comité National du Crédit a fixé les objectifs minimaux d'encours de crédits que les banques et établissements financiers devaient atteindre pour le 31 décembre 1978 (agriculture 5%, habitat à caractère social 5%, les petites et moyennes entreprises nationales non agricoles 10%).

1.3. Mise en œuvre des dispositions de la réglementation bancaire

L'application des dispositions prévues par la nouvelle législation bancaire s'est poursuivie au cours de l'exercice 1977-1978. A cet égard, le Conseil des ministres du 18 septembre 1978 a décidé de fixer à 6,0%, de façon uniforme pour l'ensemble des banques, le rapport devant exister entre les fonds propres effectifs et les risques de ces dernières (crédits de campagne exclus) au 30 septembre de chaque année.

Le Conseil des Ministres a en outre donné son accord sur un projet de loi-cadre relatif à la définition et à la répression de l'usure ainsi qu'à la détermination du taux d'intérêt légal dans l'ensemble de l'Union monétaire.

Par ailleurs le Conseil d'administration de la Banque centrale du 16 septembre 1978 a décidé que les barèmes de rémunération appliqués par les établissements financiers seraient de nouveau soumis à homologation.

Enfin, cinq nouvelles banques, quatre en Côte d'Ivoire et une au Niger ont été inscrites, durant le présent exercice, sur les listes tenues par l'Institut d'émission.

1.4. Taux des opérations de la Banque centrale

Pour compter du 1er août 1978, le marché monétaire a été élargi. Deux nouveaux compartiments ont été créés, celui à un mois et celui à 3 mois. A l'exception des taux relatifs au marché monétaire au jour le jour et de ceux concernant les dépôts à terme des banques publiques à statut spécial, les taux des opérations de la Banque centrale n'ont pas été modifiés.

Au cours de l'exercice 1977-1978, les **taux du marché monétaire** ont évolué comme suit :

	Jour le jour		Un mois		Trois mois	
	Dépôts	Avances	Dépôts	Avances	Dépôts	Avances
Pour cent l'an						
8 août 1977	7,00	7,25	—	—	—	—
21 février 1978	7,50	7,75	—	—	—	—
10 avril 1978	7,25	7,50	—	—	—	—
24 juillet 1978	7,00	7,25	—	—	—	—
1 ^{er} août 1978	7,00	7,25	7,0625	7,3125	7,125	7,375

Quant aux **taux des dépôts à terme des banques publiques à statut spécial**, leur évolution est retracée ci-après.

	Dépôts		Retraits anticipés	
	1 mois	3 mois	1 mois	3 mois
17 octobre 1977	7,50	8,00	7,00	7,50
20 février 1978	7,75	8,25	7,50	7,75
6 mars 1978	8,50	8,75	7,50	8,50
27 mars 1978	7,50	7,75	7,50	7,50
10 avril 1978	7,25	7,50	7,25	7,25
24 juillet 1978	7,00	7,25	7,00	7,00
7 août 1978	7,0625	7,25	7,00	7,0625

2. ORGANISATION INTERNE

2.1. L'administration de la Banque centrale

Au cours de sa séance du 20 décembre 1977 le **Conseil des Ministres de l'Union Monétaire Ouest Africaine** a porté à sa présidence M. l'Intendant militaire de 2e classe Isidore AMOUSSOU, Ministre des Finances de la République populaire du Bénin en remplacement de M. Abdoulaye KONE Ministre de l'Economie, des Finances et du Plan de la République de Côte d'Ivoire dont le mandat venait à expiration.

A la suite d'un remaniement ministériel intervenu le 12 décembre 1977 en République du Niger M. Maï MAÏGANA, nouveau Ministre des Affaires économiques, du Commerce et de l'Industrie a remplacé M. Abderrahmane ALFIDJA.

Un changement de la composition du Gouvernement a également été à l'origine de la modification de la représentation de la République de Haute-Volta au Conseil des Ministres où M. Georges SANOGO nommé Ministre du Plan et de la Coopération a succédé à M. Abdoulaye Patrice OUATTARA en juillet 1978.

Enfin, depuis le 18 septembre 1978, la République du Sénégal est représentée au Conseil des Ministres par M. Ousmane SECK nommé Ministre des Finances et des Affaires économiques en remplacement de M. Babacar BA et par M. Louis ALEXANDRENNE nouveau Ministre du Plan et de la Coopération.

Au cours de l'exercice 1977-1978 le Conseil des Ministres de l'Union Monétaire s'est réuni le 20 décembre 1977 à Ouagadougou. Il a également tenu séance les 31 mars et 18 septembre 1978 à Dakar.

Lors de sa séance du 19 décembre 1978, à Abidjan, le Conseil des Ministres de l'Union monétaire a décidé de l'affectation des bénéfices réalisés par la Banque centrale pendant l'exercice 1977-1978.

Le **Conseil d'administration de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest** sous la présidence de M. Abdoulaye FADIGA, Gouverneur de la Banque centrale, son Président statutaire, a tenu des séances ordinaires à Ouagadougou le 19 décembre 1977, à Niamey le 15 juin 1978 et à Dakar les 30 mars et 16 septembre 1978.

Le Conseil d'administration réuni le 18 décembre 1978 à Abidjan a approuvé les comptes de la Banque centrale pour l'exercice clos le 30 septembre 1978.

Durant l'exercice, la composition du Conseil d'administration a enregistré deux modifications.

En ce qui concerne la représentation de la République du Sénégal M. Aliou FALL, Inspecteur des Affaires administratives et financières au Ministère du Plan et de la Coopération a remplacé M. Becaye SENE en mai 1978.

M. Christian JOUDIOU nommé Directeur du Développement économique au Ministère de la Coopération a remplacé Mme Yvette CHASSAGNE au niveau de la représentation de la République française.

Les Comités nationaux du crédit ont connu, dans leur composition, les modifications résultant des changements intervenus dans la représentation des Etats au Conseil d'administration de la Banque centrale ou consécutives à l'affectation à d'autres fonctions des autres membres nommés par les Gouvernements.

Les Comités ont tenu informé le Conseil d'administration de leurs activités.

2.2. Le personnel et les services de la Banque centrale

L'événement marquant de l'exercice a été le **transfert du siège de la Banque centrale à Dakar** et l'installation de l'ensemble des services centraux dans le nouvel édifice qui les abrite désormais sur la terre africaine.

Les opérations de transfert proprement dites ont débuté le 18 mai 1978 pour les archives et le 3 juin 1978 pour le personnel. Elles se sont poursuivies sans discontinuer jusqu'à la fin du mois de juin.

Il s'agissait d'une entreprise délicate tant en raison de son ampleur que de l'impossibilité pour le siège d'interrompre ses activités durant les opérations.

Le départ échelonné des Directions centrales et leur installation à Dakar durant les « week-ends » a permis de mener à bien le transfert sans aucune interruption d'activité. Dès le 1er juillet l'ensemble des services du siège était installé à Dakar dans le nouvel immeuble, sis avenue du Barachois.

En incluant les familles des agents, le transfert à Dakar a concerné 300 personnes environ. En outre, plus de 3 000 cartons d'archives et documents et environ 1 750 colis d'effets personnels représentant 166 tonnes avaient été acheminés par la voie aérienne, tandis que 422 tonnes, véhicules non compris, étaient expédiées par la voie maritime.

En relation avec le transfert du siège, le Conseil d'administration de la Banque centrale a décidé, au cours de la séance tenue à Niamey le 15 juin 1978, de maintenir à Paris dans une partie des locaux de l'ancien siège, un bureau destiné à remplir des fonctions d'intervention et d'information pour le compte ou au profit du siège, mais n'ayant aucune responsabilité dans les opérations financières de la Banque centrale qui demeurent comme par le passé centralisées au siège.

Ce bureau, fonctionnant sous la responsabilité d'un délégué du Gouverneur a commencé ses activités dès le 1er juillet avec un effectif d'une douzaine d'agents.

La réorganisation des services centraux menée depuis la mise en œuvre de la réforme des institutions est maintenant quasiment terminée avec la nomination de M. Oumarou SIDIKOU en qualité de Directeur des Affaires administratives et sociales à compter du 7 novembre 1977 et celle de M. Djibril SAKHO à la tête de la Direction de la Formation professionnelle intervenue le 1er janvier 1978. Au niveau des agences, la Direction nationale pour le Togo a changé de titulaire le premier avril 1978 ; M. Komlan KLOUSSEH a été nommé Directeur national en remplacement de M. Boëvi LAWSON affecté au Secrétariat général au siège.

En outre, par décisions du Gouverneur, des services ont été créés au sein de deux directions. Pour compter du 1er mars 1978, la Direction de la Formation professionnelle a été subdivisée en :

- service de l'enseignement,
- service de recyclage,
- service des concours et admissions,
- service de l'administration du Centre Ouest Africain de Formation et d'Etudes Bancaires.

Pour compter du 30 septembre 1978, la Direction des Titres, du Portefeuille, des Emprunts et des Prêts a été subdivisée en :

- service des participations et du portefeuille,
- service du marché monétaire,
- service du marché financier et des emprunts publics.

Le Centre Ouest-Africain de Formation et d'Etudes Bancaires (C.O.F.E.B.) est l'instrument de formation professionnelle de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest. Après une année d'expérience, il a étendu graduellement ses activités, compte tenu de ses moyens et des objectifs qui lui ont été assignés.

Au cours du cycle 1977-1978, le Centre a accueilli dans le cadre du cycle long la première promotion comprenant :

- 28 stagiaires de l'encadrement supérieur ;
- 35 stagiaires de l'encadrement moyen.

Ces futurs cadres de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest après un stage pratique dans les agences de la Banque centrale recevront leurs premiers postes d'affectation à partir de septembre 1979.

L'ouverture du COFEB aux banques, aux administrations publiques économiques et financières bien qu'encore limitée, est entrée dans les faits et est appelée à s'accroître au fil des ans, au fur et à mesure que le Centre développera ses possibilités d'accueil à la fin des travaux de l'immeuble devant abriter ses services.

L'ouverture aux banques et aux administrations n'a pas été la seule nouveauté introduite au cours de l'année 1977-1978.

En effet les organes consultatifs du COFEB ont été formés et leurs membres désignés. Ce sont :

- Le Comité d'admission, chargé d'examiner les candidatures ; il est présidé par le Secrétaire général et comprend des Directeurs centraux et des personnalités extérieures à la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest dont un Magistrat.
- Le Comité consultatif, chargé d'assister le Gouverneur pour définir les orientations de la politique de formation de la Banque. Présidé par le Vice-Gouverneur, il comprend aussi des Directeurs centraux et des personnalités des banques, des administrations et de l'Université de Dakar.

La durée de la formation qui était de 24 mois a été ramenée à 18 mois. Cette réduction a été accompagnée d'une refonte des programmes qui ont été étudiés et approuvés par le Comité Consultatif.

Des équipements complémentaires ont été acquis dans certaines disciplines pour rendre l'enseignement conforme aux objectifs. C'est ainsi qu'un laboratoire de langues avec vingt cabines d'élèves fonctionne au Centre pour l'enseignement de l'anglais. Ce laboratoire de langues permettra d'organiser à l'intention du personnel de la Banque des cours d'initiation et de perfectionnement.

Il convient de souligner que le Centre fait appel à deux types d'enseignants, à savoir :

- des animateurs permanents qui sont des agents de la Banque ;
- des animateurs vacataires, professionnels des banques et organismes extérieurs.

C'est ainsi que dans le cadre de la coopération, le Centre Ouest-Africain de Formation et d'Etudes Bancaires a bénéficié de divers concours extérieurs pour un certain nombre d'actions de formation pendant l'année 1978.

L'Institut du Fonds Monétaire International a envoyé en mission auprès de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest :

- M. J.M. PARMENTIER qui a animé un séminaire de politique financière du 8 au 24 mars 1978 ;
- M.G. TEYSSIER Directeur de l'Institut du Fonds Monétaire International qui a fait deux conférences aux stagiaires sur l'évolution du système monétaire international.

Par ailleurs, le Fonds Monétaire International a offert de la documentation économique, financière et bancaire au Centre et a accueilli en stage de formation pendant trois semaines un animateur du C.O.F.E.B.

Dans le même cadre, deux agents de la Caisse Centrale de Coopération Economique (C.C.C.E.), MM. CHARTOIS et BENEDIC ont animé en collaboration avec M. BUSSERY, ancien Directeur de la Société d'Etudes de Mathématique Appliquée (S.E.M.A.), un séminaire de trois semaines sur l'analyse de projets.

2.3. Le contrôle des comptes de la Banque centrale

En application des dispositions de l'article 63 des statuts, les comptes de la Banque centrale ont été arrêtés, comme les années précédentes, au 30 septembre.

Pour assurer le contrôle des comptes particuliers des agences, les Ministres des Finances des Etats membres ont désigné chacun, en application de l'article 64 des statuts, un contrôleur national.

- au Bénin : M. Alidou KOUSSE, Expert comptable Commissaire de sociétés agréé par les Cours d'Appel de Cotonou et de Dakar.
- en Côte d'Ivoire : M. Daouda SANGARE, Expert comptable inscrit près la Cour d'Appel d'Abidjan.
- en Haute-Volta : M. Noaga Edouard OUEDRAOGO, Commissaire aux comptes.
- au Niger : M. I. BOUBE, Commissaire aux comptes.
- au Sénégal : M. Mamadou Abdoulaye MBACKE, Directeur général du Trésor.
- au Togo : M. Kodjo AFANTCHAWO, Expert comptable diplômé.

Par ailleurs, Monsieur Christian VIEYRA, Commissaire contrôleur désigné par le Conseil des Ministres de l'Union, a centralisé les observations des contrôleurs nationaux chargés du contrôle des comptabilités particulières des agences et a procédé à l'examen de la comptabilité centralisée de la Banque.

Le rapport général établi à cette occasion a été présenté, à l'appui des comptes de l'exercice, au Conseil d'administration du 18 décembre 1978.

La Convention du 4 décembre 1973, dite de « compte d'opérations », entre le Trésor français et la Banque centrale, prévoit que l'application de ses dispositions sera contrôlée par un commissaire désigné par le Gouvernement français et par le Commissaire contrôleur institué par l'article 64 des statuts de la Banque centrale.

Ce contrôle a été effectué, pour la République française, par Monsieur Philippe AUBERT, Administrateur civil à la Direction du Trésor au Ministère de l'Economie et, pour l'Union monétaire, par Monsieur Christian VIEYRA.

3. LES RÉSULTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE 1977-1978

L'exercice clos le 30 septembre 1978 a laissé apparaître un bénéfice net après amortissements de 10 067 millions de francs c.f.a. en progression de 591 millions par rapport à l'exercice précédent qui s'était soldé par un bénéfice net de 9 476 millions de francs c.f.a.

Cet exercice a été marqué par le transfert du Gouvernement de la Banque et des Directions centrales dans les nouveaux locaux du siège à Dakar.

Le programme d'extension du réseau de la Banque et d'aménagement des locaux fonctionnels s'est poursuivi. Ainsi les transformations opérées au Service de Caisse de l'agence de Niamey ont permis de résoudre le problème du stockage des billets et monnaies dans cette agence. Des travaux d'aménagement similaires sont en cours à l'Agence de Dakar.

En matière d'émission, avec la mise en circulation le 3 avril 1978 du nouveau billet de 5 000 francs après le billet de 10 000 francs émis le 1er octobre 1976, le programme de substitution aux anciennes coupures de nouvelles, de format plus commode, s'exécute de manière satisfaisante. L'ancienne coupure de 5 000 francs qui circule concomitamment avec le nouveau billet est appelée à disparaître progressivement de la circulation, maintenant que les encaisses de précaution nécessaires en coupures nouvelles ont été mises en place dans toutes les agences.

Au total, face aux produits qui sont passés de 22 091 millions à 26 951 millions, soit une augmentation de 4 860 millions, les charges se sont élevées à 16 884 millions contre 12 614 millions, soit un accroissement de 4 270 millions.

B.C.E.A.O. — COMPTE DE PERTES ET PROFITS DE L'EXERCICE 1977-1978

Charges	Francs c.f.a.	Produits	Francs c.f.a.
Agios reversés aux banques, Trésors et autres organismes publics	7 546 822 582	Intérêts sur avoirs extérieurs	10 462 945 974
Intérêts versés au F.M.I.	1 056 843 186	Produits des opérations de crédit	15 563 938 373
Entretien de la circulation	1 841 704 441	Produits divers	902 280 815
Dépenses de fonctionnement et charges diverses	6 103 628 077	Profits exceptionnels	21 721 472
Amortissements	334 715 029		
Résultats de l'exercice	10 067 173 319		
	26 950 886 634		26 950 886 634

3.1. Les recettes

La structure des recettes a été marquée durant cet exercice :

- par une nette régression de la part des intérêts sur placements extérieurs qui est passée de 48% du total des recettes pour l'exercice précédent à 39% cette année ;
- par une progression également marquée, 4 501 millions, soit 41% des intérêts et agios sur les concours de la Banque à l'économie et aux Trésors ; en valeur relative, cette catégorie de produits a progressé de 49% à 58% du total des recettes.

3.11. Intérêts sur placements extérieurs

Les intérêts encaissés au titre des dépôts au Trésor français se sont élevés à 8 732 millions contre 9 339 millions l'année dernière, soit une diminution de 604 millions ou 6,46%. Cette évolution s'explique par la baisse du taux moyen de rémunération, de notre compte, 8,36% au lieu de 9,20% l'exercice précédent, malgré la hausse du montant moyen de nos avoirs en compte d'opérations passé de 101 487 millions à 104 400 millions.

Au 30 septembre 1978, les avoirs en devises autres que le franc français représentaient 31,05% du total des disponibilités en devises de la Banque centrale. Compte non tenu des bénéfices de change réalisés, qui se sont élevés à 107 millions, les placements de cette catégorie ont rapporté 1 731 millions contre 1 324 millions correspondant à un taux moyen de rendement de 4,52% contre 5,07% l'année dernière.

3.12. Produits des opérations de crédit

Le montant moyen des refinancements sous forme de réescompte, de pensions et d'avances ordinaires accordées dans le cadre du marché monétaire de l'U.M.O.A., a été de 228 895 millions contre 176 339 millions en 1976-1977, soit une hausse de 29,80%.

Au 30 septembre 1978, les crédits à conditions préférentielles représentaient 48,16% du refinancement global :

— taux préférentiel et anciens taux (5,5% ou 3,5%)	119 080	millions F. c.f.a.
— marché monétaire	8 916	“ “
— taux d'escompte normal (8%)	119 269	“ “
Total	247 265	millions F.c.f.a.

Les intérêts au taux de 5,5% perçus sur les découverts consentis aux Trésors nationaux ont atteint 551 millions au cours de l'exercice.

3.13. Divers

Les intérêts compensatoires au titre d'une insuffisance des disponibilités extérieures se sont établis à 41 millions pour l'exercice contre 8 millions l'exercice dernier et 100 millions en 1975-1976.

Les commissions de transfert se sont élevées à 653 millions, soit une hausse de 191 millions par rapport au montant de l'exercice 1976-1977. Cette augmentation a résulté de l'accroissement très sensible des flux de transferts entre l'U.M.O.A. et l'extérieur de l'Union donnant lieu à perception d'une commission de 2,5‰ dans le sens « U.M.O.A. - extérieur de l'Union » et d'une commission de 0,10‰ dans le sens « extérieur de l'Union - U.M.O.A. ». Toutefois, les mouvements se sont soldés cette année par un déficit de 95 007 millions contre un excédent de 66 796 millions l'année dernière.

3.2. Les charges

Le poste « charges » recouvre d'une part les charges financières qui comprennent les agios reversés aux Banques, Trésors et autres organismes publics et les commissions versées au Fonds Monétaire International et, d'autre part, les dépenses de fonctionnement.

3.21. Les charges financières

La Banque a consacré 7 547 millions à la rémunération des dépôts dont 50% au profit des Trésors et de la Banque Ouest Africaine de Développement. Il y a lieu de signaler que le taux de rémunération des dépôts de ces organismes est fixé par référence à celui des avoirs de la Banque centrale en compte d'opérations. Le reliquat a été versé, d'une part à d'autres organismes publics, notamment aux caisses autonomes d'amortissement et, d'autre part aux banques, en rémunération de leurs placements sur le marché monétaire.

En application de la Convention du 5 septembre 1975, la Banque centrale a assumé les obligations des Etats de l'Union à l'égard du Fonds Monétaire International auquel il a été réglé 1 057 millions de commissions et intérêts au titre des concours consentis par celui-ci aux Etats.

3.22. Les dépenses de fonctionnement

Le montant des dépenses de fonctionnement a augmenté de 1 407 millions passant de 6 252 millions pour l'exercice précédent à 7 659 millions. Cette situation est imputable à l'augmentation de la masse salariale.

Au cours de l'exercice 1976-1977, l'augmentation des charges d'entretien de la circulation a été modérée passant de 1 724 millions à 1 842 millions, soit une hausse de 118 millions ou 6,8%. Pour répondre à l'accroissement de la demande en moyens de paiements fiduciaires, il a été fait appel en priorité à la production des ateliers de tri en billets et monnaies valides, le prélèvement sur le stock de billets et monnaies neufs existants n'intervenant qu'à titre complémentaire.

Pour les quatorze derniers exercices, le rapport moyen annuel entre le coût d'entretien de la circulation et le montant des billets et monnaies en circulation s'est situé à 0,69%. Pour l'exercice 1977-1978, ce ratio - 0,68% - est inférieur à cette moyenne.

Les frais généraux, en progression de 28,0%, sont passés de 4 284 millions à 5 482 millions dont 82% de charges salariales.

3.3. Résultats de l'exercice

Après constitution d'une dotation aux amortissements de 334 715 029 francs c.f.a., calculée d'après les mêmes taux qu'au cours des exercices précédents, l'excédent de recettes s'est élevé à 10 067 173 319 francs c.f.a.

AFFECTATION DES BÉNÉFICES DE L'EXERCICE 1977-1978

	Francs c.f.a.
Etats	4 800 000 000
Capital	813 500 000
Réserve statutaire	740 500 000
Provision pour risques	2 802 748 608
Provision pour charges à payer	910 424 711
Total	10 067 173 319

La Banque centrale a opéré sur la part des bénéfices de l'exercice 1977-1978 revenant aux Etats les retenues décidées antérieurement par le Conseil des Ministres de l'Union Monétaire à savoir :

- prélèvement destiné à compléter le montant des commissions de transferts, pour verser à la Banque Ouest Africaine de Développement leur contribution à la dotation annuelle de 840 millions (séance du 11 décembre 1975),
- participation des Etats à la construction de l'immeuble de la B.O.A.D. (séance du 31 mars 1977),
- participation des Etats à l'augmentation du capital du Fonds Africain de Solidarité (séance du 20 décembre 1977).

BILAN
AU 30 SEPTEMBRE
1978

BANQUE CENTRALE DES ÉTATS

BILAN AU 30

Actif

Francs c.f.a.	
Avoirs en or	607 444 842
Fonds Monétaire International	15 936 111 878
Position de réserve	7 334 767 465
Droits de Tirage Spéciaux détenus	8 601 344 413
Avoirs en monnaies étrangères	
<i>Monnaies de la zone franc</i>	81 324 882 514
Compte d'opérations	80 042 744 585
Correspondants de la zone franc	- 1 634 164 951
Billets et monnaies de la zone franc	2 916 302 880
<i>Autres monnaies étrangères</i>	40 555 720 975
Correspondants en dehors de la zone franc	38 285 207 629
Bons d'institutions financières internationales	1 450 885 000
Chambre de Compensation de l'Afrique de l'Ouest	819 628 346
Créances sur les banques	239 230 084 573
Court terme	192 178 157 139
Moyen terme	46 812 690 434
Long terme	239 237 000
Créances sur les établissements financiers	8 032 233 022
Court terme	8 032 233 022
Moyen terme	-
Créances sur les Trésors nationaux	19 913 970 359
Escompte d'obligations cautionnées	-
Escompte d'effets à long terme (Art. 15)	5 189 100 000
Découverts en compte courant	14 722 000.000
Compte courant postal	2 870 359
Opérations pour le compte des Trésors nationaux	9 293 358 332
Accords de paiement	5 000 000
Concours du Fonds fiduciaire mis à la disposition des Etats	9 288 358 332
Participations	4 244 319 269
Autres immobilisations (amortissements déduits)	5 995 577 065
Comptes d'ordre et divers	4 340 359 159
	429 474 061 988

DE L'AFRIQUE DE L'OUEST
SEPTEMBRE 1978

Passif

[illegible]

TAUX DES OPERATIONS
DE LA BANQUE CENTRALE

TAUX DES OPERATIONS DE LA BANQUE CENTRALE au 30 septembre 1978

A - Dispositions générales

1 - Taux d'escompte préférentiel (T.E.P.) 5,50% l'an
applicable aux opérations ci-après :

- *Escompte ou prise en pension d'effets privés émis en mobilisation*

- de crédits de campagne (a),
- de crédits de stockage de produits de campagne (b),
- de crédits à court et à moyen terme, sous réserve des dispositions du chapitre D, ainsi que de crédits à long terme ayant moins de dix ans à courir jusqu'à leur échéance, consentis à des petites et moyennes entreprises nationales (c) (d) dont l'encours global de crédits de toute nature n'excède pas 20 millions de francs c.f.a.
- de crédits à court, à moyen et à long terme ayant moins de dix ans à courir jusqu'à leur échéance, dont le total nominal n'excède pas 10 millions de francs c.f.a. accordés à des ressortissants d'un des Etats de l'Union monétaire pour financer la construction d'un logement destiné à constituer leur première habitation principale (e).

Taux exclusif de toute commission. Un minimum de 10 jours d'agios est perçu sur tout effet escompté.

- *Escompte d'effets publics n'ayant plus que dix ans à courir*, créés par les Etats ou les collectivités publiques de l'Union monétaire pour financer la création ou l'amélioration d'équipements collectifs, d'infrastructures ou d'actions d'amélioration des conditions de production, ou, souscrire au capital d'entreprises concourant au développement présentés par les Etats, les collectivités publiques, la Banque Ouest Africaine de Développement ou les banques.

- *Découverts en compte courant aux Trésors nationaux.*

Décisions des Conseils d'administration des 19 juin 1975 et 25 août 1975.

- (a) Par crédits de campagne, il faut entendre, pour l'application du présent barème, les concours bancaires consentis de façon exclusive et certaine pour la commercialisation des produits agricoles locaux, y compris les crédits destinés à financer l'exportation de ces produits :
- lorsque cette commercialisation est effectuée par l'intermédiaire ou sous la surveillance d'organismes placés directement, ou indirectement, sous le contrôle de l'Etat ;
 - et lorsque le dénouement de ces concours intervient normalement dans un délai maximum de 12 mois à compter du début de la campagne.
- (b) Bénéficient également du taux d'escompte préférentiel, les stocks de report, lorsque leur montant représente moins de 40% des tonnages commercialisés au cours de la campagne.
- (c) Sont considérées comme entreprises nationales, les entreprises appartenant à des personnes physiques ressortissant de l'un des Etats de l'Union, ou à des sociétés dont le capital est détenu à concurrence d'au moins 51% par des nationaux (personnes physiques ou morales) de l'Union monétaire et dont la gestion est assurée par des nationaux de celle-ci.
- (d) Y compris les crédits consentis à des coopératives directement ou indirectement par l'intermédiaire d'organismes publics.
- (e) Si un bénéficiaire peut également prétendre, au titre d'autres activités, à des crédits susceptibles d'être mobilisés dans les conditions prévues pour les entreprises nationales dont l'encours de crédit n'excède pas 20 millions de francs c.f.a., le taux préférentiel ne sera appliqué aux concours dont il bénéficie, comme particulier et comme entrepreneur, que si leur montant cumulé n'excède pas 20 millions de francs c.f.a.

2 - Taux d'escompte normal (T.E.N.)	8,00% l'an
applicable aux opérations ci-après :	
- <i>Escompte ou prise en pension d'effets privés autres que ceux visés au paragraphe I ci-dessus.</i>	
Ce taux s'applique aux effets représentatifs de crédits à court, à moyen ou à long terme ayant moins de dix ans à courir jusqu'à leur échéance, ne bénéficiant pas du taux préférentiel prévu au paragraphe I.	
Taux exclusif de toute commission. Un minimum de 10 jours d'agios est perçu sur tout effet escompté.	
- <i>Avances sur effets publics.</i>	
- <i>Escompte ou prise en pension d'obligations cautionnées.</i>	
3 - Taux divers	
- <i>Avances sur titres admis en garantie</i>	T.E.N. + 1,50%

B - Marché monétaire

1. Rémunération des dépôts effectués par les banques	% l'an
- <i>au jour le jour</i>	7,00
- <i>à un mois</i>	7,0625
- <i>à trois mois</i>	7,125
2. Avances contre remise d'effets publics ou privés	
- <i>au jour le jour</i>	7,25
- <i>à un mois</i>	7,3125
- <i>à trois mois</i>	7,375

C - Commissions de transferts

1. Transferts entre agences de la Banque centrale dans l'Union monétaire	Commission forfaitaire de 100 F.
2. Transferts sur l'Union monétaire	0,10% minim. 100 F.
3. Transferts de l'Union monétaire sur l'extérieur	2,50% minim. 100 F.

A ces commissions s'ajoutent les frais de câble ou de télex des transferts exécutés par ces voies.

Les remises de francs c.f.a. en devises autres que le franc français, et inversement, donnent lieu à perception de remboursement des frais de transfert et de change supportés par la Banque centrale.

La Banque centrale exécute sans commission :

- les transferts entre ses agences de l'Union monétaire,
 - les transferts hors de l'Union monétaire,
- qui lui sont demandés par les Trésors publics, les administrations des Postes et les institutions assimilées des Etats de l'Union monétaire.

D - Dispositions transitoires

Crédits à moyen terme

Taux d'escompte d'effets représentatifs de crédits à moyen terme ayant bénéficié d'un accord de mobilisation de la Banque centrale :

- avant le 29 janvier 1973, sans justification	3,50% l'an
- entre le 29 janvier 1973 et le 30 juin 1975, sous réserve qu'il soit justifié à la Banque centrale que le crédit a été consenti à un taux non révisable	5,50% l'an



Annexe Statistique

SOMMAIRE

RÉPERTOIRE DES SIGLES UTILISÉS	2
--------------------------------------	---

UNION MONÉTAIRE OUEST AFRICAINE

Cours mondiaux des principaux produits d'exportation de l'Union	3
Relations avec le Fonds Monétaire International	4-5
Situation des institutions monétaires	6
Situation de la Banque centrale	7
Situation des banques	8
Position nette des Gouvernements	9
Répartition par secteur d'activité	
— des crédits à court terme	10
— des crédits à moyen et long terme	11

ETATS MEMBRES

Comptes économiques (Côte d'Ivoire et Sénégal)	12-13
Indicateurs d'activité	14 à 16
Commercialisation des produits agricoles	17 à 20
Activité industrielle (Côte d'Ivoire et Sénégal)	21
Indices des prix à la consommation familiale	22 à 24
Salaires minima interprofessionnels garantis	25
Situation des institutions monétaires	26 à 31
Situation de la Banque centrale	32 à 37
Situation des banques	38 à 43
Position nette du Gouvernement	44 à 49
Répartition par secteur d'activité	
— des crédits à court terme	50 à 55
— des crédits à moyen et long terme	56 à 61
Echanges extérieurs	63
— Principaux produits exportés et principales marchandises importées	64 à 75
— Principaux pays de destination et d'origine	76 à 87

Répertoire des sigles utilisés

UNION MONÉTAIRE OUEST AFRICAINE

- O.I.C. : Organisation Internationale du Café.
O.I.C.C. : Organisation Internationale du Cacao.

BÉNIN

- S.B.E.E. : Société Béninoise d'Electricité et d'Eau.
SONAGRI : Société Nationale pour la Production Agricole.
SONICOG : Société Nationale pour l'Industrie des Corps Gras.

COTE D'IVOIRE

- C.S.S.P.P.A. : Caisse de Stabilisation et de Soutien des Prix des Productions Agricoles.
E.E.C.I. : Energie Electrique de Côte d'Ivoire.

HAUTE-VOLTA

- VOLTELEC : Société Voltaïque d'Electricité.

NIGER

- NIGELEC : Société Nigérienne d'Electricité.
O.P.V.N. : Office des Produits Vivriers du Niger.
SONARA : Société Nigérienne de Commercialisation de l'Arachide.

SÉNÉGAL

- O.N.C.A.D. : Office National de Coopération et d'Assistance pour le Développement.
S.E.I.B. : Société Electrique et Industrielle du Baol.
S.E.I.C. : Société Electrique et Industrielle de la Casamance.
SENELEC : Société Sénégalaise de Distribution d'Energie Electrique.
SODEFITEX : Société de Développement des Fibres Textiles.

TOGO

- C.E.E.T. : Compagnie d'Energie Electrique du Togo.
C.T.M.B. : Compagnie Togolaise des Mines du Bénin.
O.P.A.T. : Office des Produits Agricoles du Togo.

U.M.O.A. - COURS MONDIAUX DES PRINCIPAUX PRODUITS D'EXPORTATION

[illegible]INDICES DES COURS MONDIAUX EXPRIMÉS EN FRANCS C.F.A.
DES PRINCIPAUX PRODUITS VÉGÉTAUX EXPORTÉS DE L'UNION

Indices moyens — Base 100 : Année 1970												
Indice général	153,2	241,1	371,7	301,7	397,9	410,3	359,1	319,7	310,6	298,4	289,3	307,3
dont — Cacao, Café	141,2	274,0	489,5	346,8	532,0	550,4	476,4	399,1	370,2	338,1	324,4	353,4
— Oléagineux	146,7	153,3	195,5	218,0	203,9	213,6	177,5	187,1	206,1	227,6	214,9	221,4
— Bois	201,1	265,7	293,6	306,7	294,8	296,9	290,3	292,2	301,6	301,6	309,8	313,9
Sources : — Cotations des marchés. — B.C.E.A.O.												

U.M.O.A. - RELATIONS AVEC LE FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL

Situation au 30 septembre				
	1975	1976	1977	1978
Millions de D.T.S.				
Bénin				
Département des D.T.S.	— Allocations	4,4	4,4	4,4
	— Disponibilités	4,4	4,4	4,4
Département général	— Quote-part	13,0	13,0	13,0
	— Position de réserve	2,1	2,1	2,1
	— Encours des tirages	—	—	—
Fonds fiduciaire	— Encours des prêts	—	—	5,4
Côte d'Ivoire				
Département des D.T.S.	— Allocations	14,3	14,3	14,3
	— Disponibilités	14,7	12,2	6,8
Département général	— Quote-part	52,0	52,0	52,0
	— Position de réserve	—	— (a)	— (a)
	— Encours des tirages	21,9	34,1	24,1
	dont : <i>Tranche-réserve</i>	10,7	—	—
	<i>Mécanisme pétrolier</i>	11,2	21,5	11,5
	<i>Financ. compensat.</i>	—	12,6	12,6
Fonds fiduciaire	— Encours des prêts	—	—	21,6
Haute-Volta				
Département des D.T.S.	— Allocations	4,4	4,4	4,4
	— Disponibilités	4,4	4,4	4,4
Département général	— Quote-part	13,0	13,0	13,0
	— Position de réserve	3,3	3,3	4,7
	— Encours des tirages	—	—	—
Fonds fiduciaire	— Encours des prêts	—	—	5,4
(a) Reconstitution virtuelle de la position de réserve.				
Source : Fonds Monétaire International.				

U.M.O.A. - RELATIONS AVEC LE FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL

		Situation au 30 septembre				
		1975	1976	1977	1978	
		Millions de D.T.S.				
Niger						
Département des D.T.S.	{	— Allocations	4,4	4,4	4,4	4,4
		— Disponibilités	4,4	4,4	4,4	4,4
Département général	{	— Quote-part	13,0	13,0	13,0	16,0
		— Position de réserve	2,1	2,1	2,1	5,1
		— Encours des tirages	—	—	—	—
Fonds fiduciaire	—	Encours des prêts	—	—	—	5,4
Sénégal						
Département des D.T.S.	{	— Allocations	11,4	11,4	11,4	11,4
		— Disponibilités	3,6	1,6	2,2	5,3
Département général	{	— Quote-part	34,0	34,0	34,0	42,0
		— Position de réserve	—	—	—	1,2
		— Encours des tirages	30,2	30,2	30,2	27,1
		dont : <i>Tranche-réserve</i>	4,8	4,8	4,8	3,6
		<i>Mécanisme pétrolier</i>	25,4	25,4	25,4	23,5
Fonds fiduciaire	—	Encours des prêts	—	—	—	14,1
Togo						
Département des D.T.S.	{	— Allocations	5,1	5,1	5,1	5,1
		— Disponibilités	5,1	5,1	4,8	4,4
Département général	{	— Quote-part	15,0	15,0	15,0	19,0
		— Position de réserve	2,1	2,1	2,1	2,1
		— Encours des tirages	—	7,5	7,5	—
		dont : <i>Financt. compensat.</i>	—	7,5	7,5	—
Fonds fiduciaire	—	Encours des prêts	—	—	—	6,2
Source : Fonds Monétaire International.						

U.M.O.A. – SITUATION DES INSTITUTIONS MONÉTAIRES

	1975		1976				
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre			
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	3 689	19 743	16 483	26 201			
Crédit intérieur	428 901	465 280	549 920	612 190			
— Position nette							
des Gouvernements	— 44 034	— 41 401	— 36 120	— 27 968			
— Crédits à l'économie	472 935	506 681	586 040	640 158			
. Créd. de campagne	73 286	74 910	83 077	96 993			
. Autres crédits	399 649	431 771	502 963	543 165			
dont :							
Obligat. caution.	10 685	8 051	16 416	14 140			
ACTIF = PASSIF	432 590	485 023	566 403	638 391			
Masse monétaire	391 386	437 448	515 160	596 042			
— Circulation fiduciaire	124 174	157 611	151 541	190 311			
— Dépôts en C.C.P.	7 488	8 034	10 766	7 984			
— Dépôts en banque	259 724	271 803	352 853	397 747			
. Organ. publics	80 993	72 613	99 451	125 589			
. Autres	178 731	199 190	253 402	272 158			
Autres éléments (net)	41 204	47 575	51 243	42 349			
	1977				1978		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	83 608	106 827	92 987	53 302	114 723	82 347	45 129
Crédit intérieur	696 593	689 344	695 766	824 313	873 833	852 489	870 130
— Position nette							
des Gouvernements	— 56 446	— 74 915	— 93 307	— 87 873	— 68 452	— 88 572	— 110 526
— Crédits à l'économie	753 039	764 259	789 073	912 186	942 285	941 061	980 656
. Créd. de campagne	151 716	106 604	73 992	126 423	126 845	82 224	75 264
. Autres crédits	601 323	657 655	715 081	785 763	815 440	858 837	905 392
dont :							
Obligat. caution.	12 547	19 567	14 914	23 746	20 163	20 225	23 926
ACTIF = PASSIF	780 201	796 171	788 753	877 615	988 556	934 836	915 259
Masse monétaire	725 481	725 565	701 871	811 561	896 831	852 170	822 113
— Circulation fiduciaire	218 636	195 711	177 775	232 228	244 257	225 635	213 486
— Dépôts en C.C.P.	11 567	10 874	9 528	9 759	12 044	12 571	12 472
— Dépôts en banque	495 278	518 980	514 568	569 574	640 530	613 964	596 155
. Organ. publics	190 053	200 615	191 491	220 590	262 712	225 756	199 665
. Autres	305 225	318 365	323 077	348 984	377 818	388 208	396 490
Autres éléments (net)	54 720	70 606	86 882	66 054	91 725	82 666	93 146
Source : B.C.E.A.O.							

U.M.O.A. - SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

1975				1976									
Septembre		Décembre		Septembre		Décembre							
Millions de francs c.f.a.													
Avoirs extérieurs (net)	35 261	66 359	56 861	70 245									
Créances sur les Etats	6 140	3 693	21 519	15 605									
Créances sur les banques	138 314	149 101	143 747	165 042									
Créances sur les établiss. financiers	—	—	4 119	4 542									
ACTIF = PASSIF	179 715	219 153	226 246	255 434									
Circulation fiduciaire	124 174	157 611	151 541	190 311									
Dépôts des Etats (y.c. encaisse)	17 893	23 241	17 883	16 126									
Dépôts des banques (y.c. encaisse)	17 107	18 111	33 028	25 672									
Autres dépôts	138	580	135	92									
Autres éléments (net)	20 403	19 610	23 659	23 233									
1977				1978									
Mars		Juin		Sept.		Déc.		Mars		Juin		Sept.	
Millions de francs c.f.a.													
Avoirs extérieurs (net)	108 583	146 806	127 932	94 558	148 058	129 603	92 427						
Créances sur les Etats	12 667	13 268	16 895	16 972	22 013	27 277	29 202						
Créances sur les banques	201 528	162 781	167 380	234 184	227 590	209 157	239 230						
Créances sur les établiss. financiers	5 394	5 712	6 289	6 842	7 596	8 272	8 032						
ACTIF = PASSIF	328 172	328 567	318 496	352 556	405 257	374 309	368 890						
Circulation fiduciaire	218 636	195 711	177 775	232 228	244 257	225 635	213 486						
Dépôts des Etats (y.c. encaisse)	39 558	48 595	62 561	48 839	48 065	66 586	82 616						
Dépôts des banques (y.c. encaisse)	46 451	57 144	48 291	42 854	83 543	53 251	35 843						
Autres dépôts	246	217	294	147	616	463	477						
Autres éléments (net)	23 281	26 900	29 575	28 488	28 777	28 374	36 468						
Source : B.C.E.A.O.													

Source : B.C.E.A.O.

U.M.O.A. — SITUATION DES BANQUES

	1975		1976	
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre
Millions de francs c.f.a.				
Avoirs extérieurs (net)	— 28 704	— 44 848	— 40 378	— 44 044
Réserves	16 372	16 729	32 005	23 218
Créances sur les Etats	18 089	19 504	25 143	28 835
Crédits à l'économie	462 250	498 631	565 506	621 476
ACTIF = PASSIF	468 007	490 016	582 276	629 485
Dépôts des particuliers				
et entreprises	259 586	271 222	352 718	397 655
— Organismes publics	80 864	72 043	99 331	125 513
— Autres	178 722	199 179	253 387	272 142
Dépôts des Etats	50 042	43 109	59 249	50 127
Crédits de la				
Banque centrale	138 314	149 129	143 746	165 452
Autres éléments (net)	20 065	26 556	26 563	16 251
1977				
	Mars	Juin	Sept.	Déc.
1978				
	Mars	Juin	Sept.	
Millions de francs c.f.a.				
Avoirs extérieurs (net)	— 24 975	— 39 979	— 34 945	— 41 256
Réserves	43 811	49 429	45 708	43 010
Créances sur les Etats	23 310	23 719	26 419	22 809
Crédits à l'économie	735 098	738 980	760 759	881 599
ACTIF = PASSIF	777 244	772 149	797 941	906 162
Dépôts des particuliers				
et entreprises	495 031	518 763	514 274	569 427
— Organismes publics	189 988	200 425	191 409	220 466
— Autres	305 043	318 338	322 865	348 961
Dépôts des Etats	51 885	54 614	61 562	64 829
Crédits de la				
Banque centrale	201 527	162 780	167 378	234 185
Autres éléments (net)	28 801	35 992	54 727	37 721
Source : B.C.E.A.O.				

U.M.O.A. - POSITION NETTE DES GOUVERNEMENTS

	1975		1976	
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre
Millions de francs c.f.a.				
Billets et monnaies	2 864	2 743	2 456	3 345
Dépôts à la Banque centrale	15 029	20 498	15 427	12 781
Dépôts dans les banques	50 042	43 108	59 249	50 127
Obligations cautionnées	10 685	8 051	16 416	14 140
Total des créances (-)	78 620	74 400	93 548	80 393
Concours de la Banque centrale	6 140	3 693	21 519	15 606
Concours des banques	18 089	19 504	25 143	28 835
Dépôts en C.C.P.	7 488	8 034	10 766	7 984
Mécanisme pétrolier	2 868	1 768	—	—
Total des dettes (+)	34 585	32 999	57 428	52 425
POSITION NETTE	- 44 035	- 41 401	- 36 120	- 27 968

U.M.O.A. — RÉPARTITION DES CRÉDITS A COURT TERME PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

Secteurs d'activité	1976				1977				1978		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.											
Crédits bancaires recensés											
Agriculture. Elevage. Pêche. Sylviculture	33 336	33 534	38 723	45 024	45 963	52 290	55 645	62 577	46 561	46 422	40 949
Mines	6 071	6 997	8 330	6 915	8 584	8 308	7 222	7 306	8 122	8 224	13 980
Industries	94 807	98 224	100 729	114 589	121 172	134 565	134 964	159 422	180 076	192 340	201 833
— Eau. Gaz. Electricité	1 290	863	809	2 945	1 614	1 069	2 669	4 909	8 243	10 052	6 473
— Raffinage de produits pétroliers	2 286	2 185	2 289	4 931	4 069	6 660	1 736	4 730	6 118	4 849	2 855
— Industries alimentaires	24 976	25 834	25 977	29 716	34 021	33 781	28 260	30 987	38 833	43 083	50 531
— Industries non alimentaires	36 066	37 615	42 177	44 913	46 995	53 545	57 757	65 910	68 678	69 785	75 351
— Travaux publics. Génie civil	16 436	18 168	20 665	21 473	25 192	27 300	28 379	33 091	39 126	43 863	47 761
— Construction de maisons d'habitation	13 753	13 559	8 812	10 611	9 281	12 210	16 163	19 795	19 078	20 708	18 862
Services	247 542	237 739	216 469	238 570	306 397	272 910	267 040	324 188	339 658	299 210	308 629
— Transport. Transit	12 012	10 568	12 828	12 720	14 701	16 919	21 580	21 418	23 260	25 008	38 160
— Commerce	Export. prod. agricoles										
	146 330	131 162	99 046	104 957	163 590	120 129	85 502	133 063	147 736	90 399	82 196
— Etablissements financiers inscrits (a)	9 012	9 046	11 560	12 904	13 799	8 730	15 608	16 316	18 152	19 349	19 580
— Assurances. Comm. métaux précieux	111	245	204	133	19	57	104	139	457	49	161
— Autres services	5 283	5 564	5 608	6 841	8 437	8 817	10 263	10 503	9 743	10 685	11 365
Personnes physiques	1 752	2 263	2 515	2 767	2 889	3 361	3 927	4 547	4 826	5 325	4 930
Crédits non classés ailleurs	2 512	2 052	3 197	2 582	2 501	2 043	2 975	4 930	3 808	4 446	4 871
Total	386 020	380 789	369 963	410 447	487 506	473 477	471 773	562 970	583 051	555 967	575 192
dont <i>Crédits de campagne</i>	129 935	113 047	83 077	96 993	151 716	106 604	73 992	113 949	104 902	81 599	75 264
Crédits bancaires non recensés	44 215	44 915	55 368	61 055	78 997	86 440	95 322	105 337	105 773	112 262	105 999
Obligations cautionnées	12 445	9 735	16 416	14 140	12 547	19 567	22 024	23 745	20 163	20 225	23 757
TOTAL	442 680	435 439	441 747	485 642	579 050	579 484	589 119	692 052	708 987	688 454	704 948

(a) A compter de mars 1976, y compris les crédits consentis par les établissements financiers réescomptés par la Banque centrale.

U.M.O.A. — RÉPARTITION DES CRÉDITS A MOYEN ET LONG TERME PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

Secteurs d'activité	1976				1977				1978		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.											
Crédits bancaires recensés											
Agriculture. Elevage. Pêche. Sylviculture	12 124	12 565	13 425	16 714	17 160	16 791	18 729	21 460	22 681	21 203	21 000
Mines	1 655	2 079	2 231	2 995	4 503	5 453	5 620	7 104	6 805	7 770	9 291
Industries	56 367	58 764	62 085	64 997	69 776	71 791	88 975	92 525	98 350	103 361	115 779
— Eau. Gaz. Electricité	4 702	5 618	6 335	5 987	7 926	8 061	9 894	9 418	11 327	13 325	15 981
— Raffinage de produits pétroliers	1 000	912	1 049	1 425	1 388	930	2 055	2 559	7 417	3 776	3 941
— Industries alimentaires	15 607	15 830	16 847	16 378	16 934	18 997	19 962	21 652	21 129	23 021	24 379
— Industries non alimentaires	19 249	20 336	20 676	21 413	24 196	24 616	30 009	30 715	29 057	32 655	33 663
— Travaux publics. Génie civil	2 248	2 224	2 660	2 186	2 780	3 276	4 295	4 134	4 065	4 956	8 352
— Construction de maisons d'habitation	13 561	13 844	14 518	17 608	16 552	15 911	22 760	23 978	25 355	25 628	29 463
Services	27 117	29 643	33 004	34 699	37 750	39 451	44 114	45 438	45 565	56 908	57 818
— Transport. Transit	8 937	10 838	12 536	12 681	13 812	13 608	16 457	15 201	14 195	18 765	17 143
— Commerce	Export. prod. agricoles										
	1 047	1 304	1 322	1 587	1 585	1 577	1 853	1 803	1 767	2 479	2 618
— Etablissements financiers inscrits	Autres										
	5 436	5 331	5 830	5 960	6 736	7 754	8 495	10 778	11 009	12 943	14 137
— Etablissements financiers inscrits	776	1 121	1 193	1 886	2 141	2 458	2 520	114	169	277	698
— Assurances. Comm. métaux précieux	53	50	148	194	281	287	285	2 597	2 561	3 346	3 786
— Autres services	10 868	11 099	11 975	12 391	13 195	13 767	14 504	14 945	15 864	19 098	19 436
Personnes physiques	8 639	9 076	9 975	10 742	11 571	11 458	13 359	15 536	17 365	18 973	21 363
Crédits non classés ailleurs	512	406	502	198	802	265	711	960	1 674	2 264	2 177
Total	106 414	112 533	121 222	130 345	141 562	145 209	171 508	183 023	192 440	210 479	227 428
Crédits bancaires non recensés	21 849	22 686	23 071	24 171	32 427	39 566	34 734	37 110	40 856	42 126	51 081
TOTAL	128 263	135 219	144 293	154 516	173 989	184 775	206 242	220 133	233 296	252 605	278 509

COTE D'IVOIRE – COMPTES ÉCONOMIQUES

Agrégats	1974	1975	1976	1977*
Produit intérieur brut (milliards de F. c.f.a.)	739,0	834,5	1 114,0	1 582,5
Population (1 000 habitants) (a)	6 460	6 720	7 022	7 337
Produit intérieur brut per capita (1 000 F. c.f.a./hab.)	114,4	124,2	158,7	215,7
Milliards de francs c.f.a.				
Produit intérieur brut	739,0	834,5	1 114,0	1 582,5
Agriculture. Elevage. Forêts. Pêche.	193,2	240,4	284,8	369,9
Industries	118,5	124,2	147,0	204,1
dont : <i>Industries extractives</i>	1,8	1,6	1,7	2,3
<i>Industries manufacturières</i>	107,8	109,2	130,9	183,3
<i>Electricité - Eau</i>	8,9	13,4	14,4	18,5
Bâtiment. Travaux publics	38,2	55,0	73,6	114,2
Transports	63,6	72,2	86,0	105,5
Services et commerce marchands	203,0	197,3	327,1	538,7
Services non marchands	71,1	88,1	106,9	132,1
Droits et taxes à l'importation	51,4	57,3	88,6	118,0
Consommation finale	525,2	645,9	796,7	1 042,6
dont : <i>Ménages</i>	405,5	504,1	616,4	824,7
<i>Administrations</i>	119,7	141,8	180,3	217,9
Formation brute de capital fixe	143,7	183,9	247,2	399,4
Echanges extérieurs de biens et services (a)				
Exportations de biens (F.O.B.)	310,6	275,4	426,1	604,1
Importations de biens (C.A.F.)	252,7	260,6	336,8	459,1
Solde des utilisations de services	- 6,8	- 13,6	- 28,1	- 37,2
* Chiffres provisoires.				
(a) Estimations retenues pour les Comptes nationaux.				
Source : Ministère de l'Économie, des Finances et du Plan. Direction des Etudes de Développement : « Les comptes de la Nation ».				

SÉNÉGAL – COMPTES ÉCONOMIQUES

Agrégats	1973	1974	1975	1976
Produit intérieur brut (milliards de F. c.f.a.)	278,3	338,8	406,4	459,3
Population estimée (1 000 hab.)	4 708	4 831	4 948	...
Produit intérieur brut per capita (1 000 F. c.f.a./hab.)	59,11	70,13	82,13	...
Milliards de francs c.f.a.				
Production intérieure brute	243,2	299,4	359,2	402,8
Agriculture. Elevage. Forêts. Pêche.	62,9	80,7	122,8	138,8
Industries	44,8	67,0	} 79,5	78,5
Artisanat	3,6	3,9		5,6
Bâtiments. Travaux publics	9,9	13,4	18,0	17,3
Transports	21,5	24,4	25,6	28,2
Services. Commerce	100,5	110,0	113,3	134,4
Consommation finale	254,0	285,1	356,3	404,2
Ménages	210,2	235,1	294,5	332,5
Administrations	43,8	50,0	61,8	71,7
Formation brute de capital fixe	39,6	51,8	56,6	61,4
Echanges extérieurs de biens et services (a)				
Exportations de biens (FOB) et de services	79,2	144,6	147,9	163,9
Importations de biens (CAF) et de services	107,6	166,0	170,1	184,5
Balance commerciale	- 28,4	- 21,4	- 22,2	- 20,6
(a) Estimations retenues pour les comptes nationaux.				
Source : Direction de la Statistique du Sénégal.				

BÉNIN — INDICATEURS D'ACTIVITÉ

	Consommation	Chiffres d'affaires
	d'énergie électrique	« marchandises »
	(Ventes)	(Indices bruts)
	1 000 kWh	Base : Année 1970
Année 1974	48 938	132,5
" 1975	49 380	163,5
" 1976	54 073	230,5
" 1977		276,0
" 1978		
1977 - 1er trimestre	15 719	268,8
2ème "	16 320	286,0
3ème "	18 920	282,3
4ème "	...	267,0
1978 - 1er trimestre	...	362,8
2ème "	...	381,8
3ème "	...	336,7
4ème "	...	...
Sources : — S.B.E.E. — B.C.E.A.O.		

COTE D'IVOIRE — INDICATEURS D'ACTIVITÉ

	Energie électrique		Ventes de marchandises			
			(Indices sectoriels désaisonnalisés)			
	Production	Consom. H.-tension	Détail Alim.	Mat. prem. Biens équip.	Textiles	Véhicules
	Millions kWh					
	Base : Année 1970					
Année 1974	854,6	382,2	158,7	194,0	136,1	174,7
" 1975	961,9	440,2	186,8	215,8	153,5	210,0
" 1976	1 114,5	512,8	247,1	240,6	185,0	296,1
" 1977	1 242,9	596,6	350,8	336,3	199,7	316,5
" 1978	1 417,8	673,9				
1977 - 1er trimestre	323,6	150,6	306,4	319,9	186,1	351,4
2ème "	315,4	152,2	364,4	352,2	205,4	321,7
3ème "	273,6	139,6	379,7	329,3	210,2	311,2
4ème "	330,3	154,2	352,5	343,8	197,2	281,6
1978 - 1er trimestre	370,3	172,1	513,6	673,0	264,9	353,0
2ème "	356,7	173,0	438,3	618,5	315,3	323,0
3ème "	310,6	155,2	448,4*	597,2*	326,8*	274,0*
4ème "	380,2	173,6	...	...	...	...
Sources : — E.E.C.I. — B.C.E.A.O.			*Provisoires			

HAUTE-VOLTA — INDICATEURS D'ACTIVITÉ

	Consommation	Chiffres d'affaires
	d'énergie électrique	« marchandises »
	(Ventes)	(Indices bruts)
	1 000 kWh	Base : Année 1970
Année 1974	40 316	165,1
" 1975	45 763	179,8
" 1976	51 926	205,7
" 1977	61 376	260,2
" 1978	67 488	266,3
1977 - 1er trimestre	14 030	262,5
2ème "	17 485	262,4
3ème "	14 625	242,4
4ème "	15 236	273,4
1978 - 1er trimestre	16 157	282,4
2ème "	18 522	256,7
3ème "	15 452	236,5
4ème "	17 357	289,4
Sources : — VOLTELEC — B.C.E.A.O.		

NIGER — INDICATEURS D'ACTIVITÉ

	Consommation	Chiffres d'affaires
	d'énergie électrique	« marchandises »
	(Ventes)	(Indices bruts)
	1 000 kWh	Base : Année 1970
Année 1974	50 964	150,2
" 1975	54 780	147,7
" 1976	68 379	162,2
" 1977	87 685	220,1
" 1978		296,1
1977 - 1er trimestre	18 031	182,2
2ème "	17 100	211,2
3ème "	26 414	223,6
4ème "	26 140	263,3
1978 - 1er trimestre	...	284,5
2ème "	...	303,1
3ème "	...	285,2
4ème "	...	311,8
Sources : — NIGELEC — B.C.E.A.O.		

SÉNÉGAL — INDICATEURS D'ACTIVITÉ

	Consommation	Chiffres d'affaires
	d'énergie électrique	« marchandises »
	(Ventes)	(Indices bruts)
	1 000 kWh	Base : Année 1970
Année 1974	358 471	136,9
" 1975	380 594	169,2
" 1976	408 147	189,3
" 1977	455 158	203,5
" 1978	482 483	192,4
1977 - 1er trimestre	98 591	226,7
2ème "	104 577	218,5
3ème "	123 003	186,1
4ème "	128 987	182,7
1978 - 1er trimestre	111 455	207,4
2ème "	110 781	180,1
3ème "	124 176	178,8
4ème "	136 071	203,1
Sources : — SENELEC - S.E.I.C. (ZIGUINCHOR) - S.E.I.B. (DIOURBEL) — B.C.E.A.O.		

TOGO — INDICATEURS D'ACTIVITÉ

	Consommation	Chiffres d'affaires
	d'énergie électrique	« marchandises »
	(Ventes)	(Indices bruts)
	1 000 kWh	Base : Année 1970
Année 1974	110 616	146,8
" 1975	101 226	178,9
" 1976	117 596	218,8
" 1977	146 820	276,2
" 1978	165 411	341,8
1977 - 1er trimestre	33 754	261,1
2ème "	38 079	268,9
3ème "	36 077	294,0
4ème "	38 910	280,7
1978 - 1er trimestre	40 599	322,3
2ème "	41 534	328,1
3ème "	40 763	361,1
4ème "	42 515	355,6
Sources : — C.E.E.T. et C.T.M.B. — B.C.E.A.O.		

BÉNIN - COMMERCIALISATION DES PRODUITS AGRICOLES

Campagnes				
	1974-1975	1975-1976	1976-1977	1977-1978
Tonnes				
Commercialisation				
Cacao	1 747	1 065	2 304	1 373
Café	572	91	801	397
Arachides décortiquées	4 823	6 996	7 886	2 716
Karité	384	12 372	2 949	8 274
Palmistes	46 355	49 785	41 425	11 818
Coton graine	30 948	20 070	17 497	13 889
Francs c.f.a./kg.				
Prix officiels d'achat au producteur				
Cacao	250	250	250	250
Café	103	110	115	135
Arachides décortiquées	40,50	55	55	55
Karité	15	15	20	24
Palmistes	31	31	31	31
Coton graine	40	45	50	55
Années				
	1974	1975	1976*	1977*
Millions de francs c.f.a.				
Exportations				
Cacao en fèves	1 205	642	306	826
Café vert	31	145	186	508
Arachides décortiquées	489	257	144	79
Graines de coton	733	200	149	247
Amandes de karité	459	30	273	35
Huile de palmiste	32	434	504	1 002
Huile de palme	123	394	202	196
Coton égrené	4 471	1 542	1 626	1 349
*Provisoires				
Sources : — SONAGRI - SONICOG - Journaux officiels du Bénin. - Ministère du Plan, de la Statistique et de la Coordination des aides extérieures.				

COTE D'IVOIRE – COMMERCIALISATION DES PRODUITS AGRICOLES

Campagnes				
	1974-1975	1975-1976	1976-1977	1977-1978
Commercialisation				
	Tonnes			
Cacao	245 009	234 377	235 830	305 959
Café	271 110	307 784	291 337	195 742
Palmistes (a)	30 245	29 257	25 700	33 241
Coton graine	59 939	65 057	75 443	103 000
Prix officiels d'achat au producteur				
	Francs c.f.a. / kg.			
Cacao	175	175	180	250
Café	150	150	180	250
Palmistes	Prix non réglementé		31	...
Coton graine	70	70	80	80
Années				
	1975	1976	1977	1978
Exportations				
	Millions de francs c.f.a.			
Cacao en fèves	47 637	71 397	98 799	...
Café vert	61 702	132 757	198 615	...
Palmistes	1 125	1 177	1 327	...
Huile de palme et de palmiste	10 552	7 783	10 448	...
Coton égrené	3 640	5 565	5 073	...
(a) Année civile				
Sources : — C.S.S.P.P.A. - Journaux officiels de Côte d'Ivoire. - Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan. Direction générale des Douanes : Service des Statistiques Douanières.				

HAUTE-VOLTA – COMMERCIALISATION DES PRODUITS AGRICOLES

Campagnes				
	1974-1975	1975-1976	1976-1977	1977-1978
Commercialisation				
	Tonnes			
Arachides décortiquées	18 063	13 100	4 733	1 781
Karité	4 912	48 500	32 400	56 653
Coton graine	30 563	50 695	55 253	38 043
Prix officiels d'achat au producteur				
	Francs c.f.a. / kg			
Arachides décortiquées	34	34	40	44
Karité	8	20	20	22
Coton graine	40	40	40	55
Années				
	1974	1975	1976	1977
Exportations				
	Millions de francs c.f.a.			
Arachides décortiquées	1 698	1 441	666	381
Huile de karité	141	374	437	226
Coton égrené	1 546	1 524	5 785	5 400
Sources : — Caisse de Stabilisation. - Journaux officiels de Haute-Volta. - Ministère du Commerce, du Développement industriel et des Mines. Direction du Commerce.				

NIGER — COMMERCIALISATION DES PRODUITS AGRICOLES

Campagnes				
	1974-1975	1975-1976	1976-1977	1977-1978
Tonnes				
Commercialisation				
Arachides décortiquées	90 220	3 758	7 191	14 585
Coton graine	7 912	11 133	7 151	3 799
Francs c.f.a./kg				
Prix officiels d'achat au producteur				
Arachides décortiquées	55	55	55	69
Coton graine	47	47	47	55
Années				
	1974	1975	1976	1977
Millions de francs c.f.a.				
Exportations				
Arachides décortiquées	—	2	697	...
Huile d'arachide	1 143	699	919	...
Coton égrené	16	14	384	...
Sources : — SONARA. - O.P.V.N. - Journaux officiels du Niger. - Ministère du Plan : Direction de la Statistique et des Comptes nationaux.				

SÉNÉGAL — COMMERCIALISATION DES PRODUITS AGRICOLES

Campagnes				
	1974-1975	1975-1976	1976-1977	1977-1978
Tonnes				
Commercialisation				
Arachides	768 200	1 177 800	956 900	436 300
Coton graine	42 099	38 975	45 207	37 077
Francs c.f.a./kg				
Prix officiels d'achat au producteur				
Arachides décortiquées	41,50	41,50	41,50	41,50
Coton graine	47	47	49	49
Années				
	1974	1975	1976	1977
Millions de francs c.f.a.				
Exportations				
Arachides décortiquées	791	1 138	11 475	...
Huile d'arachide brute	19 131	25 520	36 205	...
Huile d'arachide raffinée	6 531	5 603	5 833	...
Coton égrené	2 266	1 307	2 788	...
Sources : — ONCAD. - SODEFITEX. - Journaux officiels du Sénégal. - Ministère des Finances et des Affaires économiques : Direction des Douanes. Direction de la Statistique.				

TOGO — COMMERCIALISATION DES PRODUITS AGRICOLES

	Campagnes			
	1974-1975	1975-1976	1976-1977	1977-1978
	Tonnes			
Commercialisation				
Cacao	14 483	17 753	14 118	16 686
Café	7 695	8 512	10 430	4 707
Arachides décortiquées	723	542	160	715
Palmistes	7 695	7 474	1 336	828
Coton graine	10 736	9 743	7 025	4 517
	Francs c.f.a. / kg			
Prix officiels d'achat au producteur				
Cacao	115	120	130	150
Café (marchand)	105	115	125	145
Arachides décortiquées	45	50	55	80
Palmistes	32	32	32	42
Coton graine	46	48	50	60
	Années			
	1974	1975	1976	1977
	Millions de francs c.f.a.			
Exportations				
Cacao en fèves	5 363	4 700	4 148	10 100
Café vert	1 971	1 764	3 985	5 473
Arachides décortiquées	—	—	—	—
Palmistes	670	169	212	233
Coton égrené	357	218	726	837
Sources : — O.P.A.T. - Journaux officiels du Togo. - Ministère du Plan : Direction de la Statistique.				

COTE D'IVOIRE — ÉVOLUTION DE L'INDUSTRIE IVOIRIENNE

Année	Entreprises	Investissements	Chiffre d'affaires		Travailleurs	Salaires
	en	cumulés*	Total	Dont	à la	distribués
	production*	(a)	Exportations		mi-année	(b)
	Nombre	Milliards de francs c.f.a.			Milliers	Milliards F cfa
1967	248	52	61	...	26,0	8,2
1968	309	57	72	...	29,1	9,5
1969	355	72	83	26	31,9	12,3
1970	375	84	100	32	36,3	15,2
1971	398	92	115	34	39,1	16,9
1972	408	106	135	41	40,9	19,0
1973	414	145	164	52	43,8	21,7
1974	442	186	254	99	46,3	27,3
1975	458	217	303	99	52,8	33,3
1976 (c)	486	250	350	99	57,9	40,7
1977	513	293	459	131	63,0	50,2
*Situation en fin de période.						
(a) Avant amortissements. — (b) Y compris charges sociales. — (c) A partir de 1976 : exercice 1er oct.-30 sept.						
Source : Chambre d'Industrie de Côte d'Ivoire.						

SÉNÉGAL — INDICE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE

	Ensemble	Huileries	Industries	Raffineries	Electricité	
	Ind. général	N.c. Huileries	extractives	de pétrole		
Base mobile trimestrielle : 1969 = 100						
Année 1974	126,8	133,7	103,0	161,2	108,9	138,9
" 1975	147,6	140,8	170,9	162,8	115,5	136,8
" 1976	165,0	152,6	207,1	153,8	113,2	165,6
" 1977	185,0	180,2	201,6	150,9	134,2	182,3
" 1978	137,5	159,5	62,3	149,4	138,8	187,6
1977 - 1er trimestre	149,0	167,7	84,6	148,5	195,8	178,7
2ème "	158,6	162,7	144,8	149,9	108,2	175,3
3ème "	240,0	240,9	236,5	152,5	114,1	183,2
4ème "	827,4	190,2	3 009,7*	154,3	151,4	191,0
1978 - 1er trimestre	145,8	173,0	60,3	138,7	211,9	201,1
2ème "	133,1	151,7	69,6	151,7	84,7	195,2
3ème "	152,1	178,6	49,7	174,6	117,4	173,5
4ème "	157,3	174,8	97,3	147,7	152,1	183,1
* L'importance de cet indice tient au choix de l'année de référence de 1969 dont le quatrième trimestre, au contraire de celui de 1977 où l'activité de l'huilerie a été particulièrement forte, avait été marqué par une production très faible.						
Source : Direction de la Statistique du Sénégal.						

COTE D'IVOIRE – INDICES DES PRIX A LA CONSOMMATION FAMILIALE

Abidjan				
Africains		Européens (a)		
	Indice général	Alimentation	Indice général	Alimentation
Base 100 : Année 1970				
Année 1974	130,2	137,1	130,6	134,6
" 1975	145,1	151,3	155,3	169,0
" 1976	162,6	162,3	175,0	192,5
" 1977	206,9	226,7	197,9	215,8
" 1978	234,1	252,9	237,2	234,1
1977 - 1er trimestre	179,5	183,6	186,0	206,0
2ème "	215,7	245,5	193,8	212,7
3ème "	220,6	249,6	202,7	220,1
4ème "	211,8	228,2	209,2	224,4
1978 - 1er trimestre	216,4	229,2	228,3	224,8
2ème "	234,3	254,0	236,6	234,1
3ème "	239,9	260,6	239,8	237,3
4ème "	245,9	267,8	244,0	240,3
(a) Indice dit « des 140 articles ».				
N.B. - Indices calculés par la B.C.E.A.O. à partir de ceux établis sur la base février 1960 (africains) et année 1960 (européens).				
Source : - Direction de la Statistique de Côte d'Ivoire.				

HAUTE-VOLTA – INDICES DES PRIX A LA CONSOMMATION FAMILIALE AFRICAINE

Ouagadougou				
	Indice général	Alimentation	Loyer	Distraction
Base 100 : Année 1970				
Année 1974	115,9	146,1	100,0	118,0
" 1975	137,7	202,7	100,0	115,9
" 1976	126,1	193,2	100,0	174,2
" 1977	167,6	247,9	100,0	202,6
" 1978	218,7	257,7	133,0	199,0
1977 - 1er trimestre	147,1	200,2	100,0	170,3
2ème "	181,7	279,4	100,0	238,2
3ème "	177,6	266,5	100,0	216,2
4ème "	164,1	245,7	100,0	185,8
1978 - 1er trimestre	214,0	243,2	132,3	217,0
2ème "	224,3	269,8	133,2	201,7
3ème "	213,6	242,6	133,2	206,4
4ème "	223,0	275,0	133,2	170,8
N.B. - Indices calculés par la B.C.E.A.O. à partir de ceux établis sur la base année 1958.				
Source : - Institut National de la Statistique et de la Démographie de Haute-Volta				

NIGER — INDICES DES PRIX A LA CONSOMMATION FAMILIALE

Niamey								
	Africains		Européens (a)					
	Indice général	Alimentation	Indice général	Alimentation				
Base 100 : Année 1970								
Année 1974	132,2	147,1	116,5	124,1				
" 1975	144,3	160,6	128,8	141,7				
" 1976	178,2	201,0	141,3	162,9				
" 1977	219,7	254,7	154,7	182,5				
" 1978	241,8	264,0	171,1	204,9				
1977 - 1er trimestre					203,3	238,5	145,3	166,7
2ème "					208,0	241,1	152,3	178,0
3ème "					234,7	272,1	159,4	191,9
4ème "					232,7	267,0	161,7	193,4
1978 - 1er trimestre					232,1	264,2	160,4	186,7
2ème "					236,0	267,6	166,2	197,5
3ème "					249,0	246,4	173,6	212,2
4ème "					250,1	277,9	184,0	223,3
(a) Agents de l'Assistance technique française.								
N.B. - Indices calculés par la B.C.E.A.O. à partir de ceux établis sur la base 1er juillet 1962 - 30 juin 1963 (africains) et 15 novembre - 15 décembre 1964 (européens).								
Source : - Direction de la Statistique du Niger.								

SÉNÉGAL — INDICES DES PRIX A LA CONSOMMATION FAMILIALE

Dakar				
	Africains		Européens	
	Indice général	Alimentation	Indice général	Alimentation
	Base 100 : Année 1970			
Année 1974	143,9	153,9	137,2	145,8
" 1975	188,0	213,4	166,6	178,5
" 1976	193,3	214,0	176,8	191,8
" 1977	213,0	239,1	188,3	208,9
" 1978	219,2	248,9	202,2	228,3
1977 - 1er trimestre	204,4	229,2	180,7	195,2
2ème "	205,1	230,4	183,1	199,5
3ème "	223,8	247,6	194,1	221,0
4ème "	218,6	249,1	195,2	219,9
1978 - 1er trimestre	218,1	247,9	193,6	213,7
2ème "	217,9	247,5	197,1	218,3
3ème "	214,3	239,0	209,3	241,4
4ème "	226,7	261,3	208,7	239,7
N.B. - Indices calculés par la B.C.E.A.O. à partir de ceux établis sur la base mobile 1967 (africains) et mai 1961 (européens).				
Source : - Direction de la Statistique du Sénégal.				

TOGO – INDICES DES PRIX A LA CONSOMMATION FAMILIALE

Lomé				
Africains		Européens		
	Indice général	Alimentation	Indice général	Alimentation
Base 100 : Année 1970				
Année 1974	134,1	135,2	137,7	132,1
“ 1975	158,3	169,6	155,1	152,1
“ 1976	176,7	199,6	168,6	168,4
“ 1977	216,4	248,7	185,9	195,3
“ 1978	217,4	232,4	201,4	215,6
1977 - 1er trimestre	206,4	224,3	180,8	187,7
2ème “	229,5	268,5	184,7	196,6
3ème “	217,4	257,6	188,7	197,7
4ème “	212,3	224,3	189,3	199,4
1978 - 1er trimestre	216,0	236,9	195,2	209,0
2ème “	219,9	239,7	199,6	210,8
3ème “	216,8	229,4	204,7	223,4
4ème “	216,7	223,8	206,2	219,1
N.B. - Indices calculés par la B.C.E.A.O. à partir de ceux établis sur la base année 1963 (africains) et mai 1961 (européens).				
Sources : - Direction de la Statistique du Togo.				

SALAIRES MINIMA INTERPROFESSIONNELS GARANTIS

	Bénin	Côte d'Ivoire	Haute-Volta	Niger	Sénégal	Togo
Francs c.f.a. l'heure						
Année 1974	45,00	92,00	47,00	48,00	107,05	43,12
" 1975	45,00	92,00	47,00	48,00	107,05	51,74
" 1976	45,00	115,00	72,00	48,00	107,05	51,74
" 1977	45,00	115,00	72,00	58,21	107,05	59,50
" 1978	45,00	143,75	72,00	75,67	107,05	59,50
1977 - 1er trimestre	45,00	115,00	72,00	48,00	107,05	59,50
2ème "	45,00	115,00	72,00	58,21	107,05	59,50
3ème "	45,00	115,00	72,00	58,21	107,05	59,50
4ème "	45,00	115,00	72,00	58,21	107,05	59,50
1978 - 1er trimestre	45,00	143,75	72,00	58,21	107,05	59,50
2ème "	45,00	143,75	72,00	75,67	107,05	59,50
3ème "	45,00	143,75	72,00	75,67	107,05	59,50
4ème "	45,00	143,75	72,00	75,67	107,05	59,50
N.B. - Taux horaire pour les professions industrielles soumises au régime des 40 heures (en fin de période).						
Sources : - Journaux officiels des Etats.						

BÉNIN — SITUATION DES INSTITUTIONS MONÉTAIRES

	1975		1976	
	Septembre	Décembre	Septembre*	Décembre*
Millions de francs c.f.a.				
Avoirs extérieurs (net)	3 954	3 621	4 529	4 310
Crédit intérieur	20 679	29 495	27 221	29 800
— Position nette				
du Gouvernement	— 3 510	— 2 950	— 4 279	— 2 300
— Crédits à l'économie	24 189	32 445	31 500	32 100
. Créd. de campagne	1 689	1 063	2 029	2 006
. Autres crédits	22 500	31 382	29 471	30 094
dont :				
<i>Obligat. caution.</i>	—	—	—	—
ACTIF = PASSIF	24 633	33 116	31 750	34 110
Masse monétaire	25 306	31 859	31 422	30 631
— Circulation fiduciaire	7 087	8 446	8 739	9 364
— Dépôts en C.C.P.	906	1 166	1 383	1 567
— Dépôts en banque	17 313	22 247	21 300	19 700
. Organ. publics	3 574	5 154	6 000	4 500
. Autres	13 739	17 093	15 300	15 200
Autres éléments (net)	— 673	1 257	328	3 479

Source : B.C.E.A.O.

*Données des banques estimées.

COTE D'IVOIRE — SITUATION DES INSTITUTIONS MONÉTAIRES

		1975		1976				
		Septembre	Décembre	Septembre	Décembre			
Millions de francs c.f.a.								
Avoirs extérieurs (net)	– 31 001	– 11 479	– 24 341	– 17 981				
Crédit intérieur	255 030	267 224	319 974	370 344				
– Position nette								
du Gouvernement	– 27 002	– 25 295	– 23 839	– 21 546				
– Crédits à l'économie	282 032	292 519	343 813	391 890				
. Créd. de campagne	47 042	52 318	50 448	69 928				
. Autres crédits	234 990	240 201	293 365	321 962				
dont :								
<i>Obligat. caution.</i>	8 900	6 170	14 143	11 652				
ACTIF = PASSIF	224 029	255 745	295 633	352 363				
Masse monétaire	215 777	244 579	288 326	349 762				
– Circulation fiduciaire	66 708	89 629	79 748	106 748				
– Dépôts en C.C.P.	1 540	2 293	3 870	1 644				
– Dépôts en banque	147 529	152 657	204 708	241 370				
. Organ. publics	60 074	50 621	73 485	99 494				
. Autres	87 455	102 036	131 223	141 876				
Autres éléments (net)	8 252	11 166	7 307	2 601				
		1977		1978				
		Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.								
Avoirs extérieurs (net)	43 572	59 913	49 073	17 431	87 539	69 884	30 770	
Crédit intérieur	410 808	408 249	416 296	529 515	547 436	502 890	506 866	
– Position nette								
du Gouvernement	– 51 491	– 68 051	– 82 245	– 76 004	– 63 098	– 93 976	– 107 575	
– Crédits à l'économie	462 299	476 300	498 541	605 519	610 534	596 866	614 441	
. Créd. de campagne	101 175	74 334	52 623	98 175	91 989	56 940	46 396	
. Autres crédits	361 124	401 966	445 918	507 344	601 358	539 926	568 045	
dont :								
<i>Obligat. caution.</i>	9 217	19 269	18 394	19 432	14 925	14 407	18 419	
ACTIF = PASSIF	454 380	468 162	465 369	546 946	634 975	572 774	537 636	
Masse monétaire	443 430	443 638	432 040	524 485	596 520	535 877	497 811	
– Circulation fiduciaire	118 409	103 192	93 322	137 268	145 985	130 379	120 270	
– Dépôts en C.C.P.	3 718	2 728	2 374	2 370	2 806	1 979	2 839	
– Dépôts en banque	321 303	337 718	336 344	384 847	447 729	403 519	374 702	
. Organ. publics	159 757	166 362	161 491	190 564	231 248	185 612	152 555	
. Autres	161 546	171 356	174 853	194 283	216 481	217 907	222 147	
Autres éléments (net)	10 950	24 524	33 329	22 461	38 455	36 897	39 825	
Source : B.C.E.A.O.								

HAUTE-VOLTA – SITUATION DES INSTITUTIONS MONÉTAIRES

	1975		1976				
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre			
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	7 429	10 547	8 609	6 814			
Crédit intérieur	14 840	16 672	20 918	25 453			
— Position nette							
du Gouvernement	— 3 849	— 4 921	— 6 754	— 6 956			
— Crédits à l'économie	18 689	21 593	27 672	32 409			
. Créd. de campagne	1 700	3 638	3 070	4 209			
. Autres crédits	16 989	17 955	24 602	28 200			
dont :							
<i>Obligat. caution.</i>	270	303	403	462			
ACTIF = PASSIF	22 269	27 219	29 527	32 267			
Masse monétaire	20 646	24 323	27 754	31 551			
— Circulation fiduciaire	8 818	10 652	11 012	12 848			
— Dépôts en C.C.P.	1 051	1 141	1 249	1 066			
— Dépôts en banque	10 777	12 530	15 493	17 637			
. Organ. publics	2 756	3 247	4 465	4 592			
. Autres	8 021	9 283	11 028	13 045			
Autres éléments (net)	1 623	2 896	1 773	716			
	1977				1978		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	6 168	7 125	3 864	— 384	— 2 092	— 5 094	— 6 715
Crédit intérieur	26 956	27 932	31 081	38 014	43 673	44 545	46 466
— Position nette							
du Gouvernement	— 7 106	— 7 214	— 7 654	— 7 736	— 5 818	— 4 324	— 3 228
— Crédits à l'économie	34 062	35 146	38 735	45 750	49 491	48 869	49 694
. Créd. de campagne	4 682	3 374	2 857	4 705	5 201	6 660	10 380
. Autres crédits	29 380	31 772	35 878	41 045	44 290	42 209	39 314
dont :							
<i>Obligat. caution.</i>	713	730	643	807	928	962	1 038
ACTIF = PASSIF	33 124	35 057	34 945	37 630	41 581	39 451	39 751
Masse monétaire	31 518	33 008	31 420	35 570	39 174	38 257	39 813
— Circulation fiduciaire	12 264	12 013	12 161	14 749	14 229	12 724	11 905
— Dépôts en C.C.P.	1 327	1 271	1 111	1 359	1 829	2 354	1 519
— Dépôts en banque	17 927	19 724	18 148	19 462	23 116	23 179	26 389
. Organ. publics	4 897	5 878	5 506	4 798	5 071	6 309	9 142
. Autres	13 030	13 846	12 642	14 664	18 045	16 870	17 247
Autres éléments (net)	1 606	2 049	3 525	2 060	2 407	1 194	— 62
Source : B.C.E.A.O.							

Source : B.C.E.A.O.

NIGER – SITUATION DES INSTITUTIONS MONÉTAIRES

	1975		1976	
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre
Millions de francs c.f.a.				
Avoirs extérieurs (net)	8 432	8 706	18 018	16 314
Crédit intérieur	18 344	17 059	13 790	16 235
– Position nette				
du Gouvernement	– 7 942	– 11 487	– 12 530	– 12 326
– Crédits à l'économie	26 286	28 546	26 320	28 561
. Créd. de campagne	5 895	4 907	1 022	4 016
. Autres crédits	20 391	23 639	25 298	24 545
dont :				
<i>Obligat. caution.</i>	454	470	688	844
ACTIF = PASSIF	26 676	25 765	31 808	35 549
Masse monétaire	22 959	22 307	27 401	29 240
– Circulation fiduciaire	8 608	9 430	11 074	13 415
– Dépôts en C.C.P.	601	634	631	687
– Dépôts en banque	13 750	12 243	15 696	15 138
. Organ. publics	4 377	3 435	5 267	5 381
. Autres	9 373	8 808	10 429	9 757
Autres éléments (net)	3 817	3 458	4 407	3 309

Source : B.C.E.A.O.

SÉNÉGAL — SITUATION DES INSTITUTIONS MONÉTAIRES

	1975		1976	
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre
Millions de francs c.f.a.				
Avoirs extérieurs (net)	— 16 894	— 16 755	— 19 021	— 17 258
Crédit intérieur	102 542	108 804	135 917	136 992
— Position nette				
du Gouvernement	381	1 865	9 830	14 021
— Crédits à l'économie	102 161	106 939	126 087	122 971
. Créd. de campagne	16 379	11 988	25 879	15 259
. Autres crédits	85 782	94 951	100 208	107 712
dont :				
<i>Obligat. caution.</i>	742	758	845	836
ACTIF = PASSIF	85 648	92 049	116 896	119 734
Masse monétaire	79 329	86 102	107 229	113 648
— Circulation fiduciaire	23 802	29 463	29 416	33 741
— Dépôts en C.C.P.	2 901	2 313	3 046	2 462
— Dépôts en banque	52 626	54 326	74 767	77 445
. Organ. publics	1 525	3 442	3 108	3 330
. Autres	51 101	50 884	71 659	74 115
Autres éléments (net)	6 319	5 947	9 667	6 086

TOGO — SITUATION DES INSTITUTIONS MONÉTAIRES

	1975		1976	
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre
Millions de francs c.f.a.				
Avoirs extérieurs (net)	10 226	2 821	4 610	9 570
Crédit intérieur	17 537	26 038	32 128	33 387
— Position nette				
du Gouvernement	— 2 039	1 399	1 481	1 159
— Crédits à l'économie	19 576	24 639	30 647	32 228
. Créd. de campagne	581	996	629	1 575
. Autres crédits	18 995	23 643	30 018	30 653
dont :				
<i>Obligat. caution.</i>	320	350	337	347
ACTIF = PASSIF	27 763	28 859	36 738	42 957
Masse monétaire	27 370	28 279	32 981	41 211
— Circulation fiduciaire	9 151	9 991	11 506	14 195
— Dépôts en C.C.P.	491	487	586	558
— Dépôts en banque	17 728	17 801	20 889	26 458
. Organ. publics	8 687	6 713	7 126	8 293
. Autres	9 041	11 088	13 763	18 165
Autres éléments (net)	393	580	3 757	1 746

BÉNIN – SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

	1975		1976				
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre			
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	3 537	1 957	2 529	3 210			
Créances sur l'Etat	704	843	—	429			
Créances sur les banques	5 690	7 866	9 446	7 694			
Créances sur les établiss. financiers	—	—	—	—			
ACTIF = PASSIF	9 931	10 666	11 975	11 333			
Circulation fiduciaire	7 087	8 446	8 739	9 364			
Dépôts de l'Etat (y.c. encaisse)	2 397	1 940	2 711	1 046			
Dépôts des banques (y.c. encaisse)	446	280	521	910			
Autres dépôts	—	—	—	—			
Autres éléments (net)	1	—	4	13			
	1977				1978		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	1 285	1 642	1 016	3 106	1 425	— 1 197	— 525
Créances sur l'Etat	1 728	1 736	853	1	509	668	1 947
Créances sur les banques	9 811	9 932	10 710	9 325	11 680	12 380	11 883
Créances sur les établiss. financiers	—	—	—	—	—	—	—
ACTIF = PASSIF	12 824	13 310	12 579	12 432	13 614	11 851	13 305
Circulation fiduciaire	10 340	10 153	10 269	9 924	10 063	8 775	9 370
Dépôts de l'Etat (y.c. encaisse)	1 623	1 852	2 018	1 966	3 138	2 347	3 151
Dépôts des banques (y.c. encaisse)	861	1 305	291	535	413	556	768
Autres dépôts	—	—	—	—	—	—	—
Autres éléments (net)	—	—	1	7	—	173	16
Source : B.C.E.A.O.							

COTE D'IVOIRE – SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

	1975		1976				
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre			
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	– 14 709	15 640	1 877	7 957			
Créances sur l'Etat	5 433	–	15 623	9 302			
Créances sur les banques	87 582	90 445	81 495	103 019			
Créances sur les établiss. financiers	–	–	2 680	2 918			
ACTIF = PASSIF	78 306	106 085	101 675	123 196			
Circulation fiduciaire	66 708	89 629	79 748	106 748			
Dépôts de l'Etat (y.c.encaisse)	2 435	6 661	2 830	2 385			
Dépôts des banques (y.c. encaisse)	8 970	9 618	18 960	13 846			
Autres dépôts	63	26	27	26			
Autres éléments (net)	130	151	110	191			
	1977				1978		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	55 654	81 727	63 701	32 789	98 171	87 616	50 735
Créances sur l'Etat	–	–	–	–	1	–	–
Créances sur les banques	117 667	92 511	103 374	165 194	148 935	129 845	149 435
Créances sur les établiss. financiers.	3 557	3 803	4 054	4 363	5 062	5 699	5 556
ACTIF = PASSIF	176 878	178 041	171 129	202 346	252 169	223 160	205 726
Circulation fiduciaire	118 409	103 192	93 322	137 268	145 985	130 379	120 270
Dépôts de l'Etat (y.c. encaisse)	26 997	30 975	42 332	33 155	32 094	50 533	62 562
Dépôts des banques (y.c. encaisse)	30 999	43 665	35 390	30 045	73 607	41 951	22 640
Autres dépôts	26	84	84	65	459	260	118
Autres éléments (net)	447	125	1	1 813	24	37	136
Source : B.C.E.A.O.							

HAUTE-VOLTA — SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

	1975		1976				
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre			
Millions de francs c.f.a							
Avoirs extérieurs (net)	12 117	14 844	13 840	13 626			
Créances sur l'Etat	—	—	—	—			
Créances sur les banques	2 133	2 482	5 204	6 116			
Créances sur les établiss. financiers	—	—	158	171			
ACTIF = PASSIF	14 250	17 326	19 202	19 913			
Circulation fiduciaire	8 818	10 652	11 012	12 848			
Dépôts de l'Etat (y.c. encaisse)	4 212	5 733	6 662	6 569			
Dépôts des banques (y.c. encaisse)	1 240	1 086	1 525	468			
Autres dépôts	—	—	—	—			
Autres éléments (net)	— 20	— 145	3	28			
	1977				1978		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	13 213	14 417	14 302	11 398	11 594	8 409	4 635
Créances sur l'Etat	1	1 124	1 125	1 974	1 976	2 634	3 505
Créances sur les banques	6 627	5 550	5 207	7 507	6 941	7 551	8 787
Créances sur les établiss. financiers.	199	272	341	439	492	523	486
ACTIF = PASSIF	20 040	21 363	20 975	21 318	21 003	19 117	17 413
Circulation fiduciaire	12 264	12 013	12 161	14 749	14 229	12 724	11 905
Dépôts de l'Etat (y.c. encaisse)	6 083	7 405	7 384	5 613	4 737	4 963	4 296
Dépôts des banques (y.c. encaisse)	1 692	1 656	1 429	922	2 032	1 409	1 113
Autres dépôts	—	—	—	4	—	16	—
Autres éléments (net)	1	289	1	30	5	5	99
Source : B.C.E.A.O.							

NIGER — SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

	1975		1976				
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre			
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	8 997	9 889	17 266	17 590			
Créances sur l'Etat	2	3	1	2			
Créances sur les banques	4 492	6 224	257	1 211			
Créances sur les établiss. financiers	—	—	206	227			
ACTIF = PASSIF	13 491	16 116	17 730	19 030			
Circulation fiduciaire	8 608	9 430	11 074	13 415			
Dépôts de l'Etat (y.c. encaisse)	4 070	6 045	4 753	4 868			
Dépôts des banques (y.c. encaisse)	647	641	1 691	743			
Autres dépôts	—	—	8	4			
Autres éléments (net)	166	—	204	—			
	1977				1978		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	17 838	24 376	23 504	21 594	16 994	16 715	15 591
Créances sur l'Etat	2	727	727	587	3 287	3 217	4 708
Créances sur les banques	1 550	1 121	523	1 001	1 556	5 532	7 614
Créances sur les établiss. financiers.	257	257	263	240	226	207	226
ACTIF = PASSIF	19 647	26 481	25 017	23 422	22 073	25 671	28 139
Circulation fiduciaire	14 077	15 316	13 929	14 847	16 361	17 868	17 098
Dépôts de l'Etat (y.c. encaisse)	3 112	6 733	9 023	6 222	5 021	6 369	9 297
Dépôts des banques (y.c. encaisse)	2 458	3 924	2 021	2 352	675	1 434	1 719
Autres dépôts	—	8	6	—	12	—	2
Autres éléments (net)	—	500	38	1	4	—	23
Source : B.C.E.A.O.							

SÉNÉGAL - SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

	1975		1976				
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre			
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	- 6 699	- 2 617	- 9 588	- 7 230			
Créances sur l'Etat	-	448	3 404	3 413			
Créances sur les banques	36 964	39 494	43 554	42 814			
Créances sur les établiss. financiers	-	-	894	1 051			
ACTIF = PASSIF	30 265	37 325	38 264	40 048			
Circulation fiduciaire	23 802	29 463	29 416	33 741			
Dépôts de l'Etat (y.c. encaisse)	3 485	2 575	479	978			
Dépôts des banques (y.c. encaisse)	2 902	4 730	8 208	4 934			
Autres dépôts	75	554	95	59			
Autres éléments (net)	1	3	66	336			
	1977				1978		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	- 12 957	- 9 419	- 12 011	- 7 246	- 13 372	- 18 409	- 22 372
Créances sur l'Etat	5 242	4 469	8 335	8 141	8 277	11 588	8 336
Créances sur les banques	61 590	48 737	42 461	44 339	51 828	49 232	55 195
Créances sur les établiss. financiers	1 211	1 190	1 339	1 445	1 422	1 378	1 231
ACTIF = PASSIF	55 086	44 977	40 124	46 679	48 155	43 789	42 390
Circulation fiduciaire	48 301	39 587	33 606	39 468	41 058	37 505	34 985
Dépôts de l'Etat (y.c. encaisse)	1 357	1 221	1 147	1 429	1 992	1 727	2 462
Dépôts des banques (y.c. encaisse)	4 769	4 029	5 166	5 099	4 719	4 377	4 575
Autres dépôts	219	121	201	62	145	162	357
Autres éléments (net)	440	19	4	621	241	18	11
Source : B.C.E.A.O.							

TOGO – SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

		1975		1976				
		Septembre	Décembre	Septembre	Décembre			
Millions de francs c.f.a.								
Avoirs extérieurs (net)	11 894	7 047	7 655	12 389				
Créances sur l'Etat	—	2 396	2 491	2 460				
Créances sur les banques	1 454	2 590	3 792	4 188				
Créances sur les établiss. financiers	—	—	181	175				
ACTIF = PASSIF	13 348	12 033	14 119	19 212				
Circulation fiduciaire	9 151	9 991	11 506	14 195				
Dépôts de l'Etat (y.c. encaisse)	1 294	288	449	281				
Dépôts des banques (y.c. encaisse)	2 902	1 754	2 159	4 729				
Autres dépôts	—	—	5	3				
Autres éléments (net)	1	—	—	4				
		1977		1978				
		Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.								
Avoirs extérieurs (net)	11 236	8 154	7 890	6 908	4 754	8 365	8 527	
Créances sur l'Etat	5 694	5 212	5 854	6 268	7 963	9 170	10 706	
Créances sur les banques	4 283	4 929	5 105	6 817	6 640	4 617	6 316	
Créances sur les établiss. financiers.	170	190	292	355	394	465	534	
ACTIF = PASSIF	21 383	18 485	19 141	20 348	19 751	22 617	26 083	
Circulation fiduciaire	14 922	15 015	14 488	15 972	16 561	18 384	19 858	
Dépôts de l'Etat (y.c. encaisse)	385	409	655	454	1 083	646	849	
Dépôts des banques (y.c. encaisse)	5 957	2 970	3 994	3 901	2 097	3 526	5 028	
Autres dépôts	—	—	3	15	—	24	—	
Autres éléments (net)	119	91	1	6	10	37	348	
Source : B.C.E.A.O.								

BÉNIN — SITUATION DES BANQUES

1975		1976	
Septembre	Décembre	Septembre*	Décembre*
Millions de francs c.f.a.			
Avoirs extérieurs (net)	417	1 664	2 000
Réserves	925	403	500
Créances sur l'Etat	53	25	50
Crédits à l'économie	24 189	32 445	31 500
ACTIF = PASSIF	25 584	34 537	34 050
Dépôts des particuliers			
et entreprises	17 313	22 247	21 300
— Organismes publics	3 574	5 154	6 000
— Autres	13 739	17 093	15 300
Dépôts de l'Etat	2 776	3 044	3 000
Crédits de la			
Banque centrale	5 689	7 866	9 446
Autres éléments (net)	— 194	1 380	304
1977		1978	
Mars*	Juin*	Sept.*	Déc.*
Mars*	Juin*	Sept.*	
Millions de francs c.f.a.			
Avoirs extérieurs (net)	1 100	1 500	1 000
Réserves	550	600	850
Créances sur l'Etat	50	50	50
Crédits à l'économie	36 000	37 100	37 000
ACTIF = PASSIF	37 700	39 250	38 900
Dépôts des particuliers			
et entreprises	20 800	22 400	22 300
— Organismes publics	5 100	7 000	6 900
— Autres	15 700	15 400	15 400
Dépôts de l'Etat	6 500	7 000	5 800
Crédits de la			
Banque centrale	9 811	9 932	10 710
Autres éléments (net)	589	— 82	90
Source : B.C.E.A.O.			
*Estimation.			

COTE D'IVOIRE – SITUATION DES BANQUES

	1975		1976				
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre			
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	– 13 424	– 25 351	– 26 218	– 25 937			
Réserves	8 401	8 235	18 988	12 041			
Créances sur l'Etat	314	316	1 475	5 125			
Crédits à l'économie	273 132	286 349	326 991	377 321			
ACTIF = PASSIF	268 423	269 549	321 236	368 550			
Dépôts des particuliers							
et entreprises	147 467	152 631	204 682	241 344			
– Organismes publics	60 020	50 607	73 460	99 468			
– Autres	87 447	102 024	131 222	141 876			
Dépôts de l'Etat	25 822	16 841	27 834	23 581			
Crédits de la							
Banque centrale	87 582	90 445	81 495	103 430			
Autres éléments (net)	7 552	9 632	7 225	195			
	1977				1978		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	– 12 082	– 21 813	– 14 628	– 15 358	– 10 632	– 17 732	– 19 965
Réserves	29 069	36 064	33 257	30 004	70 939	38 870	20 400
Créances sur l'Etat	1 865	1 569	3 143	2 812	2 640	657	709
Crédits à l'économie	449 526	453 228	476 093	581 725	590 548	576 760	590 466
ACTIF = PASSIF	468 378	469 048	497 865	599 183	653 495	598 555	591 610
Dépôts des particuliers							
et entreprises	321 276	337 634	336 260	384 783	447 270	403 258	374 584
– Organismes publics	159 732	166 292	161 418	190 503	230 907	185 410	152 491
– Autres	161 544	171 342	174 842	194 280	216 363	217 848	222 093
Dépôts de l'Etat	20 861	22 105	27 036	28 600	21 527	31 672	30 143
Crédits de la							
Banque centrale	117 666	92 510	103 373	165 195	148 936	129 845	149 436
Autres éléments (net)	8 575	16 799	31 196	20 605	35 762	33 780	37 447
Source : B.C.E.A.O.							

HAUTE-VOLTA – SITUATION DES BANQUES

1975				1976			
Septembre		Décembre		Septembre		Décembre	
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	– 4 688	– 4 297	– 5 231	– 6 812			
Réserves	1 195	1 085	1 397	573			
Créances sur l'Etat	4 916	5 290	5 067	4 841			
Crédits à l'économie	18 420	21 291	27 111	31 776			
ACTIF = PASSIF	19 843	23 369	28 344	30 378			
Dépôts des particuliers							
et entreprises	10 777	12 530	15 493	17 637			
– Organismes publics	2 756	3 247	4 465	4 592			
– Autres	8 021	9 283	11 028	13 045			
Dépôts de l'Etat	5 334	5 316	6 006	5 832			
Crédits de la							
Banque centrale	2 133	2 482	5 203	6 116			
Autres éléments (net)	1 599	3 041	1 642	793			
1977							
Mars		Juin	Sept.	Déc.	1978		
					Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	– 7 045	– 7 291	– 10 438	– 11 783	– 13 685	– 13 503	– 11 350
Réserves	1 572	1 993	1 031	894	1 772	1 250	918
Créances sur l'Etat	4 593	4 950	4 482	1 937	2 902	3 307	4 763
Crédits à l'économie	33 150	34 144	37 751	44 504	48 071	47 384	48 170
ACTIF = PASSIF	32 270	33 796	32 826	35 552	39 060	38 438	42 501
Dépôts des particuliers							
et entreprises	17 926	19 719	18 149	19 458	23 116	23 163	26 390
– Organismes publics	4 896	5 877	5 507	4 798	5 071	6 309	9 142
– Autres	13 030	13 842	12 642	14 660	18 045	16 854	17 248
Dépôts de l'Etat	6 232	6 425	6 344	6 586	6 861	6 695	7 681
Crédits de la							
Banque centrale	6 627	5 550	5 207	7 507	6 941	7 550	8 787
Autres éléments (net)	1 485	2 102	3 126	2 001	2 142	1 030	– 357
Source : B.C.E.A.O.							

NIGER – SITUATION DES BANQUES

1975				1976				
Septembre		Décembre		Septembre		Décembre		
Millions de francs c.f.a.								
Avoirs extérieurs (net)	– 565	– 1 183	752	– 1 276				
Réserves	707	636	1 405	703				
Créances sur l'Etat	3 037	3 233	3 582	4 388				
Crédits à l'économie	25 833	28 076	25 427	27 490				
ACTIF = PASSIF	29 012	30 762	31 166	31 305				
Dépôts des particuliers								
et entreprises	13 750	12 243	15 687	15 133				
– Organismes publics	4 378	3 435	5 266	5 381				
– Autres	9 372	8 808	10 421	9 752				
Dépôts de l'Etat	7 059	8 843	11 304	11 691				
Crédits de la								
Banque centrale	4 492	6 253	257	1 211				
Autres éléments (net)	3 711	3 423	3 918	3 270				
1977				1978				
Mars		Juin	Sept.	Déc.	Mars		Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.								
Avoirs extérieurs (net)	– 928	– 1 071	– 2 300	– 300	– 851	– 1 504	– 4 303	
Réserves	2 368	3 653	1 972	2 230	692	1 322	1 801	
Créances sur l'Etat	4 943	5 297	6 420	4 795	5 220	5 321	4 942	
Crédits à l'économie	29 582	31 610	31 427	31 350	34 117	42 467	49 816	
ACTIF = PASSIF	35 965	39 489	37 519	38 075	39 178	47 606	52 256	
Dépôts des particuliers								
et entreprises	18 451	21 251	18 113	21 917	22 172	26 537	26 784	
– Organismes publics	5 678	8 787	7 272	6 545	7 974	9 669	12 876	
– Autres	12 773	12 464	10 841	15 372	14 198	16 868	13 908	
Dépôts de l'Etat	11 821	12 703	13 627	15 361	14 282	12 706	12 671	
Crédits de la								
Banque centrale	1 550	1 121	523	1 001	1 566	5 532	7 614	
Autres éléments (net)	4 143	4 414	5 256	– 204	1 158	2 831	5 187	
Source : B.C.E.A.O.								

SÉNÉGAL — SITUATION DES BANQUES

1975				1976				
	Septembre		Décembre		Septembre		Décembre	
Millions de francs c.f.a.								
Avoirs extérieurs (net)	- 10 195		- 14 138		- 9 433		- 10 029	
Réserves	2 398		4 745		8 078		5 169	
Créances sur l'Etat	9 756		10 606		14 882		14 401	
Crédits à l'économie	101 420		106 181		124 348		121 083	
ACTIF = PASSIF	103 379		107 394		137 875		130 624	
Dépôts des particuliers								
et entreprises	52 552		53 771		74 672		77 386	
— Organismes publics	1 450		2 887		3 013		3 279	
— Autres	51 102		50 884		71 659		74 107	
Dépôts de l'Etat	8 050		8 169		10 179		4 440	
Crédits de la								
Banque centrale	36 964		39 494		43 553		42 814	
Autres éléments (net)	5 813		5 960		9 471		5 984	
1977				1978				
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	
Millions de francs c.f.a.								
Avoirs extérieurs (net)	- 8 117	- 12 741	- 10 779	- 12 927	- 10 418	- 16 143	- 14 937	
Réserves	4 410	4 322	4 746	5 425	3 976	4 038	5 044	
Créances sur l'Etat	11 842	11 830	12 219	12 592	11 323	12 125	12 072	
Crédits à l'économie	152 916	145 827	139 928	143 309	155 436	157 617	168 541	
ACTIF = PASSIF	161 051	149 238	146 114	148 399	160 317	157 637	170 720	
Dépôts des particuliers								
et entreprises	85 884	86 543	89 379	88 551	94 698	96 246	101 033	
— Organismes publics	3 954	2 215	3 027	3 009	3 617	1 743	1 362	
— Autres	81 930	84 328	86 352	85 542	91 081	94 503	99 671	
Dépôts de l'Etat	4 609	4 714	4 572	4 222	4 683	4 717	5 675	
Crédits de la								
Banque centrale	61 590	48 737	42 460	44 340	51 828	49 231	55 196	
Autres éléments (net)	8 968	9 244	9 703	11 286	9 108	7 443	8 816	
Source : B.C.E.A.O.								

Source : B.C.E.A.O.

TOGO — SITUATION DES BANQUES

1975				1976				
Septembre		Décembre		Septembre		Décembre		
Millions de francs c.f.a.								
Avoirs extérieurs (net)	— 1 668	— 4 226	— 3 045	— 2 819				
Réserves	2 747	1 625	1 638	4 231				
Créances sur l'Etat	13	34	87	30				
Crédits à l'économie	19 255	24 290	30 129	31 705				
ACTIF = PASSIF	20 347	21 723	28 809	33 147				
Dépôts des particuliers								
et entreprises	17 728	17 801	20 884	26 455				
— Organismes publics	8 687	6 173	7 126	8 293				
— Autres	9 041	11 088	13 758	18 162				
Dépôts de l'Etat	928	881	898	1 261				
Crédits de la								
Banque centrale	1 454	2 590	3 792	4 187				
Autres éléments (net)	237	451	3 235	1 244				
1977				1978				
Mars		Juin	Sept.	Déc.	Mars		Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.								
Avoirs extérieurs (net)	203	— 384	— 832	— 5 699	— 1 630	— 1 431	— 306	
Réserves	5 842	2 798	3 852	3 859	2 038	3 456	4 929	
Créances sur l'Etat	16	22	105	623	994	815	888	
Crédits à l'économie	33 925	37 070	38 560	43 111	44 352	45 335	48 204	
ACTIF = PASSIF	39 986	39 506	41 685	41 894	45 754	48 175	53 715	
Dépôts des particuliers								
et entreprises	30 693	31 216	30 073	31 519	30 760	39 796	43 687	
— Organismes publics	10 626	10 254	7 284	8 312	8 302	15 418	16 456	
— Autres	20 067	20 962	22 789	23 207	22 458	24 378	27 231	
Dépôts de l'Etat	1 790	1 640	4 162	4 038	4 252	3 246	3 118	
Crédits de la								
Banque centrale	4 283	4 929	5 105	6 816	6 640	4 617	6 316	
Autres éléments (net)	3 220	1 721	2 345	— 479	4 102	516	594	
Source : B.C.E.A.O.								

BÉNIN — POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT

	1975		1976				
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre			
Millions de francs c.f.a.							
Billets et monnaies	351	292	504	511			
Dépôts à la Banque centrale	2 046	1 648	2 208	535			
Dépôts dans les banques	2 776	3 044	3 000	3 300			
Obligations cautionnées	—	—	—	—			
Total des créances (—)	5 173	4 984	5 712	4 346			
Concours de la Banque centrale	704	843	—	429			
Concours des banques	53	25	50	50			
Dépôts en C.C.P.	906	1 166	1 383	1 567			
Mécanisme pétrolier	—	—	—	—			
Total des dettes (+)	1 663	2 034	1 433	2 046			
POSITION NETTE	— 3 510	— 2 950	— 4 279	— 2 300			
		1977		1978			
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Billets et monnaies	544	660	500	500	500	500	500
Dépôts à la Banque centrale	1 079	1 192	1 519	1 466	2 638	1 847	2 651
Dépôts dans les banques	6 500	7 000	5 800	6 000	5 770	4 820	10 000
Obligations cautionnées	—	—	—	—	—	—	—
Total des créances (—)	8 123	8 852	7 819	7 966	8 908	7 167	13 151
Concours de la Banque centrale	1 728	1 736	853	1	509	668	1 947
Concours des banques	50	50	50	50	50	50	270
Dépôts en C.C.P.	1 674	1 577	1 706	1 700	1 919	2 157	2 114
Mécanisme pétrolier	—	—	—	—	—	—	—
Total des dettes (+)	3 452	3 363	2 609	1 751	2 478	2 875	4 331
POSITION NETTE	— 4 671	— 5 489	— 5 210	— 6 215	— 6 430	— 4 292	— 8 820
Source : B.C.E.A.O.							

COTE D'IVOIRE — POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT

	1975		1976	
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre
Millions de francs c.f.a.				
Billets et monnaies	722	495	462	479
Dépôts à la Banque centrale	1 713	6 166	2 368	1 906
Dépôts dans les banques	25 822	16 841	27 834	23 581
Obligations cautionnées	8 900	6 170	14 143	11 652
Total des créances (-)	37 157	29 672	44 807	37 618
Concours de la Banque centrale	5 433	—	15 623	9 302
Concours des banques	314	316	1 475	5 125
Dépôts en C.C.P.	1 540	2 293	3 870	1 644
Mécanisme pétrolier	2 868	1 768	—	—
Total des dettes (+)	10 155	4 377	20 968	16 071
POSITION NETTE	- 27 002	- 25 295	- 23 839	- 21 547

HAUTE-VOLTA – POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT

	1975		1976				
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre			
Millions de francs c.f.a.							
Billets et monnaies	518	468	479	603			
Dépôts à la Banque centrale	3 694	5 265	6 182	5 966			
Dépôts dans les banques	5 334	5 316	6 006	5 833			
Obligations cautionnées	270	303	403	462			
Total des créances (-)	9 816	11 352	13 070	12 864			
Concours de la Banque centrale	—	—	—	—			
Concours des banques	4 916	5 290	5 067	4 841			
Dépôts en C.C.P.	1 051	1 141	1 249	1 066			
Mécanisme pétrolier	—	—	—	—			
Total des dettes (+)	5 967	6 431	6 316	5 907			
POSITION NETTE	- 3 849	- 4 921	- 6 754	- 6 957			
	1977				1978		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Billets et monnaies	832	794	576	635	768	745	636
Dépôts à la Banque centrale	5 251	6 611	6 808	4 978	3 969	4 218	3 660
Dépôts dans les banques	6 232	6 425	6 344	6 587	6 861	6 695	7 681
Obligations cautionnées	713	730	643	807	928	962	1 038
Total des créances (-)	13 028	14 560	14 371	13 007	12 526	12 620	13 015
Concours de la Banque centrale	1	1 124	1 124	1 974	1 976	2 634	3 505
Concours des banques	4 593	4 950	4 482	1 937	2 902	3 307	4 763
Dépôts en C.C.P.	1 327	1 271	1 111	1 359	1 829	2 354	1 519
Mécanisme pétrolier	—	—	—	—	—	—	—
Total des dettes (+)	5 921	7 345	6 717	5 270	6 707	8 295	9 787
POSITION NETTE	- 7 107	- 7 215	- 7 654	- 7 737	- 5 819	- 4 325	- 3 228
Source : B.C.E.A.O.							

NIGER – POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT

	1975		1976	
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre
Millions de francs c.f.a.				
Billets et monnaies	347	742	274	899
Dépôts à la Banque centrale	3 723	5 303	4 479	3 969
Dépôts dans les banques	7 059	8 843	11 303	11 691
Obligations cautionnées	453	470	688	844
Total des créances (-)	11 582	15 358	16 744	17 403
Concours de la Banque centrale	2	3	1	2
Concours des banques	3 037	3 233	3 582	4 388
Dépôts en C.C.P.	601	634	631	687
Mécanisme pétrolier	—	—	—	—
Total des dettes (+)	3 640	3 870	4 214	5 077
POSITION NETTE	- 7 942	- 11 488	- 12 530	- 12 326
	</			

SÉNÉGAL – POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT

	1975		1976				
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre			
Millions de francs c.f.a.							
Billets et monnaies	570	459	289	573			
Dépôts à la Banque centrale	2 915	2 116	190	405			
Dépôts dans les banques	8 050	8 169	10 179	4 440			
Obligations cautionnées	742	758	845	836			
Total des créances (-)	12 277	11 502	11 503	6 254			
Concours de la Banque centrale	1	448	3 404	3 413			
Concours des banques	9 756	10 606	14 882	14 401			
Dépôts en C.C.P.	2 901	2 313	3 047	2 461			
Mécanisme pétrolier	—	—	—	—			
Total des dettes (+)	12 658	13 367	21 333	20 275			
POSITION NETTE	+ 381	+ 1 865	+ 9 830	+ 14 021			
	1977		1978				
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Billets et monnaies	718	500	612	658	880	314	376
Dépôts à la Banque centrale	639	721	535	771	1 111	1 413	2 086
Dépôts dans les banques	4 609	4 714	4 572	4 222	4 683	4 717	5 675
Obligations cautionnées	891	1 020	1 075	1 305	1 873	1 701	1 670
Total des créances (-)	6 857	6 955	6 794	6 956	8 547	8 145	9 807
Concours de la Banque centrale	5 242	4 468	8 335	8 141	8 277	11 588	8 336
Concours des banques	11 841	11 830	12 219	12 592	11 323	12 125	12 072
Dépôts en C.C.P.	3 362	3 772	3 045	2 886	3 833	4 312	4 381
Mécanisme pétrolier	—	—	—	—	—	—	—
Total des dettes (+)	20 445	20 070	23 599	23 619	23 433	28 025	24 789
POSITION NETTE	+ 13 588	+ 13 115	+ 16 805	+ 16 663	+ 14 886	+ 19 880	+ 14 982
Source : B.C.E.A.O.							

TOGO – POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT

	1975		1976	
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre
Millions de francs c.f.a.				
Billets et monnaies	356	287	448	280
Dépôts à la Banque centrale	938	1	—	1
Dépôts dans les banques	928	881	898	1 261
Obligations cautionnées	320	350	337	347
Total des créances (-)	2 542	1 519	1 683	1 889
Concours de la Banque centrale	—	2 396	2 491	2 460
Concours des banques	13	34	87	30
Dépôts en C.C.P.	490	487	586	558
Mécanisme pétrolier	—	—	—	—
Total des dettes (+)	503	2 917	3 164	3 048
POSITION NETTE	- 2 039	+ 1 398	+ 1 481	+ 1 159
	</			

Source : B.C.E.A.O.

BÉNIN — RÉPARTITION DES CRÉDITS A COURT TERME PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

Secteurs d'activité	1976				1977				1978		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.											
Crédits bancaires recensés											
Agriculture, Elevage, Pêche, Sylviculture	1 568	2 011	2 333	2 131	3 570	3 275	3 013	3 237	3 646	5 131	5 336
Mines	11	11	11	11	11	11	11	12	12	12	66
Industries	4 787	4 867	5 286	4 866	5 044	5 474	6 953	7 081	6 844	7 309	8 289
— Eau, Gaz, Electricité	—	13	13	13	—	—	—	—	68	64	—
— Raffinage de produits pétroliers	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
— Industries alimentaires	682	556	885	627	479	400	534	442	652	834	1 300
— Industries non alimentaires	1 985	2 481	2 666	2 814	3 054	3 506	4 652	4 798	4 836	5 058	5 836
— Travaux publics, Génie civil	2 060	1 757	1 692	1 362	1 473	1 512	1 712	1 793	1 226	1 290	1 101
— Construction de maisons d'habitation	60	60	32	50	38	56	55	48	62	63	52
Services	9 909	8 926	8 476	10 048	9 975	10 324	11 440	12 110	13 305	13 591	13 040
— Transport, Transit	868	824	770	762	869	864	914	1 235	1 575	1 601	2 009
— Commerce	Export, prod. agricoles										
	41	30	30	18	18	18	22	22	22	22	22
— Commerce	Autres										
	8 323	7 529	7 044	8 831	8 582	8 496	9 806	10 155	10 910	10 996	9 763
— Etablissements financiers inscrits	23	5	5	5	5	5	—	—	—	—	—
— Assurances, Comm. métaux précieux	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
— Autres services	654	538	627	432	501	941	698	698	798	972	1 246
Personnes physiques	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Crédits non classés ailleurs	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Total	16 275	15 815	16 106	17 056	18 600	19 084	21 417	22 440	23 807	26 043	26 731
dont <i>Crédits de campagne</i>	2 864	2 652	2 029	2 006	3 453	2 552	...	200	1 390	1 400	...
Crédits bancaires non recensés	12 445	10 524	10 894	10 444	11 400	10 916	8 483	7 960	10 193	8 957	6 769
Obligations cautionnées	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
TOTAL	28 720	26 339	27 000	27 500	30 000	30 000	29 900	30 400	34 000	35 000	33 500

COTE D'IVOIRE — RÉPARTITION DES CRÉDITS A COURT TERME PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

Secteurs d'activité	1976				1977				1978		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.											
Crédits bancaires recensés											
Agriculture, Elevage, Pêche, Sylviculture	27 583	27 635	32 514	36 689	36 978	43 833	48 078	52 538	35 721	32 444	26 448
Mines	811	642	743	790	799	786	812	1 063	1 149	1 162	1 273
Industries	63 155	64 864	64 767	76 995	79 978	88 421	86 966	107 046	124 570	130 996	138 699
— Eau, Gaz, Electricité	266	—	192	2 239	806	—	1 290	3 577	6 055	8 160	5 005
— Raffinage de produits pétroliers	1 886	2 185	1 662	4 892	2 853	5 250	1 306	4 157	5 961	4 355	2 592
— Industries alimentaires	16 434	14 510	14 146	17 254	21 383	20 378	16 431	19 339	25 858	28 540	34 668
— Industries non alimentaires	23 894	25 951	29 175	31 373	32 752	37 161	38 267	44 142	46 399	46 763	52 703
— Travaux publics, Génie civil	7 511	9 287	11 307	11 123	13 452	14 176	14 582	17 237	22 044	23 470	26 175
— Construction de maisons d'habitation	13 164	12 931	8 285	10 114	8 732	11 456	15 090	18 594	18 253	19 708	17 556
Services	113 397	113 387	104 123	128 491	167 402	151 680	147 075	202 560	203 904	168 641	170 663
— Transport, Transit	5 802	4 679	6 242	6 095	7 634	9 233	10 603	12 933	13 557	15 409	27 531
— Commerce	Export. prod. agricoles										
	Autres										
— Etablissements financiers inscrits (a)	4 878	5 469	6 878	7 981	8 564	8 881	9 968	9 937	11 943	13 035	13 202
— Assurances, Comm. métaux précieux	94	225	151	120	6	31	104	114	454	41	129
— Autres services	2 852	3 258	3 807	5 191	6 473	6 278	7 767	7 474	6 362	7 007	7 341
Personnes physiques	1 325	1 649	1 855	2 057	2 050	2 376	2 806	3 165	3 368	3 663	2 965
Crédits non classés ailleurs	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Total	206 271	208 177	204 002	245 022	287 207	287 096	285 737	366 372	368 712	336 906	340 048
dont <i>Crédits de campagne</i>	71 821	64 518	50 448	69 928	101 175	74 334	52 623	90 299	91 989	56 940	46 396
Crédits bancaires non recensés	19 064	22 684	32 182	34 193	51 015	48 521	53 574	72 532	71 385	75 428	71 476
Obligations cautionnées	10 608	7 542	14 143	11 652	9 217	19 269	18 394	19 432	14 925	14 407	18 419
TOTAL	235 943	238 403	250 327	290 867	347 439	354 886	357 705	458 336	455 022	426 741	429 943

(a) A compter de juin 1976, y compris les crédits consentis par les établissements financiers réescomptés par la Banque centrale.

HAUTE-VOLTA — RÉPARTITION DES CRÉDITS A COURT TERME PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

Secteurs d'activité	1976				1977				1978		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.											
Crédits bancaires recensés											
Agriculture. Elevage. Pêche. Sylviculture	249	172	72	264	199	111	67	129	379	277	348
Mines	—	—	—	—	—	50	—	—	—	—	—
Industries	3 615	3 732	4 472	5 611	6 142	5 574	7 578	8 839	9 176	8 864	8 964
— Eau. Gaz. Electricité	—	—	—	—	—	—	—	—	38	—	50
— Raffinage de produits pétroliers	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
— Industries alimentaires	2 300	2 310	2 835	3 122	3 764	3 091	3 640	3 529	4 196	3 962	4 180
— Industries non alimentaires	820	858	1 229	1 510	1 222	1 246	2 676	3 375	2 910	3 017	3 004
— Travaux publics. Génie civil	495	564	431	979	1 156	1 237	1 262	1 926	2 023	1 876	1 721
— Construction de maisons d'habitation	—	—	—	—	—	—	—	9	9	9	9
Services	6 665	6 523	6 195	7 085	7 482	6 873	6 982	8 732	10 655	10 875	11 543
— Transport. Transit	377	379	437	449	414	389	389	453	408	430	498
— Commerce	Exp. prod. agricoles										
	3 057	2 852	2 503	2 948	2 964	2 081	1 466	2 331	4 085	3 842	3 675
— Commerce	Autres										
	2 272	2 262	2 697	3 107	3 414	3 674	4 294	4 903	5 041	5 481	6 171
— Etablissements financiers inscrits (a)	309	369	464	490	562	624	719	908	948	959	966
— Assurances. Comm. métaux précieux	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—
— Autres services	650	660	94	91	128	105	114	137	173	163	233
Personnes physiques	26	104	93	116	135	190	282	273	276	135	349
Crédits non classés ailleurs	610	949	1 370	1 416	1 299	1 060	1 931	2 419	1 969	1 981	2 243
Total	11 165	11 480	12 202	14 492	15 257	13 858	16 840	20 392	22 455	22 132	23 447
dont <i>Crédits de campagne</i>	4 592	4 012	3 070	4 209	4 682	3 374	2 857	4 705	5 211	6 660	10 380
Crédits bancaires non recensés	708	837	1 286	2 614	2 946	3 694	4 171	5 679	6 433	5 735	5 170
Obligations cautionnées	341	371	403	462	713	730	643	807	928	962	1 037
TOTAL	12 214	12 688	13 891	17 568	18 916	18 282	21 654	26 878	29 816	28 829	29 654
(a) A compter de juin 1976, y compris les crédits consentis par les établissements financiers réescomptés par la Banque centrale.											

NIGER — RÉPARTITION DES CRÉDITS A COURT TERME PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

Secteurs d'activité	1976				1977				1978		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.											
Crédits bancaires recensés											
Agriculture, Elevage, Pêche, Sylviculture.	246	261	573	890	311	231	640	798	983	1 324	1 574
Mines	—	—	19	10	9	—	17	79	109	964	7 060
Industries	4 612	4 666	4 124	4 483	4 769	5 979	5 525	5 021	6 424	8 289	6 267
— Eau, Gaz, Electricité	6	—	—	46	209	167	75	101	30	160	90
— Raffinage de produits pétroliers	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
— Industries alimentaires	943	952	925	804	847	1 073	974	979	913	952	1 034
— Industries non alimentaires	2 139	2 234	2 034	2 364	2 276	2 728	2 444	2 528	3 046	3 213	1 071
— Travaux publics, Génie civil	1 503	1 468	1 165	1 260	1 428	1 953	2 018	1 413	2 430	3 954	4 066
— Construction de maisons d'habitation	21	12	—	9	9	58	14	—	5	10	6
Services	14 491	13 411	10 986	14 205	13 510	13 615	12 867	14 371	16 128	17 572	17 821
— Transport, Transit	1 381	1 295	1 628	1 620	1 792	2 200	2 127	2 105	2 629	2 674	2 576
— Commerce	Export. prod. agricoles										
	Autres										
— Etablissements financiers inscrits (a)	382	445	513	589	638	663	703	660	610	589	628
— Assurances, Comm. métaux précieux	12	12	12	13	13	13	—	10	3	—	—
— Autres services	293	163	169	157	205	251	161	363	428	353	279
Personnes physiques	11	47	42	67	73	85	65	120	141	97	85
Crédits non classés ailleurs	1 595	960	1 382	953	1 047	383	501	1 010	1 150	1 672	1 143
Total	20 955	19 345	17 126	20 608	19 719	20 293	19 615	21 399	24 935	29 918	33 950
dont <i>Crédits de campagne</i>	4 037	3 701	1 022	4 016	3 157	1 850	786	470	995	2 625	1 435
Crédits bancaires non recensés	3 187	3 788	3 024	1 971	3 068	3 863	3 762	933	150	2 265	2 928
Obligations cautionnées	616	582	688	844	1 076	1 063	694	1 082	1 225	1 680	1 132
TOTAL	24 758	23 715	20 838	23 423	23 863	25 219	24 071	23 414	26 310	33 863	38 010

(a) A compter de juin 1976, y compris les crédits consentis par les établissements financiers réescomptés par la Banque centrale.

SÉNÉGAL — RÉPARTITION DES CRÉDITS A COURT TERME PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

Secteurs d'activité	1976				1977				1978		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.											
Crédits bancaires recensés											
Agriculture. Elevage. Pêche. Sylviculture.	3 133	2 912	2 712	4 662	4 363	4 392	3 281	4 848	4 615	6 017	5 938
Mines	765	926	1 657	251	580	532	474	496	293	461	243
Industries	14 343	16 452	17 251	18 507	20 184	23 455	22 555	24 956	25 739	28 613	31 498
— Eau. Gaz. Electricité	797	678	264	416	362	673	987	736	1 103	842	864
— Raffinage de produits pétroliers	400	—	627	39	1 216	1 410	430	573	157	494	263
— Industries alimentaires	3 618	6 675	6 339	7 105	6 917	8 104	5 877	6 154	6 952	8 527	9 070
— Industries non alimentaires	5 310	4 928	5 335	5 548	5 973	7 133	7 801	9 359	9 469	9 511	10 289
— Travaux publics. Génie civil	3 510	3 615	4 189	4 961	5 214	5 495	6 456	6 990	7 309	8 321	9 773
— Construction de maisons d'habitation	508	556	497	438	502	640	1 004	1 144	749	918	1 239
Services	96 740	88 976	78 450	71 077	100 218	87 604	79 055	75 819	84 753	77 613	83 917
— Transport. Transit	3 354	2 981	3 289	3 505	3 586	3 835	7 099	4 161	4 380	4 119	4 866
— Commerce	Export. prod. agricoles										
	Autres										
— Etablissements financiers inscrits (a)	3 030	3 358	3 285	3 437	3 626	3 793	3 545	3 986	3 777	3 777	3 552
— Assurances. Comm. métaux précieux	—	—	30	—	—	13	—	14	—	8	32
— Autres services	656	619	645	722	995	1 098	1 374	1 639	1 796	1 974	2 037
Personnes physiques	368	447	511	527	631	710	774	977	1 041	1 402	1 520
Crédits non classés ailleurs	159	111	414	124	129	477	284	304	152	225	497
Total	115 508	109 824	100 995	95 148	126 105	117 170	106 423	107 400	116 593	114 331	123 613
dont <i>Crédits de campagne</i>	44 990	37 675	25 879	15 259	38 408	23 574	14 906	17 455	23 049	13 078	12 593
Crédits bancaires non recensés	4 514	3 064	4 552	5 810	5 241	6 483	10 570	9 088	9 464	11 307	8 521
Obligations cautionnées	593	848	845	836	891	1 020	1 075	1 305	1 872	1 701	1 670
TOTAL	120 615	113 736	106 392	101 794	132 237	124 673	118 068	117 793	127 929	127 339	133 804
(a) A compter de mars 1976, y compris les crédits consentis par les établissements financiers réescomptés par la Banque centrale.											

TOGO — RÉPARTITION DES CRÉDITS A COURT TERME PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

Secteurs d'activité	1976				1977				1978		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.											
Crédits bancaires recensés											
Agriculture, Elevage, Pêche, Sylviculture	557	543	519	388	542	448	566	1 027	1 217	1 229	1 305
Mines	4 484	5 398	5 900	5 853	7 185	6 929	5 908	5 656	6 559	5 625	5 338
Industries	4 295	3 643	4 806	4 127	5 055	5 662	5 387	6 479	7 323	8 269	8 116
— Eau, Gaz, Electricité	221	172	340	231	237	229	317	495	949	826	464
— Raffinage de produits pétroliers	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
— Industries alimentaires	799	831	847	804	631	735	804	544	305	341	279
— Industries non alimentaires	1 918	1 163	1 738	1 304	1 718	1 771	1 917	1 708	1 975	2 150	2 448
— Travaux publics, Génie civil	1 357	1 477	1 881	1 788	2 469	2 927	2 349	3 732	4 094	4 952	4 925
— Construction de maisons d'habitation	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Services	6 340	7 516	8 262	7 664	7 809	9 290	9 621	10 596	10 913	10 918	11 645
— Transport, Transit	230	410	462	289	406	398	448	531	711	775	680
— Commerce { Export. prod. agricoles Autres	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
— Etablissements financiers inscrits (a)	390	400	415	402	403	476	673	825	874	989	1 232
— Assurances, Comm. métaux précieux	5	7	11	—	—	—	—	1	—	—	—
— Autres services	178	326	289	248	135	144	149	192	186	216	229
Personnes physiques	22	16	14	—	—	—	—	12	—	28	11
Crédits non classés ailleurs	148	32	31	89	26	140	259	1 197	537	568	988
Total	15 846	17 148	19 532	18 121	20 617	22 469	21 741	24 967	26 549	26 637	27 403
dont Crédits de campagne	1 631	489	629	1 575	841	920	920	820	1 466	896	845
Crédits bancaires non recensés	4 297	3 018	3 429	6 023	5 327	6 469	8 474	9 145	8 148	8 570	8 288
Obligations cautionnées	288	393	337	347	651	965	1 218	1 119	1 213	1 475	1 499
TOTAL	20 431	20 559	23 298	24 491	26 595	29 903	31 433	35 231	35 910	36 682	37 190

(a) A compter de juin 1976, y compris les crédits consentis par les établissements financiers réescomptés par la Banque centrale.

BÉNIN — RÉPARTITION DES CRÉDITS A MOYEN ET LONG TERME PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

Secteurs d'activité	1976				1977				1978		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.											
Crédits bancaires recensés											
Agriculture. Elevage. Pêche. Sylviculture	335	331	547	777	787	817	872	904	904	948	1 446
Mines	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Industries	1 647	1 480	1 871	1 674	1 869	1 880	1 903	2 003	2 063	2 164	2 250
— Eau. Gaz. Electricité	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
— Raffinage de produits pétroliers	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
— Industries alimentaires	658	587	856	579	749	824	849	908	1 029	1 080	1 080
— Industries non alimentaires	946	869	946	1 027	1 054	991	981	1 024	964	1 016	1 064
— Travaux publics. Génie civil	19	—	—	—	—	—	—	10	10	10	48
— Construction de maisons d'habitation	24	24	69	68	66	65	63	61	60	58	58
Services	1 091	1 221	1 527	1 916	2 033	2 392	2 563	2 807	3 179	4 078	4 203
— Transport. Transit	673	732	1 008	1 070	1 109	1 423	1 312	1 488	1 474	2 150	2 240
— Commerce	Export. prod. agricoles										
	Autres										
— Etablissements financiers inscrits	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
— Assurances. Comm. métaux précieux	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
— Autres services	259	320	344	501	502	556	886	409	999	1 163	1 216
Personnes physiques	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Crédits non classés ailleurs	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Total	3 073	3 032	3 945	4 367	4 689	5 089	5 338	5 714	6 146	7 190	7 899
Crédits bancaires non recensés	1 418	1 324	555	233	1 311	2 011	1 762	1 486	1 854	810	2 101
TOTAL	4 491	4 356	4 500	4 600	6 000	7 100	7 100	7 200	8 000	8 000	10 000

COTE D'IVOIRE — RÉPARTITION DES CRÉDITS A MOYEN ET LONG TERME PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

Secteurs d'activité	1976				1977				1978		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.											
Crédits bancaires recensés											
Agriculture. Elevage. Pêche. Sylviculture	8 595	8 886	9 461	10 912	11 188	10 983	13 618	13 642	14 786	14 565	13 771
Mines	264	289	274	277	282	263	236	210	316	485	472
Industries	41 226	42 341	42 982	46 965	50 923	51 376	68 830	71 827	77 495	79 811	91 026
— Eau. Gaz. Electricité	3 821	4 374	4 992	4 610	6 528	6 658	8 193	7 485	9 227	10 369	12 832
— Raffinage de produits pétroliers	1 000	912	1 049	1 425	1 388	930	2 055	2 559	7 417	3 776	3 941
— Industries alimentaires	8 438	8 674	8 108	8 200	8 414	9 075	10 919	12 869	12 995	13 786	15 465
— Industries non alimentaires	14 331	14 835	14 509	15 682	17 937	18 184	23 281	23 991	22 190	25 677	26 342
— Travaux publics. Génie civil	1 675	1 480	1 955	1 686	1 944	2 481	3 543	3 235	3 096	3 476	5 944
— Construction de maisons d'habitation	11 961	12 066	12 369	15 362	14 712	14 048	20 839	21 688	22 570	22 727	26 502
Services	19 186	20 769	22 760	23 834	26 575	26 746	29 369	30 970	30 391	38 401	36 770
— Transport. Transit	6 486	7 685	8 677	8 527	9 587	8 968	10 299	10 171	9 342	12 860	10 926
— Commerce	Export. prod. agricoles Autres										
	821	995	1 007	1 273	1 265	1 227	1 481	1 447	1 338	2 012	2 103
	3 826	3 412	3 808	3 779	4 323	4 915	5 535	6 432	6 626	7 228	7 432
— Etablissements financiers inscrits	776	1 121	1 156	1 849	2 069	2 270	2 332	2 592	2 556	3 251	3 414
— Assurances. Comm. métaux précieux	38	37	135	184	281	279	277	—	—	—	—
— Autres services	7 239	7 519	7 977	8 222	9 050	9 097	9 445	10 328	10 529	13 050	12 895
Personnes physiques	4 994	5 112	5 430	6 039	6 004	6 000	6 501	7 055	7 403	8 196	9 295
Crédits non classés ailleurs	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Total	74 265	77 397	80 907	88 027	94 972	95 368	118 554	123 704	130 391	141 458	151 334
Crédits bancaires non recensés	10 724	11 468	12 579	12 996	19 888	26 046	22 282	23 479	25 121	28 667	33 164
TOTAL	84 989	88 865	93 486	101 023	114 860	121 414	140 836	147 183	155 512	170 125	184 498

HAUTE-VOLTA — RÉPARTITION DES CRÉDITS A MOYEN ET LONG TERME PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

Secteurs d'activité	1976				1977				1978		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.											
Crédits bancaires recensés											
Agriculture. Elevage. Pêche. Sylviculture	2	2	17	5	23	12	10	12	5	9	16
Mines	—	—	—	—	—	47	47	47	47	47	47
Industries	4 781	5 560	6 369	7 020	7 136	8 615	8 853	8 886	8 734	9 264	8 648
— Eau. Gaz. Electricité	670	899	1 000	1 128	1 142	1 155	1 149	1 480	1 602	1 794	1 713
— Raffinage de produits pétroliers	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
— Industries alimentaires	3 143	3 625	4 103	4 599	4 606	5 991	6 162	5 808	5 266	5 608	4 881
— Industries non alimentaires	958	1 007	1 146	1 133	1 230	1 313	1 388	1 445	1 704	1 702	1 898
— Travaux publics. Génie civil	10	29	30	28	26	24	22	21	20	18	17
— Construction de maisons d'habitation	—	—	90	132	132	132	132	132	142	142	139
Services	1 113	1 217	1 661	1 655	1 741	2 341	2 940	3 271	3 404	3 185	3 359
— Transport. Transit	357	491	923	936	997	1 083	1 395	1 353	1 430	1 284	1 274
— Commerce	Export. prod. agricoles										
	226	221	229	229	234	303	300	259	296	284	288
— Commerce	Autres										
	67	65	64	98	129	206	363	639	678	649	780
— Etablissements financiers inscrits	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
— Assurances. Comm. métaux précieux	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
— Autres services	463	440	445	392	381	749	882	1 020	1 000	968	1 017
Personnes physiques	1 278	1 332	1 522	1 758	1 864	1 695	2 482	2 704	2 867	2 791	3 090
Crédits non classés ailleurs	11	97	39	47	82	197	361	557	937	1 075	737
Total	7 185	8 208	9 608	10 485	10 846	12 907	14 693	15 477	15 994	16 371	15 897
Crédits bancaires non recensés	4 104	3 974	4 173	4 356	4 300	3 957	2 388	3 395	3 681	3 669	4 143
TOTAL	11 289	12 182	13 781	14 841	15 146	16 864	17 081	18 872	19 675	20 040	20 040

NIGER — RÉPARTITION DES CRÉDITS A MOYEN ET LONG TERME PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

Secteurs d'activité	1976				1977				1978		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.											
Crédits bancaires recensés											
Agriculture. Elevage. Pêche. Sylviculture	237	227	352	352	352	306	404	514	420	335	382
Mines	—	400	563	550	2 107	2 700	2 829	4 000	4 096	4 400	5 900
Industries	1 521	1 538	1 582	1 334	1 244	1 672	1 951	1 893	1 650	1 402	2 514
— Eau. Gaz. Electricité	—	—	20	20	16	39	39	69	64	67	67
— Raffinage de produits pétroliers	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
— Industries alimentaires	635	627	586	491	591	574	529	438	442	575	522
— Industries non alimentaires	593	564	632	476	510	727	1 063	905	729	434	700
— Travaux publics. Génie civil	12	81	79	86	84	80	78	235	175	158	1 058
— Construction de maisons d'habitation	281	266	265	261	43	252	242	246	240	168	167
Services	585	825	750	857	757	1 010	941	1 104	1 069	1 653	1 708
— Transport. Transit	394	544	531	642	552	645	578	543	482	816	785
— Commerce	Export. prod. agricoles										
	—	8	6	5	4	3	—	40	75	135	176
— Autres	141	212	152	130	113	268	266	424	394	439	449
— Etablissements financiers inscrits	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
— Assurances. Comm. métaux précieux	—	—	—	—	—	—	—	—	—	15	15
— Autres services	58	61	61	80	88	94	97	97	118	248	283
Personnes physiques	85	80	67	99	86	138	151	169	167	167	208
Crédits non classés ailleurs	463	289	435	97	639	51	40	171	260	627	452
Total	2 891	3 359	3 749	3 289	5 185	5 877	6 316	7 851	7 662	8 584	11 164
Crédits bancaires non recensés	1 810	1 897	1 733	1 849	1 867	1 834	1 997	1 407	1 596	1 907	2 167
TOTAL	4 701	5 256	5 482	5 138	7 052	7 711	8 313	9 258	9 258	10 491	13 331

SÉNÉGAL — RÉPARTITION DES CRÉDITS A MOYEN ET LONG TERME PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

Secteurs d'activité	1976				1977				1978		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.											
Crédits bancaires recensés											
Agriculture. Elevage. Pêche. Sylviculture	2 890	3 055	2 984	4 621	4 796	4 662	3 814	6 390	6 538	5 318	5 324
Mines	—	—	—	770	770	1 100	1 165	1 155	1 155	1 148	1 148
Industries	6 121	6 545	7 816	6 617	7 282	6 876	6 058	6 350	6 612	8 070	7 987
— Eau. Gaz. Electricité	—	150	144	84	104	66	379	344	325	310	292
— Raffinage de produits pétroliers	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
— Industries alimentaires	2 576	2 119	2 823	2 108	2 225	2 167	1 111	1 087	759	1 318	1 218
— Industries non alimentaires	1 945	2 377	2 738	2 468	2 797	2 706	2 574	2 591	2 674	2 903	2 748
— Travaux publics. Génie civil	383	489	460	242	599	465	552	519	553	1 048	1 174
— Construction de maisons d'habitation	1 217	1 410	1 651	1 715	1 557	1 372	1 442	1 809	2 301	2 491	2 555
Services	4 108	4 347	5 061	5 150	5 148	5 572	6 922	5 795	6 009	8 091	10 119
— Transport. Transit	968	1 232	1 343	1 332	1 280	1 227	2 614	1 381	1 197	1 385	1 648
— Commerce { Export. prod. agricoles	—	83	83	83	82	54	72	57	58	48	51
— Commerce { Autres	442	479	637	661	686	980	987	1 380	1 593	2 862	3 583
— Etablissements financiers inscrits	—	—	37	37	62	188	188	114	169	262	372
— Assurances. Comm. métaux précieux	15	13	13	10	10	8	8	5	5	95	683
— Autres services	2 683	2 543	2 951	3 030	3 018	3 115	3 053	2 858	2 987	3 439	3 782
Personnes physiques	1 772	1 980	2 334	2 813	3 589	3 593	4 194	5 585	6 870	7 758	8 715
Crédits non classés ailleurs	33	10	15	34	54	56	238	152	329	147	365
Total	14 924	15 937	18 210	20 005	21 639	21 859	22 391	25 427	27 513	30 532	33 658
Crédits bancaires non recensés	1 242	1 354	1 485	1 172	1 142	1 505	1 884	2 839	3 289	2 825	3 981
TOTAL	16 166	17 291	19 695	21 177	22 781	23 364	24 275	28 266	30 802	33 357	37 639

TOGO — RÉPARTITION DES CRÉDITS A MOYEN ET LONG TERME PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

Secteurs d'activité	1976				1977				1978		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.											
Crédits bancaires recensés											
Agriculture. Elevage. Pêche. Sylviculture	65	64	64	47	14	11	11	25	28	28	61
Mines	1 391	1 390	1 394	1 398	1 344	1 343	1 343	1 692	1 191	1 690	1 724
Industries	1 071	1 300	1 465	1 387	1 322	1 372	1 380	1 566	1 796	2 650	3 354
— Eau. Gaz. Electricité	—	211	192	145	136	143	134	109	109	785	1 077
— Raffinage de produits pétroliers	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
— Industries alimentaires	157	198	371	401	349	366	392	542	638	654	1 213
— Industries non alimentaires	476	684	705	627	668	695	722	759	796	923	911
— Travaux publics. Génie civil	149	145	136	144	127	126	90	114	211	246	111
— Construction de maisons d'habitation	78	78	74	70	42	42	42	42	42	42	42
Services	1 034	1 264	1 245	1 287	1 496	1 390	1 379	1 491	1 513	1 500	1 659
— Transport. Transit	59	54	54	174	277	262	259	265	270	270	270
— Commerce { Export. prod. agricoles	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
— Commerce { Autres	801	994	994	947	1 063	972	979	993	1 012	1 000	1 146
— Etablissements financiers inscrits	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
— Assurances. Comm. métaux précieux	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
— Autres services	174	216	197	166	156	156	141	233	231	230	243
Personnes physiques	510	572	622	33	28	32	31	23	58	61	55
Crédits non classés ailleurs	5	10	13	20	27	56	72	53	148	415	623
Total	4 076	4 600	4 803	4 172	4 231	4 204	4 216	4 850	4 734	6 344	7 476
Crédits bancaires non recensés	2 551	2 668	2 546	3 565	3 920	4 118	4 421	4 504	5 315	4 250	5 571
TOTAL	6 627	7 268	7 349	7 737	8 151	8 322	8 637	9 354	10 049	10 594	13 047

COMMERCE EXTÉRIEUR

COMPOSITION DU COMMERCE EXTÉRIEUR

Principaux produits exportés et principales marchandises importées

— Bénin	64-65
— Côte d'Ivoire	66-67
— Haute-Volta	68-69
— Niger	70-71
— Sénégal	72-73
— Togo	74-75

ORIENTATION GÉOGRAPHIQUE DU COMMERCE EXTÉRIEUR

Principaux pays de destination et d'origine

— Bénin	76-77
— Côte d'Ivoire	78-79
— Haute-Volta	80-81
— Niger	82-83
— Sénégal	84-85
— Togo	86-87

BÉNIN - PRINCIPAUX PRODUITS EXPORTES

	Quantités					Valeurs				
	1973	1974	1975	1976*	1977*	1973	1974	1975	1976*	1977*
	Tonnes					Millions de francs c.f.a.				
Crevettes	895	948	723	88	67	141	152	195	26	16
Café vert	1 341	161	477	579	610	273	31	145	186	508
Cacao en fèves	15 291	3 694	1 610	809	1 105	2 443	1 205	642	306	826
Arachides décortiquées	3 311	4 605	1 779	1 577	1 049	821	489	257	144	79
Graines de coton	17 846	27 975	6 214	6 409	9 705	312	733	200	149	247
Amandes de karité	3 158	13 161	500	5 069	1 000	101	459	30	273	35
Huile brute de palme	5 556	1 563	5 723	3 191	3 277	321	123	394	202	196
Huile brute de palmiste	8 499	301	5 391	6 012	8 906	537	32	434	504	1 002
Tourteaux de palmiste	15 712	8 530	19 056	7 794	12 977	379	319	481	186	528
Tabacs bruts	552	1 133	1 048	492	416	130	253	230	121	113
Ciments hydrauliques	1 685	37 841	45 645	9 153	193	19	469	556	113	39
Coton égrené	15 345	18 062	11 724	6 614	6 310	2 875	4 471	1 542	1 626	1 349
Sacs de jute	545	7	520	-	382	71	1	74	-	9
Friperie, drilles, chiffons	1 209	851	920	1 027	264	106	71	108	98	56
Ferrailles	199	1 944	844	25	25	11	10	7	3	2
Autres produits	21 445	25 798	16 531	20 504	18 528	1 254	1 422	1 496	1 601	2 637
Total	112 589	146 574	118 705	69 343	64 814	9 794	10 240	6 791	5 538	7 642
*Provisaires										

Source : Ministère du Plan, de la Statistique et de la Coordination des Aides Extérieures.

BÉNIN — PRINCIPALES MARCHANDISES IMPORTÉES

	Quantités					Valeurs				
	1973	1974	1975	1976*	1977*	1973	1974	1975	1976*	1977*
	Tonnes					Millions de francs c.f.a.				
Poissons, crustacés, mollusques	5 208	7 293	9 536	9 336	5 058	192	327	521	540	278
Produits laitiers	1 408	1 728	1 029	1 947	1 479	229	262	247	449	398
Céréales	15 351	5 418	10 033	33 374	62 745	907	542	532	1 318	2 703
Sucres et sucreries	8 315	7 379	2 459	3 446	1 209	670	878	532	454	135
Préparations et conserves										
— de viande et poisson	1 256	3 653	1 036	1 202	889	215	235	249	262	270
— de fruits et légumes	3 333	1 465	1 257	1 338	1 799	462	411	265	317	463
Boissons	4 185	4 022	9 394	10 301	14 707	647	887	2 922	3 447	4 748
Tabacs	2 301	2 833	2 901	3 129	2 831	1 568	2 416	3 337	4 782	5 728
Matériaux de construction	88 420	105 955	67 778	16 917	21 642	630	1 367	891	979	811
Produits pétroliers	67 158	66 262	86 200	88 926	71 503	1 416	2 250	2 579	2 954	2 990
Produits chimiques	2 196	2 486	3 168	3 142	2 313	189	362	476	434	382
Produits pharmaceutiques	704	1 756	648	1 077	438	927	1 899	1 083	2 009	817
Engrais	5 720	13 671	7 812	7 670	7 420	176	884	561	401	336
Plastiques (y.c. ouvrages)	722	1 002	768	1 035	796	269	194	279	414	353
Caoutchouc (y.c. ouvrages)	1 079	1 086	1 165	1 206	1 042	432	460	595	704	538
Papiers, cartons. Articles de librairie	3 325	4 407	3 395	2 437	2 767	447	647	1 013	792	831
Fils et tissus	8 753	4 901	6 106	5 892	6 382	4 214	4 012	5 744	6 774	10 172
Vêtements et bonneterie	910	1 460	1 305	1 857	2 608	1 387	3 150	2 877	4 989	7 365
Fers. Fontes. Aciers	12 542	17 411	12 870	22 971	14 696	1 480	2 646	2 071	2 819	2 584
Ouvrages divers en métaux	737	647	775	1 014	740	242	370	424	564	509
Machines et appareils mécaniques	3 098	7 383	2 737	2 515	2 787	1 691	4 526	2 990	2 848	3 003
Machines et appareils électriques	2 419	3 945	5 238	5 934	5 315	1 061	2 141	2 425	3 105	3 040
Matériel de transport routier	3 868	4 116	6 090	7 077	7 178	1 970	2 363	3 852	5 176	5 430
Matériel de précision	94	77	93	123	92	193	159	262	294	347
Autres marchandises	29 220	14 970	28 863	28 303	28 721	3 245	2 142	5 353	5 382	6 123
Total	272 322	285 326	272 656	262 169	267 157	24 859	35 530	42 080	52 207	60 354
*Provisoires										
Source : Ministère du Plan, de la Statistique et de la Coordination des Aides Extérieures.										

COTE D'IVOIRE — PRINCIPAUX PRODUITS EXPORTES

	Quantités					Valeurs				
	1973	1974	1975	1976	1977	1973	1974	1975	1976	1977
	Tonnes					Millions de francs c.f.a.				
Cacao en fèves	143 006	205 305	169 741	194 949	158 491	27 759	62 313	47 637	71 397	98 799
Beurre de cacao	8 225	7 474	16 956	12 113	11 211	3 786	6 348	10 196	10 594	15 294
Cacao en masse	6 807	10 958	15 156	20 056	12 715	1 842	5 735	4 138	9 291	14 069
Café vert	212 600	263 439	254 768	322 826	233 149	43 821	63 783	61 702	132 757	198 615
Extraits de café	1 893	2 494	2 220	2 424	1 875	1 599	2 285	2 365	2 421	2 228
Bananes fraîches	144 967	174 676	135 881	98 647	106 544	3 029	3 668	3 006	3 149	3 271
Ananas frais	46 510	67 016	69 732	61 315	59 512	2 088	2 976	3 113	2 772	2 705
Ananas conservés sans alcool	51 677	59 527	54 878	59 600	52 052	4 241	6 679	6 164	7 486	7 577
Jus d'ananas	17 660	15 551	10 328	12 041	11 695	811	735	515	646	745
Noix et amandes palmistes	23 877	38 961	29 060	28 508	16 487	982	3 890	1 125	1 177	1 327
Huile de palme et de palmiste	55 728	101 897	114 077	91 861	78 815	3 343	15 352	10 552	7 783	10 448
Tourteaux de palmiste	—	2 463	825	1 231	1 715	—	48	14	30	35
Noix de cola	28 037	54 464	54 562	36 996	38 677	759	1 576	1 144	900	852
Conserves de poissons et crustacés	4 150	6 009	6 866	9 473	11 838	1 256	2 237	2 473	3 095	4 822
Caoutchouc naturel brut	14 908	15 197	14 869	17 476	16 840	1 982	2 668	1 731	2 952	3 111
Bois (y. c. ouvrages)	2 882 055	2 578 617	2 075 763	2 787 128	2 850 667	66 293	66 102	45 546	78 319	86 879
dont : - Bois bruts	2 670 044	2 303 555	1 802 387	2 492 778	2 533 231	56 224	51 571	34 824	62 357	67 586
- Bois sciés	169 912	229 998	172 651	239 451	264 431	7 450	10 756	6 683	10 935	13 546
- Placages et contreplaqués	34 594	34 994	6 607	9 338	15 844	1 478	1 686	704	1 187	2 148
Diamants	ε	ε	ε	ε	ε	528	460	668	282	111
Produits pétroliers	299 247	411 501	464 477	488 309	501 959	4 354	10 889	14 407	15 166	19 996
Coton égrené	17 007	16 151	12 188	18 976	14 844	3 205	5 290	3 640	5 565	5 073
Autres produits	224 026	262 813	287 137	294 286	302 491	19 178	28 737	34 436	36 719	53 255
Total	4 182 380	4 294 513	3 789 484	4 558 215	4 481 577	190 856	291 771	254 572	392 501	529 212

Source : Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan : Direction générale des Douanes, Service des statistiques douanières.

COTE D'IVOIRE — PRINCIPALES MARCHANDISES IMPORTÉES

	Quantités					Valeurs				
	1973	1974	1975	1976	1977	1973	1974	1975	1976	1977
	Tonnes					Millions de francs .c.f.a.				
Poissons, crustacés, mollusques	49 626	88 107	94 910	86 045	77 488	2 589	5 349	6 792	6 489	6 996
Produits laitiers	22 394	25 682	18 520	31 448	61 828	3 441	5 051	4 468	7 001	9 700
Céréales	287 310	172 625	78 592	119 508	278 027	11 514	10 559	2 825	5 353	14 422
Sucres et sucreries	62 784	54 989	31 092	19 749	21 698	4 269	6 171	6 419	2 491	2 235
Préparations et conserves										
— de viande et poisson	2 938	3 144	2 154	3 273	3 589	697	896	708	1 013	1 331
— de fruits et légumes	7 979	6 451	5 528	8 393	10 805	988	1 161	935	1 286	1 891
Boissons	45 838	53 546	57 982	68 726	90 560	3 062	3 957	4 431	5 195	6 931
Tabacs	2 323	2 922	2 535	3 542	3 947	853	1 288	1 495	2 099	2 298
Matériaux de construction	658 098	779 924	800 084	863 434	1 167 204	3 151	5 390	6 163	6 697	10 272
Produits pétroliers	1 025 958	1 709 703	1 520 737	1 635 838	1 772 589	7 284	33 126	33 531	39 965	48 960
Produits chimiques	30 171	34 464	34 897	37 675	43 461	2 035	4 509	5 346	5 251	6 530
Produits pharmaceutiques	2 475	3 909	2 708	2 700	2 431	3 046	3 753	4 682	5 449	5 842
Engrais	44 212	63 012	54 327	69 514	55 667	826	2 395	2 430	2 034	1 747
Plastiques (y.c. ouvrages)	17 527	19 320	17 399	27 071	30 995	2 715	5 037	4 137	7 065	9 334
Caoutchouc (y.c. ouvrages)	7 216	8 068	8 124	10 124	11 825	2 995	3 875	4 733	6 439	8 154
Papiers, cartons. Articles de librairie	52 026	60 469	44 525	51 308	57 273	5 813	9 261	9 190	9 859	12 017
Fils et tissus	24 212	20 144	21 727	23 130	23 658	9 567	11 512	11 307	14 216	16 680
Vêtements et bonneterie	1 436	1 007	1 078	1 846	858	2 213	2 612	2 589	2 554	2 547
Fers. Fontes. Aciers	124 239	118 056	105 469	169 240	192 140	11 655	15 959	16 835	24 103	33 480
Ouvrages divers en métaux	5 300	6 347	5 486	7 754	8 000	2 848	3 898	4 007	6 471	7 270
Machines et appareils mécaniques	21 647	25 439	29 422	29 465	47 014	18 047	24 978	30 396	37 731	62 443
Machines et appareils électriques	10 136	10 654	10 556	12 559	17 080	8 465	10 535	11 932	17 320	26 299
Matériel de transport routier	38 255	40 167	37 331	44 657	60 751	21 289	25 192	26 547	40 260	60 831
Matériel de précision	615	565	634	894	1 002	1 818	1 917	2 395	3 503	4 184
Autres marchandises	146 770	157 077	141 026	158 491	219 698	26 642	33 905	37 100	51 763	67 172
Total	2 691 485	3 465 791	3 126 843	3 486 384	4 259 588	157 522	232 286	241 393	311 607	429 566

Source : Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan : Direction générale des Douanes, Service des statistiques douanières.

HAUTE-VOLTA — PRINCIPAUX PRODUITS EXPORTÉS

	Quantités					Valeurs				
	1973	1974	1975	1976	1977	1973	1974	1975	1976	1977
	Tonnes					Millions de francs c.f.a.				
Animaux vivants	29 006	31 117	28 226	7 226	19 636	2 286	3 061	3 382	1 479	3 949
Viandes et abats comestibles	1 083	1 099	627	177	156	155	162	116	27	37
Légumes	2 677	5 150	7 919	11 296	10 188	127	201	271	357	381
dont : - Oignons, échalotes, aulx	732	1 848	1 642	1 316	1 700	33	54	47	20	68
- Haricots verts	376	573	625	1 008	775	53	77	90	79	62
- Haricots secs	1 490	2 308	5 168	7 266	6 286	36	55	112	189	192
Mangues	551	1 742	1 633	1 443	3 594	22	63	54	53	32
Arachides décortiquées	11 293	16 824	17 769	11 114	4 739	655	1 698	1 441	666	381
Graines de coton	7 065	1 346	—	21	—	55	46	—	ε	—
Graines de sésame	4 067	4 131	4 885	1 708	3 024	230	318	534	131	257
Amandes de karité	3 821	8 762	11 597	40 489	30 613	73	358	638	2 089	1 305
Huile d'arachide	1	—	—	—	—	ε	—	—	—	—
Huile de karité	662	1 632	2 103	2 357	1 172	37	141	374	437	226
Sons. Tourteaux. Préparations										
alimentaires pour animaux	4 256	4 790	7 599	8 986	7 275	79	141	170	209	214
Ciments hydrauliques	15	638	21	30	46	1	13	ε	1	1
Ouvr. caoutchouc (pneumatiques)	24	206	167	226	70	11	143	141	203	76
Peaux et cuirs bruts	902	814	797	551	821	257	209	254	355	528
Coton en masse égrené	10 473	8 271	9 540	20 671	15 305	1 205	1 546	1 524	5 785	5 400
Fils et tissus de coton	173	224	101	58	60	98	253	60	27	11
Autres produits	6 153	3 393	3 004	12 763	3 409	305	349	409	871	816
Total	82 222	90 139	95 988	119 116	100 108	5 596	8 702	9 368	12 690	13 614

Source : Ministère du Commerce, du Développement industriel et des Mines : Direction du Commerce.

HAUTE-VOLTA — PRINCIPALES MARCHANDISES IMPORTÉES

	Quantités					Valeurs				
	1973	1974	1975	1976	1977	1973	1974	1975	1976	1977
	Tonnes					Millions de francs c.f.a.				
Poissons, crustacés, mollusques	549	1 073	546	273	764	79	143	72	46	103
Produits laitiers	1 959	7 499	3 404	5 285	5 933	328	2 709	713	1 958	2 510
Céréales	40 001	93 958	23 813	27 866	52 016	1 237	3 587	1 577	1 686	3 264
Sucres et sucreries	10 779	9 406	5 375	276	421	761	1 258	1 040	92	126
Préparations et conserves										
— de viande et poisson	126	527	433	260	508	36	136	148	119	165
— de fruits et légumes	835	653	491	398	663	130	120	100	73	146
Boissons	2 869	2 728	2 548	2 759	3 112	289	383	408	515	625
Tabacs	805	924	1 074	786	972	203	285	315	356	438
Matériaux de construction	56 640	67 841	68 509	68 968	77 774	712	1 035	1 105	1 206	1 374
Produits pétroliers	62 909	70 545	75 090	65 406	84 944	1 234	2 246	2 864	2 700	4 358
Produits chimiques	2 593	3 343	2 508	3 579	4 149	166	433	350	473	635
Produits pharmaceutiques	308	541	618	464	600	458	831	1 080	1 101	1 567
Engrais	5 643	7 221	7 406	5 193	15 271	234	368	814	296	826
Plastiques (y.c. ouvrages)	1 270	1 301	1 492	1 788	1 938	246	394	506	664	721
Caoutchouc (y.c. ouvrages)	1 767	1 684	1 593	1 541	1 768	737	731	667	707	933
Papiers, cartons. Articles de librairie	1 984	3 394	2 366	2 104	2 952	454	671	965	861	1 199
Fils et tissus	2 927	3 514	5 033	5 576	5 447	1 049	1 693	1 699	1 947	2 504
Vêtements et bonneterie	52	156	243	179	189	63	109	167	245	339
Fers. Fontes. Aciers	12 571	23 051	13 094	21 296	25 667	1 201	2 553	1 945	3 101	3 991
Ouvrages divers en métaux	575	633	742	1 624	2 219	242	310	417	733	1 088
Machines et appareils mécaniques	1 505	4 069	3 151	3 000	5 100	1 318	3 346	3 118	3 714	6 905
Machines et appareils électriques	1 284	1 408	1 169	1 739	1 895	751	1 268	1 098	2 190	2 644
Matériel de transport routier	3 613	5 199	5 703	5 573	9 074	1 887	3 240	4 124	3 914	6 876
Matériel de précision	55	86	117	141	143	132	292	418	536	682
Autres marchandises	47 613	67 568	54 927	38 560	51 897	3 485	6 523	6 676	5 190	7 338
Total	261 232	378 322	281 445	264 634	355 416	21 690	34 664	32 386	34 423	51 357
N.B. — A compter de 1974, les statistiques douanières tiennent compte des importations en franchise.										
Source : Ministère du Commerce, du Développement industriel et des Mines : Direction du Commerce										

NIGER — PRINCIPAUX PRODUITS EXPORTÉS

	Quantités					Valeurs				
	1972	1973	1974	1975	1976	1972	1973	1974	1975	1976
	Tonnes					Millions de francs c.f.a.				
Animaux vivants	59 686	63 076	43 191	17 579	31 947	2 517	2 313	2 093	3 653	4 798
Viandes et abats	479	618	351	479	2 702	111	133	124	283	210
Produits de la pêche	551	4 009	5 641	1 465	10	90	81	126	30	1
Légumes	3 694	1 784	3 932	8 917	34 180	260	139	152	575	2 785
Arachides décortiquées	92 227	40 922	—	2 451	7 246	4 598	1 844	—	2	697
Huile brute d'arachide	18 128	17 172	5 353	4 893	4 580	1 221	1 083	1 143	699	919
Tourteaux d'arachide	26 823	25 066	7 286	7 036	10 482	356	335	185	185	369
Cigarettes	309	250	675	70	20	369	233	456	107	18
Minéral d'uranium	411	1 419	1 247	1 192	1 470	2 370	5 428	6 322	11 882	20 476
Cuirs et peaux bruts	833	1 000	936	194	2 113	435	662	607	177	477
Coton égrené	1 367	720	100	68	1 748	194	94	16	14	384
Fils et tissus de coton	140	109	168	25	63	87	119	218	32	158
Tissus artificiels et synthétiques	71	111	291	111	e	103	146	456	250	e
Autres produits	8 284	10 544	1 470	6 490	17 907	1 001	1 207	723	1 667	687
Total	213 003	166 800	70 641	50 970	114 468	13 712	13 817	12 621	19 556	31 979

Source : Ministère du Plan : Direction de la Statistique et des Comptes nationaux.

NIGER — PRINCIPALES MARCHANDISES IMPORTÉES

	Quantités					Valeurs				
	1972	1973	1974	1975	1976	1972	1973	1974	1975	1976
	Tonnes					Millions de francs c.f.a.				
Poissons, crustacés, mollusques	16	40	56	16	21	9	12	12	12	12
Produits laitiers	838	886	1 330	451	4 248	170	174	311	147	170
Céréales	13 811	24 822	22 385	10 275	2	319	800	1 212	502	1
Farines et gruaux	4 468	7 686	2 302	3 342	2 730	174	362	181	269	182
Arachides	22	66	7 303	10 002	6	1	5	462	2 066	7
Noix de cola	2 307	1 047	1 933	5 144	1 148	192	111	222	534	135
Sucres et sucreries	10 831	10 345	11 368	3 274	4 559	836	884	1 367	642	739
Préparations et conserves										
— de viande et poisson	118	98	96	59	1 220	45	35	45	30	42
— de fruits et légumes	1 059	948	1 091	595	587	140	157	232	126	130
Boissons	1 650	1 652	1 788	1 141	24 883	186	198	241	180	274
Tabacs	503	460	287	327	5 356	248	432	242	374	470
Matériaux de construction	17 936	14 592	19 641	26 128	7 431	251	239	371	515	331
Produits pétroliers	62 649	77 920	77 954	90 405	102 380	1 463	1 488	3 139	2 750	3 525
Produits chimiques	2 949	6 296	2 704	1 144	4 065	175	286	222	114	329
Produits pharmaceutiques	267	194	242	124	640	301	289	407	277	432
Engrais	644	1 230	1 523	899	1 376	24	46	116	86	145
Plastiques (y.c. ouvrages)	702	645	588	423	1 280	190	236	214	172	461
Caoutchouc (y.c. ouvrages)	720	979	797	928	11 166	347	492	467	454	496
Papiers, cartons. Articles de librairie	1 011	1 067	824	888	9 470	302	310	312	338	827
Fils et tissus	3 295	2 320	1 831	2 116	21 760	2 837	1 677	1 380	1 188	1 951
Vêtements et bonneterie	149	47	32	15	45	120	77	89	51	100
Fers. Fontes. Aciers	9 827	7 085	8 742	7 707	17 273	913	1 008	1 292	1 150	2 093
Ouvrages divers en métaux	300	391	378	300	3 937	175	214	278	279	427
Machines et appareils mécaniques	1 773	2 238	2 420	1 288	42 606	1 408	1 990	2 224	2 080	3 142
Machines et appareils électriques	1 545	1 533	1 601	1 294	7 043	983	1 150	1 175	1 065	1 295
Matériel de transport routier	3 834	4 869	3 817	5 841	98 725	1 896	2 772	2 812	2 397	5 394
Matériel de précision	97	90	74	82	14 818	219	289	260	344	409
Autres marchandises	16 532	21 628	22 799	25 818	121 565	2 652	3 365	3 859	3 747	6 864
Total	159 853	191 174	195 906	200 026	510 340	16 576	19 098	23 144	21 889	30 383

Source : Ministère du Plan : Direction de la Statistique et des Comptes nationaux.

SÉNÉGAL — PRINCIPAUX PRODUITS EXPORTÉS

	Quantités					Valeurs				
	1972	1973	1974	1975	1976	1972	1973	1974	1975	1976
	Tonnes					Millions de francs c.f.a.				
Poissons, crustacés, mollusques	12 243	20 591	24 981	26 892	24 417	1 614	2 152	3 798	3 711	4 711
Conserves de poisson	9 095	8 198	8 593	8 944	7 763	2 585	2 527	3 428	3 646	3 152
Légumes et fruits comestibles	6 023	6 872	6 821	10 848	7 526	444	660	729	999	648
Farine de froment	523	8 989	10 615	5 903	499	18	321	572	352	32
Sons	22 378	14 381	9 220	8 173	4 104	264	191	214	141	71
Sucres et sucreries	1 047	2 056	1 882	227	107	145	251	347	79	57
Arachides décortiquées	13 935	3 375	5 941	8 512	129 721	958	290	791	1 138	11 475
Huile d'arachide brute	190 693	55 105	79 232	164 964	221 002	16 087	5 727	19 131	25 520	36 205
Huile d'arachide raffinée	39 292	22 159	25 462	31 689	23 036	4 298	2 597	6 531	5 603	5 833
Tourteaux d'arachide	313 170	166 474	184 333	312 025	376 111	7 392	6 532	6 917	7 872	10 397
Gomme arabique	2 873	837	1 175	314	1 406	443	144	757	102	332
Tabacs	779	804	824	733	553	613	676	736	842	587
Ciments hydrauliques	98 937	64 338	92 233	103 526	51 317	595	503	841	1 194	587
Sel brut	129 440	98 672	106 345	106 326	121 821	624	493	796	860	2 162
Phosphates de calcium	1 334 168	1 302 881	1 582 994	1 317 209	1 387 844	4 408	4 700	23 172	21 005	14 623
Phosphates alumino-calciques	91 945	112 952	315 046	199 706	228 455	210	243	1 775	1 220	914
Engrais phosphatés simples	58 489	71 090	118 095	64 780	100 296	818	646	2 549	1 508	1 372
Produits pétroliers	219 760	253 002	251 435	246 407	183 204	2 203	2 537	5 309	6 948	5 316
Cuirs et peaux	1 945	3 066	1 581	876	1 173	408	810	464	327	418
Papier et ses applications	11 387	1 776	1 975	1 984	1 916	362	340	489	640	1 039
Coton égrené	4 293	4 837	6 829	5 439	9 746	868	1 032	2 266	1 308	2 788
Fils et tissus de coton	1 402	1 785	1 082	1 004	1 223	1 383	1 768	1 672	1 805	1 630
Chaussures (1 000 paires)	2 996	2 530	1 984	2 235	1 094	866	859	977	1 235	656
Fers - Fontes - Aciers	15 955	17 400	37 219	26 192	17 860	1 204	1 183	2 097	1 981	1 479
Machines et appareils mécaniques	940	1 407	1 301	2 659	2 255	568	770	537	1 870	1 626
Machines et appareils électriques	149	94	251	1 029	82	234	162	617	552	105
Matériel pour transport routier	1 139	864	941	1 104	818	333	395	502	519	549
Autres produits	///	///	///	///	///	4 467	4 728	5 969	6 124	7 161
Total	2 635 607	2 306 032	2 951 321	2 709 657	2 968 507	54 412	43 237	93 983	99 101	115 925

Source : Ministère des Finances et des Affaires économiques : Direction des Douanes - Direction de la Statistique.

SÉNÉGAL — PRINCIPALES MARCHANDISES IMPORTÉES

	Quantités					Valeurs				
	1972	1973	1974	1975	1976	1972	1973	1974	1975	1976
	Tonnes					Millions de francs c.f.a.				
Produits laitiers	14 170	8 853	8 013	8 505	8 410	2 151	1 781	1 986	2 411	2 145
Légumes et fruits comestibles	38 248	36 885	35 570	39 416	43 072	1 463	1 769	1 881	2 405	4 042
Céréales	286 370	426 553	336 491	217 419	387 231	6 805	14 747	22 120	11 129	16 730
Sucres et sucreries	82 683	78 706	60 304	60 661	102 609	4 503	5 374	9 294	7 831	10 132
Préparations et conserves										
— de viande et poisson	326	582	268	253	398	124	142	101	124	158
— de fruits et légumes	10 011	8 137	5 251	5 657	6 531	932	884	1 040	987	913
Boissons	11 715	12 516	10 784	13 393	18 247	729	772	870	1 144	1 258
Tabacs	1 992	2 956	2 150	2 601	4 706	574	686	754	1 047	1 626
Matériaux de construction	61 152	39 692	10 629	14 834	11 230	397	330	267	385	451
Produits pétroliers	669 500	696 100	718 357	720 324	754 507	4 224	5 233	15 479	14 785	19 011
Produits chimiques	44 126	49 589	54 066	49 329	56 013	1 373	1 354	3 246	3 927	3 107
Produits pharmaceutiques	962	871	1 061	1 173	1 344	1 329	1 319	1 419	2 033	2 115
Engrais	14 374	16 018	17 158	48 054	49 315	207	286	639	2 114	1 158
Plastiques (y.c. ouvrages)	7 587	7 573	8 690	10 028	10 338	1 233	1 311	2 364	2 319	2 701
Caoutchouc (y.c. ouvrages)	2 559	2 202	3 516	3 664	4 605	842	799	1 350	1 790	1 714
Papiers, cartons, Articles de librairie	15 718	17 388	19 407	14 272	19 491	1 912	2 229	3 434	3 459	4 583
Fils et tissus	11 660	8 913	8 476	10 635	9 401	5 578	3 866	5 007	5 019	6 502
Vêtements et bonneterie	898	855	1 267	891	1 126	978	798	778	929	1 082
Produits sidérurgiques	50 444	47 290	60 296	47 303	69 183	4 041	4 013	7 303	7 622	8 939
Ouvrages divers en métaux	1 880	1 683	2 001	2 036	3 199	840	836	1 123	1 359	1 794
Machines et appareils mécaniques	9 640	9 374	11 011	15 144	12 903	7 923	8 415	10 351	14 293	15 295
Machines et appareils électriques	3 884	3 308	5 239	3 747	4 955	3 010	3 173	4 878	4 877	6 623
Matériel de transport routier	12 384	9 549	11 239	16 592	21 255	6 588	5 519	7 246	11 306	17 155
Matériel de précision	210	220	393	280	305	784	834	1 034	1 519	1 769
Autres marchandises	107 807	134 887	123 743	117 729	129 423	12 012	13 696	15 418	19 802	22 882
Total	1 460 300	1 620 700	1 515 380	1 423 940	1 729 797	70 552	80 166	119 382	124 616	153 887

Source : Ministère des Finances et des Affaires économiques : Direction des Douanes - Direction de la Statistique.

TOGO — PRINCIPAUX PRODUITS EXPORTÉS

	Quantités					Valeurs				
	1973	1974	1975	1976	1977	1973	1974	1975	1976	1977
	Tonnes					Millions de francs c.f.a.				
Animaux vivants	46	212	93	16	—	1	21	9	2	—
Poissons et crustacés	96	160	51	7	37	15	26	8	1	6
Cuirs et peaux brutes	20	4	—	—	—	6	2	—	—	—
Arachides décortiquées	—	—	—	—	—	ε	ε	—	—	—
Amandes de palme	6 458	7 031	6 250	6 468	3 949	210	670	169	212	233
Huile de palme	6	3	9	263	66	ε	ε	2	15	2
Coprah	70	30	—	—	—	3	5	—	—	—
Amandes de karité	2 545	2 418	4 340	2 007	5 758	93	111	266	60	269
Graines de coton	2 639	3 247	4 434	3 084	3 967	36	54	95	64	88
Graines de ricin	60	80	200	—	265	5	8	5	—	17
Graines de kapok	—	500	—	—	—	—	5	—	—	—
Coton égrené	1 371	1 281	1 361	2 903	2 635	274	357	218	726	837
Café vert	10 860	10 681	7 935	9 702	5 477	1 801	1 971	1 764	3 985	5 473
Cacao en fèves	17 666	15 850	16 183	11 806	19 623	3 556	5 363	4 700	4 148	10 100
Piments	57	10	1	2	6	5	1	ε	—	1
Farine de manioc	13	215	434	423	416	ε	6	13	12	32
Fécule de manioc	489	7 240	3 651	3 206	30	8	137	70	29	ε
Tapioca	4 108	3 385	3 028	2 350	2 945	183	163	163	93	185
Phosphates	2 196 826	2 580 088	1 125 919	1 832 279	2 710 557	6 267	34 533	17 406	13 043	19 039
Diamants	ε	ε	ε	ε	ε	197	65	27	42	115
Autres produits	7 515	10 312	14 226	12 903	42 934	1 095	1 676	2 047	2 482	2 903
Total	2 250 845	2 642 747	1 188 115	1 887 419	2 798 665	13 755	45 174	26 962	24 914	39 115

Source : Ministère du Plan : Direction de la Statistique.

TOGO - PRINCIPALES MARCHANDISES IMPORTÉES

	Quantités					Valeurs				
	1973	1974	1975	1976	1977	1973	1974	1975	1976	1977
	Tonnes					Millions de francs c.f.a.				
Poissons frais, réfrigérés, etc	5 456	7 871	13 352	12 864	10 640	226	346	723	742	725
Produits laitiers	5 607	4 801	427	1 078	1 668	321	335	151	286	459
Légumes frais et pommes de terre	1 114	778	1 055	442	2 019	32	29	64	52	132
Riz	4 337	118	1 014	5 645	13 382	196	8	82	326	827
Farine de froment	9 348	1 086	308	9	8	388	82	14	1	2
Sucre raffiné	6 433	3 112	2 501	2 419	14 893	516	411	615	556	2 217
Conserves de viande et de poisson	514	321	243	375	597	75	78	83	127	208
Boissons	4 799	4 023	4 676	4 953	8 316	679	847	1 129	1 420	2 434
Tabacs	649	785	751	926	1 109	756	886	1 143	1 665	2 136
Ciments hydrauliques	141 616	124 922	33 381	1 826	16 488	721	827	414	226	174
Produits pétroliers	102 921	94 014	99 035	100 398	159 478	1 078	2 640	2 787	3 053	5 006
Produits chimiques	1 318	1 549	1 676	2 143	2 528	125	227	268	278	340
Produits pharmaceutiques	605	741	821	765	949	635	732	1 016	1 013	1 336
Plastiques (y.c. ouvrages)	891	692	630	749	1 261	174	273	259	354	570
Caoutchouc (y.c. ouvrages)	1 029	8 343	1 353	1 159	1 398	433	459	743	655	929
Papiers, cartons. Articles de librairie	2 543	2 801	3 845	3 436	4 075	516	748	1 653	985	1 495
Fils et tissus	3 617	4 909	4 470	8 715	5 093	2 554	4 084	4 225	5 140	7 696
Vêtements, Bonneterie, Coiffures	6 345	5 020	195	196	9 224	883	801	319	410	531
Pierres. Céramiques. Verrerie	3 251	3 623	3 085	2 961	3 843	313	419	126	525	666
Fers. Fontes. Aciers	15 166	13 857	23 482	23 425	43 976	1 646	2 487	3 554	3 536	7 292
Ouvrages divers en métaux	791	931	1 133	1 040	8 328	391	547	601	632	976
Machines et appareils mécaniques	3 713	3 578	14 178	16 123	8 530	2 574	2 478	4 086	4 233	8 741
Machines et appareils électriques	2 039	1 747	2 062	2 141	3 768	1 495	1 494	2 021	2 315	3 351
Matériel de transport routier	4 345	4 179	6 290	8 603	13 827	2 231	2 703	3 902	7 153	9 463
Matériel de précision	71	727	132	175	386	202	242	406	326	853
Autres marchandises	56 733	50 015	120 362	109 970	98 137	3 228	4 429	6 886	8 411	11 275
Total	385 251	344 543	340 457	312 536	433 921	22 388	28 612	37 270	44 420	69 834
Source : Ministère du Plan ; Direction de la Statistique										

BÉNIN — ORIENTATION GÉOGRAPHIQUE DES EXPORTATIONS

	1973	1974	1975	1976*	1977*
Millions de francs c.f.a.					
Allemagne (R.F.)	1 199,9	603,8	521,1	193,0	638,3
Belgique-Luxembourg	358,9	440,9	122,3	160,3	3,8
Danemark	—	142,5	0,1	57,4	33,9
France	3 494,1	2 638,3	1 849,4	1 719,2	1 883,4
Irlande	—	—	—	—	—
Italie	554,0	110,5	257,5	74,6	65,2
Pays-Bas	968,0	544,3	472,1	332,6	1 019,0
Royaume-Uni	8,6	80,0	138,8	430,2	583,5
C.E.E.	6 583,5	4 560,3	3 361,3	2 967,3	4 227,1
Grèce	109,4	545,2	52,7	38,3	—
Europe de l'Est	491,2	2,6	148,3	—	61,2
U.M.O.A.	673,4	887,0	1 072,7	677,6	827,4
Cameroun	21,0	33,5	33,8	6,7	8,7
Ghana	200,3	155,6	62,4	16,2	23,2
Nigeria	370,1	801,8	1 078,3	541,6	628,9
Maroc	23,9	1,3	—	45,6	—
Chine (Rép. pop.)	360,4	2 106,7	374,8	19,0	0,3
Liban	0,1	0,7	—	—	—
Japon	471,2	742,3	347,6	1 007,6	1 534,4
Etats-Unis	176,7	10,6	20,2	0,5	26,0
Autres pays	313,1	392,7	238,4	217,6	304,8
Total	9 794,3	10 240,3	6 790,5	5 538,0	7 642,0
*Provisoires					
Source : Ministère du Plan, de la Statistique et de la Coordination des Aides Extérieures.					

BÉNIN — ORIENTATION GÉOGRAPHIQUE DES IMPORTATIONS

	1973	1974	1975	1976*	1977*
Millions de francs c.f.a.					
Allemagne (R.F.)	1 768,1	2 696,1	3 159,1	3 733,8	4 954,6
Belgique-Luxembourg	597,7	623,2	1 147,9	894,3	619,7
Danemark	85,1	123,3	378,4	99,8	780,3
France	8 989,8	11 715,7	12 026,1	15 636,6	14 088,4
Irlande	9,8	1,9	0,8	1,1	—
Italie	833,4	942,0	594,9	534,1	1 182,7
Pays-Bas	1 271,2	1 754,5	2 634,2	3 007,1	3 580,4
Royaume-Uni	1 361,2	2 457,8	5 255,3	5 605,3	7 671,6
<i>C.E.E.</i>	<i>14 916,3</i>	<i>20 314,5</i>	<i>25 196,7</i>	<i>29 512,1</i>	<i>32 877,7</i>
Espagne	197,9	199,3	589,2	689,8	822,1
Finlande	4,9	1,4	0,2	1,2	0,9
Suède	177,6	38,5	67,2	35,6	172,1
Suisse	128,5	224,2	267,1	280,1	500,0
U.R.S.S.	499,4	422,3	748,1	754,2	425,7
Autres pays Europe de l'Est	178,4	698,0	345,0	770,7	956,7
U.M.O.A.	1 453,9	2 477,0	1 828,4	1 773,0	1 968,5
Egypte (Rép. Arabe d')	252,0	—	4,6	6,5	0,7
Libye	108,0	0,9	—	—	—
Nigeria	1 017,5	718,2	613,6	733,0	874,7
Algérie	9,8	959,7	1 475,9	2 104,4	2 019,7
Maroc	114,0	308,4	126,1	193,7	90,6
Tunisie	31,2	16,7	23,0	22,6	4,1
Chine (Rép. pop.)	1 726,9	1 311,8	1 894,9	1 724,3	985,5
Iran	173,0	173,5	23,3	0,8	26,3
Hong-Kong	173,0	150,9	167,8	616,6	1 155,1
Japon	787,7	1 282,9	1 808,7	3 945,6	3 057,8
Taiwan	78,9	713,8	284,6	470,2	1 548,5
Thaïlande	145,8	—	27,1	320,2	125,2
Antilles britanniques	735,4	—	640,5	—	—
Brésil	11,5	22,9	14,8	19,0	21,6
Canada	59,5	605,1	437,0	396,1	186,1
Etats-Unis	1 145,4	2 393,2	2 826,1	3 071,8	3 333,0
Venezuela	245,7	237,8	141,6	70,5	23,9
Autres pays	489,7	2 258,9	2 528,7	4 694,8	9 177,3
Total	24 859,2	35 529,9	42 080,2	52 206,8	60 353,8
*Provisoires					
Source : Ministère du Plan, de la Statistique et de la Coordination des Aides Extérieures.					

COTE D'IVOIRE — ORIENTATION GÉOGRAPHIQUE DES EXPORTATIONS

	1973	1974	1975	1976	1977
Millions de francs c.f.a.					
Allemagne (R.F.)	20 688,9	27 056,5	22 539,5	28 469,8	28 441,7
Belgique-Luxembourg	6 907,9	7 648,1	4 242,2	6 617,5	6 986,5
Danemark	456,6	708,2	690,7	1 647,8	1 769,0
France	49 218,6	76 139,1	69 116,2	99 881,8	135 856,2
Irlande	313,6	206,0	307,2	822,5	599,5
Italie	21 295,7	27 556,3	16 820,8	36 265,8	45 187,4
Pays-Bas	14 867,9	45 125,9	26 570,1	51 381,0	78 971,9
Royaume-Uni	6 384,4	8 649,7	6 323,9	15 601,7	19 583,1
<i>C.E.E.</i>	<i>120 133,6</i>	<i>193 089,8</i>	<i>146 609,6</i>	<i>240 687,9</i>	<i>317 395,3</i>
Espagne	9 116,9	10 655,6	10 009,0	18 469,3	30 413,2
Grèce	1 533,6	2 030,9	2 696,9	4 258,0	6 402,8
Yougoslavie	1 428,9	4 219,4	1 897,6	3 289,4	5 207,5
Hongrie	2 242,1	1 449,0	886,2	1 182,8	1 307,3
U.R.S.S.	1 026,1	6 013,4	3 591,0	3 428,5	5 882,1
U.M.O.A.	9 385,1	15 698,9	17 480,8	19 843,5	24 355,6
Algérie	3 056,8	3 569,7	2 741,1	3 066,3	1 415,6
Cameroun	599,4	677,5	976,5	2 136,2	1 995,8
Gabon	323,4	857,0	1 575,1	1 487,4	1 887,1
Ghana	664,6	2 414,8	802,1	1 581,2	1 570,7
Mali	3 408,6	7 710,0	11 338,8	8 451,5	12 464,7
Maroc	2 748,3	4 046,7	3 134,1	4 294,4	4 577,5
Nigeria	295,9	615,3	1 321,1	1 717,6	1 398,8
Canada	181,8	813,6	1 070,1	1 918,8	1 291,5
Etats-Unis	21 151,2	20 593,6	26 015,3	41 016,8	62 071,8
Japon	4 414,8	2 940,7	4 049,2	10 172,6	14 843,8
Liban	238,7	675,8	787,0	—	218,4
Autres pays	8 906,5	16 698,8	17 590,2	25 498,8	34 512,2
Total	190 856,3	291 770,5	254 571,7	392 501,0	529 211,7

Source : Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan : Direction générale des Douanes, Service des Statistiques douanières.

COTE D'IVOIRE – ORIENTATION GÉOGRAPHIQUE DES IMPORTATIONS

	1973	1974	1975	1976	1977
Millions de francs c.f.a.					
Allemagne (R.F.)	12 660,6	14 766,5	13 065,1	21 962,4	31 715,7
Belgique-Luxembourg	3 086,5	7 064,2	5 723,4	7 092,9	8 682,2
Danemark	367,6	389,1	429,3	880,0	813,7
France	69 699,4	90 103,9	94 883,1	119 551,8	169 181,3
Irlande	26,8	48,2	109,4	205,9	555,7
Italie	5 962,5	10 337,2	12 561,7	12 351,5	14 538,0
Pays-Bas	6 039,4	7 733,0	7 282,7	12 448,5	18 009,6
Royaume-Uni	2 892,3	5 072,9	8 391,1	9 733,0	12 888,4
C.E.E.	100 735,1	135 515,0	142 445,8	184 226,0	256 384,6
Espagne	968,3	1 586,3	3 138,8	5 327,0	9 028,0
Suède	1 080,1	1 483,2	1 290,7	1 610,8	2 447,6
Suisse	1 006,4	1 797,1	2 542,4	2 809,8	7 351,6
U.R.S.S.	1 016,6	3 456,4	4 792,0	3 630,0	2 147,2
U.M.O.A.	3 286,0	4 810,6	4 677,8	4 947,8	5 123,7
Algérie	975,6	1 293,7	3 223,5	767,1	1 973,4
Cameroun	872,8	1 175,1	1 562,9	3 081,2	1 918,5
Gabon	416,0	491,4	2 303,1	2 355,5	56,3
Nigeria	2 463,7	11 468,3	11 921,3	7 990,3	16 152,7
Tunisie	308,2	433,2	1 098,7	750,1	796,2
Brésil	438,8	786,2	1 925,9	551,4	4 752,9
Canada	898,5	560,9	759,7	1 751,1	4 917,3
Etats-Unis	14 128,8	15 902,1	17 273,6	23 190,6	32 705,6
Chine (Rép. pop.)	—	—	1 247,9	1 890,1	1 713,2
Iran	12,2	3 509,0	6 631,8	12 815,6	5 125,7
Irak	2 590,8	14 084,8	3 550,5	3 116,1	8 946,5
Japon	4 526,1	8 217,9	9 745,5	15 778,0	22 131,6
Taiwan	5 067,1	9 920,4	3 495,0	4 901,4	6 543,7
Autres pays	16 730,3	15 794,5	17 766,3	30 117,4	39 349,5
Total	157 521,4	232 286,1	241 393,2	311 607,3	429 565,8

Source : Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan : Direction générale des Douanes, Service des Statistiques douanières.

HAUTE-VOLTA — ORIENTATION GÉOGRAPHIQUE DES EXPORTATIONS

	1973	1974	1975	1976	1977
Millions de francs c.f.a.					
Allemagne (R.F.)	147,1	365,6	304,7	1 471,6	571,9
Belgique-Luxembourg	83,0	54,0	193,7	547,6	100,1
Danemark	99,8	168,9	100,9	25,9	203,8
France	1 469,4	3 095,5	1 761,1	3 336,5	3 024,4
Irlande	—	—	—	—	—
Italie	425,4	374,8	618,6	461,2	973,1
Pays-Bas	15,9	73,7	2,5	2,5	162,3
Royaume-Uni	147,7	137,6	602,7	2 206,2	1 473,4
C.E.E.	2 388,3	4 270,1	3 584,2	8 051,5	6 408,9
U.R.S.S.	—	—	63,2	—	7,5
U.M.O.A.	2 393,5	3 133,3	5 092,9	2 420,4	4 706,5
dont : Côte d'Ivoire	2 288,4	2 962,6	4 507,7	1 950,5	4 289,7
Ghana	389,1	593,2	244,7	251,8	233,2
Mali	126,9	381,0	3,3	12,7	45,6
Maroc	—	11,3	65,6	114,4	174,2
Etats-Unis	13,7	40,4	37,0	19,3	10,5
Hong-Kong	—	—	35,8	108,2	242,8
Japon	75,4	181,3	152,2	960,6	333,3
Taiwan	—	—	52,8	216,2	780,4
Autres pays	209,5	91,5	37,0	534,5	670,9
Total	5 596,4	8 702,1	9 368,7	12 689,6	13 613,8
Source : Ministère du Commerce, du Développement industriel et des Mines : Direction du Commerce.					

HAUTE-VOLTA — ORIENTATION GÉOGRAPHIQUE DES IMPORTATIONS

	1973	1974	1975	1976	1977
Millions de francs c.f.a.					
Allemagne (R.F.)	863,4	4 244,7	1 349,1	2 202,9	2 844,1
Belgique-Luxembourg	294,9	1 829,9	734,2	1 201,4	1 743,8
Danemark	23,8	63,5	61,9	190,3	352,2
France	8 447,5	13 898,0	14 067,1	15 300,0	22 927,6
Irlande	0,2	1,2	0,5	0,6	—
Italie	332,4	383,6	544,3	867,5	1 102,4
Pays-Bas	510,7	497,0	827,3	1 162,4	1 874,5
Royaume-Uni	219,6	444,2	824,9	575,2	834,5
<i>C.E.E.</i>	<i>10 692,5</i>	<i>21 362,1</i>	<i>18 409,3</i>	<i>21 501,3</i>	<i>31 679,1</i>
Autriche	22,1	19,2	29,0	126,3	60,2
Espagne	23,9	97,1	144,0	243,7	477,0
Suisse	49,0	169,0	159,0	197,3	183,6
Europe de l'Est	167,4	158,6	942,7	223,0	196,1
U.M.O.A.	3 566,8	5 398,9	6 810,9	6 032,6	7 500,4
dont : Côte d'Ivoire	3 199,5	5 009,6	6 359,0	5 611,1	6 819,0
Congo (Rép. pop.)	67,1	22,7	4,9	ε	0,5
Ghana	458,3	623,0	562,6	452,8	324,2
Mali	520,4	888,5	205,6	181,4	539,1
Tunisie	58,7	15,5	14,1	1,3	1,7
Canada	14,4	370,2	167,5	81,5	270,1
Etats-Unis	584,3	3 278,9	2 287,3	2 503,1	4 824,4
Venezuela	77,1	156,5	219,6	67,8	23,1
Chine (Rép. pop.)	103,1	197,1	526,0	790,9	950,8
Hong-Kong	34,0	56,1	95,7	90,4	62,7
Japon	153,2	289,1	655,3	752,8	1 397,8
Pakistan	120,3	103,4	157,7	226,0	841,2
Taiwan	320,5	849,6	503,4	334,8	756,7
Autres pays	4 656,4	608,8	491,5	616,4	1 267,8
Total	21 689,5	34 664,3	32 386,1	34 423,4	51 356,5
N.B. - Importations en franchise comprises à compter de 1974.					
Source : Ministère du Commerce, du Développement industriel et des Mines : Direction du Commerce.					

NIGER — ORIENTATION GÉOGRAPHIQUE DES EXPORTATIONS

	1972	1973	1974	1975	1976
Millions de francs c.f.a.					
Allemagne (R.F.)	924,4	715,9	933,9	140,7	1 140,1
Belgique-Luxembourg	122,7	11,0	6,3	2,0	12,4
Danemark	0,1	—	—	—	—
France	5 260,6	7 007,6	6 874,2	12 450,5	17 270,2
Irlande	6,9	—	—	—	—
Italie	710,4	814,6	224,5	72,4	4 973,0
Pays-Bas	41,9	5,4	0,5	122,8	—
Royaume-Uni	147,4	344,2	81,6	245,2	—
<i>C.E.E.</i>	<i>7 214,4</i>	<i>8 898,7</i>	<i>8 121,0</i>	<i>13 033,6</i>	<i>23 395,7</i>
Espagne	916,4	16,9	5,1	4,4	2,6
Suisse	160,2	6,1	1,5	1,4	0,2
U.M.O.A.	608,3	659,7	619,4	1 322,1	838,1
Algérie	25,5	12,3	—	28,9	20,1
Ghana	87,9	152,3	2,3	16,0	24,6
Libye	36,7	55,8	14,2	12,4	39,7
Mali	173,3	162,6	216,2	24,3	14,4
Nigeria	3 772,3	3 580,4	3 402,1	4 284,1	7 439,6
Etats-Unis	132,9	37,3	93,3	503,8	44,7
Iran	—	—	24,6	—	0,6
Japon	0,9	0,4	4,6	138,7	0,1
Liban	2,9	10,6	40,0	7,2	—
Autres pays	579,8	223,4	76,9	178,9	158,2
Total	13 711,5	13 816,5	12 621,2	19 555,8	31 978,6
Source : Ministère du Plan : Direction de la Statistique et des Comptes nationaux.					

NIGER — ORIENTATION GÉOGRAPHIQUE DES IMPORTATIONS

	1972	1973	1974	1975	1976
Millions de francs c.f.a.					
Allemagne (R.F.)	1 325,5	1 486,1	1 806,9	1 080,7	2 061,8
Belgique-Luxembourg	145,0	281,8	227,8	268,3	616,6
Danemark	13,2	39,8	35,4	16,4	0,3
France	7 721,3	8 246,4	8 576,8	6 649,1	13 197,0
Irlande	0,9	1,2	2,0	2,5	2,1
Italie	402,6	660,7	337,0	330,7	324,5
Pays-Bas	739,9	679,6	754,9	674,2	865,8
Royaume-Uni	423,7	721,0	791,2	575,2	1,3
<i>C.E.E.</i>	<i>10 772,1</i>	<i>12 116,6</i>	<i>12 532,0</i>	<i>9 597,1</i>	<i>17 069,4</i>
Espagne	56,3	79,8	80,2	507,9	227,3
Suisse	81,0	56,0	55,5	31,3	89,6
Europe de l'Est	105,6	74,2	100,7	106,3	258,0
U.M.O.A.	1 730,6	1 165,2	1 575,5	4 188,5	3 010,0
Algérie	247,9	149,0	763,4	1 686,3	1 757,1
Cameroun	29,2	31,4	471,3	73,3	139,8
Congo (Rép. pop.)	2,5	23,9	191,4	130,6	—
Ghana	47,9	14,7	8,6	2,2	37,7
Libye	258,9	265,9	247,1	9,8	10,3
Madagascar	143,4	201,3	12,6	0,1	0,4
Mali	13,0	130,2	175,5	140,9	20,4
Maroc	22,3	16,2	75,7	11,0	45,2
Nigeria	463,9	1 054,0	1 984,7	513,7	1 302,6
Canada	163,3	228,3	310,5	340,3	130,2
Etats-Unis	810,3	1 424,7	2 953,9	2 675,0	1 948,8
Venezuela	420,8	488,4	207,6	270,7	195,0
Chine (Rép. pop.)	294,0	424,2	411,7	402,0	881,3
Iran	98,2	206,5	162,8	16,9	16,9
Japon	153,3	140,8	180,0	261,6	908,6
Pakistan	77,9	59,8	73,3	172,0	—
Taiwan	137,9	123,2	115,0	114,8	76,2
Autres pays	445,4	624,0	454,7	637,0	2 258,2
Total	16 575,7	19 098,3	23 143,7	21 889,3	30 383,0

Source : Ministère du Plan : Direction de la Statistique et des Comptes nationaux

SÉNÉGAL – ORIENTATION GÉOGRAPHIQUE DES EXPORTATIONS

	1972	1973	1974	1975	1976
Millions de francs c.f.a.					
Allemagne (R.F.)	658,3	292,6	746,0	1 238,2	2 017,1
Belgique-Luxembourg	520,3	190,9	769,0	1 058,6	2 098,9
Danemark	16,2	33,1	102,3	161,3	17,3
France	31 665,7	21 181,7	53 049,0	49 756,5	52 702,5
Irlande	—	100,0	36,0	0,7	149,8
Italie	2 002,4	1 732,8	1 365,0	2 872,8	5 443,5
Pays-Bas	2 277,3	1 600,0	4 857,7	3 613,7	3 699,9
Royaume-Uni	1 032,0	1 107,3	4 673,1	5 980,8	8 222,8
C.E.E.	38 172,2	26 238,4	65 598,1	64 682,8	74 351,8
Espagne	486,2	1 214,3	1 262,5	793,3	745,2
Grèce	454,7	488,1	2 380,6	2 845,5	1 662,1
Norvège	574,7	836,6	18,2	0,1	1,6
Europe de l'Est	245,2	78,6	32,0	2 045,2	1 458,0
U.M.O.A.	3 951,6	4 912,0	6 028,4	6 035,7	7 178,2
Gabon	308,4	145,7	354,4	354,6	489,7
Mali	2 166,7	1 638,6	1 926,2	2 808,4	2 713,9
Mauritanie	2 592,6	3 083,3	4 210,0	5 220,4	4 143,4
Nigeria	166,3	110,1	154,1	347,0	3 901,8
Canada	35,8	3,5	4,8	406,2	6,8
Etats-Unis	246,2	91,5	672,8	97,5	15,4
Mexique	—	—	—	1 174,7	534,5
Inde	79,6	39,8	—	737,5	406,7
Japon	515,0	554,3	1 865,4	1 313,3	2 072,4
Liban	232,0	182,8	1 064,7	855,0	206,5
Prov. de bord. Indéterminés	1 192,5	882,8	2 073,4	3 222,2	3 004,2
Autres pays	2 992,5	2 736,3	6 337,8	6 162,1	13 033,2
Total	54 412,2	43 236,7	93 983,4	99 101,3	115 925,4
Source : Ministère des Finances et des Affaires économiques : Direction des Douanes - Direction de la Statistique					

SÉNÉGAL — ORIENTATION GÉOGRAPHIQUE DES IMPORTATIONS

	1972	1973	1974	1975	1976
Millions de francs c.f.a.					
Allemagne (R.F.)	4 298,2	3 781,5	6 711,0	6 725,7	9 301,7
Belgique-Luxembourg	1 256,5	1 160,1	1 958,5	3 018,3	3 250,2
Danemark	165,6	446,9	620,1	353,5	536,2
France	34 617,4	37 139,6	44 306,3	51 646,7	62 564,9
Irlande	2,3	2,5	5,8	10,0	39,1
Italie	2 710,7	3 174,7	2 652,6	3 616,6	5 552,2
Pays-Bas	2 037,1	1 956,4	2 324,0	3 514,4	3 303,7
Royaume-Uni	959,8	989,1	1 642,9	2 363,6	4 153,1
C.E.E.	46 047,6	48 650,8	60 221,2	71 248,8	88 701,1
Espagne	201,0	250,3	392,1	574,4	1 218,5
Suède	339,9	463,7	570,5	486,2	589,2
Suisse	521,1	380,9	758,7	808,4	1 103,0
U.R.S.S.	185,1	551,0	6 024,5	1 725,4	173,9
Autres pays Europe de l'Est	554,5	533,3	853,2	2 040,9	885,3
U.M.O.A.	3 849,9	3 630,8	3 855,3	5 502,8	5 557,8
Algérie	847,7	89,0	153,2	847,0	3 767,3
Gabon	810,7	1 279,9	591,7	1 171,7	1 106,4
Mali	181,4	785,1	351,6	174,9	247,2
Maroc	513,6	451,4	518,1	540,8	1 097,1
Nigeria	1 407,6	1 948,0	6 592,3	5 117,8	7 648,2
Brésil	484,9	1 119,0	9 018,8	2 212,7	1 990,1
Canada	395,0	322,6	366,1	433,8	907,7
Cuba	191,9	65,4	—	2 819,2	5 893,9
Etats-Unis	4 221,4	5 962,4	7 542,4	9 214,6	7 518,5
Chine (Rép. pop.)	1 800,2	4 269,3	3 461,5	1 853,8	3 406,5
Inde	26,6	1 130,4	51,8	106,0	29,1
Irak	522,7	1 529,8	4 012,6	4 392,4	1 901,8
Japon	289,3	563,5	798,8	968,8	956,4
Oman	171,5	—	2 863,7	1 635,7	2 845,1
Pakistan	12,6	477,0	2 958,2	2 388,1	4 277,9
Taiwan	54,8	97,2	124,6	596,6	725,8
Thaïlande	4 201,9	2 857,7	3 530,3	1 880,0	3 663,4
Prov. de bord. Indéterminés	586,1	155,2	111,5	249,4	3,0
Autres pays	2 132,5	2 602,5	3 658,9	5 625,3	7 673,2
Total	70 551,5	80 166,2	119 381,6	124 615,5	153 887,4

Source : Ministère des Finances et des Affaires économiques : Direction des Douanes - Direction de la Statistique.

TOGO — ORIENTATION GÉOGRAPHIQUE DES EXPORTATIONS

	1973	1974	1975	1976	1977
Millions de francs c.f.a.					
Allemagne (R.F.)	1 661,1	2 807,5	2 807,8	1 733,9	4 618,1
Belgique-Luxembourg	689,5	3 085,7	1 717,0	705,6	1 839,5
Danemark	95,7	310,0	170,0	172,7	322,5
France	4 271,1	20 473,7	10 577,4	7 023,4	8 174,8
Irlande	—	—	—	—	—
Italie	352,9	348,6	72,7	455,0	1 042,0
Pays-Bas	4 992,6	13 436,9	8 743,9	8 352,8	12 349,6
Royaume-Uni	54,4	94,9	86,9	386,6	99,9
C.E.E.	12 117,3	40 557,3	24 175,7	18 830,0	28 446,4
Norvège	—	—	99,2	—	—
U.R.S.S.	—	0,4	—	429,1	1 092,4
Autres pays Europe de l'Est	—	—	409,4	1 842,8	6 228,7
U.M.O.A.	344,0	441,2	475,1	423,1	601,3
Ghana	63,0	95,1	116,4	195,9	117,3
Mali	3,4	423,0	602,4	545,2	455,6
Nigeria	34,0	22,1	300,3	391,8	333,3
Zaire	23,0	66,6	13,8	—	130,2
Canada	1,0	298,0	1,8	3,7	36,0
Etats-Unis	269,4	269,3	44,9	37,6	146,9
Chine (Rép. pop.)	—	106,0	—	0,5	—
Iran	39,3	236,9	—	—	—
Japon	329,2	862,6	523,4	474,1	243,3
Liban	314,7	1 639,3	—	—	2,4
Autres pays	217,0	156,3	199,8	1 740,1	1 280,9
Total	13 755,3	45 174,1	26 962,2	24 913,9	39 114,7
Source : Ministère du Plan ; Direction de la Statistique.					

TOGO — ORIENTATION GÉOGRAPHIQUE DES IMPORTATIONS

	1973	1974	1975	1976	1977
Millions de francs c.f.a.					
Allemagne (R.F.)	2 303,4	2 575,7	4 061,2	4 056,7	6 588,4
Belgique-Luxembourg	467,5	340,9	603,9	590,6	851,1
Danemark	160,9	50,4	107,5	98,0	197,7
France	8 469,2	9 614,6	13 052,3	14 724,3	23 723,5
Irlande	—	0,1	—	0,8	5,1
Italie	678,5	799,7	1 458,8	1 091,1	1 631,2
Pays-Bas	1 560,8	1 705,4	2 736,7	3 286,7	5 108,2
Royaume-Uni	1 576,0	2 483,5	4 284,1	5 622,1	6 734,5
C.E.E.	15 216,3	17 570,3	26 034,5	29 470,3	44 839,7
Autriche	193,5	242,9	41,4	82,7	126,7
Espagne	754,5	621,3	439,7	1 209,5	2 896,2
Suisse	191,2	181,8	298,2	114,7	974,4
U.R.S.S.	434,9	536,2	774,7	678,6	774,7
Autres pays Europe de l'Est	292,6	349,1	531,8	455,4	666,8
U.M.O.A.	627,3	1 025,7	1 121,9	1 135,8	1 504,7
Ghana	323,3	289,0	378,2	276,9	313,3
Nigeria	169,2	360,2	245,3	93,9	76,0
Maroc	17,1	44,9	73,8	45,8	51,5
Canada	167,8	186,3	107,6	1 392,7	353,6
Etats-Unis	977,3	1 243,0	1 694,7	2 212,6	5 483,7
Venezuela	418,5	1 735,8	1 124,8	1 488,3	2 016,2
Chine (Rép. pop.)	433,6	1 307,5	1 387,7	1 310,3	2 340,5
Inde	92,3	64,8	50,6	76,5	310,7
Irak	10,7	115,0	115,5	13,2	32,3
Japon	627,9	871,0	1 069,0	2 257,1	3 032,6
Taiwan	625,0	889,6	193,9	218,7	421,6
Autres pays	815,4	977,7	1 316,6	1 886,5	3 618,8
Total	22 388,4	28 612,1	37 269,9	44 419,5	69 834,0
Source : Ministère du Plan : Direction de la Statistique.					

